

2015-2020

L'AGROÉCOLOGIE

LEVIER DE REDRESSEMENT DES EXPLOITATIONS FRAGILISÉES ?

Des agriculteurs et agricultrices,
accompagnés par Solidarité Paysans,
témoignent

SOLIDARITÉ PAYSANS EN QUELQUES MOTS...

Le réseau Solidarité Paysans

a deux objectifs indissociables :
l'accompagnement et la défense de tout agriculteur
confronté à des difficultés économiques, administratives,
juridiques ou sociales sur son exploitation.

L'accompagnement entend répondre à la demande du
paysan, qu'elle soit de continuer ou de quitter le métier.
Ecoute et confidentialité, démarche globale, respect,
autonomie des personnes, co-construction des plans de
sortie de crise, indépendance à l'égard des créanciers,
sont les signes distinctifs de Solidarité Paysans.

La **défense**, quant à elle, s'appuie sur l'analyse
des situations des personnes accompagnées pour
identifier les causes des difficultés, alerter, dénoncer
puis porter des propositions visant tant l'amélioration
des droits que l'accès aux mêmes droits pour tous.



Un réseau de **défense** et **d'accompagnement** des
agriculteurs fragilisés **ouvert à tous et indépendant**
1 000 bénévoles et **80 salariés** au service des agriculteurs en difficultés
3 000 familles d'agriculteurs accompagnées chaque année

DES AGRICULTEURS EN SITUATION FRAGILE

Évolution du métier, mutation économique et crises à répétition sont autant de sources de vulnérabilité
pour les agriculteurs, quelle que soit leur exploitation ou leur production. La perte de confiance
peut être rapide : problèmes financiers, difficultés personnelles, périodes de doute...

L'objectif et l'éthique de Solidarité Paysans

- intervenir dans la confidentialité
- donner accès à l'information et aux droits
- rompre l'isolement et redonner confiance
- respecter les choix et le rythme de la personne
- renforcer l'autonomie des acteurs
- lutter contre la précarisation des agriculteurs, défendre les droits des agriculteurs
en difficulté
- favoriser le maintien d'activités pour des territoires ruraux vivants

DES INTERVENTIONS ADAPTÉES

Un accompagnement, à la demande de l'agriculteur dans la durée



L'association s'appuie sur l'expertise de son réseau
d'intervenants, bénévoles et salariés. Formés et ex-
périmentés, ils interviennent en binôme et travaillent
en lien avec l'ensemble des partenaires sur le terrain.

- écoute et soutien moral
- aide au traitement de la dette (négociation à l'amiable*, procédures collectives*...)
- médiation et gestion des conflits
- réappropriation par l'agriculteur de la gestion et la conduite d'exploitation
- accompagnement aux changements de pratiques
- démarches administratives

* Les sigles, abréviations et termes juridiques ou techniques sont référencés en fin de document.



AVANT-PROPOS

POURQUOI UNE ASSOCIATION DE DÉFENSE ET D'ACCOMPAGNEMENT D'AGRICULTEURS FRAGILISÉS QUESTIONNE-T-ELLE L'AGROÉCOLOGIE ?

Solidarité Paysans mobilise fréquemment, dans la démarche d'accompagnement, les outils des procédures collectives* et l'ouverture de droits sociaux. Mais Solidarité Paysans constate que ces mécanismes, s'ils sont indispensables au redressement des exploitations, ne sont pas toujours suffisants. Dès lors, il est nécessaire d'explorer tous les leviers possibles pour sécuriser le remboursement de la dette et dégager de quoi vivre. Une des voies pour l'agriculteur est d'interroger son modèle de production, et d'envisager des changements de pratiques visant une réduction des charges ou une augmentation de la valeur ajoutée. L'échange entre pairs agriculteurs, avec le bénévole accompagnateur ou au sein d'un collectif, soutient cette démarche.

Les pratiques relevant de l'agroécologie peuvent-elles alors, pour les exploitations fragilisées, devenir un levier de redressement ? Ecologie et environnement sont souvent perçus comme synonymes de normes, de démarches administratives, d'injonctions. Nous savons aussi combien les pratiques agricoles sont conditionnées par les choix des parents ou des cédants, l'influence des voisins, les préconisations de l'encadrement de l'agriculture. Les investissements réalisés et leur remboursement sont également des freins majeurs quand il s'agit d'engager des changements.

Malgré ces réticences, les principes d'autonomie, de cohérence, de résilience que porte l'agroécologie font écho aux besoins des agriculteurs fragilisés et nous invitent à nous y intéresser.

C'est dans cet esprit que Solidarité Paysans a souhaité identifier et capitaliser des expériences de changements de pratiques vers l'agroécologie, conduits par des agriculteurs et agricultrices en situation fragile. Nous sommes ainsi allés aux quatre coins de la France, à la rencontre de paysans et paysannes accompagnés par Solidarité Paysans et engagés dans ces démarches visant à redresser leur situation. Nous avons interrogé leurs parcours, les changements mis en œuvre, leurs effets : vous les découvrirez dans ces pages.

Ces expériences ne proposent pas de recettes mais chacun pourra, à leur lecture, interroger son propre système ou s'ouvrir à une nouvelle démarche d'accompagnement et de conseil.

UN PARTI PRIS...

Très vite se dégage la conviction pour Solidarité Paysans d'envisager l'agroécologie sous un angle économique, social et humain.

Il s'agit pour ces paysans dont l'exploitation est menacée, d'adopter des pratiques plus économes et autonomes dans la perspective de trouver des solutions viables et vivables, pour conforter le redressement de leur exploitation, dégager un revenu et des capacités de remboursement.

Ce faisant, ils initient un chemin interrogeant leur rapport au travail et à l'environnement, contribuant ainsi de manière positive à l'urgence climatique.

Nous avons souhaité confronter ce concept d'agroécologie aux réalités d'une exploitation en difficulté, et analyser son impact dans le processus de redressement et la résilience de l'exploitation.



SOMMAIRE

INTRODUCTION	08
MÉTHODOLOGIE	
Un échantillon de fermes à l'image du réseau	10
Méthodologie d'analyse	11
FICHES MONOGRAPHIQUES	
Guide de lecture des fiches.....	15
Index par production et région	
Productions animales	16
Productions végétales	17
Fiches monographiques	18-179
FOCUS : DES DYNAMIQUES DE GROUPE EN SOUTIEN AU CHANGEMENT DE PRATIQUES	180
LES LEVIERS AGROÉCOLOGIQUES DU REDRESSEMENT	187
LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES EN QUESTIONS	
Cheminement d'un changement de pratiques	189
Freins et obstacles au changement	191
Bénéfices des évolutions	193
Éclairage : regard porté sur l'agroécologie	198
POUR CONCLURE	203
LEXIQUE, SIGLES ET ABRÉVIATIONS	204-207
LES PARTENAIRES DES CHANGEMENTS	208

INTRODUCTION

Le présent livret est le fruit d'un travail mené au sein du réseau Solidarité Paysans, sur une période de 5 ans, entre 2015 et 2020. Nous nous sommes intéressés aux trajectoires d'agriculteurs et agricultrices en situation fragile, accompagnés par Solidarité Paysans, qui, à la recherche de perspectives pour redresser leur exploitation, se sont engagés dans des modifications de leurs pratiques vers l'agroécologie. Notre objectif a été d'identifier et capitaliser ces expériences de changements de pratiques, et d'analyser leur impact dans le redressement des exploitations.

Ce projet a été orchestré par un comité de pilotage « Agroécologie », constitué de bénévoles et salariés du réseau Solidarité Paysans, praticiens de l'accompagnement. Le travail présenté ici, éminemment collectif, est marqué par la proximité au terrain et à la réalité de l'accompagnement des agriculteurs en situation fragile.

Entre 2015 et 2019, des entretiens ont été conduits auprès d'agriculteurs, sur tout le territoire français. Nous présentons ici quarante monographies d'exploitations, qui retracent leur trajectoire, leurs pratiques et leur vécu. *Quel a été le parcours de l'agriculteur ? Quelles nouvelles pratiques ont été envisagées et mises en place ? Quels en sont les effets ? En quoi ces changements participent-ils au redressement de l'exploitation ? De quels appuis l'agriculteur a-t-il bénéficié ? Quel regard porte-t-il sur son expérience ?* Ces questions nous ont guidés pour la construction d'une grille d'analyse des situations étudiées.

A travers chaque fiche monographique synthétique, nous mettons en avant les changements opérés sur le plan technique, l'évolution de la situation économique de l'exploitation, les partenaires du changement. Ce faisant, nous donnons à voir autant de parcours uniques et particuliers, qui s'inscrivent tous dans un contexte local et familial, un accompagnement et des cheminements humains, qui sont propres à chacun.

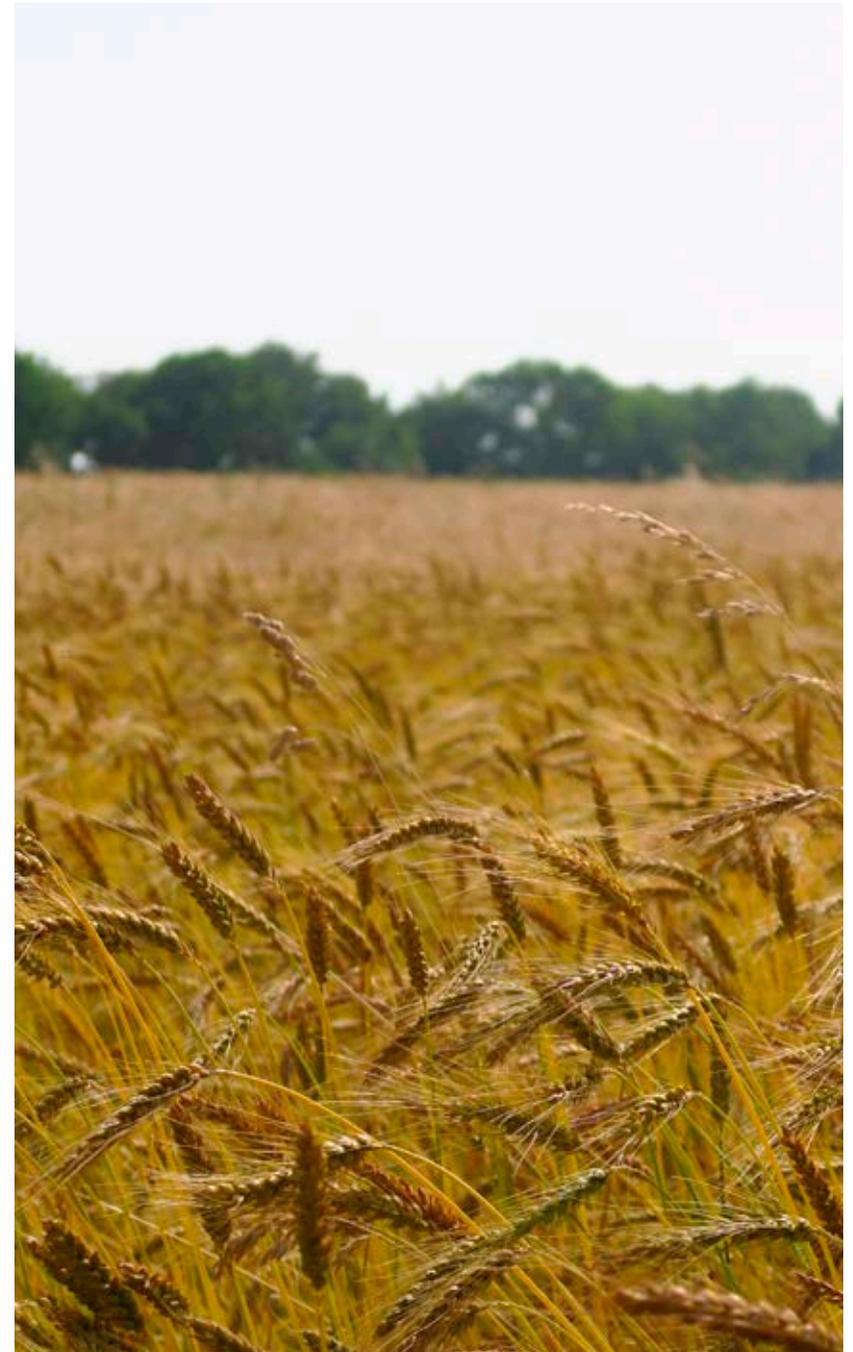


Les fiches réalisées ne visent pas la comparaison entre les systèmes ou les résultats des uns et des autres. Les critères d'analyse sont sociaux, humains, techniques, économiques : ils visent à appréhender la situation dans sa globalité. Au-delà des indicateurs économiques, le vécu et le ressenti des personnes occupent une place essentielle. Certains parcours sont très positifs, d'autres plus mitigés : cette diversité reflète la réalité des accompagnements de Solidarité Paysans.

Les parcours individuels sont jalonnés d'expériences collectives : aussi, en complément des monographies, nous présentons quelques exemples de dynamiques de groupes mises en place localement pour permettre aux agriculteurs accompagnés d'échanger sur leurs pratiques. Il s'agit d'illustrer ce que ces expériences peuvent être, ce qu'elles peuvent apporter, et les défis qu'elles posent.

Les trajectoires de redressement étudiées nous permettent de dégager des éléments communs, présentés en analyse. Nous relevons d'abord les leviers agroécologiques mis en œuvre à différentes échelles par les agriculteurs, et les impacts économiques visés. Nous nous intéressons ensuite aux cheminements et aux éléments susceptibles de les déclencher ou les conforter. Nous analysons finalement les freins et bénéfices que l'on voit apparaître pour les agriculteurs, au fil des changements de pratiques.

Enfin, ce travail collectif de capitalisation est complété par un regard externe sur les parcours de vie des agriculteurs ayant témoigné, porté du point de vue de la psychologie du travail. Cet apport éclaire le lien entre les cheminements vers l'agroécologie et le vécu subjectif du travail, mettant ainsi l'accent sur la dimension humaine des changements de pratiques.



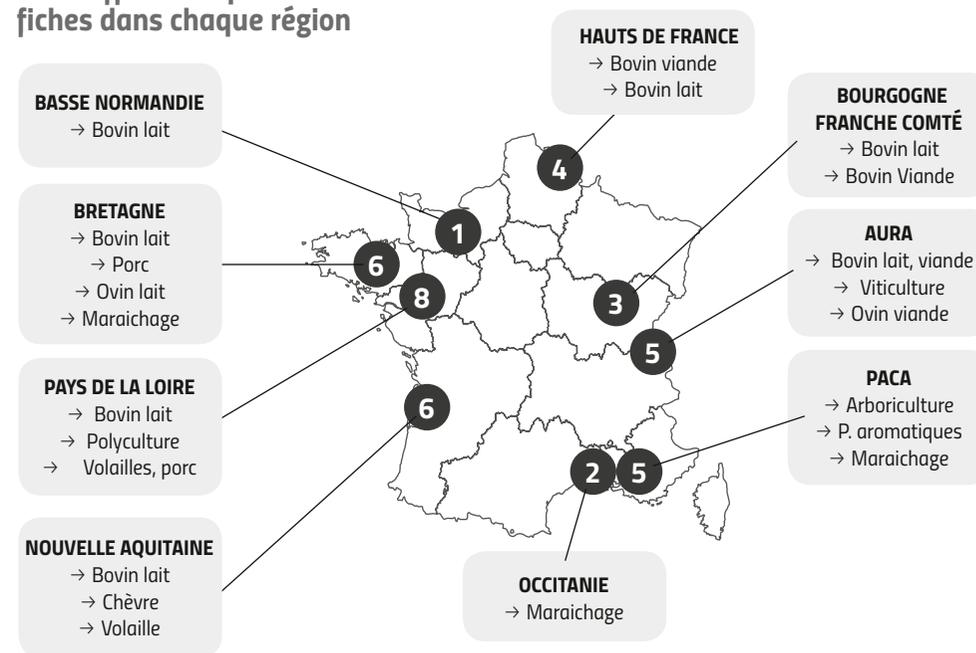
UN ÉCHANTILLON DE FERMES À L'IMAGE DU RÉSEAU

Entre 2015 et 2019, **quarante visites de fermes** ont été réalisées, chacune aboutissant à la construction d'une **fiche monographique**.

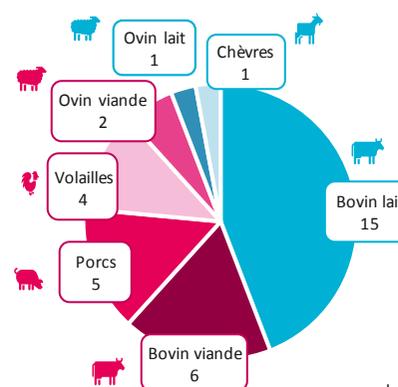
- Faire état de ses difficultés, même passées, peut être délicat : les accompagnateurs du réseau ont identifié les agriculteurs dont le parcours était pertinent pour l'étude, et acceptant d'en témoigner.
- Les rencontres avec les agriculteurs ont eu lieu systématiquement **en présence d'un accompagnateur**. Elles s'étaient sur 2 à 3 heures, avec un temps d'échange suivi d'une visite de la ferme.
- Des entretiens ont été menés dans **18 départements** et **9 régions** différentes.
- Une **grande diversité de productions animales et végétales** est représentée. Les ateliers d'élevage (34), notamment en bovin lait (15), prédominent, à l'image des exploitations accompagnées par le réseau.
- Les agriculteurs interrogés sont **de tout âge, récemment installés ou avec plus d'ancienneté**. Une majorité (26 sur 40) est installée en **individuel** ou EURL tandis que le conjoint a le statut de **collaborateur*** ou salarié. Le tiers restant est installé en société de type **GAEC** (5), **EARL** (7) ou **SCEA** (2).
- Les situations personnelles et l'origine des difficultés sont très diverses, et reflètent la diversité des accompagnements menés par Solidarité Paysans.
- Notons que la majorité des exploitations (25 sur 40) a eu recours à un **redressement judiciaire*** afin de régler ses difficultés économiques. Ce n'était pas un critère de sélection.

LOCALISATION DES FERMES

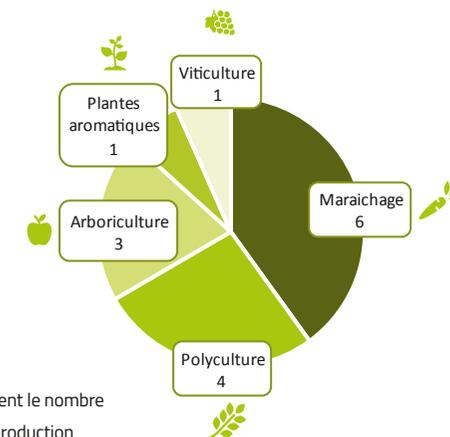
Les chiffres indiquent le nombre de fiches dans chaque région



DES ACTIVITÉS D'ÉLEVAGE...



...ET DES ATELIERS DE PRODUCTIONS VÉGÉTALES



Les chiffres indiquent le nombre de fiches par production

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

Solidarité Paysans a étudié les changements de pratiques vers l'agroécologie, comme un des leviers de redressement des exploitations fragilisées.

Les indicateurs utilisés, quantitatifs ou qualitatifs, visent d'abord à repérer et caractériser les changements de pratiques opérés. Il s'agit ensuite d'évaluer dans sa globalité l'évolution de la situation suite aux changements mis en œuvre, en intégrant des dimensions sociale et humaine, technique et économique.

Lorsque les données le permettaient, ces indicateurs ont été relevés sur plusieurs années.

Les fiches réalisées ne visent pas une comparaison entre les systèmes, aussi les critères retenus peuvent varier selon les situations.

Notre grille d'analyse s'inspire de différentes grilles existantes, pertinentes vis à vis de l'agroécologie et des objectifs de travail. Une réflexion collective a permis de choisir ces critères, en les adaptant.

Solidarité Paysans a principalement puisé ses références dans :

Le **Diagnostic de l'Agriculture Paysanne** (réseau ADEAR), une grille d'analyse permettant aux paysans de faire leurs propres choix d'évolution à partir des six thèmes transversaux de l'Agriculture Paysanne : Autonomie, Travail avec la nature, Qualité, Développement local, Répartition, Transmissibilité.

Conçus par des agriculteurs à partir de leur expérience, les critères utilisés sont en eux-mêmes des pistes de réflexion.

<http://www.agriculturepaysanne.org>

La **Méthode des Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles** (IDEA), qui propose une approche globale de la durabilité des systèmes d'exploitations agricoles. Cet outil de diagnostic intègre une échelle agroécologique, une échelle socio-territoriale et une échelle économique pour apprécier, à l'aide d'indicateurs chiffrés, les forces et les faiblesses du système de production, et identifier des voies d'amélioration vers plus de durabilité.

<http://idea.chlorofil.fr>



Mélange blé-lentilles chez Natacha et Jean-Gilles, Sarthe



Élevage de brebis de Yann, Bretagne

1. DES INDICATEURS TECHNIQUES

Les indicateurs techniques, à l'échelle de la ferme ou des ateliers de production, permettent de caractériser les nouvelles pratiques mises en place. Mis en regard du fonctionnement global de l'exploitation et de la réflexion de la personne, ils permettent d'apprécier l'évolution vers des pratiques plus économes et autonomes.

A L'ÉCHELLE DE LA FERME

- **Cohérence de la surface**, à taille humaine.
- **Diversité et complémentarité** des ateliers de production



Champs de salade, Jocelyne, Gard



Troupeau de Teddy et Dikhra, Sarthe



Transformation à la ferme, Colette et Thierry, Vendée

A L'ÉCHELLE DE LA FILIÈRE

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

- Gestion de l'assolement, recherche de **rotations longues et diversifiées** : abandon de la monoculture et ajout de surfaces herbagères, abandon du hors-sol*, respect de la saisonnalité en maraichage
- Diminution des cultures ou variétés aux **pratiques intensives** (ex : colza, maïs, RGI...).
- **Origine locale des semences** ou auto-production, **diversification variétale** et utilisation de variétés anciennes
- Favoriser les cultures plantées en **association** sur une même parcelle
- Raisonement de la **fertilisation** en privilégiant les amendements organiques, les légumineuses, les engrais verts et la couverture hivernale des sols
- Raisonement des traitements phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides) **lutte non systématique**, stratégies de **lutte alternative** (biologique, paillage...)

PRODUCTIONS ANIMALES

- Orientation vers un **système pâturant** (surface en herbe accessible, durée de pâturage allongée...)
- Orientation vers **l'autonomie alimentaire** (réduction de la part de concentré extérieur dans l'alimentation)
- **Système de production adapté à la structure et à l'évolution de la ferme** (litres de lait produits, nombre d'animaux vendus, races et chargement, logement,...)
- **Soins vétérinaires moins intensifs** (utilisation de l'aromathérapie* et l'homéopathie* réduction des traitements vétérinaires, approche préventive...)

TRANSFORMATION

- Transformation **à la ferme**, lieu d'abattage ou découpe **locale**...

COMMERCIALISATION

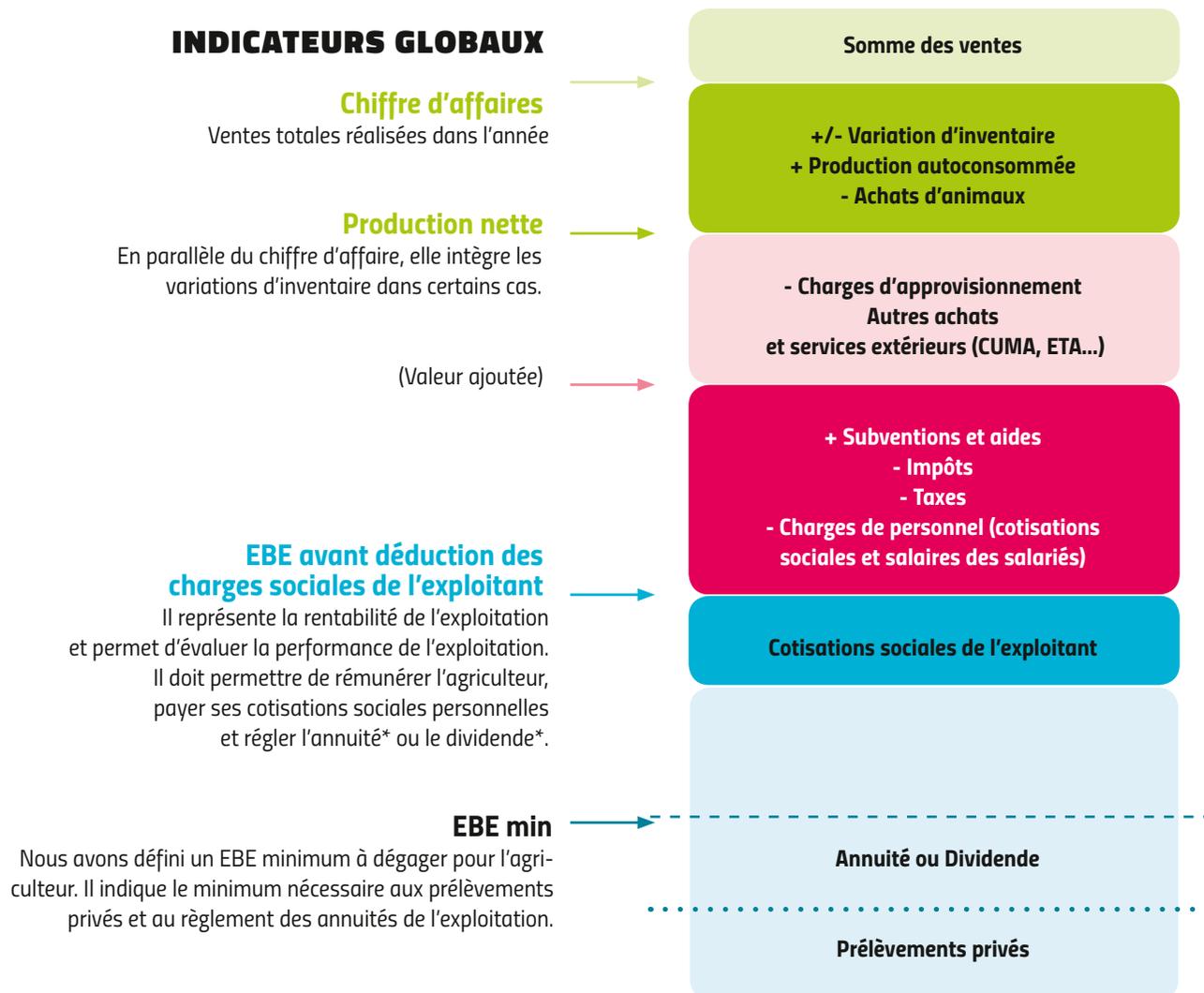
- **Diversification** des débouchés de vente (en % du chiffre d'affaires, en nombre...), réduction des intermédiaires...

LABÉLISATION

- Suivi d'un **cahier des charges** exigeant (Label rouge*, AOC, Agriculture Biologique*, Biodynamie*, Biocoherence*...)

2. DES CRITÈRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Les critères économiques visent à évaluer l'évolution de la situation économique de l'exploitation, suite aux changements opérés sur la ferme. Solidarité Paysans a choisi des indicateurs reflétant concrètement la réalité de la situation pour l'agriculteur, en s'intéressant à sa trésorerie, son revenu et à sa capacité de remboursement. Ces indicateurs ont été évalués suite à une analyse des documents comptables. La période analysée varie selon la disponibilité effective des données chiffrées.



INDICATEURS PAR POSTE DE DÉPENSE

L'évolution des **charges d'approvisionnement végétales** (engrais, produits de traitement phytosanitaires), **animales** (frais vétérinaires, aliment) et en **carburant** renseigne sur la dépendance aux intrants de la ferme et donc sur son autonomie. Ces charges sont la plupart du temps ramenées à un indicateur de la dimension de la ferme (UGB, ha...).

ENDETTEMENT

La **structure de l'endettement** (répartition entre des dettes court terme ou long terme) permet de savoir à quel type de créances* doit faire face l'agriculteur.

L'évolution des **annuités d'emprunt*** et du **dividende*** est intéressante à mettre en évidence pour observer la modulation des remboursements annuels suite à une procédure collective* ou une négociation amiable*.

3. DES CRITÈRES SOCIAUX ET HUMAINS

Aborder la situation des agriculteurs et agricultrices dans sa globalité passe nécessairement, pour Solidarité Paysans, par une grande place accordée aux personnes, à leur vécu, à leur ressenti. Aussi avons nous cherché à mesurer l'impact des changements de pratiques et de l'évolution de la situation économique sur le mieux-être des paysans. De l'apparition des difficultés jusqu'au moment de l'enquête, les témoignages retracent l'évolution humaine, sociale, voire psychologique des personnes au cours des changements et de l'accompagnement. Ces indicateurs qualitatifs ressortent du discours des agriculteurs rencontrés.



Fabienne auprès de son troupeau, Ille-et-Vilaine



Natacha et Jean-Gilles dans leur parcelle de féverolles, Sarthe

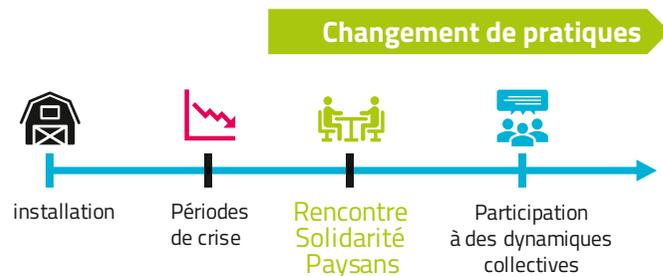
- **Historique et environnement social :**
situation familiale, parcours de vie, origine des difficultés...
- **Charge de travail :**
évolution de la main d'œuvre, du temps de travail, répartition et évolution des tâches, équilibre vie privée/ vie professionnelle (temps libre, vacances...)
- **Dimension collective du travail :**
Entraide agricole, participation à une CUMA...
- **Autonomie décisionnelle :**
ressenti vis-à-vis de l'autonomie dans la prise de décision
- **Ouverture sociale :**
ouverture à des activités extérieures, des dynamiques de groupe (formations, vie associative..), accueil à la ferme, contact avec les consommateurs...

GUIDE DE LECTURE DES FICHES MONOGRAPHIQUES

Chaque fiche synthétise sur quatre pages l'évolution de la ferme et le parcours de l'agriculteur, depuis son installation jusqu'à la situation actuelle, en mettant l'accent sur la phase de changement de pratiques. Sont présentés ici les éléments communs à toutes les fiches facilitant leur lecture et leur bonne compréhension. Les sigles, abréviations et termes juridiques ou techniques contenus dans les fiches sont référencés en fin de brochure.

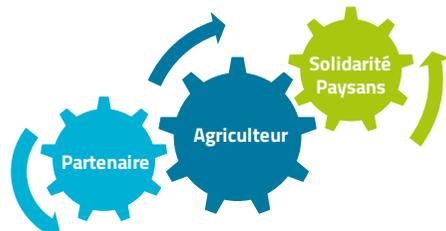
LE PARCOURS DES PERSONNES

Les événements clés sont symbolisés par des icônes et figurent sur une frise chronologique



LE RÔLE DES PARTENAIRES DANS LE CHANGEMENT DE PRATIQUES

La taille des roues reflète l'importance de chaque acteur dans le parcours de changement.



LES PRODUCTIONS

Les productions indiquées font référence à la situation au moment de la visite de la ferme

- | | |
|--|---|
|  → Vaches laitières |  → Maraîchage |
|  → Vaches allaitantes |  → Grandes cultures |
|  → Brebis laitières |  → Arboriculture |
|  → Brebis allaitantes |  → Viticulture |
|  → Chèvres laitières |  → Plantes aromatiques et médicinales |
|  → Porcs | |
|  → Volailles | |

LES PRINCIPAUX LEVIERS TECHNIQUES DU CHANGEMENT

Ils sont référencés sous forme d'un nuage de mots



- **AOC Comté**
- **Système pâturant**
- **Vers l'autonomie alimentaire**
- Aromathérapie

PRODUCTIONS ANIMALES

Région	Production	parcours de changement	témoignage de	n°	Page
AURA		Passer en lait AOC Comté pour mieux le valoriser	Denis	01	19
		Remettre le troupeau à l'herbe	Fabien	02	23
		Ajuster les effectifs à l'herbe disponible et mieux valoriser la viande	Monika	03	27
		L'activité bois énergie pour renforcer l'exploitation	Alain et Sylvain	04	31
Bourgogne-Franche Comté		Intégrer la filière Comté pour valoriser le lait	Gérald	05	35
		Développer la vente directe et passer en bio	Germain	06	39
		Augmenter l'autonomie et passer en 100% herbe en système Comté	Régis	07	43
Bretagne		Vers une plus grande autonomie	Yann et Pauline	08	47
		Arrêter un atelier porcin déficitaire et faire le choix du Bio	Marie et Erwan	09	51
		Se réapproprié les maillons de la filière	Isabelle et Jacques	10	55
		Remplacer les chèvres par des vaches pour diminuer la charge de travail	Sébastien	11	59
		Planter des haies et maîtriser le pâturage	Fabienne	12	63
		Vers plus d'autonomie technique et décisionnelle	Sabrina et Dimitri	13	67
Hauts de France		L'autonomie technique pour une meilleure marge de manoeuvre	Fabrice	14	71
		Maintenir une race rustique par l'élevage extensif	Marc	15	75
		Le pâturage tournant dynamique pour donner un second souffle à l'exploitation	Pierre	16	79
Normandie		Simplifier le système et viser l'autonomie alimentaire	Damien	17	83
Nouvelle Aquitaine		Retrouver la main sur l'outil , de la production à la transformation	Mathieu	18	87
		Réduire fortement les charges pour améliorer la situation	Sébastien et Aurélie	19	91
		Réduire les intermédiaires pour augmenter l'autonomie	Alain et Laurence	20	95
		Vers plus d'autonomie alimentaire	Thomas et Eliane	21	99
		Une plus grande autonomie et une perspective de transmission	Michel	22	103
		Vers des pratiques plus herbagères et autonomes	Frédéric et Marie-Yvonne	23	107
Pays de la Loire		Retrouver du sens grâce au pâturage	Dhikra et Teddy	24	111
		Vers l'autonomie alimentaire et le bio	Stéphane	25	115
		Faire évoluer les rations vers l'autonomie alimentaire	Emmanuel et Arnaud	26	119
		Remplacer un atelier hors-sol par une production Bio	Jean-Charles	27	123
		Changer de système pour résister aux difficultés	Colette et Thierry	28	127
		Se lancer dans le pâturage grâce à l'accompagnement individuel et le collectif	Ludovic	29	131

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Région	Production	parcours de changement	témoignage de	n°	Page
AURA		Tendre vers l'autonomie , de la vigne à la cave	Laurent et Louis	30	135
Bretagne		Du hors-sol aux légumes de plein champs en vente directe	Catherine et Michel	31	139
Nouvelle Aquitaine		Arrêter un atelier pour réduire la charge de travail	Claude et Françoise	32	143
Occitanie		Maintenir l'exploitation grâce à la vente à 100% en AMAP	Jocelyne et Jean-François	33	147
		Diversifier et passer en bio pour redresser l'exploitation	Mireille et Laurent	34	151
PACA		De la production industrielle à la diversification et la vente directe	George et Brigitte	35	155
		Une meilleure valorisation grâce au passage en bio	Alain et Pascale	36	159
		Des changements techniques pour plus de sérénité et d'autonomie	Josette et Jean-Marie	37	163
		Changer de production et réapprendre le métier	Philippe et Nadège	38	167
		Arrêter la production sous serres chauffées et valoriser en Bio	Michel	39	171
Pays de la Loire		Cesser l'intégration et passer en cultures bio	Natacha et Jean-Gilles	40	175

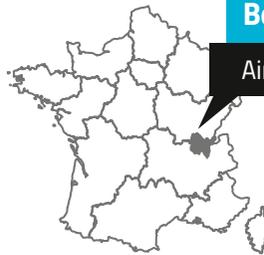
•



An aerial photograph of a rural landscape. A paved road curves through the scene, bordered by lush green trees. To the right, a large, vibrant green agricultural field is visible. The overall atmosphere is bright and natural, with soft lighting. A semi-transparent white box is overlaid on the left side of the image.

FICHES MONOGRAPHIQUES



01/ **GAEC**Denis 55 ans,
et son fils

Bovin lait

Ain

PASSER EN LAIT AOC COMTÉ POUR MIEUX LE VALORISER

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Denis s'installe en **1986** sur le **GAEC laitier** familial créé 10 ans auparavant. En 1996, sa mère prenant sa retraite, il exploite la ferme avec son frère et sa sœur. Dès 2000, le siège de la ferme doit être racheté et **mis aux normes**, ce qui entraîne de grosses **difficultés financières**. Les travaux, à hauteur de 280 000 €, sont financés par des **prêts bancaires**, et les annuités* de remboursement s'élèvent alors à 60 000 €.

En 2005, les trois associés font appel à la commission **Agridiff***. Cette année là, l'idée de passer en lait à Comté est avancée, mais la chambre d'agriculture ne les soutient pas, considérant que la valorisation n'est pas si intéressante.

A cette époque, l'exploitation n'atteint pas son quota de 630 000 L mais avoisine les 560 000 L. Pour faire face aux **difficultés de trésorerie**, le cheptel est décapitalisé, diminuant d'autant plus la production. Les demandes de négociation amiable* n'aboutissent pas. Denis fait une dépression.

Après deux ans d'embellie économique, en 2009 **le prix du lait perd 130 €/T** : l'année est catastrophique. A l'automne, la fruitière voisine, en lait **AOC Comté**, propose une place pour l'exploitation. En une semaine, les associés prennent leur décision. L'entrée dans la coopérative se fera en fin d'année, à la fin du contrat avec l'ancien collecteur. En février 2010, l'exploitation est en cessation de paiements*.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

En 2010, au moment de ces difficultés et des changements qui attendent l'exploitation pour suivre le nouveau cahier des charges, une amie de Denis lui recommande de contacter l'association **Solidarité Paysans**. Les agriculteurs visionnent alors un documentaire expliquant l'accompagnement proposé par l'association et les procédures collectives* possibles.

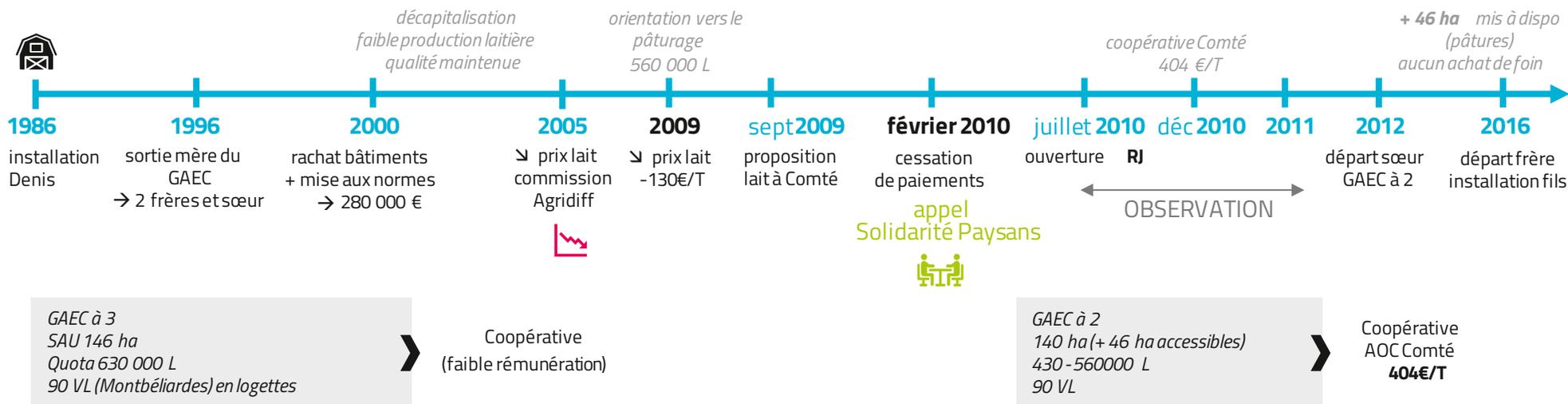
Les trois associés appellent alors l'association avec la demande d'ouvrir un **redressement judiciaire (RJ)***. Tout de suite, Denis et ses associés se sentent plus en confiance pour parler de leurs difficultés.



Les vaches en fin d'hiver, avant la sortie au pré

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

Valorisation en Comté, changement d'alimentation, système pâturant

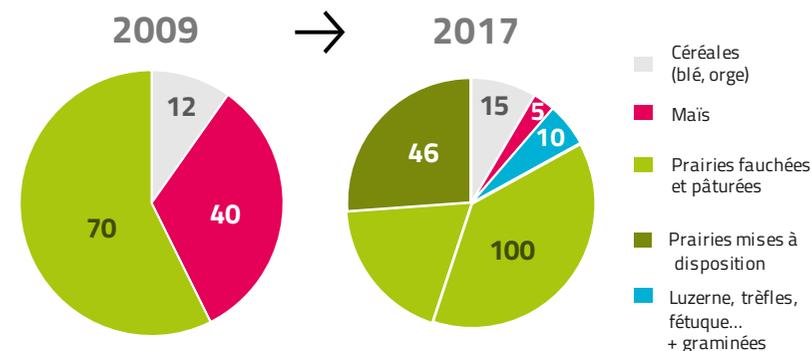


La transition pour respecter le nouveau cahier des charges se fait naturellement. Depuis 2009, l'exploitation s'est orientée vers un **système de plus en plus pâturant**. La surface en maïs a été réduite à 5 ha pour l'**affouragement en vert** laissant la place aux **prairies de fauche et pâture**. Pour compenser l'arrêt du maïs, la dose de tourteau et de **céréales autoconsommées** a augmenté et la quantité de foin provenant de la ferme est parfois insuffisante. Les prairies sont aussi plus polyvalentes et multi espèces (graminées-**légumineuses**).

Aujourd'hui, Denis vise l'autonomie fourragère et la qualité du lait. Pour cela, la production est orientée pour faire du **lait d'été**, qui facilite la gestion des vèlages et coïncide avec la demande des consommateurs.

Cette nouvelle gestion et les **règles sanitaires** du cahier des charges AOC demandent une vigilance constante. L'installation récente d'un distributeur automatique permet un **gain de temps** sur la distribution individuelle d'aliment aux vaches et une économie de concentré.

Évolution de l'assolement (surfaces en ha)



Suite au départ de son frère, le fils de Denis s'est **installé sur la ferme en 2016**. Sur son impulsion, les vaches sont aujourd'hui traitées par **aromathérapie***, ce qui permet de réduire les frais vétérinaires.

Valoriser le lait **en AOC Comté** est beaucoup **plus rémunérateur** pour les associés, avec une paye de lait de **350 €/T** complétée par une prime à hauteur de 140 €/T. Ce complément est bloqué et provisionné pour régler le dividende* de plan.

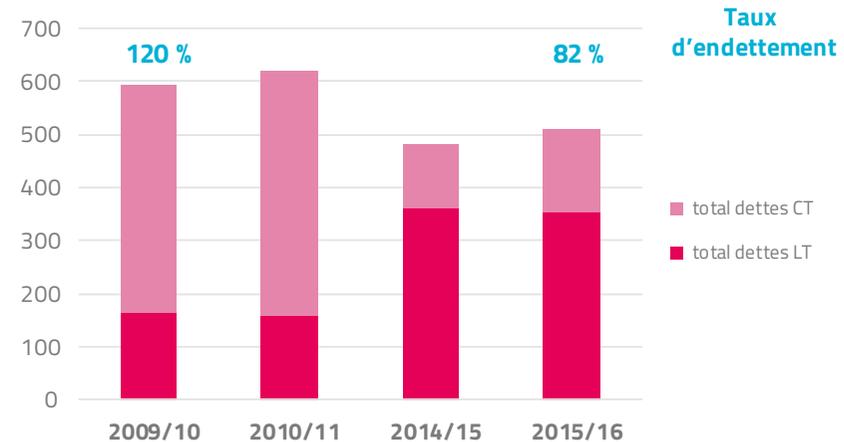
L'EBE a diminué ces dernières années, suite à une plus faible production et de récents investissements. Cependant, grâce au ré-étalement du passif* dans le cadre du redressement judiciaire, l'EBE permet chaque année de **faire face aux engagements financiers**. En outre, Les dividendes annuels dus seront fortement amoindris à partir de 2018.

AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

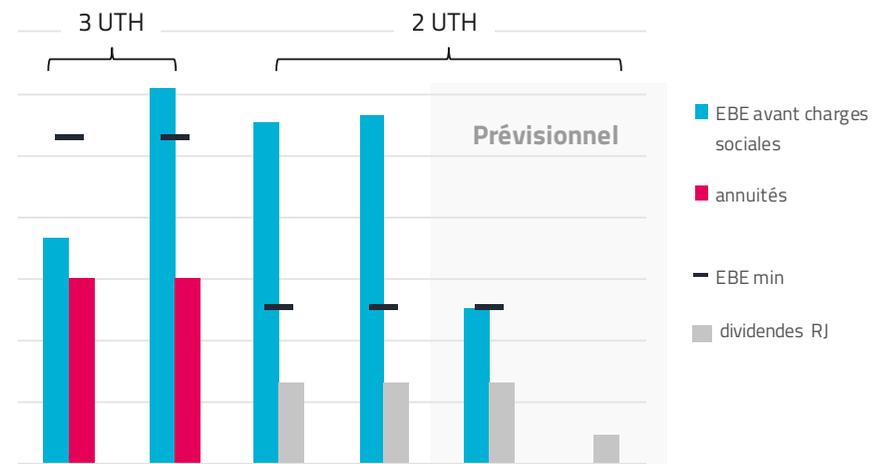
→ En juillet 2010, la procédure de **redressement judiciaire** est ouverte et le plan est validé après un an de période d'observation*. Le passif est alors étalé sur 15 ans avec des annuités dégressives, de 25 000 € les premières années.

→ Certains créanciers acceptent une **remise de dettes** de 40% avec un règlement sur 6 ans.

Structure de l'endettement (k€)



Évolution de l'EBE et des annuités (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



L'association **Solidarité Paysans** a accompagné et soutenu les associés dans leurs changements. Déçus du manque de soutien de la part des autres organismes agricoles de leur département, notamment vis-à-vis de leur souhait de valorisation en AOC, ils ont fait le choix de rester indépendants techniquement.

Les autres producteurs de la **coopérative en lait à Comté** ont été de bons interlocuteurs pour Denis et ses associés. Les réunions de fromagerie permettent d'échanger sur les problématiques techniques communes aux éleveurs adhérents. Le **Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté** (CIGC), organisation de producteurs officielle du Comté, propose également des réunions annuelles dans l'Ain. C'est l'occasion pour les associés du GAEC de discuter des évolutions du cahier des charges.

Les éleveurs interrogent aussi le **contrôleur laitier** lors des audits de la ferme.

-



Les parcelles sont regroupées autour de l'exploitation



PAROLES DE DENIS

« On a pris contact avec Solidarité Paysans au moment de la cessation de paiements. Ça n'allait vraiment plus. On ne voulait plus entendre parler des autres organismes.

Le RJ faisait un peu peur mais c'est un mal pour un bien. C'est un bon outil pour redémarrer l'activité. En revanche, le RJ est toujours là même si les autres associés sont partis et ça a pénalisé l'installation de mon fils. Je sais qu'il ne faut rien qu'il m'arrive pendant encore 10 ans et c'est de la trésorerie qu'on n'a pas. Heureusement, avec Solidarité Paysans, on n'est plus tout seul, on se sent épaulé quand ça ne va pas et ça aide à prendre du recul. Autour de nous, on ne nous a pas fait de cadeaux.

Quand la fromagerie est venue nous voir pour nous proposer une place en Comté, on a pris notre décision en une semaine. On avait déjà l'idée en tête depuis plusieurs années. Si on n'était pas passé en Comté, on en serait pas là, je ne vois pas comment on s'en serait sortis. Et si on l'avait fait plus tôt, ça nous aurait sauvé. Le passage en Comté ne me faisait pas peur.

Je me sens mieux dans ma tête depuis les changements. Mais celui qui fait ça uniquement pour des raisons économiques ne s'en sortira pas. Le changement est dans le mental. Avant on ne savait pas où partait le lait alors qu'aujourd'hui, on voit le produit jusqu'à la fin, on suit la filière. Le travail est plus intéressant. Tous les mois, on va chez l'affineur pour suivre les analyses des fromages. On se sécurise grâce à une meilleure valorisation et on a de l'argent qui dort à la fromagerie, ça c'est rassurant. »

02/ **EARL**Fabien, 37 ans,
1 enfant à charge

- Pâturage tournant
- **Autonomie alimentaire**
- Maitrise sanitaire



Le bâtiment d'élevage comporte 75 places en logettes

REMETTRE LE TROUPEAU À L'HERBE

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Fabien s'installe en 2006, en GAEC avec sa mère, sur une exploitation de 122 ha réunissant la ferme parentale et celle d'un voisin. Le GAEC est orienté bovin lait, avec une cinquantaine de Prim'Holstein, mais compte également 20 vaches allaitantes, un poulailler label rouge*, et un atelier lait de chèvre avec 20 têtes, transformation fromagère et vente directe assurée par sa mère. Un bâtiment neuf est monté à l'installation, avec 75 places en logettes. Les **annuités* bancaires se montent à 40 000 € et fragilisent déjà la trésorerie**, d'autant plus que le quota laitier n'est jamais atteint, malgré la progression du cheptel.

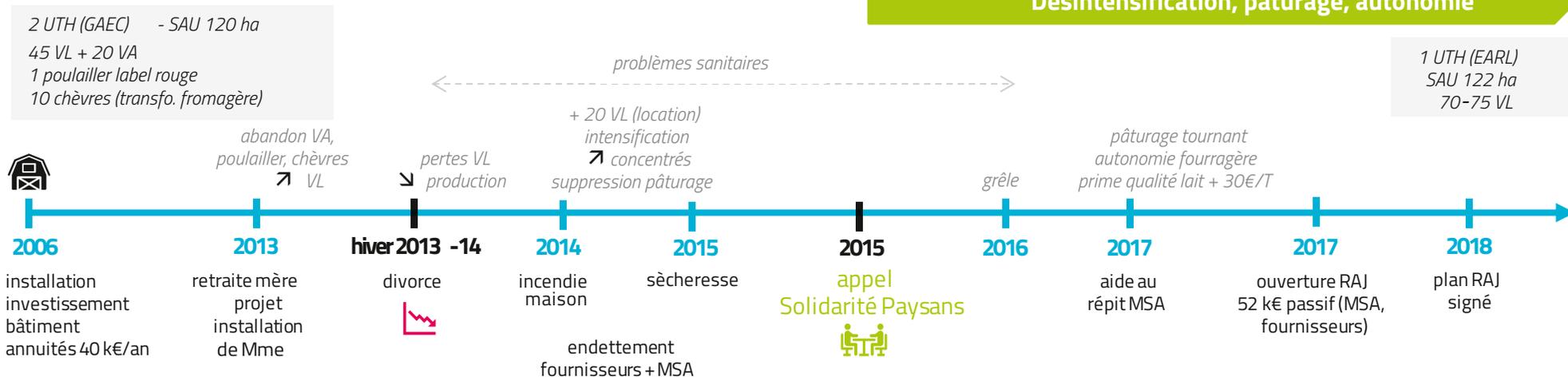
En 2013, la mère de Fabien prépare sa retraite. L'arrêt des ateliers bovin viande et chèvres est acté, la compagnie de Fabien doit s'installer avec un projet de transformation fromagère du lait de vache. Tout dégringole lorsque **le couple se brise** en janvier 2014 : l'éleveur, en grande détresse morale, se retrouve seul sur la ferme et ne parvient plus à faire face. La maison brûle en mars 2014, ajoutant aux difficultés. **Pour faire face aux annuités, Fabien veut produire plus.** Il augmente le cheptel avec 20 bêtes en location, supprime le pâturage, intensifie la production en misant sur les concentrés alimentaires. Ce faisant, **il s'endette auprès des fournisseurs puis de la MSA.** En parallèle les problèmes sanitaires s'enchainent, se répercutant sur la qualité et le prix de vente du lait.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

Fabien connaissait l'existence de **Solidarité Paysans**, mais n'imaginait pas y faire appel. C'est sa mère, désormais retraitée, qui ose contacter l'association en 2015. Avec le binôme d'accompagnateurs, l'éleveur met à plat ses chiffres, qu'il ne regardait plus. Un premier travail est fait sur le traitement de la dette, à l'amiable, avec les fournisseurs et la MSA.

Les aléas climatiques se succèdent : après la sécheresse en 2015, c'est la grêle l'année suivante qui détruit céréales et maïs. Fabien envisage de tout arrêter. Finalement il rappelle Solidarité Paysans en juillet 2017, convaincu cette fois qu'il lui reste des marges de manœuvre, s'il travaille sur la **maitrise de ses charges et l'autonomie alimentaire.** Fin 2017, face aux menaces des créanciers, Solidarité Paysans accompagne Fabien pour l'ouverture d'un **règlement amiable judiciaire* (RAJ).**

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

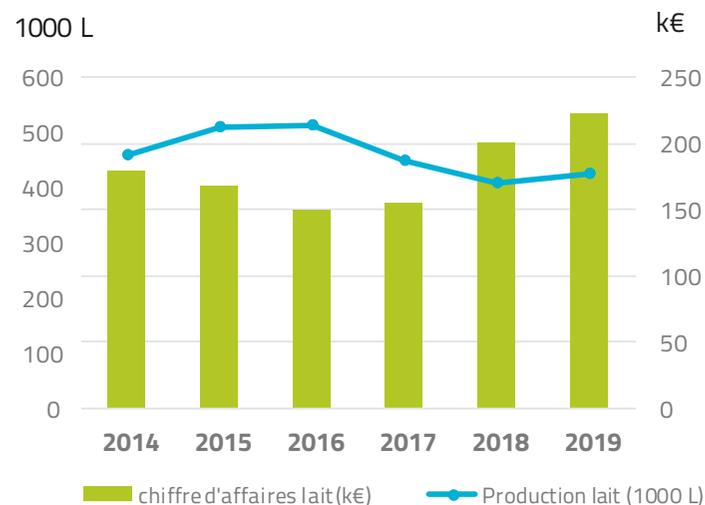


Après avoir voulu intensifier la production, Fabien comprend qu'il ne peut pas se permettre de faire du lait à des coûts trop élevés, d'autant plus dans un contexte général de baisse du prix du lait. Il fait alors le choix de s'orienter **vers un système plus économe et autonome**. Il travaille la question du pâturage et des rations avec l'EDE (établissement départemental d'élevage).

Les vaches n'étaient plus du tout au pré, il les y réintroduit progressivement, et constate **un effet immédiat sur la santé du troupeau** : les problèmes de pattes diminuent fortement, les taux de cellules dans le lait redescendent à un niveau normal. Fabien poursuit la démarche et **met en place des pâturages tournants**, en paddocks, au printemps 2018.

Il s'attelle également à la recherche de l'autonomie alimentaire, et **organise son assolement pour être autonome en maïs (20 ha), céréales (10 ha) et surtout en herbe (92 ha)**. Les pâtures sont principalement installées autour du bâtiment d'élevage; maïs et fourrages autour du second siège d'exploitation à quelques kilomètres de là. Pour assurer des stocks suffisants, **des cultures dérobées sont mises en place avant maïs, et ensilées**. Certaines parcelles, délaissées pendant les années difficiles, ont grand besoin d'entretien : les rotations sont également pensées pour réaménager peu à peu les prairies. En 2017, **l'autonomie fourragère est atteinte**, elle est assurée également en 2018, malgré la sécheresse.

Litrage produit et chiffre d'affaires



L'éleveur étale les vêlages sur l'année, afin de mieux répartir sa charge de travail et diminuer les problèmes sanitaires liés à la concentration. Des niches à veaux sont installées en extérieur, avec un impact positif sur les diarrhées. Aujourd'hui, Fabien constate que ses **animaux sont plus robustes**, et reconnaît accorder plus d'importance qu'auparavant au bien-être de son troupeau.

Les résultats sont au rendez-vous en 2017, avec un **EBE de près de 55 000 € contre 12 500 l'année précédente**. En volume, la production a diminué, mais le **gain en qualité permet une prime de 30 €/T** par rapport au prix de vente de

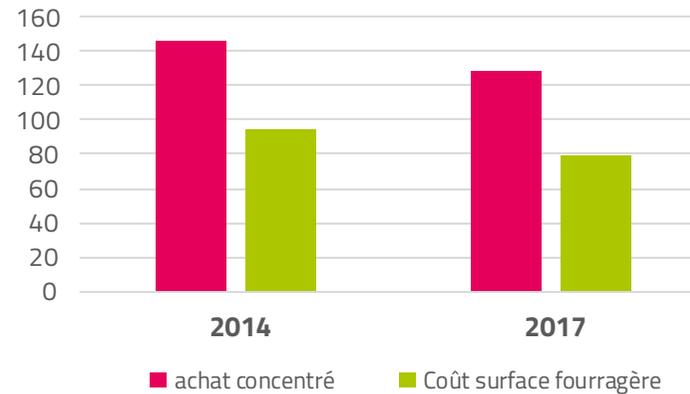
base du lait. Fabien a repris la main sur son système et démontré sa capacité de redressement : c'est grâce à cela que le RAJ aboutit en 2018. La banque, convaincue, accepte alors de financer une mélangeuse : un outil qui apporte un gain conséquent en confort de travail.

Il reste à Fabien quelques années délicates, avec une trésorerie encore limitée, en particulier l'été. Mais il a repris confiance et s'attache à son objectif d'autonomie : **produire mieux et à moindre coût**. En 2019, la production laitière et l'EBE montrent une progression positive.

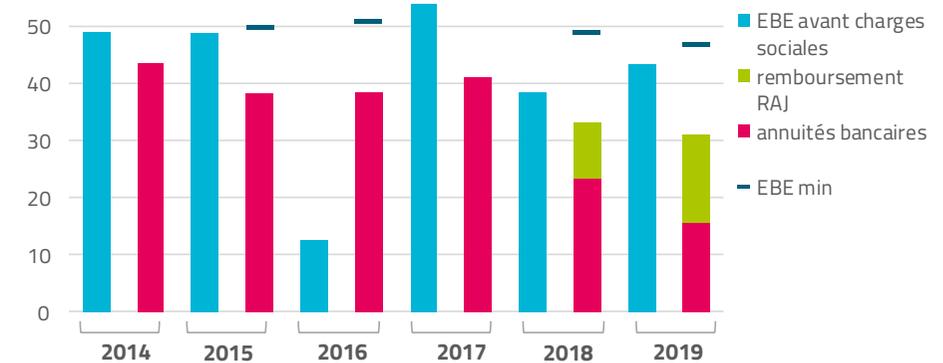
AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

- Fabien sollicite et obtient en 2017 l'accès **au dispositif « Aide au répit » de la MSA**. Le service de remplacement est financé pendant une semaine, pour lui permettre de prendre enfin des vacances et souffler un peu.
- La négociation du **Règlement Amiable Judiciaire** aboutit en juin 2018 à un étalement des dettes sur 5 ans, accepté par les fournisseurs et la MSA.

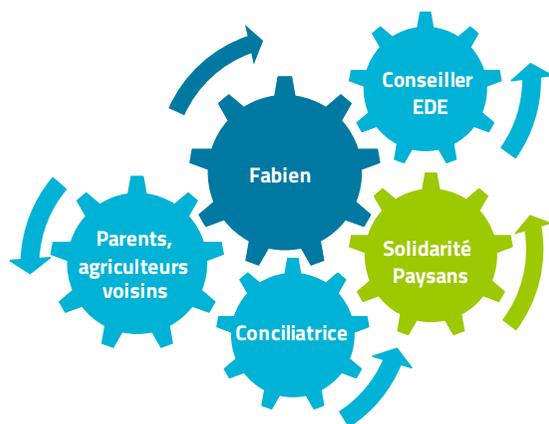
Évolution du coût du concentré et de la surface fourragère (€/1000 L)



Évolution de l'EBE et des annuités (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Si **Fabien** aujourd'hui se sent mieux, et dégage sur l'exploitation un résultat raisonnable, c'est autant parce qu'il a modifié ses pratiques que parce qu'il a repris confiance. L'écoute et l'accompagnement de **Solidarité Paysans** ont été essentiels, et Fabien souligne également combien l'appui de la **conciliatrice***, à travers le redressement amiable judiciaire, a été précieux, face à la banque et ses créanciers.

Sur la ferme, c'est avec son **conseiller EDE** que l'éleveur envisage puis met en place le pâturage tournant. Fabien dispose également de soutiens de proximité dans le travail quotidien : au premier plan **ses parents**, qui aident régulièrement avec les animaux ou les papiers, mais également **d'autres jeunes agriculteurs du secteur** avec qui il partage du matériel et les gros travaux : ils s'entraident et se remplacent ponctuellement pour la traite.

•



Fabien

PAROLES DE FABIEN

« Mon ex-femme est partie du jour au lendemain, en emmenant ma fille, elle avait deux ans et demi. C'est compliqué à tout gérer, ça fait beaucoup de choses sur mes épaules. Ça a bien duré un an et demi quasiment, pour remonter, au moins humainement. Je faisais mon travail, mais tu ne le fais pas bien, quoi. Le troupeau, ça déconnaît, tu t'entêtes. Tu dis ça va marcher, tu commences à acheter des concentrés, à dire on va faire plus de lait, puis c'est pas forcément la bonne solution. Plus la crise laitière, plus le troupeau, tu comprends pas, tu perds des vaches, tu vas traire pas en marche arrière le matin mais voilà. C'est la vis sans fin.

L'an dernier j'ai fait une bonne année. J'ai produit moins mais j'ai fait de la super qualité, j'avais un prix qui par rapport au prix de base était de plus de 30 €. Là, tu vois que ton travail porte fruit. Quand on s'est mis tous autour de la table, et que tu vois que ça repart dans l'autre sens, et que tout le monde t'encourage, tu vois qu'il y a du mieux...

Après, il faut un moment pour que ça reparte. Ça repart, mais le travail n'est pas fini. C'est vrai que maintenant on regarde plus à travailler plus économiquement. J'ai encore 3-4 ans à continuer les efforts. Faut être autonome au maximum, et ne pas aller dans l'excès. Peut-être qu'on augmentera un peu le troupeau, mais pas au-delà de 75 vaches.

Je pense que j'ai tiré pas mal de leçons, j'ai pris confiance en moi. La banquière m'a appelé la semaine dernière, je lui ai dit que j'aimerais bien qu'on se voie à la fin de l'année pour regarder les chiffres. Ça, je ne l'aurais pas fait avant.

Maintenant, il faut que je prenne soin de moi ».

03/ **Exploitation individuelle**

Monika, 59 ans

- Phytothérapie
- **Réduction d'effectif**
- **Vente directe**
- Sélection génétique



Brebis Blackface, en plein air intégral

AJUSTER LES EFFECTIFS À L'HERBE DISPONIBLE ET MIEUX VALORISER LA VIANDE

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Monika, ingénieure de formation, portait depuis longtemps l'envie de s'installer paysanne. En 1999, elle acquiert **un petit corps de ferme et 1 ha**, dans les Combrailles, et se lance dans le dressage de chiens de troupeau, avec l'objectif de trouver rapidement plus de terres et développer un atelier d'élevage. Elle n'est pas de la région, a un projet atypique, et découvre la **difficulté de l'accès au foncier**. Il lui faudra attendre 2005 pour obtenir une surface de 12 ha : elle bénéficie alors du soutien du Conseil Départemental et s'installe avec 70 brebis Blackface en plein air intégral, et 2 vaches. Sa capacité d'investissement est faible : l'éleveuse **renonce à l'acquisition d'un tracteur**, estimant qu'il ne sera pas rentabilisé avec sa surface.

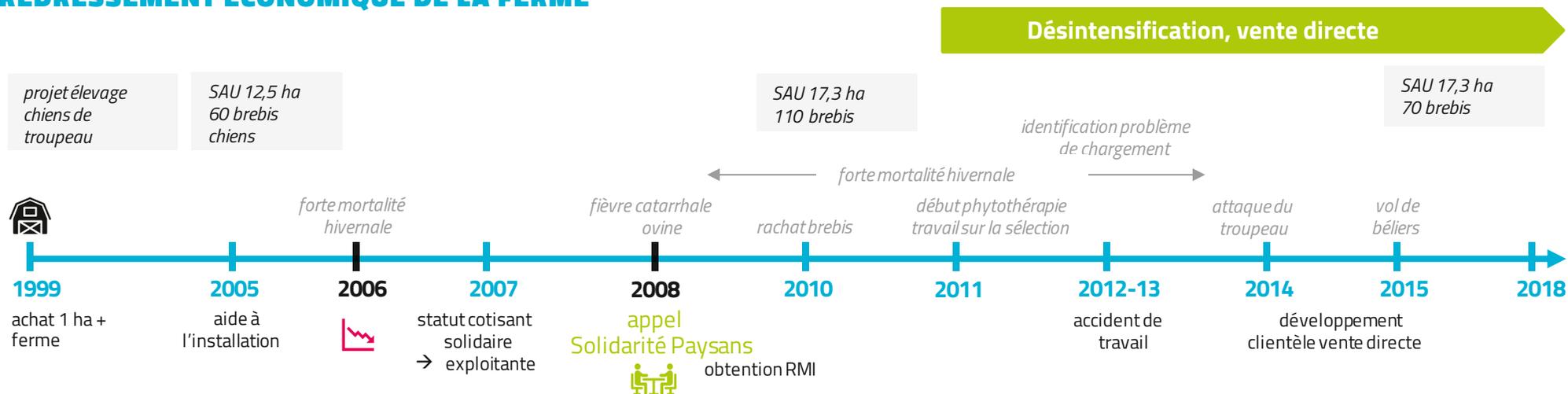
Le premier hiver est rude pour Monika qui **perd de nombreuses brebis**, sans que le vétérinaire n'y voie d'explications. L'année 2007 se passe mieux ; elle vend sa viande aux clients musulmans et aux marchands de bestiaux locaux. Mais en 2008, c'est la **fièvre catarrhale** qui décime le troupeau. La situation financière de Monika est extrêmement tendue, d'autant plus qu'en période de crise ovine, les chiens se vendent mal. Elle conserve un maximum d'agnelles pour le renouvellement, et atteint en 2010 un effectif de 110 brebis, sur 17 ha. La **mortalité hivernale repart alors à la hausse**, malgré les vermifuges et un travail sur les apports minéraux, et sans symptômes autres que l'amaigrissement des brebis. Monika, dans une situation très précaire, se démène pour identifier l'origine du problème.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

C'est en 2008, alors que Monika peine à joindre les deux bouts, qu'elle se tourne une première fois vers Solidarité Paysans. L'association l'accompagne dans une demande de RMI.

L'éleveuse recontacte l'association en 2011, désespérée par la mortalité inexplicable de ses bêtes. Le binôme d'accompagnateurs propose alors de faire intervenir un éleveur, proche de **Solidarité Paysans**, qui pratique la phytothérapie*. Monika accepte, et décide également de faire appel aux conseils d'un ami vétérinaire en Corrèze.

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

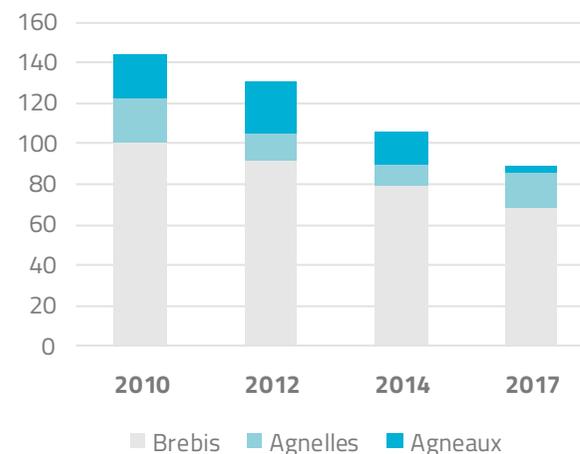


Avec l'agriculteur fondu de phytothérapie, Monika s'initie aux **soins du troupeau par les plantes**. En saisissant une bête fin 2012, l'éleveuse découvre sous la laine un amaigrissement qu'elle ne soupçonnait pas. Elle vérifie l'ensemble du cheptel et note des niveaux d'engraissement très variables, alors que les brebis ont du foin à volonté. En parallèle, le vétérinaire lui propose des bolus minéraux à donner aux brebis à l'entrée d'hiver. Elle n'a pas les moyens d'en fournir à tous les animaux, et en sortie d'hiver la conclusion est sans appel : toutes les brebis parmi celles qui étaient maigres initialement et n'ont pas reçu de traitement sont perdues. Monika comprend alors que c'est à l'automne que tout se joue, avec **trop de brebis par rapport à la pousse d'herbe**.

Il faut diminuer le cheptel, décision difficile pour Monika. Un acheteur est trouvé en 2013 via Solidarité Paysans, mais un accident de travail bloque l'éleveuse pendant plusieurs mois et compromet la vente. En janvier 2014, elle subit un nouveau coup dur lorsque des chiens attaquent le troupeau et tuent 15 brebis. Malgré elle, le problème de chargement est résolu : **Monika n'augmentera plus ses effectifs**, et depuis, a considérablement réduit ses pertes hivernales.

L'éleveuse travaille en parallèle sur la sélection, en introduisant des croisements Blackface – Texel ou Suffolk. Elle choisit soigneusement ses reproducteurs, conserve un historique des lignées, et **obtient peu à peu un troupeau adapté au mieux au plein air dans sa région**, et à son circuit commercial.

Chargement sur 17 ha
nb animaux (en fin d'exercice)



Du côté des ventes, les prix des négociants locaux sont insuffisants pour couvrir les charges. Monika réfléchit à une meilleure valorisation, et saisit **l'opportunité de la vente directe*** lorsque des amis lui passent une première commande groupée de quelques agneaux découpés.

En 2015, avec le relai de Solidarité Paysans, elle **développe sa clientèle** localement, mais aussi à Clermont-Ferrand et Montluçon. Les retours des consommateurs sont excellents et Monika prend confiance dans la qualité de ses produits. Elle **démarche**

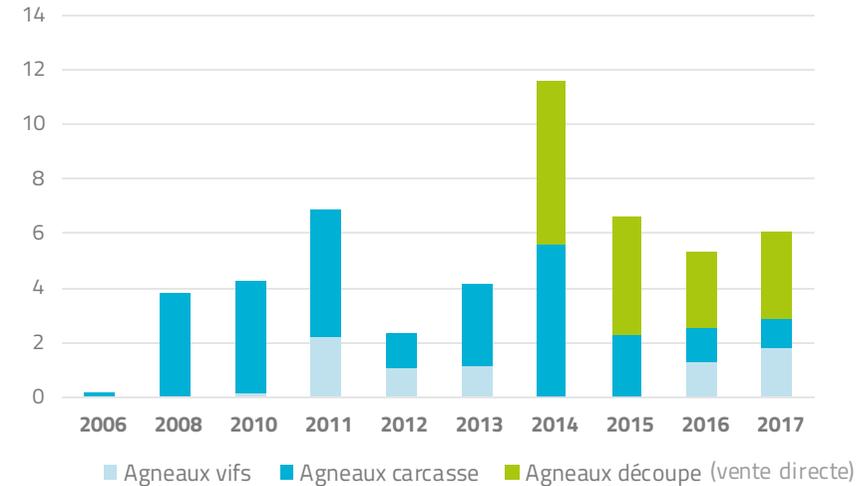
également une coopérative ovine, pour comprendre « ce qui paye bien chez eux ». Elle trie aujourd'hui ses agneaux en fonction de ses différents débouchés : ceux dont la conformation lui assure un bon prix sont écoulés à la coopérative, les plus légers sont destinés à la découpe pour la clientèle citadine, les autres vendus localement. En complément elle vend chaque année 2 ou 3 veaux à la découpe.

Monika est parvenue aujourd'hui à **stabiliser sa situation** et dégager un résultat positif. Elle sait que cela reste fragile, mais se sent à sa place, et libre.

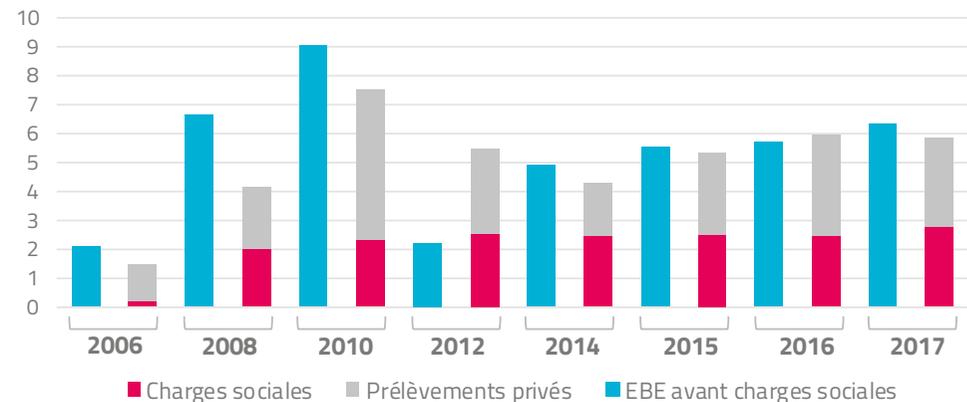
AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

- L'obtention du **RMI en 2008, puis du RSA**, est cruciale pour assurer à Monika de quoi vivre, et lui permettre de garder un niveau de prélèvements privés bas, soutenable pour l'exploitation.
- En 2010, Monika dépose avec Solidarité Paysans un **dossier DACS-AGRI***, qui lui permet d'obtenir une prise en charge de 950 € de cotisations sociales.

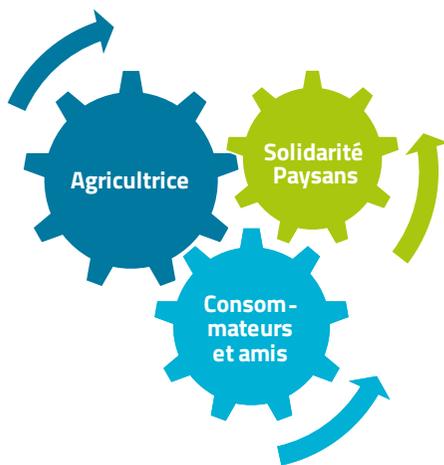
Ventes ovins (k€)



EBE, charges sociales, prélèvements privés (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



En s'installant dans les Combrailles, venant d'ailleurs, **Monika** n'imaginait pas combien il lui serait difficile de se faire accepter. Après près de 20 ans, l'entraide n'est toujours pas de mise avec les agriculteurs voisins ; mais l'éleveuse a trouvé avec **Solidarité Paysans** un formidable réseau de solidarité. Au-delà de l'accompagnement classique de l'association, plusieurs personnes ont participé à un chantier pour l'aider à monter un abri d'agnelage, **deux éleveurs** lui donnent un coup de main chaque année pour la tonte et le parage... Un **agriculteur retraité** l'aide aussi occasionnellement à distribuer le foin en tracteur l'hiver.

Monika est également soutenue, aujourd'hui, par son fidèle **réseau de consommateurs**, et par les relations humaines d'une grande richesse qu'elle noue avec les uns et les autres.



Monika a aujourd'hui 70 brebis

PAROLES DE MONIKA

« Je me suis installée hors cadre, hors DJA, hors exploitation existante. C'était quand même culotté. J'ai acheté la ferme et un hectare. J'avais pour projet d'arriver à 30-40 ha. Je n'étais pas du tout dans un projet de vente directe : j'ai assez de boulot avec les bêtes, je ne voulais pas avoir du boulot avec la commercialisation.

Ça a commencé mal : dès le premier hiver, ça mourrait. On a mis du temps à comprendre. En 2012 j'ai découvert que la mortalité était super corrélée à l'état d'engraissement à l'entrée d'hiver. C'est qu'à l'automne, par rapport à la pousse d'herbe, il y avait trop de brebis. On est arrivés à la conclusion qu'il fallait baisser l'effectif. Au début, j'étais quand même un peu réticente. Le problème a été résolu par le malheur de 2014, quand des bergers australiens ont attaqué le troupeau.

Une petite ferme comme la mienne, en 2 ans, 3 ans, même en 10 ans, ça ne peut pas multiplier par 10 son revenu, ça peut se stabiliser mais ça reste extrêmement fragile. Aujourd'hui j'ai environ 8000 € par an pour vivre. Je me suis adaptée. Je n'accuse personne, j'ai fait ce choix-là. C'était une erreur de ne pas acheter de tracteur, c'était une erreur de compter sur la bonne volonté des gens qui me laisseront m'installer correctement avec le temps... Je ne suis pas dans l'amertume. J'y trouve une liberté de pensée, une liberté existentielle qui n'existe presque plus.

Je fais mon boulot, c'est pas pour de l'argent, c'est parce que ça me plaît. Si j'avais encore 20 ans, je finirais de créer ma propre race. Ça me passionne. Je favorise 2-3 lignées pour les faire évoluer, et je joue sur la variabilité génétique. »

04/ **GAEC**

Alain 47 ans

Sylvain 37 ans

2 enfants chacun

Vaches allaitantes



L'ACTIVITÉ BOIS ÉNERGIE POUR RENFORCER L'EXPLOITATION

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Lorsqu'Alain s'installe sur une exploitation limitrophe de celle de son père, en **1993**, cette dernière est déjà très endettée. Les deux exploitations individuelles font alors 75 ha chacune, en système herbe/maïs, avec une centaine de **vaches allaitantes**. En s'installant, Alain arrête le maïs ensilé, trop coûteux à ses yeux et contribue à redresser la situation. Les deux fermes sont réunies en 2004, en GAEC, lorsque Sylvain s'installe en remplacement de leur père qui part travailler à l'extérieur. L'exploitation fonctionne bien, comme la collaboration des deux frères.

En 2008, Jean-Luc, un **éleveur de brebis**, rejoint le **GAEC**. L'exploitation atteint alors 260 ha. Les dettes d'achats matériels s'accumulent. Des essais de changements de races et de ration déséquilibrent en parallèle le système. La viande est mal valorisée, via différents maquignons puis exportateurs. La **crise de la filière broutard** aggrave une situation déjà fragile. La situation économique dégénère en deux ans et le **système arrive dans une impasse**.

Dans le même temps, le troupeau de brebis vieillissant nécessite un fort renouvellement : il est peu à peu décapitalisé. L'arrêt de l'atelier en 2011 engendre une **baisse de chiffre d'affaires**, alors qu'il faut préserver trois salaires.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

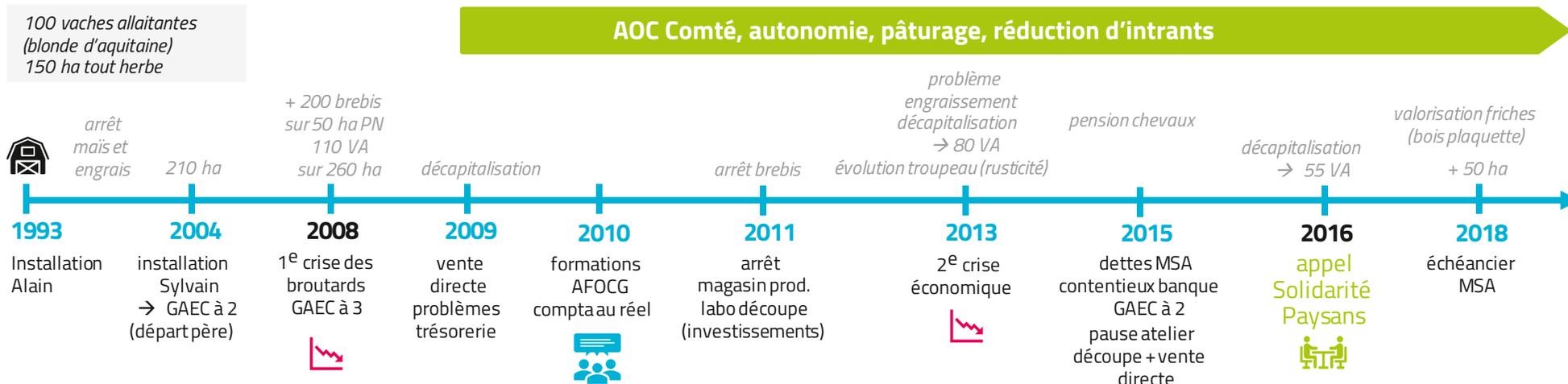
C'est une conseillère de la MSA qui recommande aux éleveurs de prendre contact avec l'association Solidarité Paysans. En juin **2016**, Sylvain contacte la salariée, en demandant avant tout une écoute. Les deux frères rencontrent chacun les bénévoles et la salariée. Ils trouvent alors une approche qui leur convient et le binôme les guide dans leurs choix sans les juger. « Les accompagnateurs donnent une voie à prendre sans dire ce qu'il faut faire » (Sylvain) .

Suite à la rencontre, un **plan d'apurement*** de la dette est négocié auprès de la MSA. Avec l'aide des accompagnateurs, Sylvain et Alain se sentent plus sereins pour négocier face aux créanciers. Aujourd'hui, l'association est uniquement présente en cas de besoin.



Le troupeau compte 55 mères Blondes d'Aquitaine

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

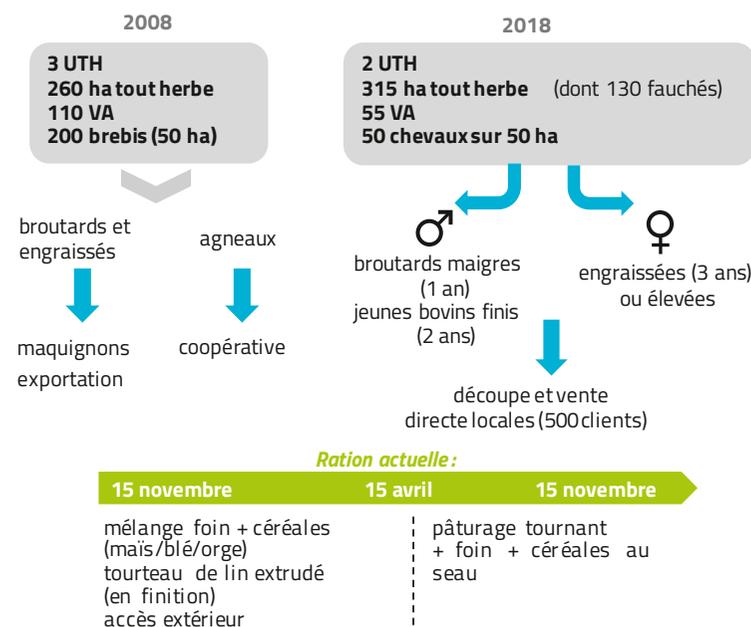


En 2009, Sylvain commence à réfléchir à des pistes de **diversification**. Il a toujours souhaité vendre lui-même la viande avec son frère et cesser la vente aux maquignons à prix cassés : aussi les deux éleveurs optent pour la **vente directe***. Ils se font rapidement connaître des bouchers et des clients de tout le secteur pour la qualité de leur viande et valorisent mieux leur production. Durant deux ans ils travaillent au sein d'un magasin de producteurs, ce qui leur permet de découvrir la vente, les normes sanitaires et une organisation du travail. Puis en 2011, Alain et Sylvain intègrent un **atelier de découpe** local.

Les deux agriculteurs connaissent à nouveau une **période très difficile** de 2013 à 2015, tant sur le plan financier (nouveaux emprunts de méca-

nisation, départ d'un associé) que personnel (décès familial). **L'exploitation s'endette fortement** (100 000 € de dettes) et les éleveurs délaissent l'observation du troupeau, entraînant une **baisse de qualité de la viande**. Les deux frères perdent leur motivation et la foi dans leur activité. Par manque de temps, l'atelier de découpe est mis de côté ainsi que la vente directe.

En recherchant plus d'autonomie le troupeau est **décapitalisé** à partir de 2013 et une partie des bovins mâles est vendue en maigre. Le reste des jeunes bovins est engraisé sur la ferme. L'aliment complet est aussi remplacé par un **tourteau de lin extrudé**, moins coûteux. Enfin, 50 chevaux en pension valorisent aujourd'hui 50 ha de prairies.



Se remettant en question, Alain et Sylvain **cherchent des alternatives** ; ce qui amène Sylvain à imaginer une manière de **valoriser** les bois et friches présents sur le site avec un souhait d'**entretenir le paysage**. En 2018, les deux frères investissent dans du matériel de coupe d'occasion et sont aidés par le conseil général pour acheter le reste du matériel neuf. Près de 3000 T de bois sont alors coupés en vue d'une **transformation en bois plaquettes** et d'une intégration à la **filière bois énergie régionale** via l'ONF (Office National des Forêts) début 2020. L'ouverture de 30 ha de friches permettra d'améliorer le parcours des animaux.

L'EBE reste fragile (inférieur à l'EBE minimum), mais les deux frères misent sur cette nouvelle activité pour **redresser la situation économique** en développant l'**agroforesterie*** sur la ferme (replantation de haies), qui permettra l'octroi d'aides environnementales. Cependant, cette nouvelle activité génère un **temps de travail conséquent** et dépend fortement du climat.

Les deux frères ne manquent pas d'idées pour évoluer par la suite, en fonction des résultats : découpe à la ferme, ferme auberge, centre équestre ; et du côté des énergies, installation photovoltaïque, méthanisation...

AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

- Le passage de la comptabilité au réel* en 2010 a permis de **réduire les cotisations sociales** des exploitants.
- Suite à l'intervention de Solidarité Paysans, des négociations amiables* avec la **MSA** ont permis d'échelonner la dette totale de 70 000 € avec un échéancier* sur 3 ans dans un premier temps.
- Ces échéances MSA, trop élevées pour les éleveurs, ont pu être diminuées et étalées sur 5 ans à l'aide d'un **Règlement Amiable Judiciaire**.

ACTIVITÉ BOIS ÉNERGIE : RENDEMENT PRÉVISIONNEL

Estimation de 30 ha de friches sur l'exploitation

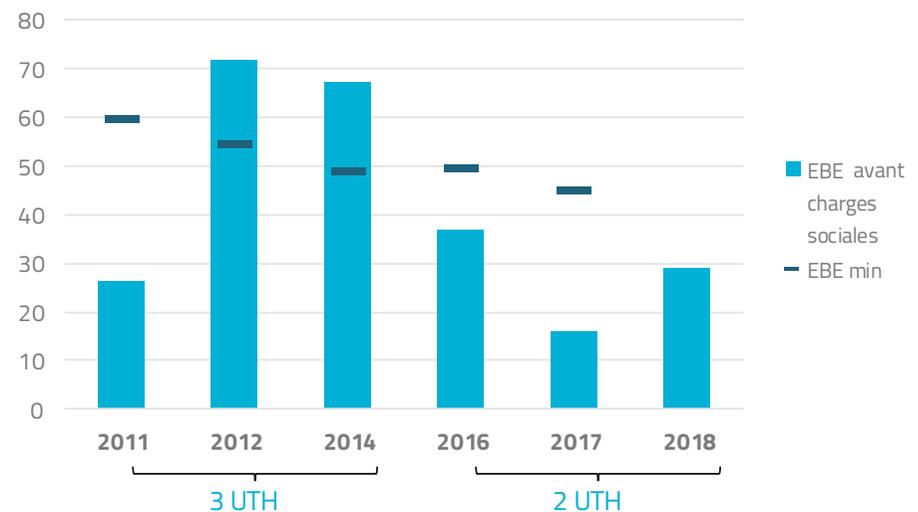
- Coupe d'octobre à mars: 500 T/mois = 3000 T/an

Valorisation économique attendue :

- Coût estimé à 17 000 €/an (coupe, débardage)
- vendu à 27 €/T (81 000 € de chiffre d'affaires annuel)

→ **Objectif de bénéfice : 64 000 €/an pendant 3 ans**

Évolution de l'EBE et EBE minimum (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



En 2010, Alain et Sylvain découvrent l'AFOCG* lors d'une visite de « ferme en ferme » sur leur secteur et quittent alors leur centre de gestion. Au sein de l'association ils se forment en comptabilité et reprennent la main sur les chiffres et font le

choix d'une comptabilité au réel. Les formations collectives sont aussi des lieux d'échanges entre pairs. « On a vu qu'on était pas les seuls dans cette situation, ce qui nous a permis de relativiser. Ce qui m'a amené à l'AFOCG c'était d'être pilote de ma comptabilité et de mon exploitation. En tant que paysans, on nous dit comment faire jusqu'à la technique de culture ! L'AFOCG nous a sauvé la vie sur des décisions que j'aurais été incapable de prendre. »

C'est également un collègue de l'AFOCG qui leur conseille de rejoindre le laboratoire de transformation. Pour se former techniquement, les deux frères suivent alors différentes formations en découpe et transformation de viande (**Chambre d'agriculture***).

Enfin, le projet d'agroforesterie les amène à se rapprocher d'associations nationales et départementales dédiées à cette filière (**AGROOF***, **AFAF*...**). Enfin, l'association **Solidarité Paysans** a permis de nourrir la réflexion lors des changements de pratiques : « On avait les graines. Ils nous ont aidé à les faire grandir. Ils assuraient qu'on ne soit pas dans le rêve. Mais c'est toi qui prend les décisions. »



Chantier d'entretien des friches



PAROLES D'ALAIN ET SYLVAIN

« Tout allait bien sur la ferme jusqu'au jour où on a vu trop grand. La situation économique a dégénéré sur deux ans. On en a pris de tous les côtés. La crise du brutard nous a mis à genoux. Quand il y a un clash sur l'exploitation, il faut se dire que la remontée va se compter en année. On était arrivés au bout, contre le mur et en colère. On avait perdu l'amour de notre métier. Je me suis dit comment on va faire ? Toute notre jeunesse on a eu envie de vendre notre viande. La vente directe nous a permis de sortir de l'enfer des maquignons.

De 2008 à 2013 on faisait le strict minimum sur l'exploitation. On a passé les cycles de prêts... Après la seconde crise, il fallait trouver une activité qui nous rémunère pour se remettre debout.

Je me suis alors intéressé aux démarches d'agroécologie, d'agroforesterie et de techniques sur sols vivants. Sur des vidéos j'ai vu des agriculteurs sereins, souriants. Je me suis dit que si eux y arrivent, je devrais y arriver. Aujourd'hui tout fonctionne, y a plus qu'à travailler ! »

05/ **Exploitation individuelle**Gérald, 37 ans
En couple, 1 enfant

- Démarche qualité du lait
- **Gestion du sol**
- **Labellisation AOP**
- Entretien de l'espace



INTÉGRER LA FILIÈRE COMTÉ

POUR VALORISER LE LAIT

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Lorsque son père prend sa retraite, en février **2012**, Gérald reprend la ferme familiale. Il retrouve quelques terres et s'installe sur 57 ha en **système herbager**, avec 35 montbéliardes et 220 000 L de référence laitière, écoulée en filière conventionnelle, en lait à Morbier. Le bâtiment d'élevage est fonctionnel pour les vaches mais il manque de l'espace pour les génisses et l'étude d'installation prévoit l'investissement dans un bâtiment complémentaire. L'étude table sur un prix du lait à 418 €/T ; or dès le printemps 2012, **le cours du lait chute à 318 €/T**. En l'état, les prix ne permettent pas de tenir, d'autant plus que la production n'atteint que les trois quart du quota. Immédiatement, toutes les démarches d'emprunt sont bloquées.

La ferme est située en zone **AOC Comté** et les pratiques de l'exploitant sont déjà très proches de celles du cahier des charges : Gérald cherche alors à intégrer la filière Comté, pour mieux valoriser son lait. Il démarche les coopératives et essuie refus sur refus : seul agriculteur encore en activité sur sa commune, on lui répond qu'il est trop isolé, trop éloigné des parcours de collecte du lait déjà en place.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

Gérald connaît Solidarité Paysans depuis l'enfance : ses parents ont été accompagnés, et sont toujours restés en lien avec l'association. C'est assez naturellement qu'il reprend contact avec les bénévoles, qui connaissent parfaitement la ferme.

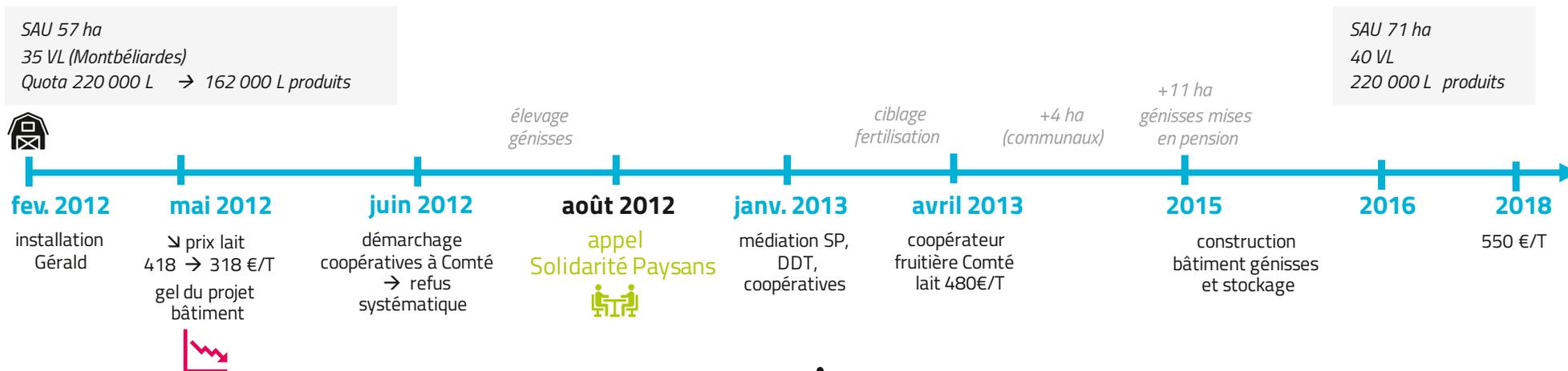
Pour le binôme d'accompagnatrices, le **passage en Comté** apparaît comme une solution évidente, cohérente avec le système et les pratiques de Gérald ; encore faut-il trouver une coopérative qui puisse l'intégrer. Les contraintes d'organisation inhérentes à la filière Comté, qui tendent à protéger le système et les prix, deviennent ici un frein majeur à la labellisation de l'exploitant, sur lequel il n'a aucune prise. Solidarité Paysans se mobilise alors pour la tenue d'une **réunion de médiation**, avec la DDT, la FDCL (Fédération Départementale des Coopératives Laitières), et les coopératives du secteur.



Montbéliardes aux cornadis

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

Valorisation en Comté, gestion plus fine des prairies



La médiation est déterminante, puisque finalement, une coopérative fruitière située à 10 km s'engage et accepte d'intégrer l'exploitant comme coopérateur pour la campagne 2013.

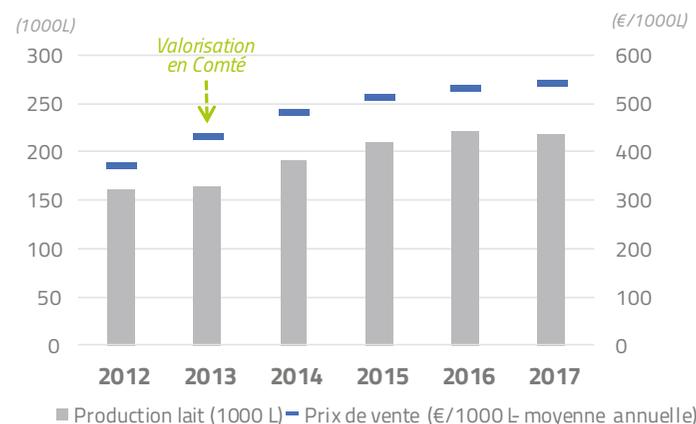
A partir d'avril le **lait est valorisé en Comté**, à 480 € les 1000 L : Gérald retrouve un nouveau souffle et la ferme entame son redressement.

En parallèle, l'éleveur travaille sur **l'amélioration du troupeau**. Il n'y avait plus de génisses élevées sur la ferme parentale : il remet la pratique en place pour assurer le renouvellement du cheptel, fait du tri dans le troupeau et rachète quelques vaches. Le bâtiment prévu à l'installation devient effectivement nécessaire pour accueillir génisses et fourrage. La **bonne valorisation du lait** permet de retrouver la **confiance de la banque** et d'envi-

sager un nouvel emprunt : le bâtiment est monté en 2015, offrant à Gérald de **meilleures conditions de travail**.

Un gain en quantité et qualité de production est également souhaitable, tout en maîtrisant les charges d'aliments. L'exploitant fait faire des analyses de terres sur les prairies, qui le conduisent à augmenter et **mieux cibler ses apports fertilisants : engrais et fumier**. La hausse relative des charges d'engrais est compensée par celle de la production. En 2015, Gérald accède à 11 ha de terres supplémentaires, qu'il fauche. Privilégiant la **disponibilité des pâtures à proximité** pour les vaches en production, et les stocks de fourrage, il choisit également de mettre une partie des génisses en pension.

Litrage produit et prix de vente



Ces évolutions permettent à l'éleveur de continuer à faire progresser régulièrement le litrage produit, pour atteindre 220 000 L à partir de 2016, et la qualité, qui se répercute sur le prix du lait, atteignant **550 €/T en 2018**.

Devenu père fin 2018, Gérard ne réside plus sur place : les 10 heures quotidiennes à la ferme 7 jours sur 7 lui pèsent, et il souhaite libérer du temps pour sa

famille. Le redressement économique opéré lui permet de **dégager un revenu acceptable** mais pas d'embaucher à mi-temps comme il le souhaiterait. Aussi, Gérard envisage désormais de transmettre son exploitation. Se retournant sur son parcours de jeune agriculteur, il dit sa fierté de pouvoir remettre un **outil cohérent**, qui peut faire vivre un paysan.

AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

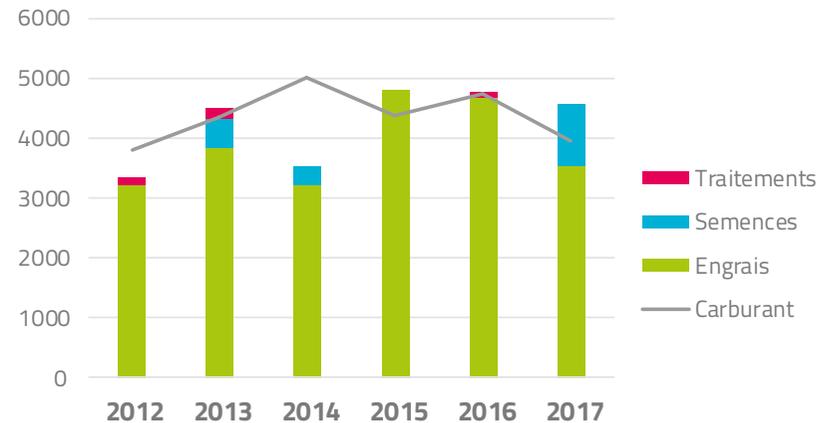
→ En 2015, Solidarité Paysans organise une opération « ferme ouverte » pour les élus locaux, chez Gérard. Parmi les points abordés, l'enfrichage du territoire : l'éleveur est le **dernier agriculteur de sa commune et joue un rôle clé dans le maintien des paysages**.

→ Il est question d'aides financières au défrichage, dans le cadre d'un programme LEADER, qui pourraient bénéficier à l'éleveur. La démarche n'aboutira finalement pas, faute de volonté politique locale.

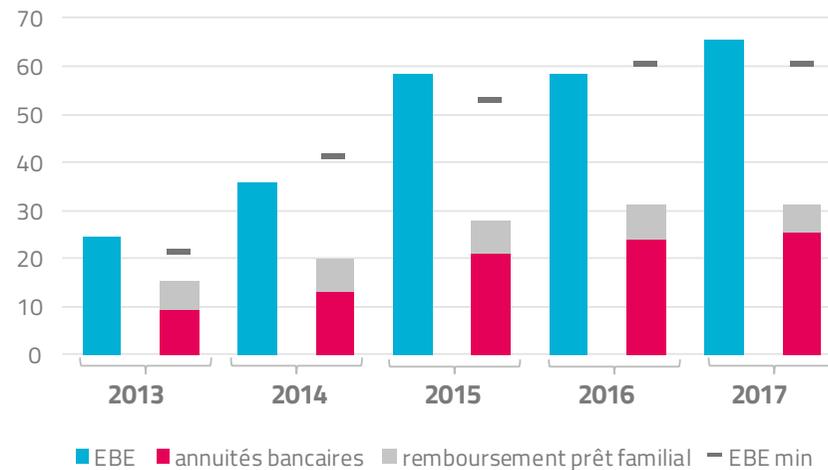
ET AUJOURD'HUI...? (avril 2020)

Comme il le souhaitait, Gérard a vendu sa ferme fin 2019. Il ne quitte pas l'élevage pour autant : il a rejoint une exploitation du Doubs comme **salarié agricole** et aimerait se réinstaller si l'occasion se présente.

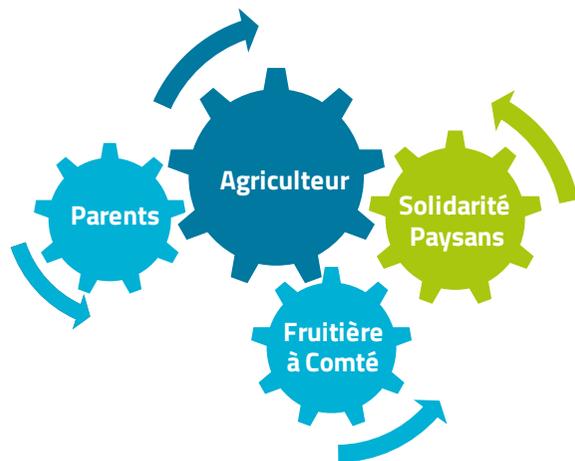
Coût des intrants végétaux (€)



Évolution de l'EBE et des annuités (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



L'intégration de **Gérald** dans la filière comté n'était pas gagnée d'avance. Si **Solidarité Paysans** a permis d'ouvrir sérieusement les discussions avec les acteurs de la filière, c'est ensuite le relais du **président d'une des fruitières coopératives** qui a été déterminant. Malgré les réticences de sa coopérative au départ, il a soutenu le projet de l'éleveur et convaincu les coopérateurs de l'accepter parmi eux. Gérald s'est ensuite investi pour quelques années au Conseil d'Administration de la structure.

Sur la ferme, sans voisins agriculteurs avec qui s'entraider, Gérald a toujours pu compter sur l'aide de **ses parents**. Sa mère a fait le choix de lui laisser sa place avant d'atteindre l'âge de la retraite et de reprendre un emploi extérieur ; son père est présent pour aider aux soins des animaux. L'un comme l'autre sont un soutien moral important.



Le bâtiment de stockage a été monté en 2015

PAROLES DE GÉRALD

« Je me suis installé en 2012, avec un prix du lait prévu à 418 €, qui est tout de suite tombé à 318 €. J'ai tout arrêté les prêts engagés puis essayé de passer en lait à comté. Personne ne voulait de moi : trop loin, trop isolé... j'avais téléphoné partout. J'ai fait appel à Solidarité Paysans, une réunion a été organisée par la DDT avec les présidents de coopératives. Grâce à la médiation, pour la campagne 2013, la coopérative de Montrivel m'a pris en lait à comté. J'ai été intégré directement comme coopérateur avant même d'être ramassé, ça fait du bien.

Sur les méthodes de travail, le cahier des charges, je le tenais déjà. J'ai travaillé sur l'amélioration de la qualité du lait. Faire de la qualité, c'est ce qui a permis de tenir. Sur les terrains, j'ai fait des analyses de terre, je remettais un peu plus d'engrais et de fumier. Cet été j'ai traité 40 vaches. Je ne cherche pas à y faire plus, parce que le système n'irait plus. Il faudrait réinvestir dans un bâtiment, dans une salle de traite, après il y a le parcellaire qui ne va plus... ça ne sert à rien d'avoir plus de boulot.

Sur le plan financier, aujourd'hui je me sens bien, ça roule. Je tire 1200 € tous les mois. Quand je me suis installé j'en prenais 800, et encore pas tous les mois. »

06/ **Exploitation individuelle**Germain, 59 ans
En couple,
1 enfant

- Système extensif
- **Vente directe en commun**
- Double activité
- **Conversion AB**

Vaches allaitantes



DÉVELOPPER LA VENTE DIRECTE ET PASSER EN BIO

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

En 1997, à 41 ans, Germain quitte son emploi de technicien inséminateur et reprend l'ancienne exploitation laitière de son père, située sur le premier plateau jurassien. Il n'y a plus de quotas laitiers attachés à l'exploitation, et le marché charolais est plutôt porteur : il choisit l'élevage **bovin allaitant**. Il a 70 ha de parcellaire éclaté et en partie non labourable ; il ne dispose initialement que de **4 droits à prime, et s'installe sans dotation**. Autour de lui, peu de monde croit à son projet. Germain complète ses revenus en étant salarié chez son beau-frère, où il assure une traite quotidienne. Il cesse cette double activité en 2004 pour obtenir des droits à prime supplémentaires.

En 2000, **l'éleveur emprunte pour auto-construire** une nouvelle étable entravée, le corps de ferme historique étant mal situé, en plein cœur du village. L'ancien bâtiment est conservé pour stocker les fourrages et servir d'atelier. **Les bêtes vendues à un négociant ne sont pas valorisées au meilleur prix**, et la situation se tend peu à peu.

En 2009 et 2010, des problèmes matériels imposent le renouvellement d'un tracteur, de la presse et de la faucheuse. Germain **rachète tout à neuf** sur les conseils des marchands de matériel, qui proposent des prêts à 0%. Rapidement les difficultés financières progressent : chaque retard de paiement sur les annuités* engendre des **frais élevés, les cotisations MSA s'accumulent...** L'exploitant ne parvient plus à faire face.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

L'éleveur appelle Solidarité Paysans une première fois en 2015, lorsqu'il se retrouve sans assurance faute de paiement. Quelques mois plus tard, il est **assigné par la MSA en redressement judiciaire*(R)**. C'est un coup dur au moral, et il se tourne à nouveau vers l'association.

Le binôme bénévole-salarié l'accompagne dans la procédure, démystifiant et dédramatisant les choses. Avec Solidarité Paysans, Germain obtient une **prolongation de 6 mois de sa période d'observation***, et avance en parallèle vers une **conversion en agriculture biologique*(AB)**.



Les charolaises sont élevées à l'herbe

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

Vaches allaitantes (charolaises) : 30 mères
SAU 70 ha : système tout herbe



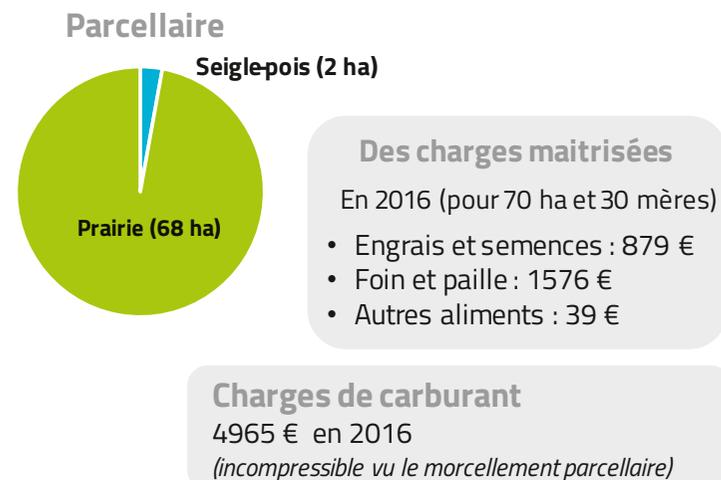
Germain travaille depuis son installation avec un **système économe et autonome** : son troupeau est nourri principalement à l'herbe et au foin, auxquels s'ajoutent 2 ha de mélange seigle-pois. **Tout est produit sur l'exploitation et sans traitement.** En 2012, il envisage déjà l'agriculture biologique, avec le conseiller de la Chambre d'Agriculture, mais ne va pas au bout de la démarche.

Le redressement judiciaire bouscule les choses : il faut prouver la capacité à améliorer le résultat de l'exploitation, les **marges de manœuvre sur les charges sont quasi nulles**, c'est donc sur la valorisation qu'il y a une carte à jouer. Dès 2016, conforté par ses discussions avec Solidarité Paysans, Germain entame une **conversion en Bio**. Ses

pratiques étant déjà celles du cahier des charges, il n'a pas à mettre en œuvre de changement particulier, si ce n'est prêter une attention particulière à favoriser la mise au pré dès que les conditions climatiques le permettent. Il envisage également de vendre une partie de sa viande en **vente directe**.

En parallèle, pour assurer le succès du redressement judiciaire, l'éleveur **reprend une activité salariée**, comme ramasseur de lait à temps partiel, et ponctuellement, livreur. L'apport des primes bio sur la ferme et des revenus salariés pour le budget du ménage convainquent le tribunal, et le **plan de redressement est validé en 2017, étalant les dettes sur 10 ans**.

Un système extensif, autonome et économe



En 2016, l'agriculteur ne prévoit pas d'écouler plus de quelques bêtes en vente directe : il n'a pas d'appétence pour la vente et ne dispose pas de matériel dédié, notamment frigorifique. Mais par chance, il est sollicité par une jeune agricultrice du secteur, productrice de veaux de lait. Elle fait de la vente directe et cherche à fidéliser son réseau de clients en proposant d'autres viandes en complément des siennes et lui propose qu'ils travaillent ensemble.

Rapidement, Germain signe avec elle un **contrat d'entraide** : elle s'occupe de la vente et met à disposition son matériel frigorifique. Grâce à cette association, **l'éleveur vend désormais 90% de ses animaux en direct**, broutards ou génis-

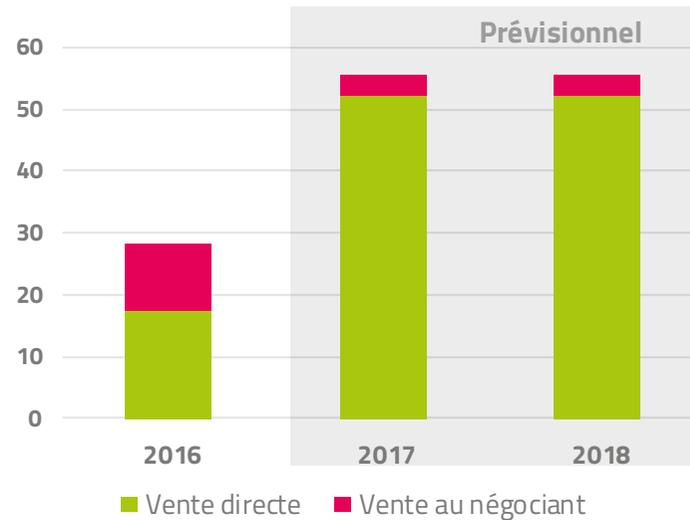
ses de 3 ans. Au-delà des particuliers, des démarches sont en cours pour approvisionner cantines scolaires et restaurants locaux.

A compter d'avril 2019, Germain bénéficiera du **label Bio**. Ses vaches de réforme, toujours vendues au négociant, sont déjà **mieux valorisées qu'auparavant**. Il ne souhaite pas pour l'instant augmenter son prix de vente en direct, mais pourrait pourtant y gagner une marge de manœuvre supplémentaire. L'éleveur, qui arrive en fin de carrière, a retrouvé une certaine **sérénité** et songe désormais à la retraite, d'ici quelques années : le plan de redressement qui court toujours devrait pouvoir être soldé grâce à la vente de l'exploitation et de ses 15 ha en propriété.

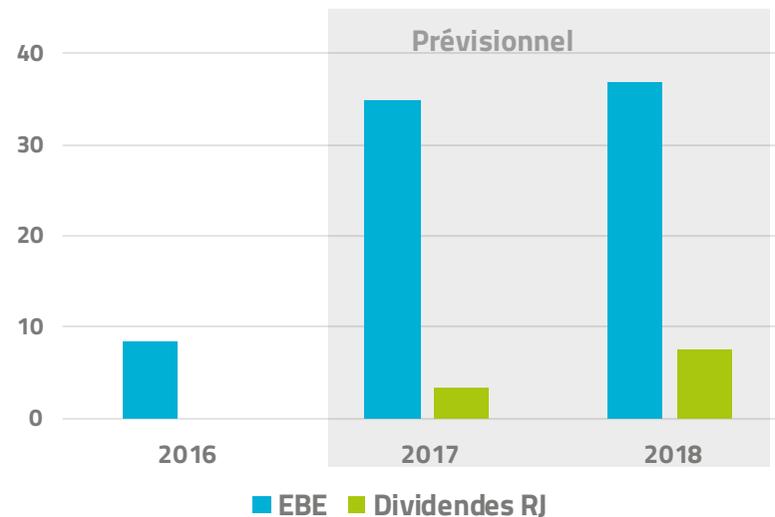
AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

- L'appui de Solidarité Paysans a permis d'obtenir de la banque un large **abandon des intérêts de retard**.
- Sur les conseils de Solidarité Paysans, Germain a séparé son compte bancaire privé et son compte d'exploitation, et sait mieux où il en est financièrement.

Vente de viande (k€)

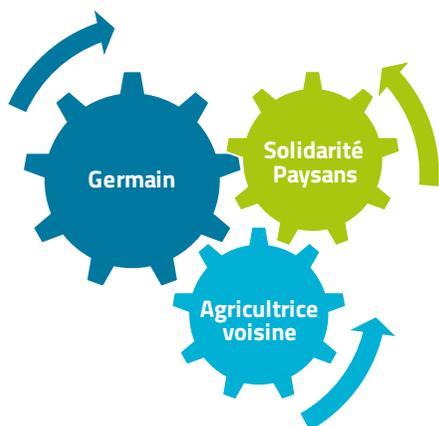


EBE et dividendes RJ (k€)



EBE reconstitué : l'exploitation est au micro -BA*

LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Lorsque la pression des créanciers s'est accumulée, Germain s'est d'abord isolé. L'accompagnement de **Solidarité Paysans** lui a permis de prendre du recul, de dédramatiser, de se confronter aux chiffres qui l'effrayaient ; jusqu'à oser passer le cap de la certification en agriculture biologique : un modèle qui était déjà le sien, seul manquait le label.

C'est ensuite une **jeune agricultrice** qui offre à l'éleveur une opportunité inespérée de redresser sa situation, avec un partenariat gagnant-gagnant sans lequel Germain n'aurait que peu développé la vente directe. Germain constate également que reprendre une activité salariée à l'extérieur, au-delà du revenu dégagé, lui a fait du bien moralement : il apprécie les rencontres faites dans les fermes où il passe et de voir d'autres situations que la sienne.



Les pâtures sont très morcelées. Ici, près de la ferme.



PAROLES DE GERMAIN

« Je me suis installé à 41 ans, sans dotation. Je crois que je pouvais la prendre, mais je n'ai pas voulu, parce qu'il y a beaucoup de choses qui me faisaient peur : adhérer à un centre de comptabilité gestion, être à la TVA... Je voulais garder une petite exploitation, au forfait. En fait, j'ai peut-être fait une erreur. Je m'en rappelle, tout le monde m'a dit, dans un an, toi t'es lavé. J'ai tenu... J'ai tenu jusqu'à temps que je vous appelle.

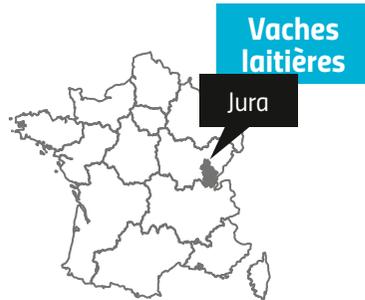
Les marchands quand ils viennent, ils sont faciles pour te vendre : c'est des prêts à 0%, tu t'enfiles dedans et puis vas-y. Au bout d'un moment ça ne joignait plus. Je prenais du retard pour pouvoir payer. Ils prennent je ne sais pas combien de pourcent à chaque fois, quand tu as du retard.

C'est là qu'heureusement, il y avait Solidarité Paysans. Parce que là tout seul... Tu fermes les portes, tu ne réponds plus au téléphone, puis tu n'ouvres plus ton courrier. C'est ce que j'ai fait. Tu reçois les lettres, tu sais qu'il n'y a pas un chèque dedans, c'est l'inverse.

Aujourd'hui, je suis à 90% de vente en circuit court. Ça change beaucoup. J'ai eu la chance de trouver une jeune agricultrice qui est à proximité, et ne fait que du veau de lait, on travaille ensemble. Elle gère toute la partie vente, c'est bien parce que ça n'est pas mon truc du tout. Sinon, j'aurais fait de la vente directe, mais très peu. C'était impossible de faire les mêmes volumes, jamais je n'aurais évolué comme ça. Aujourd'hui je m'en sors. »*

07/ **Exploitation individuelle**

Régis, 52 ans



AUGMENTER L'AUTONOMIE ET PASSER EN 100% HERBE, EN LAIT À COMTÉ

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Régis s'installe en **1987** sur la ferme familiale, en **GAEC avec ses parents**. L'exploitation compte alors 130 ha et 35 vaches. En 2003, suite aux départs à la retraite successifs de ses parents, il se retrouve seul exploitant sur la ferme, avec sa compagne conjointe collaboratrice*. L'année suivante, il intègre la filière **AOC Comté**. Cette nouvelle orientation permet de **mieux valoriser la production et de réduire la charge de travail** (arrêt de l'ensilage en étable entravée).

En 2009, le troupeau est atteint par la **fièvre catarrhale** et doit être renouvelé. Les années qui suivent sont très difficiles pour Régis. Le bâtiment des vaches est aménagé en 2012, mais les travaux ne sont pas finis quand l'hiver arrive. Les conditions d'élevage sont très dégradées. Le capital est fortement réduit. L'année suivante, **Régis est prêt à arrêter son activité**.

Finalement en 2014, son cousin le rejoint sur la ferme, en EARL. Son apport permet de relancer la situation financière. En parallèle, la coopérative laitière investit dans une **fromagerie neuve**. Mais un **problème sanitaire sur les fromages** (Listeria) entraîne fin 2014 la perte d'une partie de la production et les prix chutent (de 500 €/T à 400 €/T). En 2015, le cousin de Régis quitte l'exploitation, pour cause de mésentente. Puis Régis et sa compagne se séparent. La situation s'aggrave avec **deux emprunts personnels** successifs pour refaire de la trésorerie (30 000 € puis 40 000 €).

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

En 2012, Régis ne sait plus vers qui se tourner face à ses difficultés. Son marchand d'animaux lui recommande de faire appel à Solidarité Paysans. L'éleveur contacte l'association en fin d'année. Le binôme salarié-bénévole apporte un gros soutien moral.

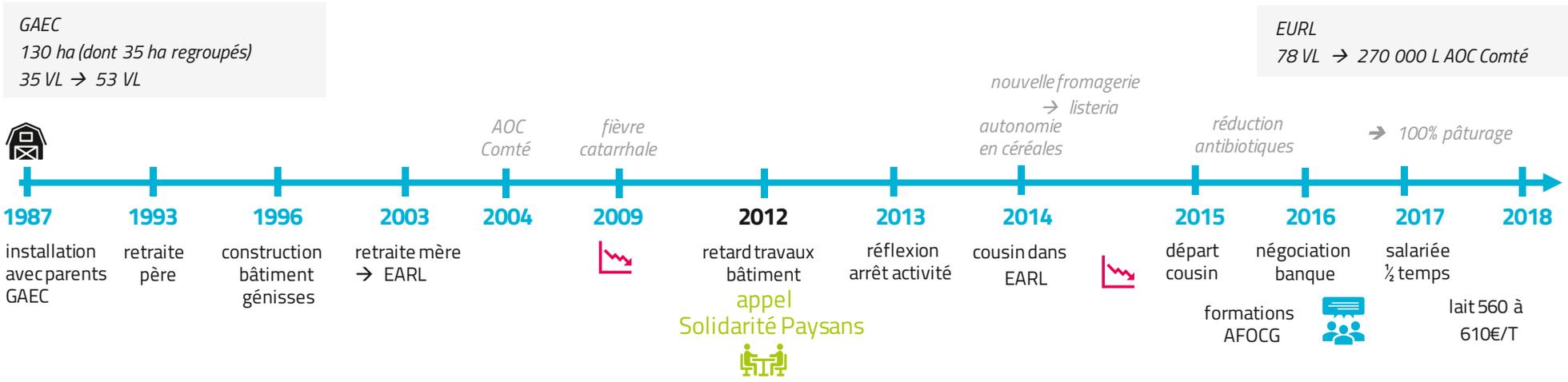
Régis veut à tout prix éviter d'aller en redressement judiciaire*. L'association l'accompagne alors dans des **négociations amiables*** avec la banque et les fournisseurs qui permettent d'obtenir des échéanciers*.



Le troupeau de Montbéliardes, en système tout herbe

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

AOC Comté, autonomie, pâturage, réduction d'intrants



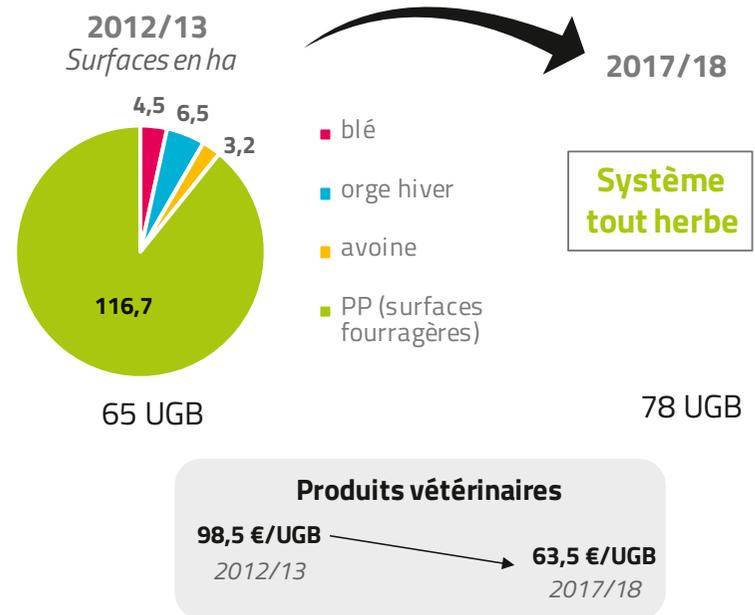
L'arrivée du nouvel associé sur la ferme en 2014 bouscule le système : il pousse au développement des surfaces en céréales. A son départ, les rendements faibles et le manque de foin pour le troupeau amènent Régis à reconfigurer le système. La **production de céréales pour la vente est cessée** pour s'orienter vers un **système tout herbe**. Les économies de charges de mécanisation et d'intrants végétaux se font déjà sentir.

Les charges animales ont aussi baissé grâce aux **pratiques sanitaires plus économes** : réduction des antibiotiques, baisse des produits de tarissement.

Le coût alimentaire reste fortement **dépendant de la qualité des stocks de foin** de l'année. La filière

lait à Comté, au cahier des charges strict, permet toutefois une **bonne valorisation** de ce système foin et pâturage 100% herbe.

L'augmentation du cheptel (78 UGB en 2017) permet de compenser la baisse de productivité en lait par vache suite au passage au tout herbe. Les besoins en renouvellement du troupeau diminuent également : c'est pourquoi seules 12 génisses sont élevées par an. Pour les autres naissances, les **croisements Montbéliarde/Blanc Bleu** assurent aussi une meilleure valorisation des veaux (350-400 €), garantissant ainsi une **meilleure sécurité économique**.



Suite aux problèmes sanitaires, en 2017 la coopérative est mise en location auprès d'une grande entreprise sur 5 ans. Le nouveau prix est alors garanti de **560 €/T jusqu'à 610 €/T** (primes comprises) ce qui conforte le système herbager.

L'arrêt de l'atelier céréales permet à Régis d'**alléger la charge de travail** et de se concentrer sur l'atelier lait et le système herbager. L'amélioration de la situation économique permet à présent d'**embaucher un salarié** au moment des foins. Depuis 2017, l'ex-compagne de Régis revient également travailler à mi-temps sur l'exploitation.

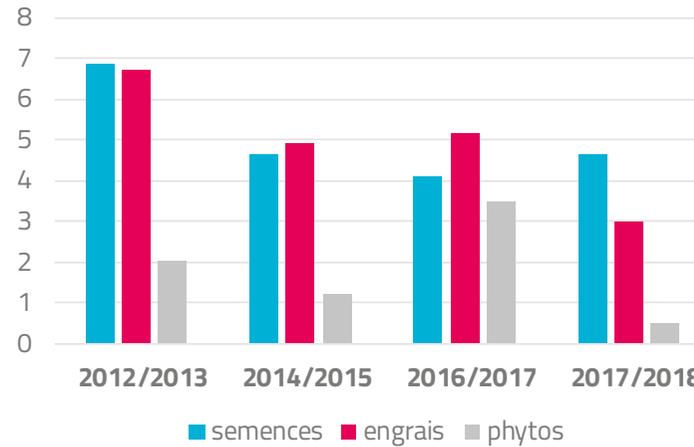
Depuis 2014, l'**EBE s'est nettement amélioré**, permettant de régler les annuités* et de dégager un revenu à l'éleveur. Les échéanciers auprès des fournisseurs arrivent à leur terme en 2020.

D'autres aménagements permettraient d'**améliorer les conditions de travail** : aménagement de la salle de traite, construction d'un bâtiment stockage, ou encore d'une fumière... Régis s'interroge également sur une future conversion en agriculture biologique*, et tient à transmettre un **outil viable**, à un repreneur déjà identifié.

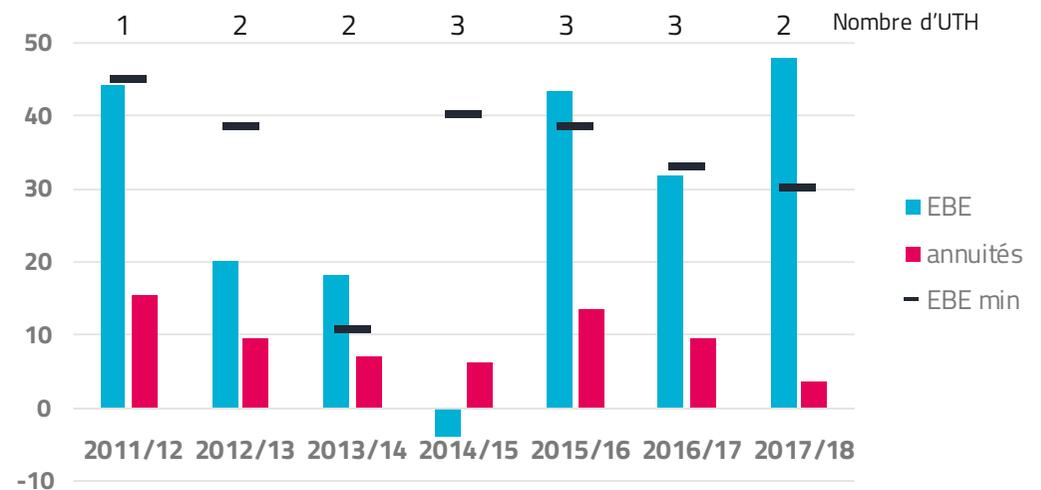
AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

- Régis a bénéficié du **RSA** de 2014 à 2017 et d'allocations logement ce qui a participé à redresser la situation.
- Avec le soutien de Solidarité Paysans, Régis obtient également des **reports de cotisations MSA**, qui lui permettent de relâcher la pression financière à certains moments difficiles.

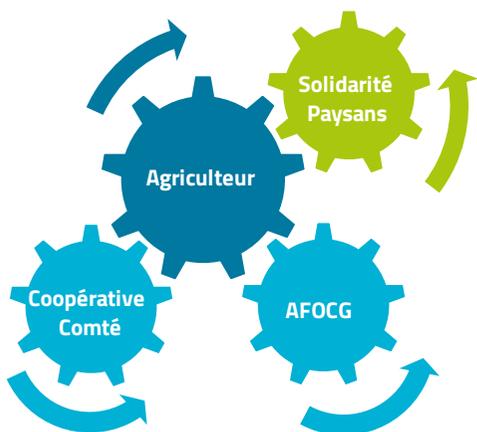
Charges végétales (k€)



Évolution EBE et annuités (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Solidarité Paysans a été un soutien important pour le redressement de la ferme ; tant pour discuter avec les créanciers, que moralement et pour y voir plus clair. Depuis quelques années **Régis** participe également aux formations de **AFOCG** en partenariat avec Solidarité Paysans (gestion du troupeau, pâturage...), qui lui apportent des pistes pour faire évoluer ses pratiques.

« Les rencontres Solidarité Paysans / AFOCG amènent beaucoup. On se rencontre. Ça change totalement les mentalités. On s'aperçoit que les gens de l'AFOCG ont des petits troupeaux, ils ont le temps de vivre, et puis ça tourne. Rencontrer des gens, sortir un peu de notre univers, c'est sympa. »

Régis fait aussi partie des 8 sociétaires de la **coopérative laitière**. Il n'a pas hésité au moment de voter pour la mise en location des locaux. Cela a permis d'améliorer la valorisation du lait pour tous les sociétaires.



Récolte de l'herbe

PAROLES DE RÉGIS

« En 2009, la fièvre catarrhale a commencé à poser des gros soucis pour l'exploitation. En 2012, j'ai aménagé le bâtiment pour mettre les vaches et quitter l'étable entravée. Un très mauvais moment : rentrer au mois de février 2012, il faisait un vent pas possible, rien de fini, c'était catastrophique. Les vaches avaient froid, nous on était très mal aussi. En 2013, j'envisageais d'arrêter.

L'accompagnement, ça a déjà permis de pouvoir discuter plus facilement avec les banques, c'était un gros soutien moral aussi. Puis de sortir la tête du fond du trou, voir ce qu'on pouvait faire et ce qu'il fallait faire. On a mis en place des échéanciers avec les fournisseurs, ça a aidé dans les discussions.

Quand on a commencé, on produisait pour gagner, soi-disant, puis on gagnait rien. On suivait la technique. Mais la théorie, c'est pas toujours comme la pratique. L'âge permet de changer un peu la vision des choses aussi. Si on avait commencé par-là, on ne serait peut-être pas où on est maintenant. Le bio aussi ça peut aider pour remettre l'exploitation. Se convertir, sur les dernières années pour vendre l'exploitation, pourquoi pas. Tout en herbe, il n'y a pas bien de risques.

Les journées passent, passent, on ne voit pas le temps passer. Il faut pouvoir s'arrêter. Y'a des fois des jours, tout seul, on se demande pour qui on fait ça ! »

08/ **Exploitation individuelle**Yann 44 ans et Pauline
3 enfants à charge

- Système pâturant
- **Conversion AB**
- **Vente directe**
- Transformation à la ferme



Yann et ses brebis lacaunes

VERS UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Suite à son BTS production animale et un stage de trois semaines en production ovine, **Yann** s'installe en 2005 en moultins viande sur une ancienne exploitation vaches allaitantes/porcs de 75 ha. Il bénéficie alors du soutien de la Chambre d'agriculture et de la coopérative (plan de relance ovine). Yann décrit son système de l'époque comme un **système hors-sol***. Les problèmes commencent très tôt : les bâtiments n'étant pas encore aménagés (passage de vaches allaitantes au troupeau ovine), l'arrivée des 400 premières brebis s'effectue dans la **précipitation**. L'apprentissage du métier est difficile et l'année 2006, première année de règlement des annuités* bancaires, s'avère complexe. En 2007, l'outil de production est opérationnel mais les **soucis techniques** pénalisent fortement l'élevage.

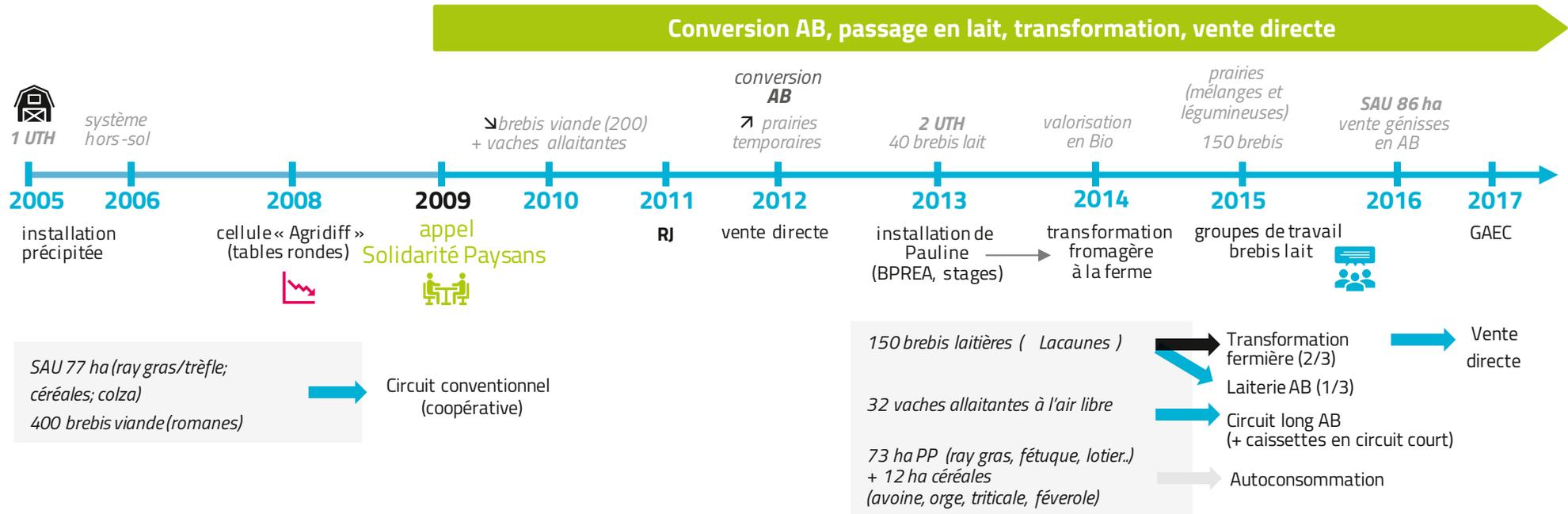
Pour faire face à ses problèmes économiques, Yann fait appel (début 2008) au technicien « **agri diff** » de la Chambre d'agriculture qui propose un **tour de table*** avec les créanciers. La coopérative offre à Yann de racheter 100 brebis à taux 0 pour faire face au manque de renouvellement du troupeau. Malheureusement, cette négociation n'est pas d'une grande utilité et un second tour de table fin 2008 amène au constat amer qu'il faudrait **arrêter l'exploitation**. C'est pour cette raison que Yann contacte Solidarité Paysans Bretagne début 2009 : « *Comment je fais pour arrêter l'exploitation ?* ».

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

A la première rencontre avec les accompagnateurs de **Solidarité Paysans**, les questions relatives à l'arrêt d'activité sont posées clairement. Mais il apparaît très vite qu'une poursuite d'activité est envisageable, à condition de restructurer le passif* et de modifier la conduite du cheptel .

L'ouverture du **redressement judiciaire (RJ)*** a pour effet immédiat d'assainir la trésorerie en 2010 grâce à la période d'observation*. Le ré-échelonnement des prêts longs et moyens termes, du découvert bancaire et des dettes fournisseurs à partir de 2011 permet une diminution de l'annuité (-10 000 €) et l'arrêt des frais financiers sur le découvert.

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME



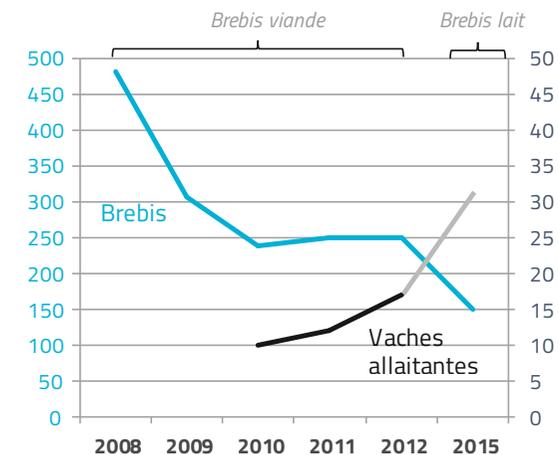
Parallèlement au redressement judiciaire, Yann décide de réduire le cheptel ovin et de s'orienter vers un **système pâturant**. L'introduction des **vaches allaitantes** en 2010 permet la **valorisation des prairies** non accessibles aux brebis.

Très vite, l'éleveur prend également l'initiative de modifier son **mode de commercialisation**. Une journée au téléphone lui suffira pour trouver des bouchers du secteur intéressés par ses agneaux. La démarche du **circuit court*** est lancée, il passe progressivement du demi-gros à la vente directe en caissettes.

A ce moment, une opportunité de place en laiterie artisanale Bio à proximité fait réfléchir Yann et Pauline à la possibilité de passer en **troupeau brebis lait**. En 2013, Pauline s'installe sur la ferme et se forme à la **transformation fromagère**. Cette même année, les 40 premières **agnelles lacaunes** arrivent sur la ferme. Les brebis laitières remplacent progressivement le troupeau viande, et du matériel de traite est acheté d'occasion. Les deux tiers de la production sont aujourd'hui transformés par Pauline.

Le passage en **agriculture biologique (AB)*** se fait sans problème, du fait des pratiques de Yann, déjà proches du Bio.

Évolution des cheptels (nombre d'animaux)

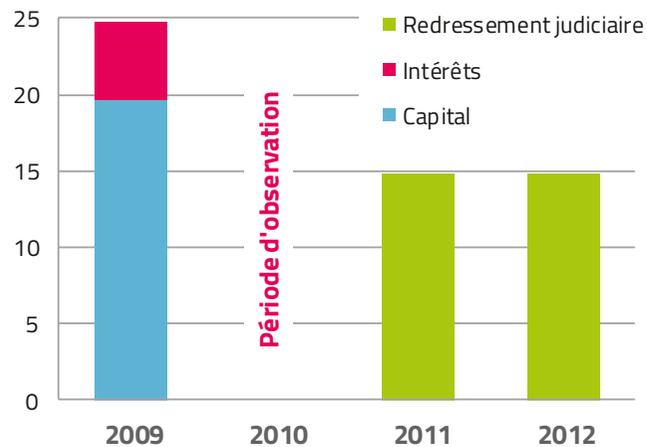


Depuis 2016, 10 ha sont mis à disposition d'un voisin et 12 ha sont cultivés en céréales. La **diversité de la flore** présente aujourd'hui dans les prairies est adaptée à l'hétérogénéité des sols de l'exploitation. La surface fourragère permet aux éleveurs d'être **quasi autonomes** sur l'alimentation des deux troupeaux.

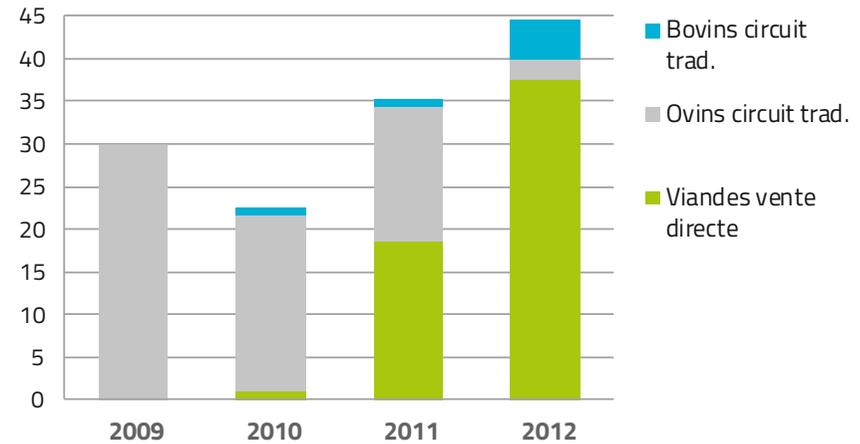
Selon Yann, le RJ a limité les possibilités d'investissement. Le couple a ainsi dû faire appel à la **famille** pour une aide financière supplémentaire afin d'amortir les nouveautés (traite, fromagerie).

Yann et Pauline sont encore aujourd'hui en phase de transition suite à ces importants changements. La transformation fromagère et la vente sur les marchés (3 par semaine) ont intensifié la **charge de travail**. Le couple, qui entre temps a eu son troisième enfant, cherche encore à optimiser l'organisation du travail. Cependant Yann souligne une nette amélioration économique et **l'EBE** se maintient à 25 000 €.

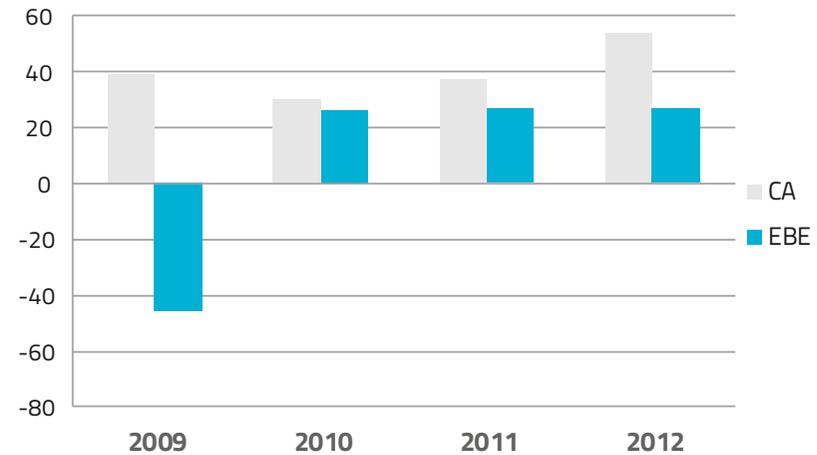
Annuités - Remboursements (k€)



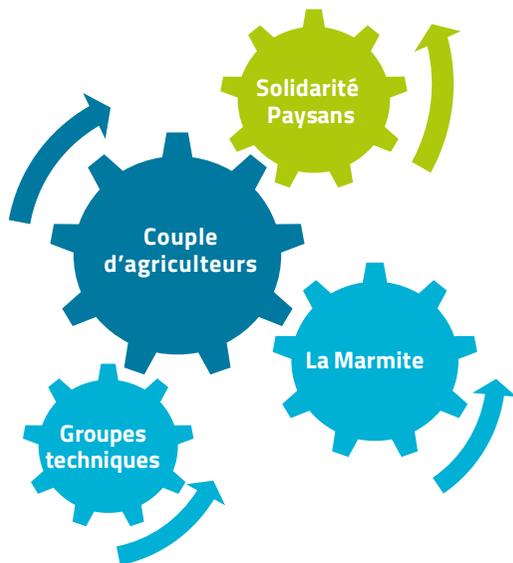
Mode de commercialisation des produits animaux (k€)



Chiffre d'affaires (CA) et EBE (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Yann avait contacté **Solidarité Paysans** pour organiser à contrecœur l'arrêt de son activité. L'accompagnement a permis de le remobiliser et de pérenniser son outil par :

- La restructuration des dettes (redressement judiciaire)
- La réflexion sur le modèle de production (rattachement de la production au sol)
- Une plus grande maîtrise des décisions sur son exploitation.

Des perspectives s'ouvrant, rester paysan redevenant possible, l'agriculteur a repris espoir. Il est de nouveau au poste de commande, prend des initiatives, maîtrise son développement. Le couple s'est rapproché de **groupes de travail et d'autres éleveurs voisins** pour des questions techniques sur la gestion du troupeau de brebis laitières.

L'accompagnement a permis également à Yann de s'ouvrir à de nouveaux partenaires. Avec « **La Marmite*** », association d'accompagnement de porteurs de projets, il a poursuivi sa réflexion sur le devenir de son exploitation, la commercialisation, la conversion en bio, le remplacement des brebis viande par les brebis laitières et la création d'un poste de travail avec l'installation de sa femme Pauline sur l'exploitation.



Brebis lacunes

PAROLES DE YANN ET PAULINE

« Depuis le passage de Solidarité Paysans, de nombreuses remises en question ont permis de replacer nos pratiques en accord avec nos valeurs, pour aboutir à ce jour à une ferme biologique de polyculture élevage sur laquelle cohabitent en synergie des brebis laitières, des vaches allaitantes ainsi que quelques porcs et chevaux de trait breton. Cette multiplicité de productions s'explique par une nécessité de valoriser au mieux un parcellaire à la qualité agronomique hétérogène.

Se poser, remettre les choses à plat, rencontrer des paysans, échanger, écouter, pour repenser la cohérence du système... c'est ce que qui nous a amené à un système reposant sur l'autonomie alimentaire et la valorisation en vente directe.

Il a fallu pour cela faire face à de nombreuses difficultés... La stigmatisation des paysans en détresse par les acteurs de la filière et notamment les banques et les coopératives n'est pas faite pour faciliter le redressement... Heureusement nos proches, des amis paysans ou non, nous ont fait confiance.

En fin de saison nous serons en croisière. Il va falloir faire une pause pour se pencher sur le côté vie privée. Tous ces bouleversements ne se traversent pas sans laisser de traces, il ne faut pas croire ! Nous réfléchissons à une organisation un peu différente pour passer plus de temps avec les enfants, les amis et... soyons fous penser à des vacances ! »

09/ **EARL**Erwan et Marie,
35 ans
3 enfants à charge

- Système pâturant
- **Diversification**
- Conversion AB
- **Réduction des intrants**
- **Arrêt du porc**

Bovins lait

Cotes d'Armor



Le cheptel Holstein x Brunes au pâturage

ARRÊTER UN ATELIER PORCIN DÉFICITAIRE ET FAIRE LE CHOIX DU BIO

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Après leur formation en BTS zootechnie suivie d'un master, **Erwan et Marie** s'installent en **2007** en EARL **vaches laitières** avec un **atelier porcin naisseur-engraisseur**. L'exploitation est composée de deux sites distants de 6 km, dont l'un est l'ancienne ferme des parents d'Erwan. Le rachat des bâtiments et des terrains est couteux et le couple récupère les dettes de l'ancien exploitant. Ils s'installent donc avec une trésorerie tendue et plusieurs emprunts.

De **nombreux investissements** sont nécessaires jusqu'en 2010, pour aménager le bâtiment pour l'engraissement et la maternité des porcs, qu'Erwan construit avec un ami. Le couple souhaite valoriser les porcs charcutiers en Label rouge* mais les places restantes à la coopérative sont en intégration*. Préférant conserver l'autonomie alimentaire des animaux, les deux éleveurs refusent la valorisation annuelle de 20 000 €. Mais les **résultats techniques** sur cet atelier ne sont pas satisfaisants et les porcs ne réalisent pas de croissances performantes, le tout dans un contexte de prix bas. S'ajoutent les **trajets quotidiens** entre les deux sites pour gérer les naissances des porcs et les travaux du bâtiment, qui limitent leur temps disponible pour la gestion de l'exploitation.

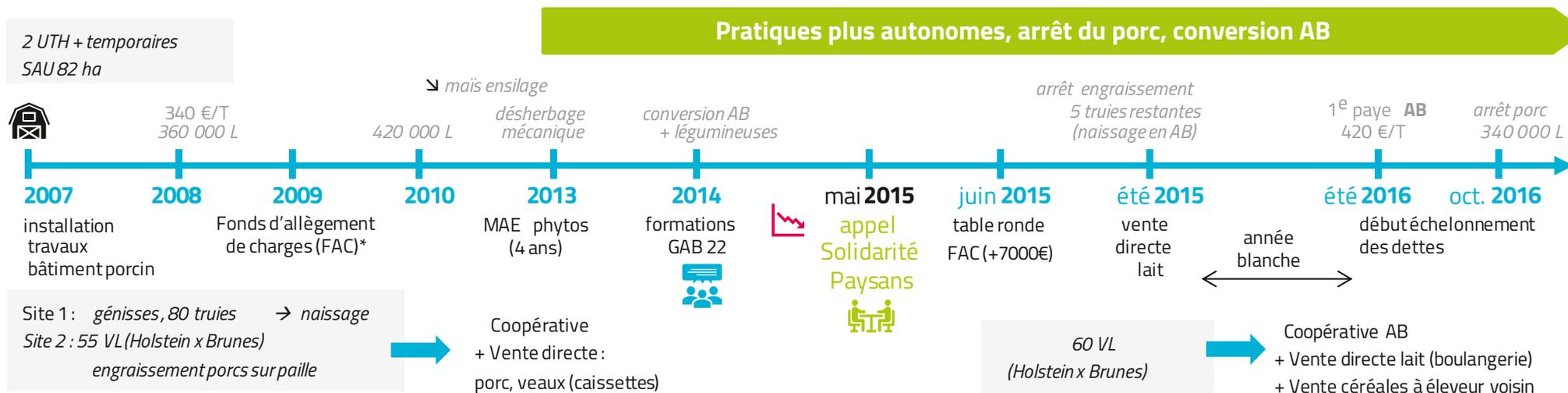
Autant le porc est en contradiction avec leurs méthodes et représente une fuite économique, autant les éleveurs sont satisfaits de l'atelier bovin, rentable. Mais l'atelier porc génère un déficit annuel de 30 000 € ; les **retards de paiements** auprès des fournisseurs s'accumulent et les difficultés économiques sont bien installées. Le couple n'a aucune marge de sécurité.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

Erwan et Marie ne sont pas les seuls à être touchés par la crise porcine. C'est ainsi qu'ils entendent parler de Solidarité Paysans dans les médias dès 2013 ; mais Marie ne se sent pas directement concernée par l'association. Finalement, le couple décide de se faire accompagner en 2015 par une amie, bénévole à Solidarité Paysans, et par la salariée de l'association.

Ils refusent d'envisager le redressement judiciaire*, souhaitant pouvoir continuer à investir, étant donné leur âge à l'installation. C'est donc une **négociation amiable***, sans procédure judiciaire, qui sera engagée afin de restructurer l'endettement.

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME



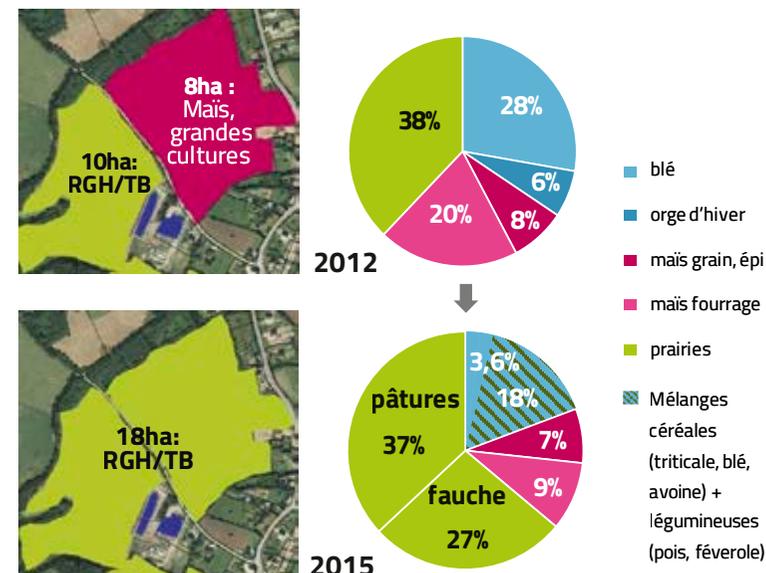
Dès 2010 les pratiques ont commencé à évoluer vers **plus d'autonomie** : les surfaces en maïs ensilage sont réduites pour favoriser le **pâturage**, le tourteau de colza remplace le soja puis est lui-même diminué... La forte **réduction des intrants phytosanitaires** sur les céréales permet d'engager une MAE phytos en 2013, et le recours à l'homéopathie* pour les bovins diminue les frais vétérinaires.

En 2014, la participation à un colloque sur **l'agriculture biologique (AB)*** et les résultats observés

chez un agriculteur voisin, les encouragent à entamer la conversion de leur exploitation. La même année, différentes **légumineuses** (pois, féverole, luzerne) sont ajoutées à l'assolement. Les **rotations** sont de fait allongées, jusqu'à 8 ans sur certaines parcelles.

En 2015, le couple décide **d'arrêter l'atelier porc**, ne conservant que quelques truies pour un atelier naissance en bio, pour finalement y mettre un terme fin 2016.

Évolution de l'assolement



La vente directe du lait à une crêperie en 2015 permet de dégager 12 000 € (2015-2016), en attendant une paye à hauteur de **450 €/1000L** chez le nouveau collecteur.

L'atelier lait, dont la production a baissé, continue d'être **amélioré techniquement** (réduction des coûts alimentaires conséquente).

Ces changements de pratique, combinées à la restructuration et de l'endettement,

permettent **d'améliorer la situation économique** mais également morale. La **charge de travail** est aussi fortement réduite : Erwan estime à 30% le gain de temps supplémentaire du fait de l'arrêt complet de l'atelier porcin à l'automne 2016.

Pour la suite, le couple souhaite conserver cette taille de cheptel et développer les céréales pour l'alimentation humaine.

Evolution du concentré dans l'alimentation bovine

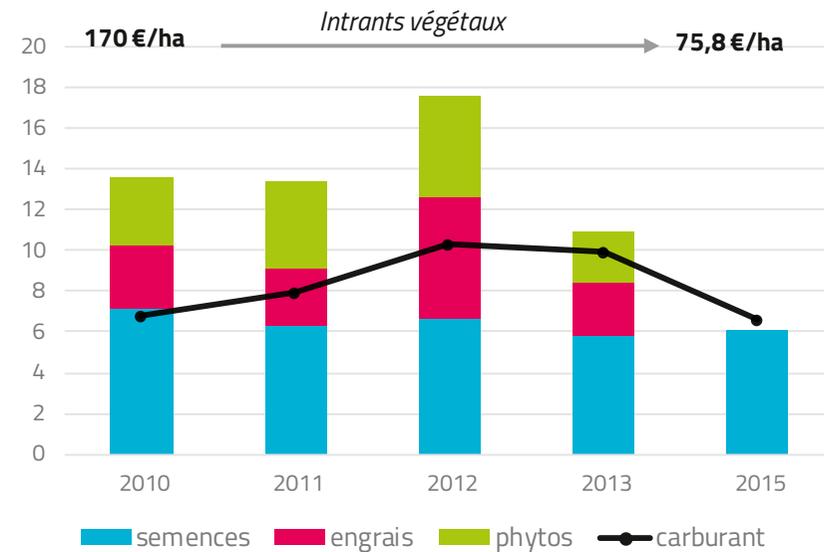
154 g/L
= 25 700 €/an
2009-2013

→ **35 g/L**
= 8 460 €/an
2015

AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

- Les accompagnateurs organisent une **table ronde*** avec quatre fournisseurs en 2015. Un **échancier* des dettes fournisseurs** (90 000 €) est négocié pour un remboursement sur 5 ans.
- Une **année blanche*** est obtenue en amont de l'échancier : ce différé d'un an permet de rembourser d'autres créanciers (25 000 €) et d'assainir la situation.
- Les prêts bancaires sont également partiellement restructurés (48 000 €).

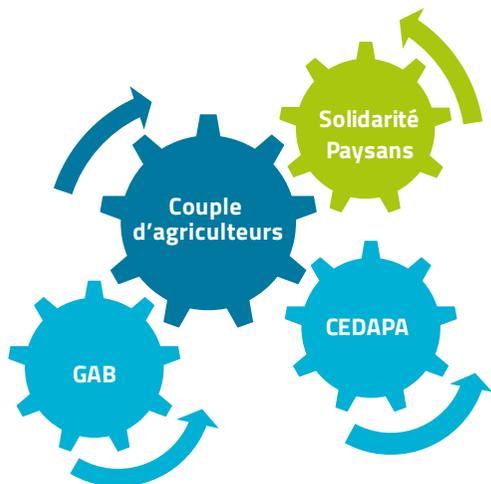
Coût des intrants (k€)



EBE et annuités (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Le couple **d'agriculteurs** avait déjà fait de nombreux changements techniques avant l'intervention de **Solidarité Paysans**. Le rôle de l'association s'est donc concentré sur l'ouverture du dialogue avec les créanciers et un soutien moral que les éleveurs ne trouvaient pas auprès de leurs interlocuteurs habituels.

Erwan et Marie avaient toujours participé à des dynamiques collectives et des échanges de pratiques ; ils ont simplement intégré de nouveaux groupes suite au passage en Bio. Ainsi, le **GAB 22*** a joué un rôle important dans ces changements de pratiques lors de la conversion, grâce notamment à des formations sur les ruminants ou des conseils de choix d'assolement. Les formations du **CEDAPA*** ont également permis au couple de s'améliorer sur les systèmes herbagers autonomes.

Au-delà des groupes d'échange, le couple continue de travailler en **entraide** avec d'autres agriculteurs en bio et conventionnel et souhaite monter une CUMA.



Le bâtiment d'exploitation

PAROLES D' ERWAN ET MARIE

« Toute la journée on faisait des calculs ... 100 cochons = x tonnes d'aliments ; x litres de lait = telle facture qu'on va pouvoir payer en partie... Erwan a pris toute la pression des fournisseurs sur lui : les relances téléphoniques, les négociations de délais de paiement, le fractionnement des factures. Les priorités de paiement des uns par rapport aux autres se faisaient selon des critères toujours plus anarchiques et conflictuels : nombre de factures en retard, montant de l'ardoise déjà en compte, capacité financière du fournisseur à patienter, possibilité de continuer à travailler si non paiement... Heureusement que l'on aime ce que l'on fait et que la famille n'est pas partie en éclat. En couple, on parlait de ça tout le temps...

Après avoir mis en en place des « stratagèmes » pour régulariser et fractionner les paiements, honorer un maximum de fournisseurs, il faut que ça tourne. On a toujours joué carte sur table avec les fournisseurs et on s'est tenu à nos engagements. Pas de fausses promesses. On n'a pu réellement en parler dans notre entourage que 6 mois plus tard, le sujet était trop douloureux.

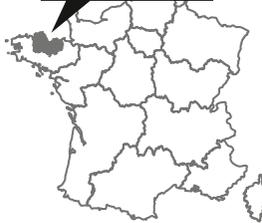
Aujourd'hui, on se rend compte qu'il fallait tout ça : l'étalement des dettes, la restructuration des prêts, l'année blanche auprès des principaux fournisseurs pour s'en sortir. Si SP n'avait pas été là, seuls face aux banquiers, on serait partis en RAJ. Pour cela, le binôme salarié-bénévole de SP est très important et très efficace. Il n'y a vraiment que nos comptables et SP qui comprennent ce que l'on vit dans ces moments. »

10/ **Exploitation individuelle**Jacques et Isabelle,
53 et 52 ans

- Porcs sur paille
- **Autofabrication d'aliment**
- Transformation à la ferme
- **Vente directe**

Porc engraisseur

Cotes d'Armor



Porcs charcutiers en stabulation libre sur paille

SE RÉAPPROPRIER

LES MAILLONS DE LA FILIÈRE

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Jacques et Isabelle reprennent en partie la ferme des parents d'Isabelle en **1987** avec un atelier **naïseur engraisseur** de **70 truies** et un atelier **poules pondeuses** en location. A cette époque, le couple a trois enfants à charge. Cette reprise est financée par un prêt bonifié*.

Les **difficultés** apparaissent rapidement : reprise des bâtiments trop couteuse avec forte plus-value*, chute des cours du porc dans les années 1990, puis baisse de rentabilité de l'atelier avicole en 1992. Les **résultats techniques** de l'élevage porcin sont moins bons que prévu et ne s'améliorent pas. En 1992, le couple rachète le corps de ferme et la porcherie et effectue des travaux sur le bâtiment de naissage. Ils feront par la suite face à un **déficit de main d'œuvre**.

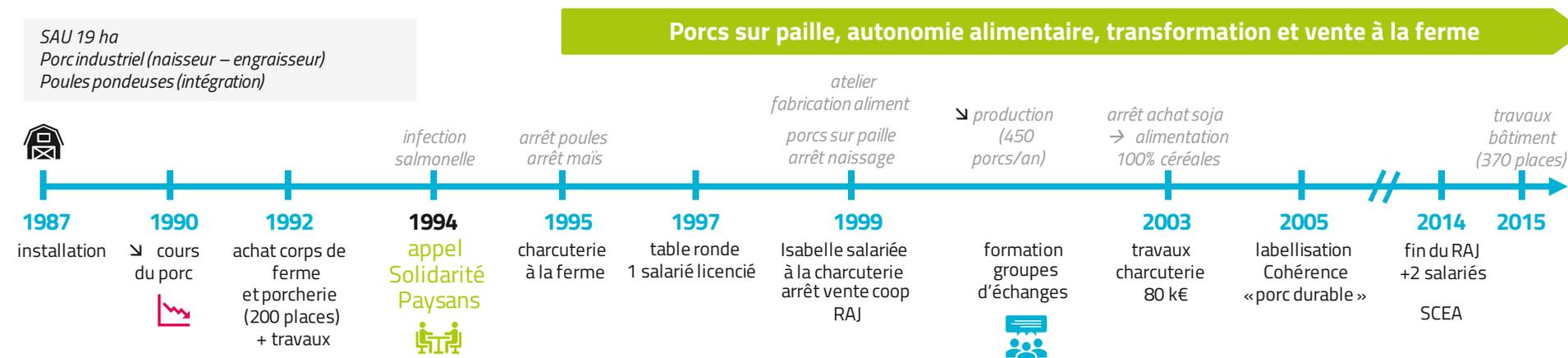
En 1995, Jacques et Isabelle ne se reconnaissent plus dans le mode de conduite de l'atelier poules pondeuses en intégration* et décident de l'arrêter. Pour rétablir la trésorerie, ils entament la même année un projet de diversification, en transformant sur la ferme les produits porcins. Ce nouvel atelier est financé par un prêt bancaire, un prêt du conseil général, et une partie d'autofinancement (budget de 30 000 €). Malgré ces changements, les **difficultés financières continuent de s'accumuler**. En 1997, une table ronde* est organisée avec les créanciers afin de trouver une solution.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

Jacques et Isabelle connaissent déjà Solidarité Paysans par des amis communs. Ils n'hésitent donc pas, au milieu de des difficultés, à faire appel aux accompagnateurs de l'antenne locale en 1994. Ils se font alors conseiller pour dénoncer une intégration déguisée sur l'atelier poules pondeuses. Ce premier accompagnement leur permet d'arrêter cet élevage sans perdre d'argent en 1995.

Plus tard, pour régler leurs dettes, le couple souhaite réduire ses annuités* et sollicite un nouveau prêt qui leur est refusé. Tandis que la banque préconise un redressement judiciaire*, Jacques et Isabelle font de nouveau appel aux accompagnateurs de Solidarité Paysans qui les orientent vers un **redressement amiable judiciaire***(RAJ). Le plan est validé en 1999.

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

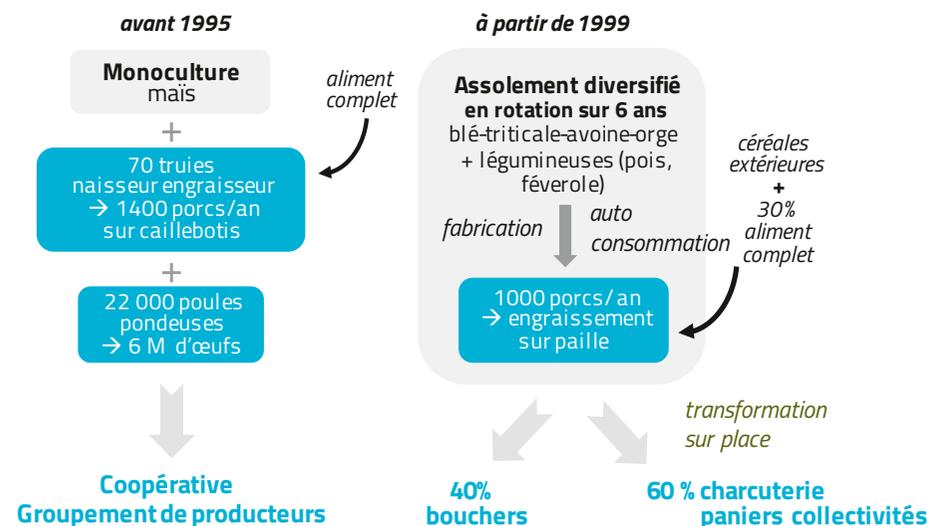


Pour réduire les coûts de production, les deux agriculteurs mettent en place en 1999 un atelier de **fabrication d'aliment**. L'objectif de Jacques devient alors d'adapter les cultures à la production animale. Les céréales proviennent ainsi de **50% à 70%** de l'exploitation (selon les récoltes) et d'autres cultures sont achetées à l'extérieur (colza, tournesol) pour compléter l'alimentation.

Les éleveurs estiment économiser 60 €/T d'aliment soit **1700 €/an** grâce à ces changements. Ils espèrent par la suite agrandir la surface productive et atteindre **l'autonomie alimentaire**. Les porcs sont installés sur paille en 1999, et l'utilisation de **l'aromathérapie*** a aussi permis de réduire la facture vétérinaire.

Les sols sont très argileux, ce qui rend difficile un désherbage mécanique. Seuls les **faux semis, rotations** et **associations culturales** permettent de maîtriser l'herbe, tandis qu'un fongicide est parfois utilisé en demi-dose sur le blé. Les porcs étant désormais engraisés sur paille, les champs sont amendés avec du **fumier décomposé**, qui remplace le lisier, autrefois appliqué sur toute la surface en maïs.

Évolution du système de production



La **vente directe*** commence progressivement en 1995 (10% puis 30% des porcs). Les agriculteurs ont ainsi **triplé le prix de vente** ; les coûts de production plus élevés sont compensés par **l'absence d'intermédiaire**. En 1999, la vente en coopérative est arrêtée. Le volume de production sera adaptée à la commercialisation en direct.

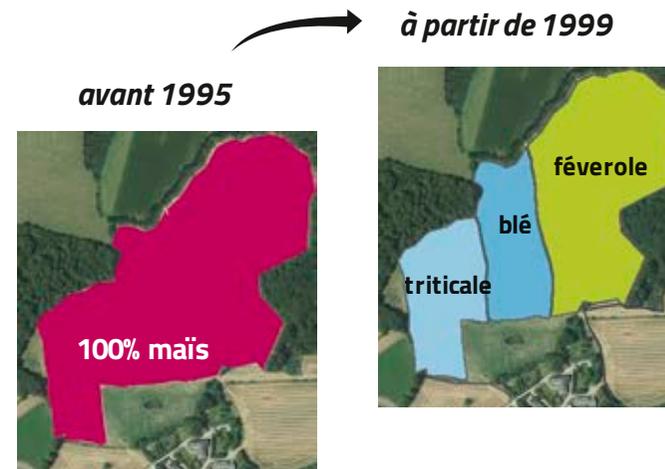
allégé en azote, sans OGM ni soja. Leur production porcine est alors labélisée « **Cohérence** ». Quant à l'hypothèse d'une certification en Bio, les éleveurs ne sont pas convaincus d'une meilleure valorisation (aliment coûteux et non local, porcelets à trouver « sur paille ») et ne sont pas prêts à faire payer leurs produits plus chers aux clients.

L'**EBE** de la charcuterie s'améliore les années suivantes, alors que dans le même temps les annuités ont été drastiquement réduites du fait du règlement amiable judiciaire.

La **fin du plan de règlement amiable judiciaire** en 2014 a permis d'engager un salarié, ce qui laisse aujourd'hui plus de **temps libre** aux deux agriculteurs, qui peuvent enfin prendre des vacances. L'un des enfants est aussi salarié sur l'exploitation en vue d'une installation.

En 2005, les éleveurs ont souhaité mettre en avant leur **aliment fermier**

Diversification de l'assolement : exemple d'une parcelle

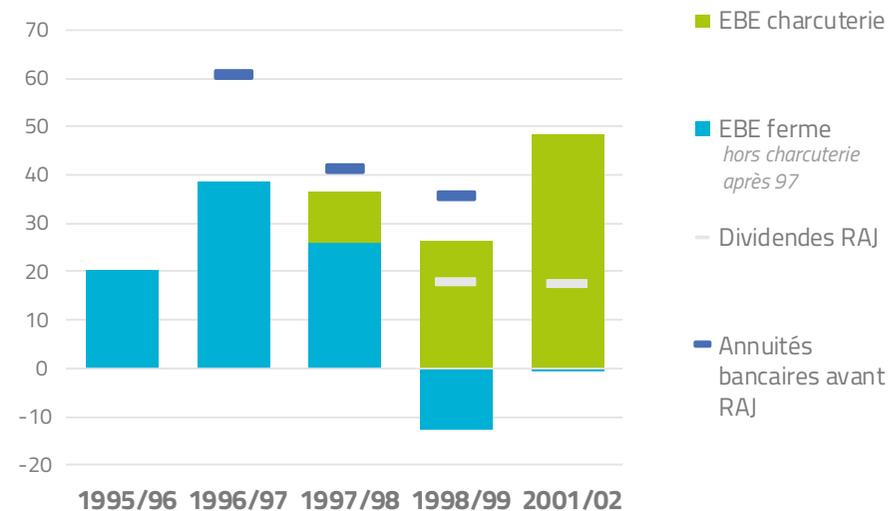


AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

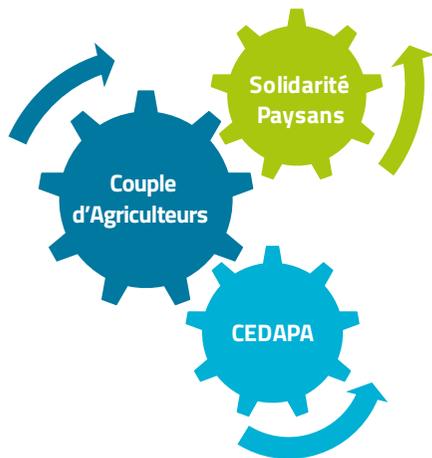
→ La première **table ronde*** de 1997 permet d'étaler quelques dettes.

→ En 1999, un **règlement amiable judiciaire*** est validé. Le passif* est alors échelonné sur 15 ans et certaines dettes sont réduites à 70%. La baisse des annuités donne un nouveau souffle financier, et le couple a réussi à maintenir la confiance des interlocuteurs bancaires tout au long du RAJ.

Évolution de l'EBE et des annuités (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Les **deux agriculteurs** ont bénéficié d'un accompagnement juridique par les accompagnateurs **Solidarité Paysans** mais également d'un soutien moral.

Si leurs choix de changements de pratiques ont toujours été fait de manière autonome, ils se sont nourris de différentes **dynamiques collectives** et **formations** qui leur ont permis d'échanger et de découvrir d'autres systèmes. Ainsi, le groupe « cultures » du **CEDAPA*** a été une occasion de connaître d'autres agriculteurs intéressés par des pratiques plus autonomes et d'avoir un suivi technique. Via le **label « cohérence »**, qui repose sur une **certification participative**, les éleveurs ont aussi pu faire des **visites de fermes** très enrichissantes.

Jacques et Isabelle ont ainsi créé une dynamique d'échanges autour d'eux, avec différents agriculteurs devenus des amis aujourd'hui. Ils sont par ailleurs très impliqués dans la vie associative et syndicale locale.



Isabelle et Jacques

PAROLES DE JACQUES ET ISABELLE

« Beaucoup de choses faisaient que nous étions en difficulté... Le RAJ est une procédure très longue et on se demande si on va pouvoir rembourser tous les ans. On remboursait les annuités pour du vent car le bâtiment n'existait plus.

On a toujours été très transparents vis-à-vis de la banque. Il vaut mieux devancer leurs demandes. Les accompagnateurs Solidarité Paysans nous ont bien aidé. C'est un accompagnement juridique mais surtout moral. Ils prenaient des nouvelles régulièrement et on s'est impliqué aussi dans les réunions. Après, on s'est débrouillés tous seuls. On a organisé une journée conviviale avec d'autres agriculteurs accompagnés par Solidarité Paysans sur notre ferme.

On imaginait assez bien reprendre tous les maillons de la chaîne et passer à la vente directe progressivement. Si on avait commencé dès le départ à faire de la vente directe, on aurait une meilleure situation maintenant. Grâce à tous ces changements, on est devenus riches humainement. Notre clientèle a augmenté en même temps que notre savoir faire charcutier. Ça fonctionne beaucoup par le bouche-à-oreilles et la fréquentation du magasin ne fait que croître. »

11/ **Exploitation individuelle**Sébastien
34 ans

- Arrêt des chèvres
- **Système économe**
- Conversion AB

Vaches laitières

Ille-et-Vilaine



Le parcellaire très groupé facilite le pâturage

REEMPLACER LES CHÈVRES PAR DES VACHES POUR DIMINUER LA CHARGE DE TRAVAIL

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Sébastien s'installe en 2010, et reprend une exploitation de 120 chèvres, louant le corps de ferme et 35 ha. Rapidement, il renouvelle une partie du troupeau et porte l'effectif à 180 têtes. Mais le bâtiment est mal ventilé, mal isolé, et l'exploitant perd dès la première année un tiers des chevrettes. De plus, **les conditions de travail sont déjà difficiles**, avec près de 6h/jour consacrées à la traite. A 700 € pour 1000 L, le lait est bien valorisé mais Sébastien peine à faire sa référence de 200 000 L.

La laiterie encourage à produire plus, et en 2014, le troupeau atteint 320 têtes. Le bâtiment est plein à craquer et **la charge de travail ne laisse aucun répit**. Les chèvres sont nourries à l'auge car trop difficiles à sortir pour une personne seule, d'autant plus que les conditions climatiques ne favorisent pas le pâturage. Malgré les aménagements, Sébastien consacre quotidiennement 5 heures à la traite et 5 heures à l'alimentation. Les mises bas augmentent encore le temps de travail. Tout l'été, la production est excellente, et le résultat 2014-2015 très bon. Mais dès l'hiver, **les volumes chutent de façon radicale**. En 2015-2016 s'ajoute un problème de toxémie de gestation et de listériose, qui cause la **perte de 60 chèvres en 2 mois**. Les finances plongent.

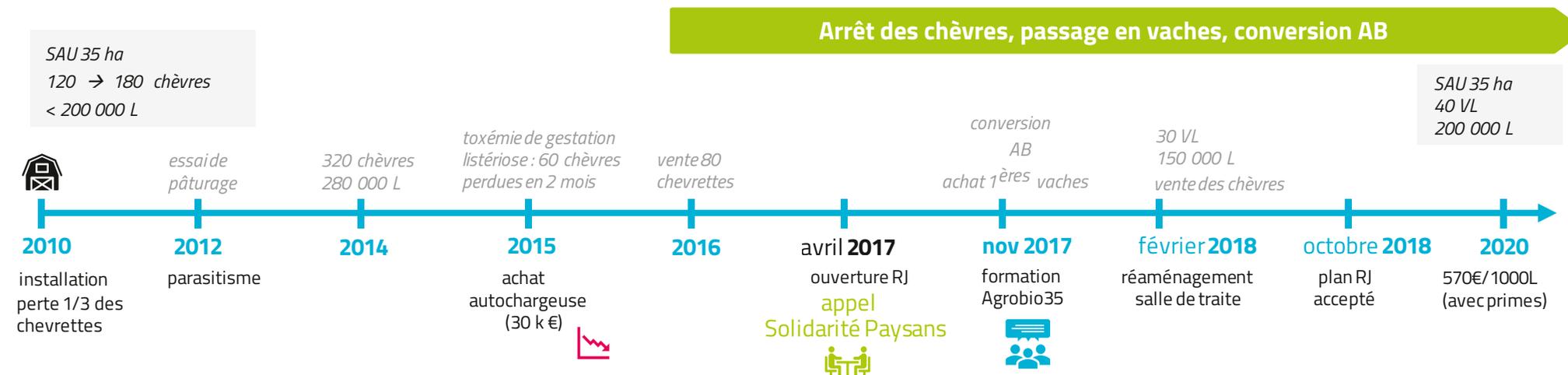
La ferme est fortement endettée, Sébastien est épuisé et n'a plus goût à la production caprine. Il a pourtant la volonté de rester éleveur et sent qu'il lui faut changer de système. Il fait alors le choix de **se tourner vers le lait de vache et d'entamer une conversion à l'agriculture biologique (AB)***. Fin 2016, il se sépare d'un premier lot de chevrettes.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

L'agriculteur est d'abord orienté vers un service d'appui technique économique et social de la Chambre d'agriculture pour les exploitations en difficulté (ATESE). Un **redressement judiciaire (RJ)*** est ouvert en avril 2017, et le premier diagnostic est sans appel : on lui conseille **d'arrêter son activité le plus vite possible**. Sébastien s'y refuse, et sur les recommandations d'agriculteurs Bio du voisinage, il appelle **Solidarité Paysans** en mai 2017.

L'association l'accompagne dans la procédure judiciaire et réalise avec lui une étude prévisionnelle. Les premières vaches arrivent à l'automne 2017, en même temps que débute la **conversion en agriculture biologique**. Un suivi précis des résultats est mis en place pendant la période d'observation* et la viabilité du projet est démontrée, notamment la **possibilité d'autofinancer le changement de production** et les transformations de la ferme. En octobre 2018, le plan de redressement* est accepté par le tribunal.

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME



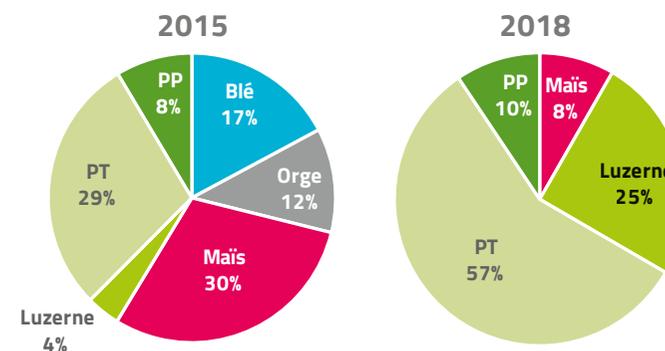
De son expérience de salarié agricole, Sébastien connaît bien et apprécie les vaches. Son exploitation, au parcellaire très groupé à proximité immédiate du bâtiment, se prête bien à cette production, et au **système économe** qu'il souhaite développer. Par son parcours et son entourage, il est également sensibilisé à l'agriculture biologique : **des échanges avec d'autres éleveurs en Bio** et une **formation de trois jours avec AgroBio** le confortent dans son choix de changement de production et de conversion.

Sur l'exploitation, la transition se fait en **minimisant les dépenses**. La salle de traite (2 fois 7 postes) est réaménagée simplement : le lactoduc est réadapté, les pulsateurs sont réutilisés, l'aire

d'attente est couverte et bardée à l'automne 2018 avec le concours d'amis bricoleurs.

L'autochargeuse et le tracteur de 110 chevaux ne sont plus utiles : Sébastien les vend et ne garde qu'un petit tracteur polyvalent. L'épandage du fumier, la coupe d'herbe et l'ensilage sont confiés à un entrepreneur. La **part de prairies est augmentée**, seuls 3 hectares sont réservés au maïs. Le passage en Bio ne présente pas de difficultés : l'éleveur avait déjà des **pratiques très économes** en phytosanitaires.

Évolution de l'assolement



Charges de mécanisation et travaux délégués

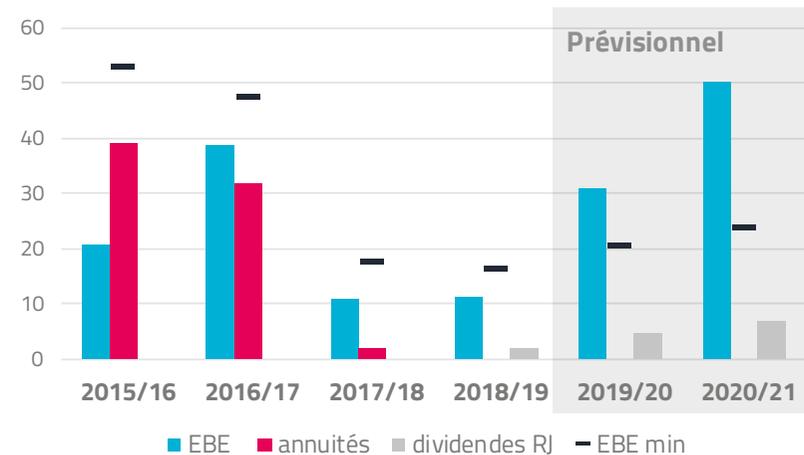
2015 : 614 € / ha → 2017 : 363 € / ha

Dès le départ des chèvres, Sébastien revit. Son **temps d'astreinte quotidienne a radicalement diminué**, il peut à nouveau souffler, se concentrer sur le suivi du troupeau et des prairies. Il a **repris goût à son travail** et parle avec fierté de ses bêtes : un troupeau de races variées qu'il fait évoluer vers une dominante de Jersiaises, choisies pour leur rusticité, leur longévité et la qualité du lait. La montée en charge du troupeau et de la production est progressive sur les 2 années de conversion : 30 vaches laitières en 2018, et un objectif de 40 têtes en 2020, pour 200 000 L de lait.

Dès 2018, l'**EBE augmente à nouveau**. Il devrait dépasser l'EBE minimum à partir de 2019, permettant ainsi de **rémunérer l'éleveur et régler le dividende* annuel**.

Afin de **simplifier le travail**, l'éleveur prévoit, progressivement, d'autres aménagements du bâtiment réalisés en **autofinancement** : mise en place d'une aire paillée pour le couchage, installation de cornadis sur une longueur au lieu de l'actuel couloir central.

Évolution de l'EBE et des annuités (k€)



AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

- La **période d'observation** du redressement judiciaire, **prolongée à 18 mois**, d'avril 2017 à octobre 2018, permet de reconstituer de la trésorerie et d'autofinancer le changement de production
- Le plan est accepté en octobre 2018 et étale sur 10 ans les 142 000 € de passif*. Les **dividendes* augmentent progressivement** afin de prendre en charge les investissements de la nouvelle production et le fait que le lait ne sera valorisé en bio que fin 2019.

Évolution de l'astreinte quotidienne

2015
300 chèvres



Nourries à l'auge
Autochargeuse pour
l'affouragement



Traite : 5 h / jour
Alimentation : 5 h / jour

2018
30 vaches laitières

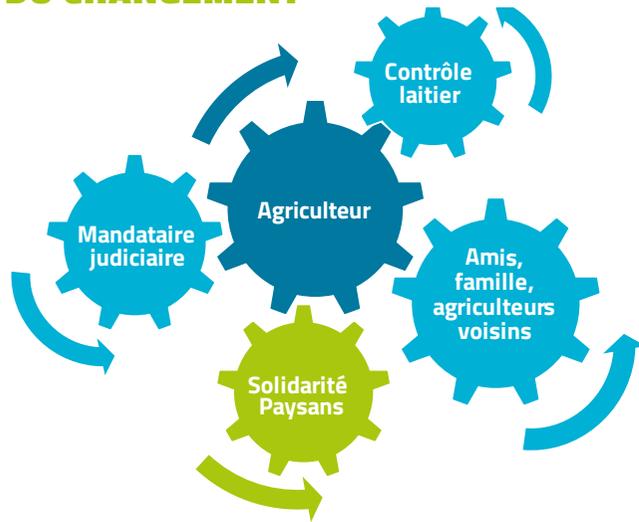


Au pâturage



Traite + alimentation
1 h / jour en été
3 h / jour en hiver

LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Entraîné dans un rythme de travail intenable, à chercher toujours à produire plus pour ne rien gagner, **Sébastien** a su se remettre en question et opérer un virage important. Au début du redressement judiciaire, **la mandataire judiciaire*** a joué un rôle déterminant, encourageant l'éleveur à persévérer dans son projet, alors même qu'il commençait à douter. Il a ensuite pu affiner ses perspectives de résultat, grâce à la projection économique détaillée réalisée par **Solidarité Paysans**, qui l'a également accompagné au fil de la procédure judiciaire.

Sur le plan technique, le suivi mensuel d'un agent du **Contrôle Laitier***, spécialisé en Bio, aide à conforter les pratiques et travailler sur les rations. Sébastien échange également fréquemment avec d'autres éleveurs Bio du secteur. Enfin, l'entraide est de mise avec **les amis et la famille**, lorsqu'il faut faire des travaux dans le bâtiment.



Sébastien a introduit des jersiaises dans le troupeau



PAROLES DE SÉBASTIEN

« J'avais déjà songé à changer de production, et le comptable me dit comme ça : pour continuer, il faut recommencer avec 300 chèvres. Le bâtiment plein, du lait et que ça crache. J'ai dit non, c'est hors de question, terminé. Recommencer à travailler 7 jours sur 7, plus de 10 heures par jour, le nez dans le guidon et les œillères, non. Il fallait trouver une autre solution. Je ne voulais pas arrêter, parce que je suis bien dans mon métier. Comme je connaissais depuis tout jeune les vaches, je suis revenu à mes racines. Ma décision a été vite prise. L'exploitation ici se prête très bien à produire du lait de vache, le champ le plus loin est à moins d'un kilomètre, les vaches sont capables d'y aller à pied.

Le conseil de l'ATESE, c'était d'arrêter le plus vite possible « vu la situation physique et économique de l'exploitation ». Ça m'a foutu un coup dur, je ne comprenais pas. Alors que je voulais changer de production, aller dans un système totalement économe.

Je me suis dégouté du système intensif. Si on veut faire de l'argent, il faut foncer. On y passe énormément de temps et pour gagner peu. Je me suis rendu compte qu'en achetant beaucoup, on se fout dedans. Avant, j'aimais bien, les vaches à 12 000, c'était mon dada, la génétique... Mais même en bio on peut faire de la génétique, ça n'empêche pas. Je sais qu'on peut produire autrement, il faut réapprendre ça c'est sur, parce que j'ai plus travaillé auparavant en production conventionnelle qu'en bio, mais ça vient facilement. Il faut travailler simplement. »

12/ **Exploitation individuelle**

Fabienne, 52 ans

- Développement du pâturage
- **Haies bocagères**
- Conversion AB

Bovin lait, porcs

Ille-et-Vilaine



PLANTER DES HAIES ET MAÎTRISER LE PÂTURAGE

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Normande, non issue du milieu agricole, Fabienne s'établit en Bretagne avec son mari agriculteur, installé à la suite de ses propres parents. D'abord conjointe collaboratrice*, elle reprend l'exploitation lorsque **ce dernier décède** en 2002. Elle a alors 3 enfants à charge. La ferme, sur 36 ha, compte 27 vaches laitières pour un quota de 165 000 L et un atelier porc hors-sol*. Les **emprunts de la porcherie pèsent lourd**, et le cheptel laitier a connu **plusieurs années de maladies** : Fabienne découvre alors combien la situation financière est dégradée.

Une table ronde* en 2005, avec banque et fournisseurs, lui permet de **réétaler emprunts et dettes**. Elle augmente peu à peu la production laitière, en maintenant tant que possible l'exploitation à flot. La situation reste malgré tout très fragile, d'autant plus que la belle-famille de Fabienne n'a pas accepté qu'elle reprenne la ferme et lui fait subir une **pression morale quotidienne**.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

C'est par des amis que Fabienne découvre **Solidarité Paysans**. Elle contacte l'association fin 2008, à la recherche d'un appui pour **faire cesser le harcèlement** de sa belle-famille. Solidarité Paysans l'aide ensuite à réaliser un **bilan de trésorerie**. Fabienne, volontaire et battante, recherche sur tous les fronts des pistes d'amélioration : le bénévole de Solidarité Paysans la met alors en contact avec l'ADAGE, où elle intègre aussitôt un **groupe d'éleveurs qui se forment aux systèmes herbagers**, puis avec Microvert, association d'accompagnement à la gestion, où **elle s'investit aussitôt pour mieux comprendre ses chiffres**.

Solidarité Paysans restera présente auprès de Fabienne au fil des années, l'accompagnant surtout pour des démarches ponctuelles, telles que des demandes d'étalement de cotisation MSA.

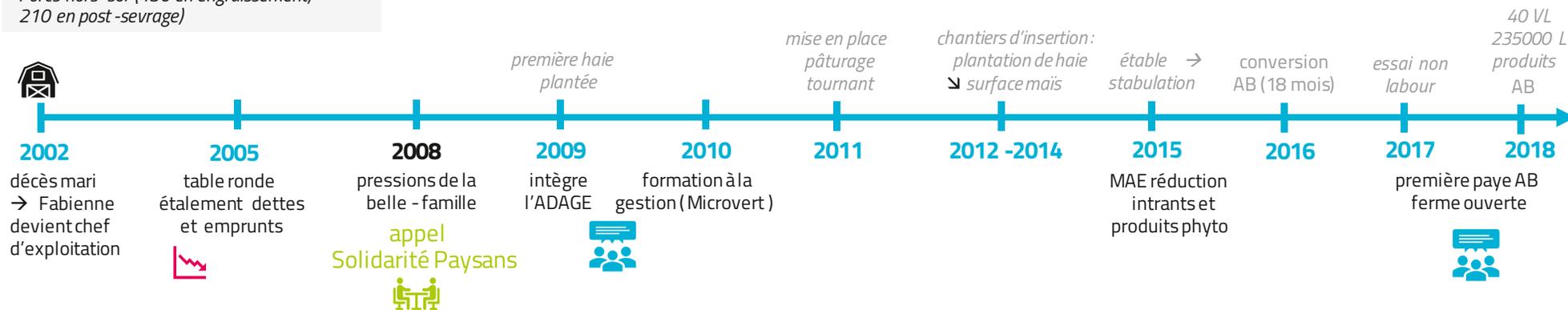


Les 40 laitières pâturent sur un parcellaire groupé

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

36 ha
27 VL, quota 165 000 L
Porcs hors-sol (450 en engraissement,
210 en post-sevrage)

Pâturage tournant, plantation 4 km 36 ha de haies, conversion AB



Avec l'ADAGE, Fabienne se forme, apprend à mieux comprendre la terre, le comportement des animaux... Petit à petit, elle applique les conseils sur sa ferme. Son parcellaire est limité, mais groupé autour de l'exploitation : en 2010 et 2011 **elle crée des paddocks** pour optimiser le pâturage, **amène l'eau dans les parcelles, modifie le parcours des vaches** pour éviter le passage dans le hameau et dans la cour. Peu à peu elle **réduit la surface en maïs pour augmenter les prairies**.

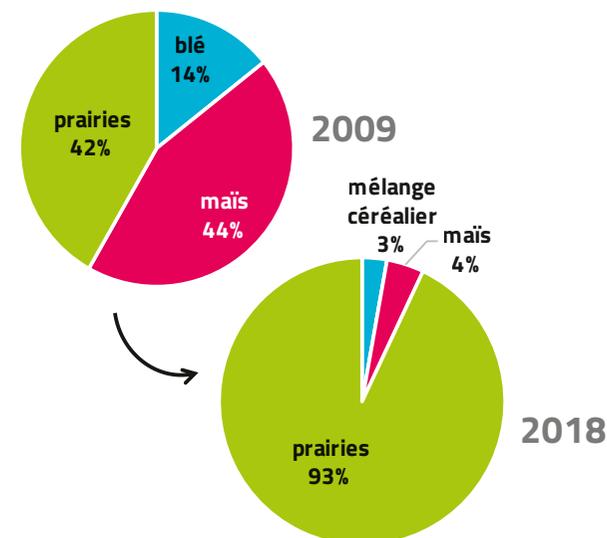
L'exploitante améliore également son bâtiment laitier. En 2003, l'étable entravée avait été modifiée, accueillant un quai de traite et une petite zone de stabulation pour les génisses. En 2015 **l'ensemble du bâtiment devient stabulation**, et l'éleveuse y gagne en confort de travail. La **production augmente** lentement mais régulièrement jusqu'en

2015 (220 000L vendus en 2012 ; 266 000 L en 2015).

Fabienne, originaire du bocage normand, regrette l'absence d'arbres sur l'exploitation. En 2009, elle décide **d'implanter des haies bocagères** : elle fait appel à un chantier d'insertion qui reviendra chaque année. L'exploitation, nue jusqu'en 2009, compte aujourd'hui **4 kilomètres de haies**, offrant des zones d'ombres appréciables en été et contribuant à limiter le dessèchement des parcelles. L'éleveuse constate avec plaisir le retour de la petite faune sauvage sur l'exploitation.

A partir de 2015, forte des changements déjà mis en place, Fabienne réfléchit à la conversion en agriculture biologique*(AB). Elle contracte d'abord une **MAE** qui l'engage à la réduction des intrants et produits phytosanitaires.

Évolution de l'assolement



Fabienne entame ensuite en 2016 une **conversion sur 18 mois** et obtient son **label Bio en novembre 2017**. Sur cette période, elle a diversifié son cheptel, introduisant quelques Montbéliardes pour un meilleur taux protéique, et s'est formée à l'usage des huiles essentielles pour les soins aux animaux. La ferme compte aujourd'hui 40 laitières pour 235 000 L.

Financièrement, la situation est restée longtemps fragile : l'éleveuse maîtrise mieux son exploitation et a gagné en confort de travail, mais les résultats économiques sont mitigés. Cependant, à compter

de la conversion, malgré une baisse de production laitière, la valorisation économique est satisfaisante.

Les résultats seraient encore améliorés si l'aliment pouvait être autoproduit. Pour augmenter ses stocks, l'éleveuse a **introduit du colza fourrager après ses maïs** ; elle travaille également sur les légumineuses en mélange et **expérimente le non labour**. Elle est malheureusement **limitée structurellement par la surface** de la ferme, 38 ha, avec peu de perspectives d'agrandissement.

AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

- Fabienne obtient en 2009 l'accréditation départementale pour l'**accueil d'adultes handicapés**. Depuis, 3 personnes sont accueillies à l'année et participent aux petits travaux sur la ferme. L'apport financier conforte le budget familial, mais c'est avant tout la force des liens humains tissés par ces expériences que Fabienne retient.
- En 2017, Solidarité Paysans Bretagne organise chez Fabienne une **journée ferme ouverte**, à l'occasion des élections législatives. L'éleveuse expose ses difficultés de trésorerie face au retard de versement des MAE et d'une subvention pour le bâtiment (18 000 €). L'une des candidates se mobilise alors et obtient rapidement le **déblocage des aides**.

ET AUJOURD'HUI ? (Nov. 2019)

En 2019, Fabienne a fait le choix d'**arrêter l'atelier porcin** faute de rentabilité économique. L'éleveuse est aujourd'hui dans l'attente de récupérer **8 ha** en location auprès d'un agriculteur voisin, après l'arrêt d'activité de celui-ci, afin d'augmenter l'autonomie fourragère.

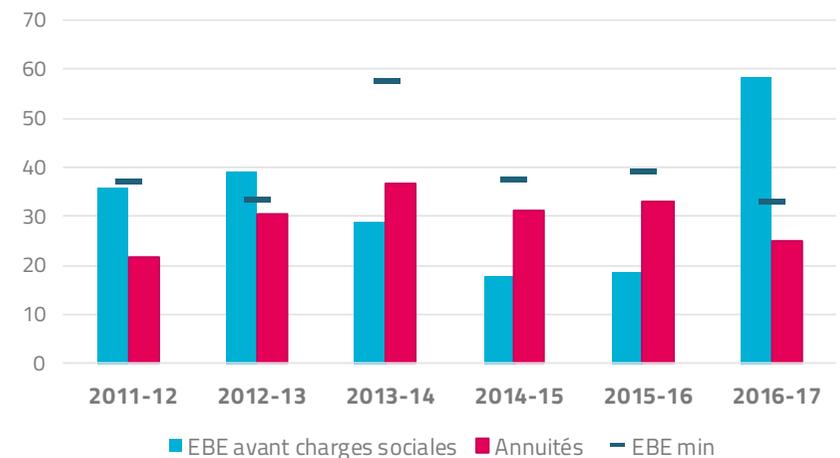
Charges : phytosanitaires

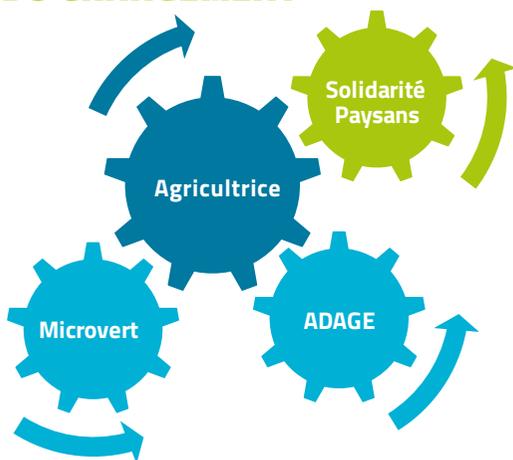
2013-14 : **1789 €** → 2016-17 : **0 €**

Charges : produits vétérinaires

2013-14 : **2039 €** → 2016-17 : **1390 €**
+ 318 € huiles essentielles

Évolution de l'EBE et des annuités (k€)



**LES PARTENAIRES
DU CHANGEMENT**

D'abord isolée après le décès de son mari, **Fabienne** a su depuis tisser des liens multiples. Lorsqu'elle a osé appeler **Solidarité Paysans**, l'association l'a rapidement mis en contact avec les réseaux de **l'ADAGE** (réseau CIVAM) et **Microvert** (organisme de formation à la comptabilité agricole). Avec eux, l'éleveuse a acquis par la formation de précieuses clés pour maîtriser son exploitation. Mais elle apprécie surtout le partage permanent d'expérience : « Quand on discute dans les groupes, on va toujours faire un tour de ferme. On discute de nos problèmes, et quelqu'un dit : tu devrais faire ça, ou, ça, ça te gagnerait du temps. Moi ça m'a beaucoup aidé ». La solidarité dans le groupe compte également beaucoup : en 2017 les membres de l'ADAGE sont venus aider Fabienne à ensiler, alors qu'elle souffrait d'un problème de dos.

Avec tous, l'éleveuse dit la force des liens humains qui se sont développés, y compris hors de la sphère agricole avec les personnes handicapées qu'elle accueille, ou encore avec les membres des chantiers d'insertion qui ont planté ses arbres.



Fabienne a planté 4 km de haies

PAROLES DE FABIENNE

« De 2002 à 2008, j'étais toute seule dans mon coin. Je ne connaissais personne, parce que je n'étais pas originaire de là. Là c'est dur. Ma belle famille ne voulait pas me voir, ma famille était loin et ne comprenait pas parce qu'ils étaient du milieu ouvrier. Ça a été un combat longtemps, dans tout. Puis j'ai dit « J'ai mes enfants à élever, il faut que j'y arrive ».

J'essaie de travailler sur tout. J'ai appris à la longue, et je me sens plus forte aussi. Avant, tous les matins je me disais : qu'est ce qui va m'arriver demain ? Aujourd'hui, je n'ai peur de personne. Les étapes de la vie m'ont fait murir, et comprendre qu'il faut toujours avoir un regard derrière soi : ça peut permettre de se dire qu'on a passé des phases, de relativiser.

On m'a aidé, moi je redonne ce qu'on m'a apporté. On a toujours besoin les uns des autres. Je m'isole de moins en moins. Tant que j'ai cette énergie-là, ça va.

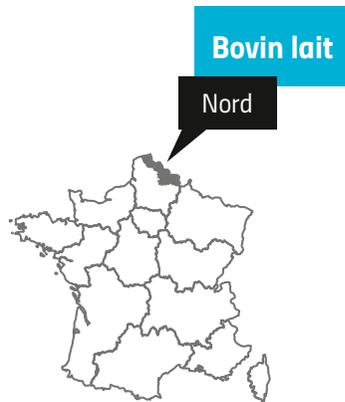
Le bio, je ne regrette pas aujourd'hui ma démarche : ça m'a permis d'être bien dans ma tête. Le prix est là : tu fais moins de lait, mais tu as plus de paye, c'est revalorisant. Je voudrais retrouver de la surface, pour ne pas acheter comme je le fais, arriver à travailler beaucoup en autonomie. Il y a des terres qui vont se libérer, mais ça traîne et j'ai déjà 53 ans. Je ne veux pas non plus des surfaces et des surfaces : après c'est une chaîne sans fin, et il ne faut pas non plus être esclave du terrain.

Pour l'avenir si tout va bien, je voudrais embaucher un jeune, pour envisager la reprise. Je me suis battue pour faire fructifier cette ferme, elle n'était pas comme ça quand j'ai démarré. Le but c'est de transmettre des choses qui soient potables. »

13/ **Exploitation individuelle**

Dimitri 33 ans,
Sabrina 30 ans,
4 enfants à charge

- **Conversion AB**
- **Système pâturant**
- **Arrêt d'un atelier**



Le cheptel, d'abord 100% Prim'Holstein, est progressivement diversifié

VERS PLUS D'AUTONOMIE TECHNIQUE ET DÉCISIONNELLE

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Sabrina et **Dimitri** sont installés depuis 2011 avec des vaches laitières, au milieu du bocage de l'Avesnois. Ils ne sont pas issus du monde agricole, mais Dimitri a longtemps travaillé comme vacher sur de grosses exploitations de la région puis au service de remplacement. Sabrina a également travaillé sur une ferme en volailles et lapins.

Dès la première année, les **difficultés** et malchances s'accroissent. A une **installation couteuse** par rapport à l'outil de production, s'ajoute la perte d'une **dizaine d'hectares**. Les agriculteurs doivent également racheter le corps de ferme en totalité ainsi que quelques hectares, puis remettre en état le bâtiment d'élevage. Le robot de traite est remplacé par une **salle de traite**. Les emprunts s'accroissent, et le système de production est difficile à tenir (coûts alimentaires élevés, implantation de maïs à 17000 €/an).

Dans un premier temps, Dimitri continue son activité au service de remplacement en parallèle du travail sur l'exploitation, ce qui le **surcharge fortement**. Sabrina découvre les systèmes bovins et trouve difficilement sa place dans l'**organisation du travail**. Le couple assume aussi les quatre enfants en bas âge.

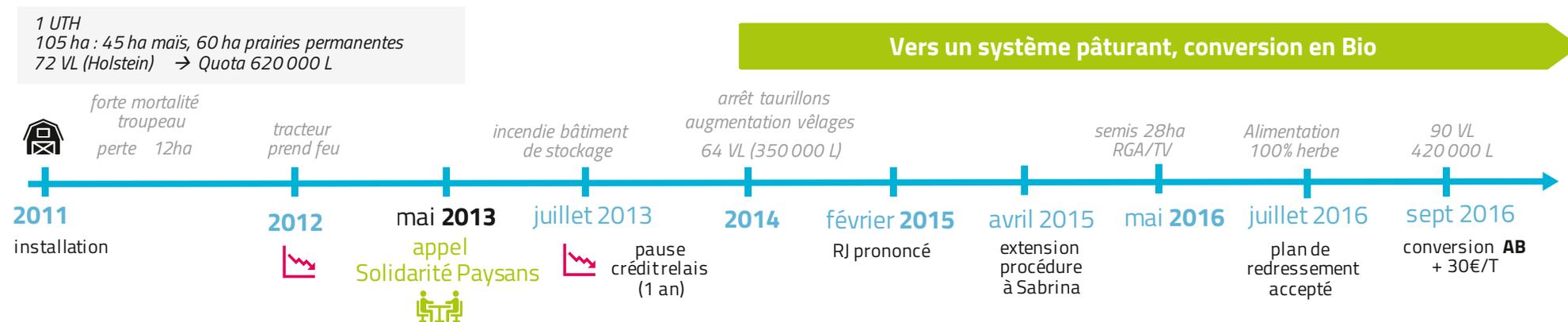
Les deux années suivantes, une grande partie du troupeau, déjà peu productif, est perdue pour des raisons **sanitaires**. Le tracteur prend feu et un incendie dans le bâtiment de stockage fait perdre plusieurs dizaines de tonnes de foin en juillet 2013...

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

En Mai 2013, au milieu de ces difficultés, Dimitri appelle l'association **Arcade**, du réseau Solidarité Paysans. Le passif* étant très important, une première discussion avec la banque permet d'accorder une pause d'un an du remboursement du **crédit relais*** de l'installation.

La situation restant tendue, Dimitri hésite à tout abandonner. La décision est prise d'aller vers un **redressement judiciaire (RJ)***. L'acceptation d'ouverture de la procédure lui permettra d'y voir plus clair. En février 2016, le plan de redressement* par voie de continuation est accepté.

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

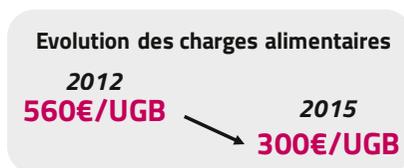
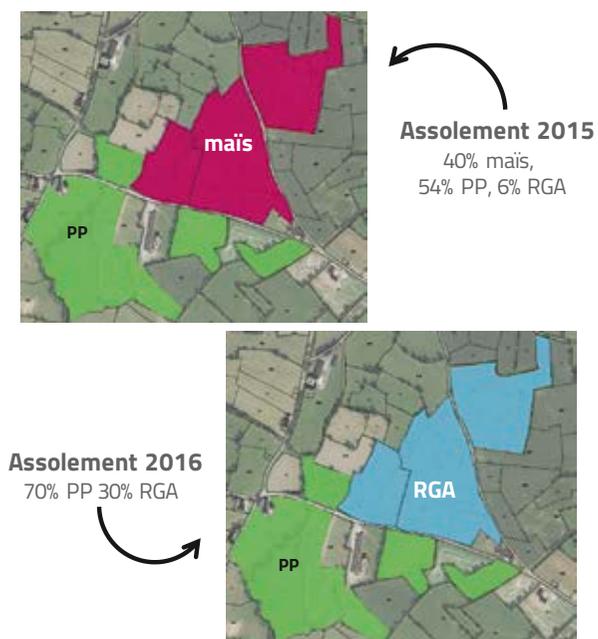


Les incidents intervenus sur la ferme et le système de production trop coûteux, amènent rapidement Dimitri et Sabrina à réfléchir à un changement de pratiques pour plus d'autonomie.

L'arrêt de l'atelier taurillons en 2014 libère du temps de travail. Des races plus rustiques sont ajoutées au troupeau (normande et montbéliarde). L'assolement évolue également : les 37 ha de maïs sont remplacés en 2016 par du Ray Gras Anglais, permettant aux vaches d'accéder aujourd'hui à 33 ha au total (soit 25 à 40 ares /VL).

La part de concentré dans l'alimentation des bovins a fortement baissé depuis 2014, et en 2016, le maïs n'en fait définitivement plus partie. Les achats (engrais, semences...) ont diminué de 45% entre 2015 et 2016 et il n'y a plus aucun achat de produit phytosanitaire. Cela permet aussi à Dimitri de limiter le temps passé sur le tracteur à préparer les cultures.

La conversion en agriculture biologique*, souhaitée depuis 2 ans déjà, est engagée en 2016. Durant cette phase de conversion, le lait est valorisé à 30 € supplémentaires les 1000L de lait.



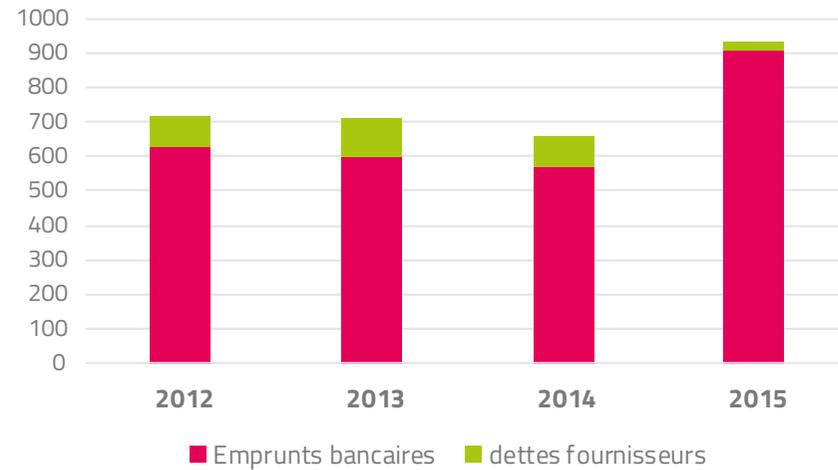
Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact des changements techniques sur la situation économique de la ferme. Les différentes **adaptations techniques** permettent cependant d'anticiper l'application du cahier des charges Bio (prix de l'aliment bio acheté plus élevé, manque de place dans le bâtiment). Le lait vendu en Bio dès l'automne 2017 assurera une **meilleure paye du lait** (+100 €/1000L). La baisse prévue de la production laitière est compensée par une **augmentation du cheptel** (+20 vaches laitières en 2016).

Pour réduire encore les charges, Dimitri et Sabrina livrent aujourd'hui leurs veaux à l'abattoir et contrôlent eux même la qualité du lait.

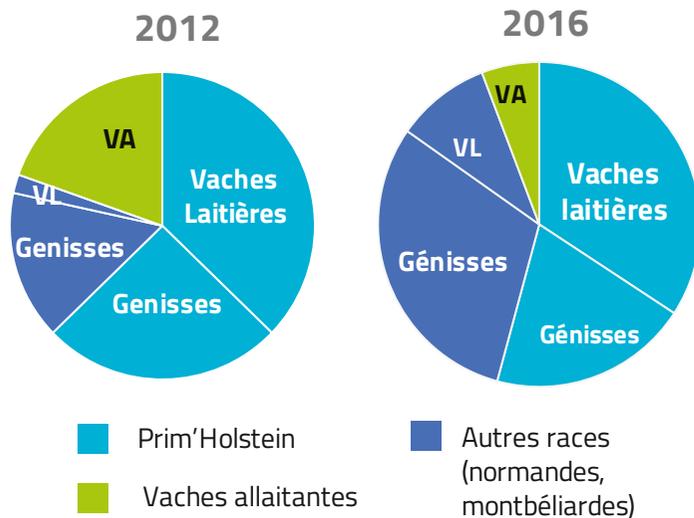
Le plan de redressement*, accepté en juillet 2016, permet aussi d'échelonner la dette. **L'EBE minimum** avoisinait les 80 000 € avant 2015 pour payer les annuités* et les prélèvements privés de la famille. En 2016, il devra être de **50 000 €**.

Le couple réfléchit aujourd'hui à de **nouveaux projets** pour continuer la progression : maraichage collectif et en vente directe, implantation de céréales...

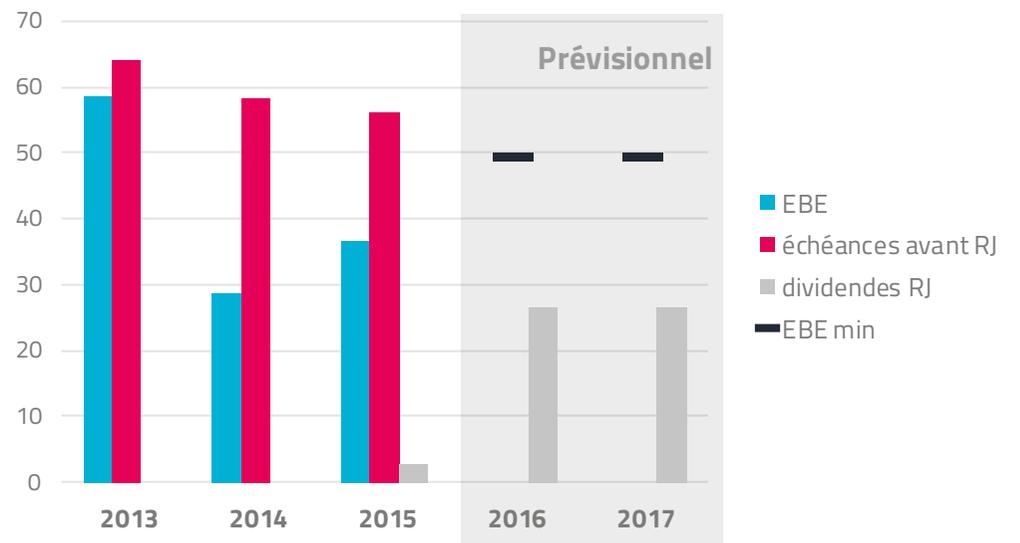
Structure de l'endettement avant RJ (k€)



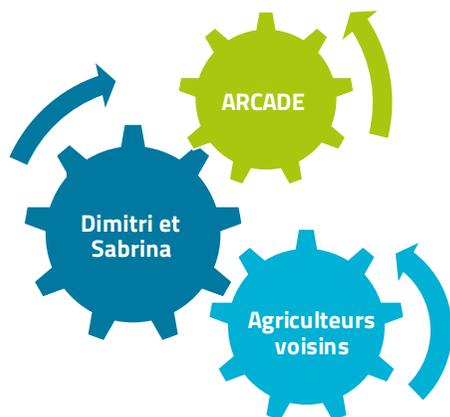
Évolution du cheptel



Annuités avec et sans RJ (k€)

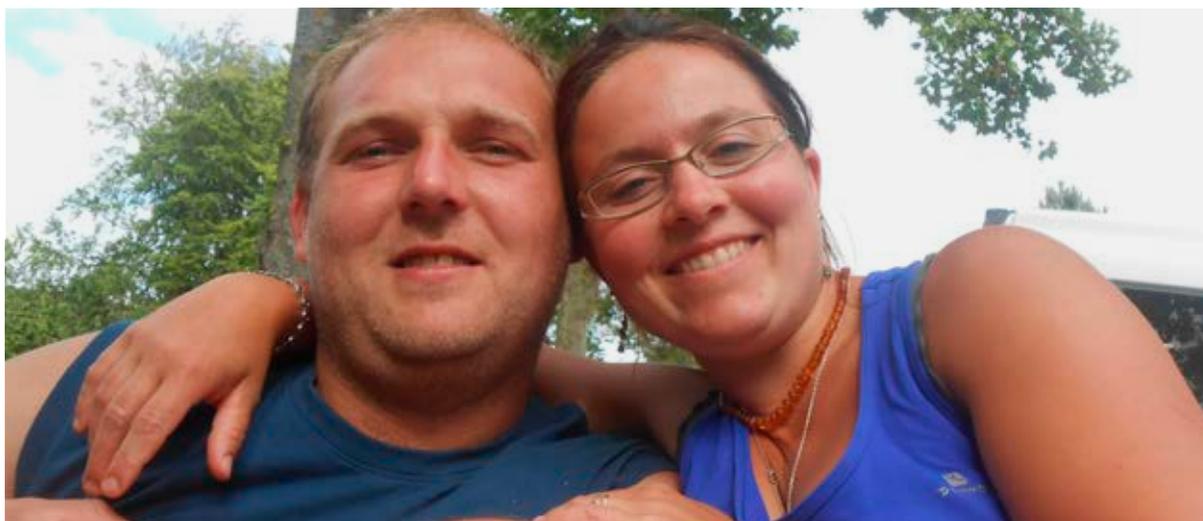


LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



L'association **Arcade** du réseau **Solidarité Paysans** a permis d'accompagner Dimitri et Sabrina dans leurs démarches de redressement économique (aux rendez vous bancaires et dans la procédure de RJ). Les accompagnateurs ont également nourri la réflexion et fait se poser les bonnes questions aux **agriculteurs** concernant la conversion en Bio. Ils n'ont actuellement pas d'accompagnement technique particulier ; Dimitri, curieux de nature, préfère voir des résultats concrets directement sur le terrain. Il s'inspire constamment de systèmes déjà en place chez des **voisins et amis agriculteurs**.

Les adaptations techniques ont permis au couple de retrouver leur autonomie dans la prise de décision et de trouver un meilleur équilibre dans l'organisation du travail.



Dimitri et Sabrina

PAROLES DE DIMITRI ET SABRINA

« L'association ARCADE a joué un rôle important dans notre redressement car elle nous a soutenu moralement et a fait preuve de beaucoup de compréhension sans jamais nous juger. Ils ont pris en charge toutes les négociations auprès des fournisseurs et de la banque. J'avais fait appel à eux car je voyais que la situation s'empirait de jour en jour.

Au début, le RJ a été très compliqué à accepter car on avait peur que tout soit tendu du jour au lendemain. On n'osait plus sortir de l'exploitation. Les gens sont très critiques dans ces moments-là et on craignait leur regard. Aujourd'hui je me sens apaisé car si on n'avait pas fait appel à Arcade, on ne serait plus sur la ferme. Le redressement judiciaire nous a donné une grande bouffée d'oxygène.

Le bio était déjà notre façon de travailler mais maintenant, on a appris à se débrouiller tous seuls. On s'est forgé un nouveau caractère, et aujourd'hui, je fais des choix volontaires. Les marchands d'aliment ne touchent plus la ration et on voit ce que les vaches mangent. »

14/ **Exploitation individuelle**Fabrice 52 ans,
Pascale, 49 ans

- Arrêt maïs ensilage
- Semis de prairies paturées
- Réduction des intrants

Bovin viande et polycultures

Pas-de-Calais



L'AUTONOMIE TECHNIQUE POUR UNE MEILLEURE MARGE DE MANŒUVRE

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Fabrice s'installe en **1989** sur l'**exploitation laitière** familiale (30 ha, quota de 90 000 L). Les dettes existantes sur la ferme sont soldées **grâce aux aides « jeune agriculteur »**. En 1995, l'exploitation subit un remembrement* défavorable au regard de la qualité des parcelles.

En 2004, Fabrice achète les premières génisses de **vaches allaitantes** ; puis il arrête totalement la production laitière en 2007. Il bénéficie alors d'aides à la cessation laitière et au maintien du troupeau allaitant. L'année suivante, Fabrice projette la mise en place d'un atelier **d'engraissement** (40 places). La réglementation sur l'eau l'oblige à construire un nouveau bâtiment. Celui-ci est en partie financé par **emprunts bancaires**, mais le financement du cheptel nécessaire lui est refusé. Fabrice doit donc **rembourser un bâtiment vide**.

A cette époque, ses deux enfants sont en études et son épouse Pascale reprend une formation de 3 ans ; il n'y a pas de revenu complémentaire. La trésorerie est très dégradée et devant l'absence de soutien des banques, Fabrice a recours en 2009 à des **prêts à la consommation*** pour rembourser les **dettes fournisseurs**. La situation s'aggrave...

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

En 2011, Fabrice appelle ARCADE, association du réseau **Solidarité Paysans**. Après discussions avec accompagnateurs, l'idée d'un **redressement judiciaire (RJ)*** est rapidement avancée, mais l'épouse de Fabrice n'est pas convaincue.

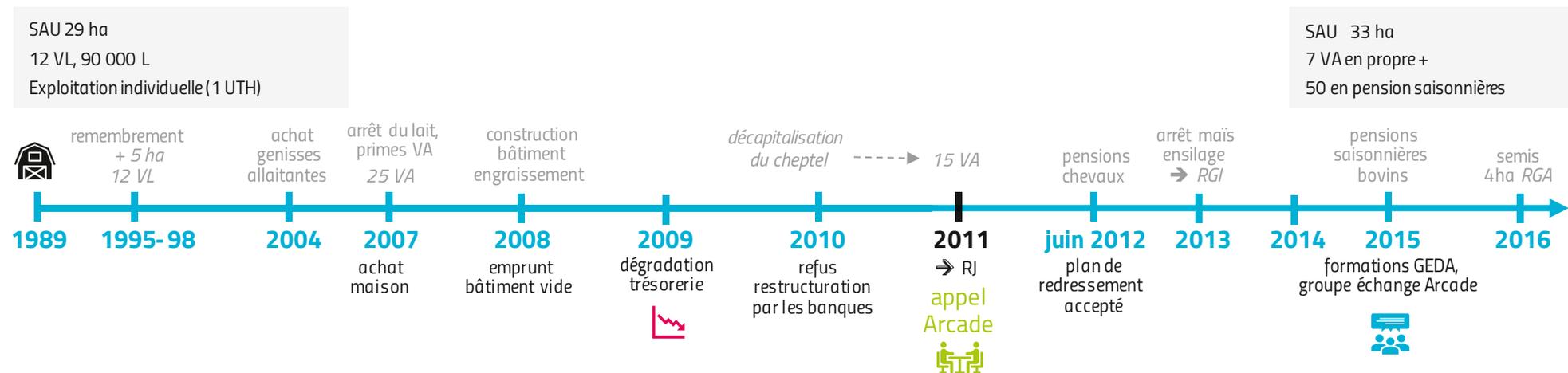
Les membres d'Arcade leur proposent de rencontrer un couple ayant vécu la même situation. La discussion entre les paysans leur permet de comprendre et d'accepter la procédure. Le redressement judiciaire est prononcé en Juin 2012.



Prairies de ray gras et trèfle blanc

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

Désintensification des pratiques, surfaces herbagères, formation

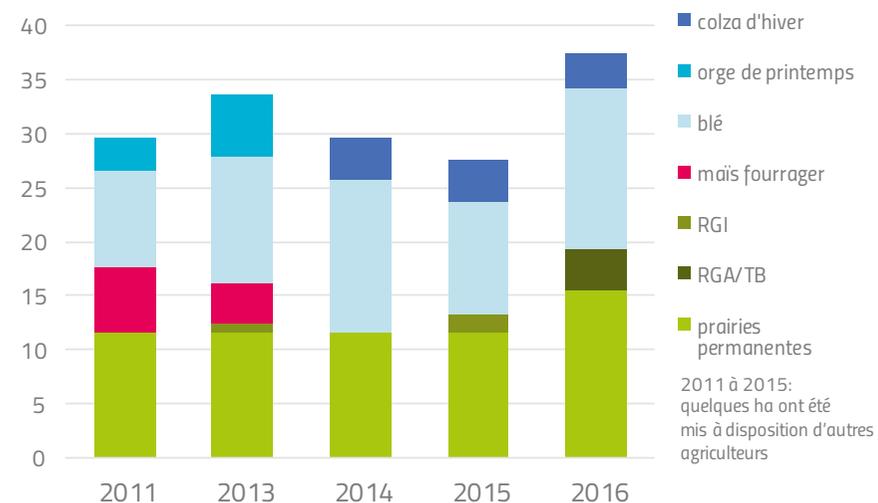


Durant la période délicate précédant l'homologation du plan de redressement*, des **ventes de bovins** permettent d'alimenter la trésorerie. Fabrice cherche alors à **valoriser les prairies** : il fait un essai infructueux de pensions de chevaux, puis accueille des bovins en pensions saisonnières l'été. Pour l'hiver, les différents contrats d'engraissement avec des marchands ou avec un groupement de producteurs coopératif se révèlent finalement défavorables financièrement.

Pour se dégager plus de marge de manœuvre et limiter les dépenses, Fabrice s'oriente peu à peu vers plus d'**autonomie technique**. Le maïs ensilage est remplacé par du Ray Gras Italien, puis du **Ray Gras Anglais et trèfle**. Les intrants culturaux sont alors diminués, ce qui permet de **réduire les charges associées**.

L'année 2014 a été difficile, et Fabrice vend à nouveau une partie de son cheptel. La récolte 2015 est par contre excellente et redonne du souffle à l'exploitation.

Évolution de l'assolement (ha)



L'homologation du plan de redressement a permis de diminuer les annuités* de remboursement, et depuis la fin des études de Pascale, la famille bénéficie d'un **revenu supplémentaire** qui permet de limiter les prélèvements privés.

La **diminution constatée des intrants** depuis 2 ans, sans nuire aux rendements, les changements apportés au système viande ainsi que la maîtrise des **charges de mécanisation**, permise par la dimi-

nution des pensions hivernales, doivent permettre d'assumer le **doublage du dividende*** du plan de redressement à compter de 2016.

A l'avenir, Fabrice souhaite continuer les pensions estivales sur ses prairies et mettre en place un **système viande plus autonome** en faisant vèler progressivement les génisses de son propre troupeau.

Charges en intrants végétaux :
(prairies et surfaces labourées)



AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

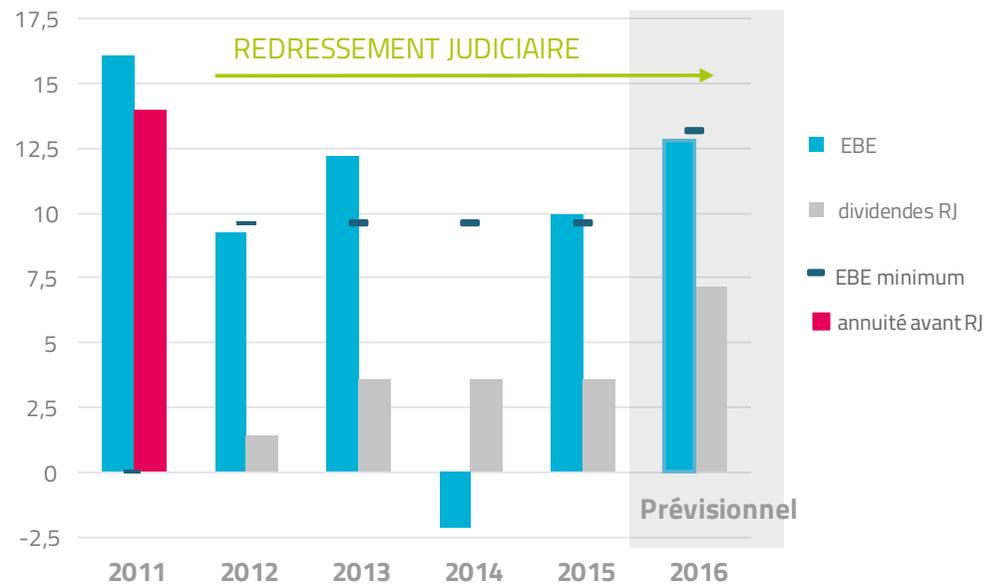
→ **Redressement judiciaire** : le plan sur 14 ans est accepté en juin 2012 et permet d'étaler les 90 000 € de passif*. Il prévoit un doublement des dividendes à partir de la quatrième année.

→ Solidarité Paysans accompagne aussi Fabrice sur d'autres dossiers, comme sa déclaration PAC.

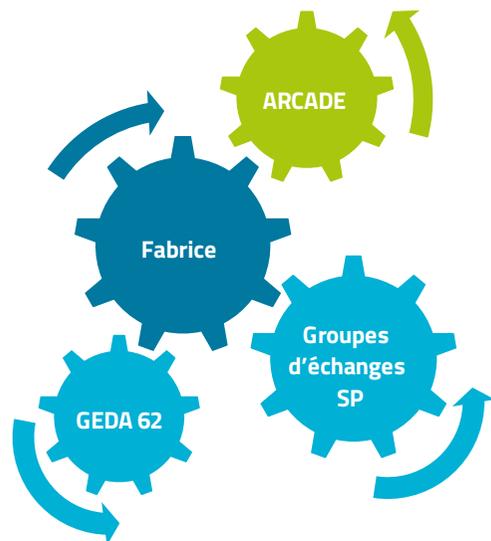
ET AUJOURD'HUI ? (Octobre 2019)

L'orientation donnée à l'exploitation porte ses fruits. Le dernier bilan au 31 décembre 2018 présente un EBE de 16 700 € qui permet amplement le remboursement du dividende. 7 dividendes, sur les 14 à devoir, ont été réglés.

Évolution de l'EBE et des annuités (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Plusieurs acteurs ont joué un rôle clé dans l'amélioration de la situation de l'exploitation de Fabrice. Grâce aux accompagnateurs d'**ARCADE**, l'agriculteur a pu regagner de la motivation. L'association appuie Fabrice dans ses changements de pratiques et son redressement judiciaire.

Participer depuis 2014 à des groupes d'échanges a permis à Fabrice de mesurer l'intérêt de nouvelles pratiques et d'intégrer une dynamique collective. Fabrice adhère au groupe technique « cultures » du **GEDA 62**, et participe au **groupe d'échanges constitué d'autres paysans accompagnés** par l'association Arcade, du réseau **Solidarité Paysans**. En 2015, la ferme de Fabrice a accueilli ce groupe pour parler de l'autonomie fourragère et de sa situation. Fabrice a ainsi trouvé des réponses à ses questions, notamment sur la diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires, et à la conduite de cette nouvelle association « ray gras-trèfle ». L'année 2015 est ainsi la meilleure récolte qu'il ait obtenu depuis son installation. La participation à ces diverses dynamiques est aussi une chance de se sentir moins seul face aux difficultés et d'échanger sur des projets.



PAROLES DE FABRICE

« On n'osait plus répondre au téléphone et ouvrir la porte par appréhension d'avoir les créanciers en face de nous. Si je ne m'étais pas orienté vers le redressement judiciaire, je ne serais plus là. Alors qu'aujourd'hui je suis toujours agriculteur sur ma ferme et nos deux enfants ont terminé leurs études et ont un travail.

Je regrette qu'en phase de procédure il soit toujours aussi difficile d'avoir la confiance des banques. Dans tous ces moments, la solidité du couple est importante.

Aujourd'hui cela va mieux. Je ressors de chez moi. Je n'ai plus honte. Je participe à des visites de parcelles avec d'autres agriculteurs. Grâce à l'association ARCADE et aux rencontres avec les autres agriculteurs accompagnés, je retrouve prise sur mes choix techniques. »



Les prairies ont progressivement remplacé le maïs

15/ **Exploitation individuelle**

Marc, 52 ans et Nathalie 2 enfants

- Arrêt d'atelier mal valorisé
- Eco pâturage
- Conversion AB

Bovin viande naisseur engraisseur

Nord



MAINTENIR UNE RACE RUSTIQUE PAR L'ÉLEVAGE EXTENSIF

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

En **1988**, Marc s'installe seul sur la ferme laitière de ses parents. Son épouse travaille à l'extérieur. Il conserve le troupeau de **Rouges Flamandes**, sur la ferme depuis 5 générations, une race locale, rustique et menacée d'extinction. La ferme est reconnue dans tout le secteur pour ses **très bonnes qualités laitières et son beurre transformé sur place**.

Puis des **problèmes de santé** obligent Marc à être plus présent auprès des siens. Sa mère le seconde sur la ferme pour la traite, la transformation en beurre (25 kg/jour) et la vente sur la ferme. Les difficultés personnelles s'accumulent et conduisent à une **surcharge de travail**. Parallèlement, la production de lait baisse et sa qualité se dégrade.

En 2012, un contrôle sanitaire impose une **mise aux normes européennes**. 5000 € sont nécessaires pour investir dans une baratte permettant de transformer toute la production en beurre. Marc est bricoleur et réussit à réduire ces frais. Cependant, des analyses de lait, aux frais de l'éleveur, sont imposées deux fois par mois. A ce moment, le **couple est prêt à cesser son activité**. Marc envisage de répercuter ces surcoûts sur le prix du beurre (vendu alors 6 €/kg), mais réalise qu'il risque de perdre la moitié de sa clientèle. L'atelier lait est mal valorisé, la trésorerie se dégrade, les dettes ne cessent de s'accumuler...

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

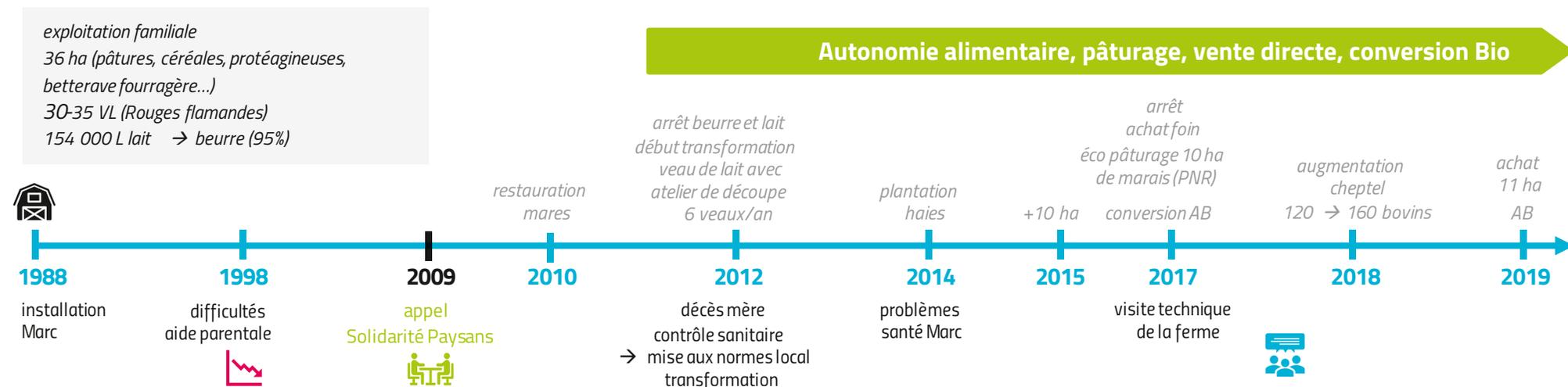
En 2009, l'assistante sociale de la MSA met Marc et Nathalie en relation avec **ARCADE**, association du réseau **Solidarité Paysans**. Le couple sera accompagné par un binôme bénévole-salariée de l'association afin d'étaler les dettes, et de mettre en place des **aides sociales liées au vieillissement des parents**.

Par la suite, Marc sera soutenu par les accompagnateurs dans ses **demandes de délai** de règlement des cotisations MSA.



Le troupeau de rouges flamandes pâture tout autour de l'exploitation

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME



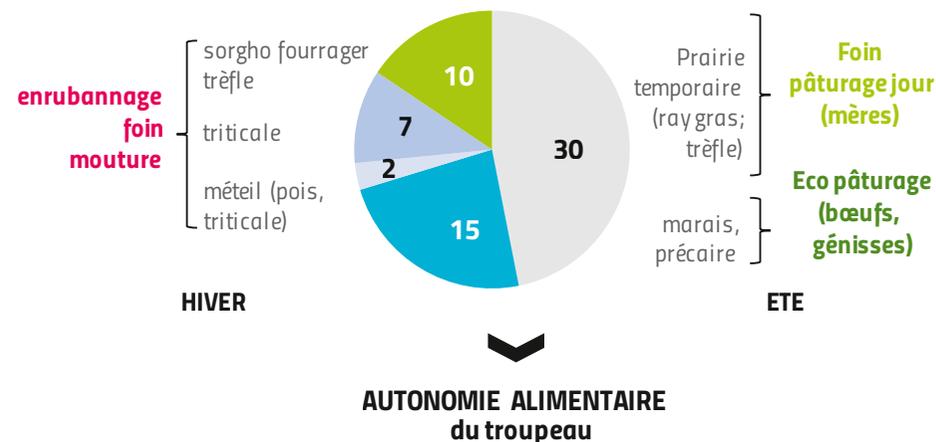
Avec l'aide de son comptable, Marc étudie le **passage de son troupeau laitier en allaitant**, tout en conservant la race flamande pour ses bonnes caractéristiques maternelles. Sur les conseils du Centre de Ressources Génétiques régional, l'éleveur tente la production de veaux de lait et travaille avec un **atelier de découpe local**.

Étant déjà dans un système économe, il réfléchit aux leviers lui permettant de réduire ses charges et de gagner encore en **autonomie**. La part de céréales est réduite dans l'assolement au profit du **pâturage**. Les **convictions écologiques** de Marc l'amènent à restaurer des mares dans les pâtures et à **réduire progressivement les intrants chimiques**. Aujourd'hui, **aucun pesticide de synthèse** n'est utilisé sur les cultures et les prairies.

L'exploitation étant située à la lisière d'un Parc Naturel Régional, les vaches valorisent à partir de 2017 **10 ha de marais en éco pâturage estival**. L'accès à ces surfaces, de juin à octobre, évite l'achat annuel de 100 tonnes de foin soit 10 000 € d'économie. En contrepartie, certaines contraintes s'imposent : faible chargement, rusticité des animaux pour digérer les roseaux et joncs, risque de parasitisme mais interdiction d'usage de vermifuge, etc.

Ces évolutions le conduisent la même année, à une **conversion en agriculture biologique***.

Assolement et valorisation des surfaces en 2017 (64 ha)



En 2019, en phase de **transition vers l'agriculture biologique**, les retombées économiques des changements de pratiques sont encore peu visibles. La trésorerie reste tendue, du fait du retard de paiement des aides Bio et des **MAE** (30 000 €), d'un emprunt pour l'acquisition de 11 ha, et de la forte sécheresse estivale obligeant l'achat de foin.

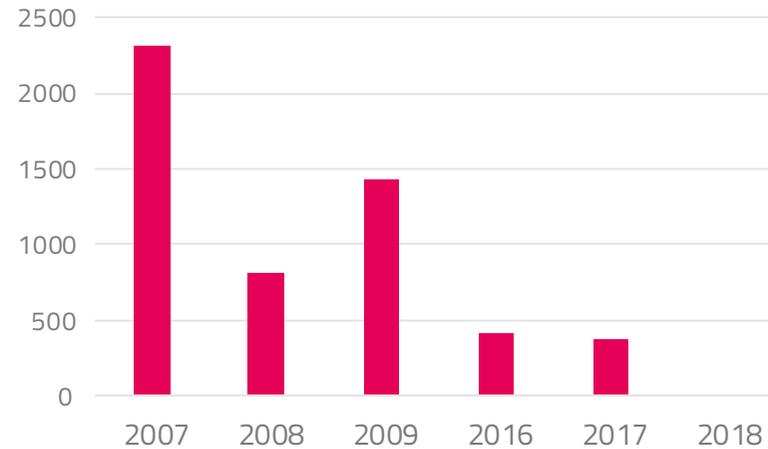
Cependant, plusieurs éléments permettent d'espérer une amélioration prochaine. La race Flamande ayant une croissance lente, 4 à 5 ans sont nécessaires à l'engraissement à l'herbe. Mais la **vente au détail** se développe (6 à 10 veaux /an) avec une forte reconnaissance de la clientèle de la **qualité de la viande**. Mi 2019, 7 bœufs ont déjà été

vendus avec un prix de vente supérieur de 30% par rapport au conventionnel. D'ici fin 2019, une quinzaine de bœufs pourront ainsi être **vendus en filière Bio**.

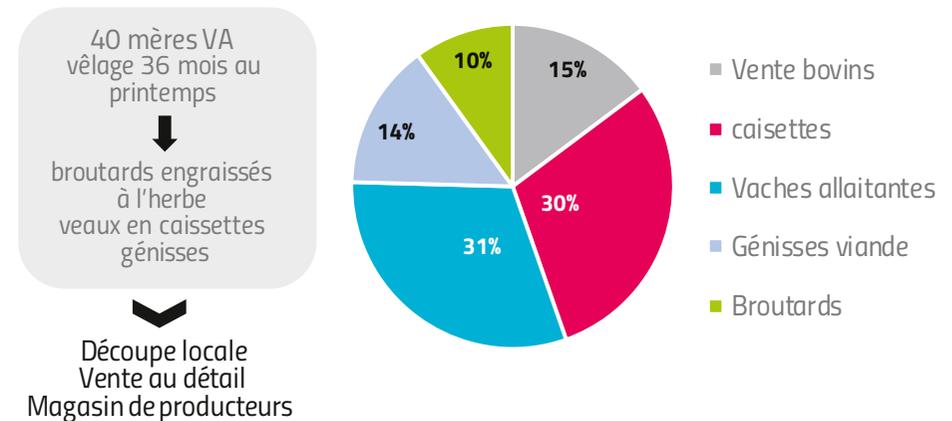
Marc s'attèle également toujours à **réduire les dépenses**. Les soins aux animaux reposent ainsi sur les ressources de la ferme et des méthodes « douces ». L'agriculteur effectue aussi lui-même les réparations du parc matériel pour réduire les charges d'entretien.

Enfin, d'autres sources de satisfaction se font sentir, comme la **baisse de la charge de travail** et la **perspective d'installer** un jour l'un de ses enfants sur la ferme.

Évolution des charges de produits phytosanitaires (€)



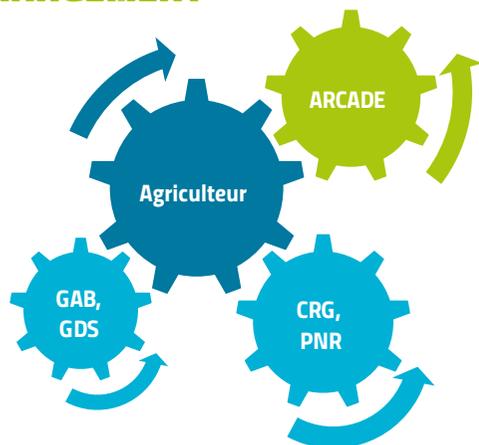
Productions et débouchés en 2016 (ventes en €)



AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

- En 2009, l'accompagnatrice aide Marc à monter un **dossier DACS-AGRI*** auprès de la DDT. La démarche aboutira à un **étalement des cotisations sociales** de l'agriculteur.
- Une étude réalisée par Arcade indiquera l'impact positif du remplacement en 2016 du forfait agricole par le régime du **micro bénéfice agricole***, qui permet de réduire de 10 000 € les cotisations sociales de l'éleveur.

LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



L'association **ARCADE** a principalement aidé l'éleveur à trouver des leviers de redressement économique et l'a mis en lien avec d'autres éleveurs faisant face aux mêmes difficultés. L'exploitation a ainsi été support d'une **visite d'éleveurs** organisée conjointement entre ARCADE et la **Chambre d'agriculture**. Pour Marc, cette visite a été très positive et offre la satisfaction d'aider.

Tout en étant autonome dans sa démarche de changement, Marc a développé des liens avec d'autres **partenaires techniques** afin d'enrichir sa réflexion.

Le Centre de ressources génétiques régional (**CRG**), qui défend le maintien de la race rouge flamande (projet de groupement d'éleveurs et d'une filière spécifique) a ainsi orienté Marc sur l'éco pâturage, en partenariat avec le Parc naturel régional (**PNR**). C'est aussi en travaillant avec cet organisme que Marc décide de sa **conversion Bio**. L'éleveur a fait ensuite appel au **GAB Nord** pour ses démarches de conversion ou questions techniques et se renseigne auprès du **GDS** sur les soins des animaux en Bio. Le PNR l'a mis également en lien avec un groupement de vétérinaires pour participer à des **formations** en santé animale.



Les rouges flamandes sont assez rustiques pour s'adapter au pâturage des marais

PAROLES DE MARC

« Lorsqu'on nous a annoncé les analyses de lait à réaliser pour transformer toute la production en beurre, j'ai dit à mon épouse qu'on arrêterait. On perdrait plus d'argent avec le beurre qu'à ne faire que du lait. Lorsqu'on a essayé de répercuter les coûts supplémentaires sur le prix du beurre, il y avait le risque de perdre notre clientèle. Les clients ont vraiment regretté qu'on arrête de faire notre beurre !

On s'est alors lancé dans la production de veaux avec un atelier de découpe et d'ici quelques jours on va passer en Bio. Au début j'appréhendais beaucoup, j'avais peur d'être bloqué dans mes pratiques. C'est un technicien du centre de ressources génétiques de la race rouge flamande qui m'a dit « tu y es presque ! ». Après avoir rencontré le GAB j'étais plus rassuré. En Bio, il faut anticiper les soucis des animaux. Nous, on soigne avec ce qu'on a à disposition sur place. Je suis un amoureux de la nature. Et en n'utilisant plus de pesticides ou vermifuges à rémanence, on protège la biodiversité !

On essaie de se servir des atouts de l'exploitation. Mais ce n'est pas un exemple à suivre pour autant. C'est un cheminement, qui peut éventuellement être reproduit ailleurs. Les techniciens qui proposent leurs alternatives, ce sont leurs systèmes. Mais il faut l'adapter sur sa ferme sans brûler les étapes. Je connais déjà beaucoup de choses et je sais gérer mon système. On raisonne à long terme pour réduire les charges mécaniques, végétales, etc. Je veux aussi honorer mes créances* pour éviter de laisser des dettes derrière moi. Aujourd'hui, on est en très bonne voie. »

16/ **Exploitation individuelle**

Pierre 45 ans et Sophie 3 enfants

- Arrêt des engrais
- **Réduction du maïs**
- **Pâturage**



Le troupeau compte aujourd'hui 45 Prim'Holstein

LE PÂTURAGE TOURNANT DYNAMIQUE POUR DONNER UN SECOND SOUFFLE À L'EXPLOITATION

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Après avoir travaillé pendant 6 ans en tant qu'inséminateur, Pierre s'installe en 2004 en **GAEC** à trois, avec son frère et la belle-mère de celui-ci. Il y a alors une soixantaine de vaches laitières sur aire paillée et 97 ha de SAU.

En 2011, le **GAEC familial est dissout** pour cause de mésentente. L'année suivante, Pierre crée une Société Civile Laitière (SCL), en urgence, avec un agriculteur voisin. Les investissements pour les mises aux normes entraînent les **premières difficultés de trésorerie**. A cela s'ajoute une perte de 25 vaches laitières suite à **l'aménagement en logettes et au manque de surface fourragère**. L'éleveur subit aussi une **surcharge de travail** (85 VL dans une salle de traite 2x5).

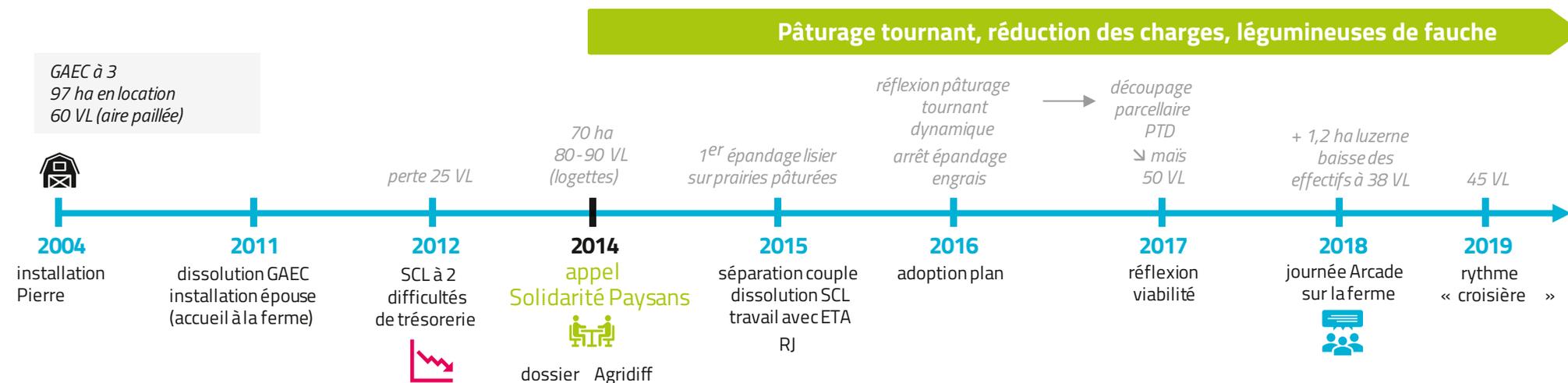
En 2015, Pierre et son épouse se séparent. La SCL est dissoute la même année. Le troupeau se porte mieux, mais l'année qui suit est vécue très difficilement par l'éleveur, qui doit faire face à des problèmes personnels ainsi qu'aux **difficultés économiques**. Pierre fait alors le strict minimum sur la ferme pendant plusieurs mois. Il envisage même un moment de cesser son activité...

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

En discutant avec un voisin boulanger, lui même accompagné, Pierre découvre **ARCADE**, association du réseau **Solidarité Paysans**, en 2014. A son tour, l'éleveur prend contact avec l'association. Le soutien et l'écoute apportés par le bénévole et la salariée soulagent rapidement l'éleveur qui se sent moins seul face aux difficultés, et en confiance pour parler de sa situation.

Un dossier « Agridiff* » est monté mais, faute de soutien de la banque, le dossier n'aboutira pas. En 2015, un plan de **redressement judiciaire*(RI)** est mis en place. Il est adopté en 2016.

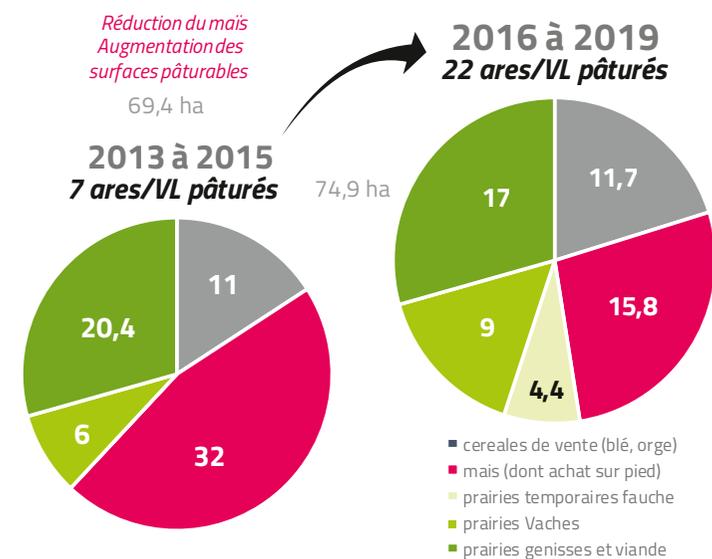
LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME



C'est en 2016 que Pierre, lors d'une rencontre sur la charte de bonnes pratiques sur les fermes, découvre le **Pâturage Tournant Dynamique (PTD)**. Il n'y voit d'abord pas un grand intérêt, étant en agrandissement de troupeau et le maïs occupant 45% de l'assolement. Cependant, la surface fourragère est limitée, les parcours non valorisés et l'assolement implique une demi-heure pour aller chercher les vaches. Le choix du PTD sera motivé par le **gain de temps** sur ce trajet, qui passera alors à de 30 à 10 minutes, et l'envie de réduire le temps passé par les animaux en bâtiment. L'année d'après, aidé par sa compagne Sophie, Pierre commence alors le découpage du parcelaire en **14 paddocks de 48 heures** à partir de photographies aériennes, et installe des points de récupération d'eau.

Aujourd'hui le système fonctionne bien. La production par vache a baissé, mais l'apport d'une herbe de qualité sur toute l'année a permis de **remonter les taux** et assure une **meilleure valorisation du lait**. Les traitements de mammites sont moins nombreux et Pierre se renseigne peu à peu sur l'utilisation de l'aromathérapie*. La mise en place du système pâturant a demandé un peu de travail, mais l'éleveur constate aujourd'hui que la **gestion est simplifiée et agréable**. Les refus des vaches sont également pâturés par des chevaux.

Évolution de l'assolement (en ha)

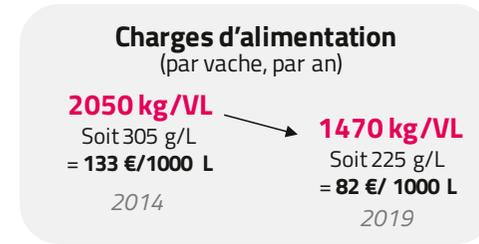


A présent, Pierre a le sentiment d'avoir **sécurisé son système** par plus **d'autonomie**. En effet, la réduction du concentré et de la part de maïs dans la ration, a permis de réduire le **coût alimentaire**.

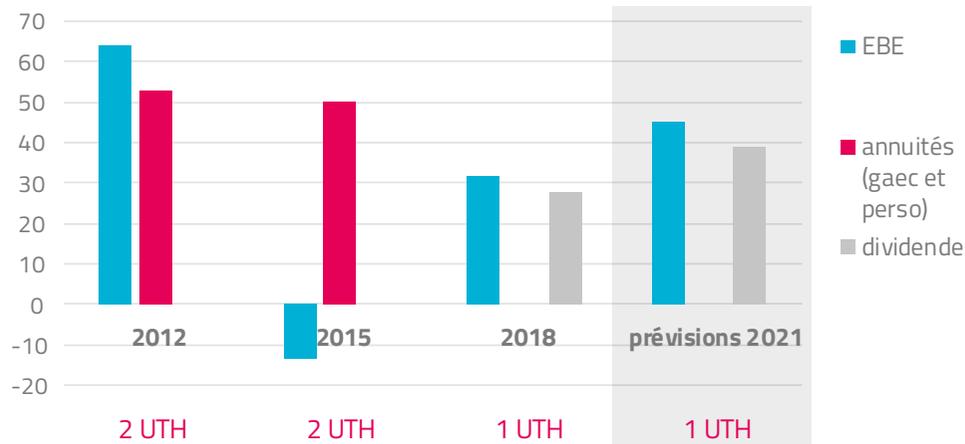
L'**arrêt d'apport d'engrais minéral** sur les pâtures depuis 2015, compensé par les bouses des vaches au pâturage, réduit en parallèle les **charges végétales**. Observant que le système pâturant permet d'économiser du maïs, Pierre le remplace par des légumineuses de fauche : 1,2 ha de luzerne et 2,8 ha d'un mélange de Ray gras anglais-trèfle incarnat, plus économe en azote minéral. Ces changements aboutissent à une **économie de près de 2800 €/an**. Aujourd'hui, Pierre a revu son objectif de production à 50/55 vaches laitières, adapté aux capacités d'autonomie fourragère et

au volume de travail supportable. La délégation de certains travaux des champs (semis, fertilisation, phytos) à une **ETA** d'un agriculteur voisin permet aussi à Pierre de se dégager du temps pour mettre en état son parc matériel lui-même, participant ainsi à réduire les charges de mécanisation.

L'éleveur a toujours des **marges d'évolution et de nouvelles motivations** : travailler sur le pâturage tournant des génisses, créer de nouveaux paddocks VL, passer à des paddocks de 24 heures, etc. Il vise à **traire le maximum de lait en période de pâturage**, au moment où le coût alimentaire est inférieur.



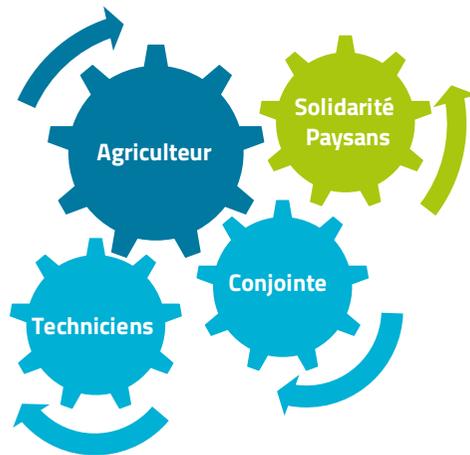
EBE et annuités (k€)



Itinéraire technique cultural en Unité d'Azote (UN) par ha

	Jusqu'en 2014	2018-2019
Prairies	120	lisier (30 m ³ /ha)
Prairies génisses	60	0 à 60 selon les parcelles
Prairies fauche	120	100 à 110 (prairies) 0 (luzerne) 70-80 (RGA-TI)
Céréales	160 à 180 selon reliquats	140 (orge) 170 (blé)
Maïs	90-100	80
TOTAL azote minéral	5700 UN soit 125 UN/ha	4040 UN soit 88 UN/ha

LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Solidarité Paysans a joué un rôle fort dans le changement de pratiques de **Pierre**, qui partage une passion pour la technique avec l'accompagnateur bénévole. D'autres regards extérieurs l'ont appuyé dans ses changements.

Suite à la rencontre avec l'équipe **Solidarité Paysans**, une **visite technique** a été organisée sur la ferme avec d'autres éleveurs accompagnés par l'association. D'abord réticent à l'idée d'ouvrir sa ferme à d'autres, l'éleveur est finalement très satisfait car cela donne un second souffle au projet. « J'ai vu à travers le regard d'autres agriculteurs que je pouvais encore faire quelque chose de bien. Ça faisait longtemps que ça n'était pas arrivé. Les gens étaient très intéressés et moi ça m'a fait du bien. »

Sa **compagne** Sophie, salariée dans un organisme d'élevage, a initié la réflexion du pâturage tournant dynamique avec Pierre, et continue de l'accompagner dans cette démarche.

Pierre se nourrit de **rencontres diverses** pour alimenter sa réflexion et son changement de pratiques : visites d'exploitation, rencontre d'éleveurs Bio, formations techniques, forums lait sur internet. D'autres personnes de l'entourage socio professionnel de Pierre ont apporté soutien et confiance au moment des difficultés : le marchand de bête, le chef de culture, ou encore les **techniciens** de la coopérative céréalière.



Le parcellaire est organisé en paddocks de 48 heures



PAROLES DE PIERRE

« Au moment des difficultés, j'ai eu beaucoup de déceptions, de la part des agriculteurs voisins ou de la CUMA. Mais j'ai eu aussi de bonnes surprises, notamment de certains techniciens de coopératives, de mon marchand de bêtes, de l'ETA. Je savais que je pouvais leur faire confiance. Certains sont même devenus des amis.

J'ai eu besoin de me détacher de la recherche de reconnaissance agricole classique et de la standardisation devenue inatteignable (avoir des vaches à 10 000, avoir du gros matériel, etc.). Ça a été dur, j'ai cru que c'était fini... J'ai eu besoin d'un nouveau projet, autre que celui de s'en sortir. Il fallait que je retrouve une approche technique de mon exploitation sans investissement, permettant de gagner du temps, redonner une dynamique positive tout en valorisant les atouts existants. Je me suis dit qu'il y avait forcément des atouts que d'autres exploitations n'ont pas : le parcellaire regroupé, la surface en herbe, un bon troupeau... Il fallait trouver des motifs de satisfaction dans mon métier, même si je n'ai plus les mêmes objectifs qu'avant. Le projet m'a redonné des envies que je n'avais plus. Aujourd'hui, je sais que je suis en difficulté mais je suis capable de réussir à mon échelle.

J'ai l'impression qu'il y a quelque chose que j'ai réussi, qui tient la route, même s'il y a encore des choses à améliorer. Je pensais que le changement de pratiques serait difficile, en fait, cela simplifie la gestion. C'est une nouvelle façon de travailler, qui repose sur l'observation. »

17/ **Exploitation individuelle**Damien, 47 ans marié,
2 enfants à charge

- Pâturage
- **Réduction des intrants**
- Conversion AB
- **Agroforesterie**



Les vaches pâturent tout autour de la ferme

SIMPLIFIER LE SYSTÈME ET VISER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Après sept années d'expérience comme **contrôleur laitier et vacher**, Damien s'installe en **2003** à la suite de ses parents, et l'année d'installation, les **crédits à la mise aux normes et à la reprise** sont signés sur 15 ans.

Les premières difficultés apparaissent suite aux **crises laitières** de 2010 puis 2015. Il y a peu d'investissements mais la **chute des prix fragilise fortement la situation économique**. Damien ressent à ce moment un fort découragement. Le travail à l'extérieur de son épouse est alors une sécurité financière pour la famille qui s'est agrandie avec deux enfants.

Dès 2010, par la force des choses, **les achats d'intrants sont drastiquement réduits**. En 2015, plus aucun engrais n'est ainsi acheté à l'extérieur. Damien réfléchit alors au **passage en Bio*(AB)** mais la coopérative laitière refuse sa demande, considérant que l'exploitation est trop excentrée pour réaliser une collecte Bio. Ce refus, l'enchaînement des difficultés et la sensation d'être constamment débordé, affectent beaucoup le moral de l'éleveur qui se désintéresse peu à peu de son activité.

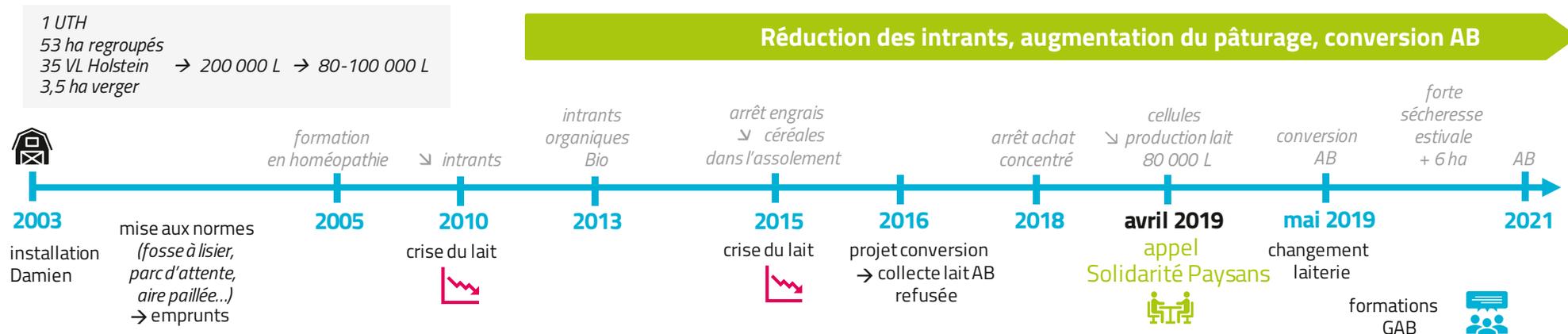
En 2019, des problèmes de cellules provoquent une chute de production laitière. La **laiterie menace alors de réduire fortement le quota voire suspendre la collecte**, ce qui signerait l'arrêt d'activité.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

Damien apprend l'existence de l'association **Solidarité Paysans** par les médias. Prenant conscience qu'il ne trouvera pas de solution adaptée auprès de son centre de gestion ou de la banque, il décide d'appeler et de solliciter un accompagnement en **avril 2019**. L'éleveur reparle alors de son **projet de conversion Bio** mais ne se sent pas prêt. Les deux bénévoles, dont l'un est lui-même ancien agriculteur Bio, le mettent alors rapidement en lien avec d'autres producteurs Bio du secteur et avec le **GAB du département**.

L'accompagnement de Solidarité Paysans, qui porte sur les récents problèmes de santé des vaches, sur la gestion (budget de trésorerie), et les aides sociales (prime d'activité), contribue à redresser la situation.

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME



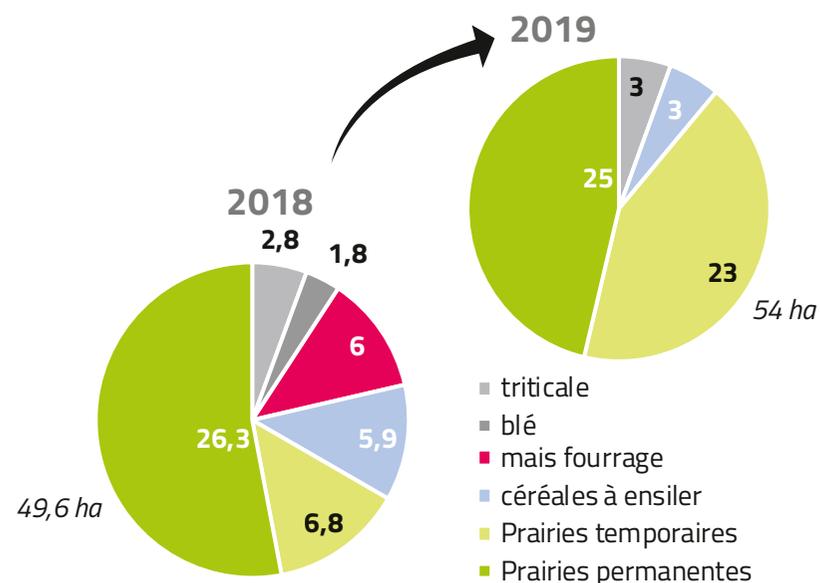
Les difficultés économiques rencontrées sur la ferme obligent Damien à **modifier ses pratiques**. Cependant, c'est la conviction personnelle de l'éleveur et sa volonté de transmission à ses enfants qui le pousseront à reconfigurer son système. Dès 2005 il commence à s'intéresser aux techniques alternatives, comme **l'homéopathie***, et à partir de 2013 a recours uniquement aux **intrants organiques** sur les cultures. Soutenu par les accompagnateurs de **Solidarité Paysans**, il dépasse son appréhension et concrétise enfin son projet de **conversion Bio** en mai 2019. Il prend alors contact avec une coopérative Bio qui accepte une contractualisation.

Le pré diagnostic du GAB pour la conversion souligne le peu de changements à réaliser pour **suivre le cahier des charges**, aussi bien sur l'assolement et la ration, que sur le suivi sanitaire.

La ferme présente en effet **plusieurs atouts favorisant l'autonomie** : le parcellaire regroupé avec **22 ha pâturables autour de la ferme** (parcelles de 24h), des prairies productives (10 TMS/ha) et un faible chargement (1 UGB/ha).

Avec une alimentation exclusive à base d'herbe, Damien craint la dépendance aux aléas climatiques. En 2019, il réduit fortement la part des céréales dans son assolement, et récupère 6 ha permettant ainsi **l'augmentation de sa surface fourragère**. En 2020, pour la première fois, Damien n'implantera **aucun maïs dans l'assolement**. Pour la suite, deux options sont possibles : conserver 3 ha de cultures pour la production de concentré ou opter pour un système **simplifié 100 % herbe**.

Évolution de l'assolement : (surfaces en ha)



Des cellules dans le lait (arrêt des antibiotiques au tarissement) ont engendré une forte baisse de production au printemps 2019. L'assainissement du troupeau sera permis par l'arrivée annuelle d'environ 12 génisses élevées. Grâce à une **stratégie sanitaire préventive**, Damien observe une moindre sensibilité des animaux aux maladies et les **charges vétérinaires** ont visiblement diminué.

Damien s'inspire aujourd'hui d'un modèle de **ferme paysanne diversifiée**, intégrant **l'agroforesterie***. La présence d'un **verger**, ancien mais productif, bénéficie aux pâtures et aux vaches qui consomment les pommes au pied de l'arbre. Sur les recommandations de **Solidarité Paysans** les surfaces en verger ont aussi été déclarées en conversion Bio, générant une prime intéressante. Une réflexion est menée pour valoriser tout ce que la ferme génère : les friches par exemple sont valorisées en **bois de chauffage** pour la boulangerie voisine (90m3/an à 60 € TTC soit 5400 €/an), et le

lait avec cellules est donné aux quelques cochons présents sur la ferme. La **simplification globale du système** (rations, temps de travail, équipement matériel réduit, faibles investissements...), est une garantie de **viabilité et transmissibilité de la ferme** pour Damien.

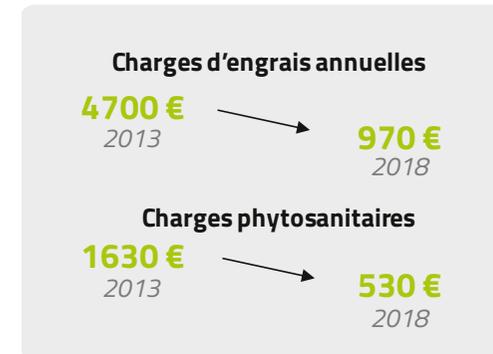
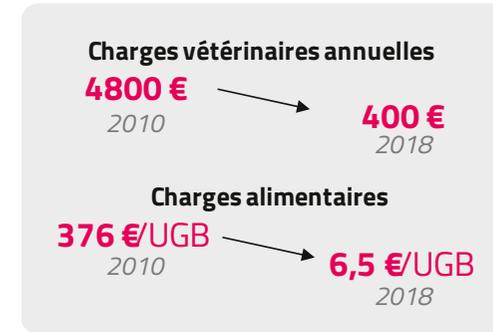
D'ici deux ans, la **commercialisation en Bio** amènera de réelles retombées économiques. Le projet de contractualisation auprès de la nouvelle laiterie annonce déjà un prix de base de **0,48 €/L en AB contre 0,33 €/L** actuellement.

D'autres débouchés sont envisagés : une partie du lait pourrait servir à la **fabrication de pâtisseries 100% Bio et locales** pour la boulangerie voisine, moyennant une très bonne valorisation. Damien souhaite également développer la **vente directe* de cidre et vinaigre** sur la ferme, facilitée par la présence d'un gîte rural sur place, géré par son frère.

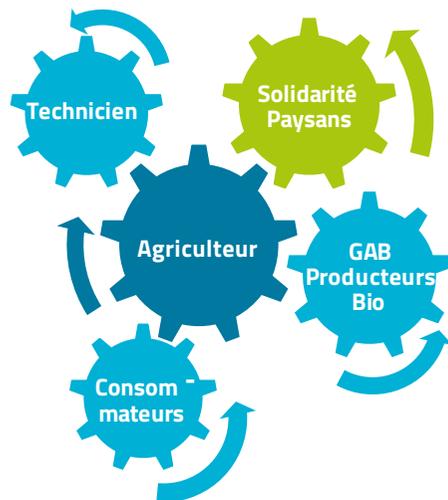
Prévisionnel de valorisation en AB :

- **Lait :**
 - Coopérative : + 30€ / T en conversion AB
+ 150€ / T en AB
 - Boulangerie : 300 à 500 L/mois à 1€/L en AB
(soit près de 5000 €/an de chiffre d'affaires)
- **Pommes, cidre, vinaigre :**
vente directe à la ferme «conversion AB» → AB

Economies de charges réalisées :



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Damien s'est tourné vers des pratiques plus économes dès sa rencontre avec un **technicien agricole indépendant** proposant des intrants Bio. Grâce aux accompagnateurs de **Solidarité Paysans**, il fait ensuite la connaissance d'un ré-

seau de **producteurs Bio** et cidriculteurs. Ces différentes rencontres le déterminent à monter son **dossier de conversion Bio** avec l'aide du **GAB en Normandie**. Depuis, Damien a intégré les formations avec un **groupe Lait Bio** partageant des questionnements communs liés à la conversion. Il a ainsi accueilli le groupe sur la ferme en Novembre 2019. « *Je suis dans un système où j'en ai encore beaucoup à apprendre, sur la gestion du pâturage, les rations... C'est intéressant de découvrir d'autres façons de travailler, ça redonne du baume au cœur!* ». Damien participe également à des formations à la **Chambre d'agriculture** selon les thématiques (polinisateurs, homéopathie).

La demande des **consommateurs** est également un moteur essentiel pour l'éleveur. Les liens d'échanges et solidarité créés avec le boulanger voisin, lui ouvrent aussi de nouvelles possibilités de valorisation locale (bois énergie, lait...). Enfin, Damien est impliqué dans des démarches écologiques qui vont au-delà de l'exploitation, notamment la restauration et valorisation de mares comme support pédagogique, avec le Conservatoire du littoral et le Programme Régional d'Actions en faveur des Mares de Normandie.



La ferme dispose d'un verger en pommes et poires

PAROLES DE DAMIEN

« *Le système m'a emmené. La mise aux normes a été dure à avaler sans subvention. Après les crises laitières, je me désintéressais du lait. C'est là que j'ai commencé à freiner le système. C'était par la force des choses... C'est l'économique qui m'a poussé. Je me suis écarté du système en arrêtant d'acheter du concentré. Il fallait faire le pas de travailler autrement.*

J'y suis arrivé, tout doucement. Je me suis dit, vu mon système ça me force à quoi de passer en Bio ? La conviction, je l'avais déjà. Mes enfants me poussent aussi et ils arrivent à un âge où ils s'intéressent. Je culpabiliserais plus de leur apprendre à pulvériser ou à faire de l'engrais. Les produits phytos ne me réussissent pas... J'aurais pu y passer depuis 3 ans.

La pratique Bio est rassurante, c'est la liberté de faire le volume qu'on veut à des coûts moins élevés avec un système qui va vers ce qu'on cherche. C'est porteur de résultat. C'est ma dernière année en système maïs. C'est comme si je faisais une deuxième installation ! La production sera beaucoup plus faible mais le système est plus cohérent dans mon esprit.

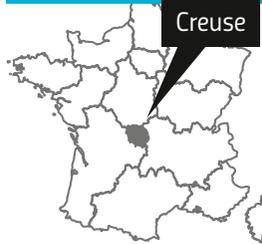
Solidarité Paysans m'a mis en relation avec des gens. Si j'ai besoin, je sais que je peux les appeler.

Je ne dis pas que tout est facile. Il y a une marge entre la théorie et la réalité. Depuis un an, les crédits arrivent à leur terme. Et ça change tout ! On est sur la phase ascendante. A présent, le meilleur reste à venir... »

18/ **Exploitation individuelle**

Mathieu 33 ans

- **Vente directe**
- Conversion AB
- **Arrêt broutards**
- Vers l'autonomie alimentaire

Volailles de chair Céréales

Le système en intégration a laissé la place aux volailles fermières

RETROUVER LA MAIN SUR L'OUTIL, DE LA PRODUCTION À LA TRANSFORMATION

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Mathieu s'installe en **2005** en GAEC sur la ferme familiale, suite à un problème de santé de son père. L'installation se fait dans la précipitation, à la fin de ses études agricoles, en mettant de côté ses projets personnels. La ferme, vieillissante, **produit des broutards** limousins, en système herbe sur une soixantaine d'hectares. Mathieu se fait conseiller sur une installation en **volailles label en intégration***. Mais il sous-évalue de 30 000 € son projet et touche 15 000 € d'aides en moins.

Mathieu découvre peu à peu **d'anciennes dettes fournisseurs** ; l'entente avec son père n'est, par ailleurs, pas évidente. Les résultats de l'atelier volaille sont mauvais et le **système en intégration** ne rapporte que 400 €/mois. En parallèle, les **prix du bovin chutent** et les broutards sont vendus à perte. En 2009, Mathieu réalise deux **emprunts court terme** pour renflouer la trésorerie, mais se retrouve rapidement à découvert. Un **redressement judiciaire (RJ)*** est alors ouvert à la demande de la banque.

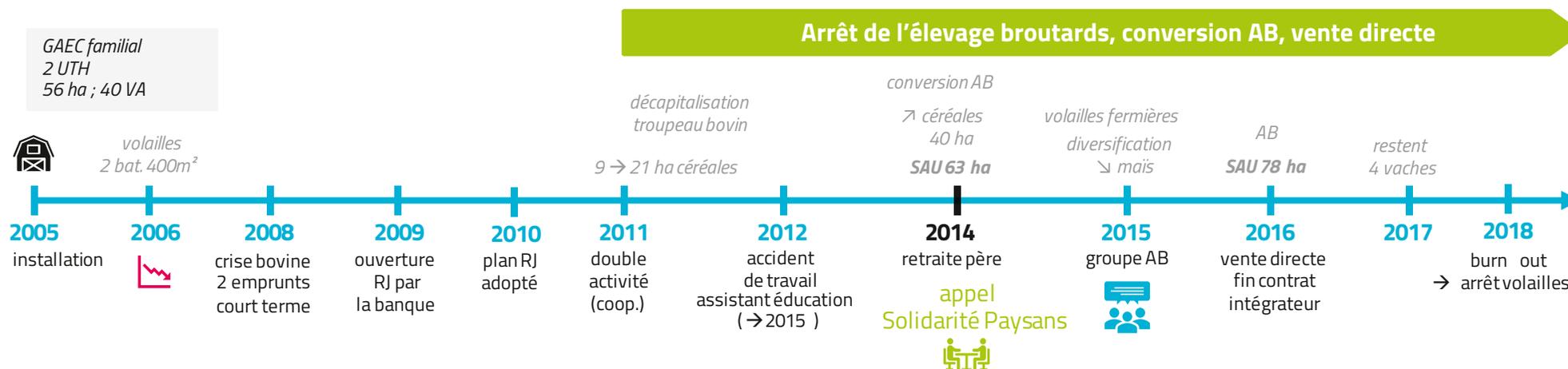
En 2011, l'éleveur commence une **double activité**, d'abord en coopérative céréalière, tout en gérant l'atelier volailles et tout l'administratif de la ferme. Puis il découvre le métier d'assistant d'éducation en collège. Ce nouvel emploi est un vrai **re-gain de motivation** pour Mathieu, et un bon **complément de revenu** avec un calendrier adapté, puisque les 5 semaines de congés sont consacrées aux moissons.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

Décidé à se débrouiller seul face au redressement judiciaire, Mathieu ne prend pas directement contact avec l'association **Solidarité Paysans**, dont il a pourtant déjà entendu parler.

C'est en 2014, au moment du départ à la retraite de son père que Mathieu retrouve l'accompagnateur de l'association, lors d'un passage au tribunal. Il est alors très content de pouvoir trouver une **écoute et une aide** au milieu de ses difficultés. L'association suit depuis l'évolution de l'agriculteur, qui n'hésite plus à faire appel à l'accompagnateur, notamment en 2017, pour **aménager le plan** et le guider dans les procédures administratives.

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

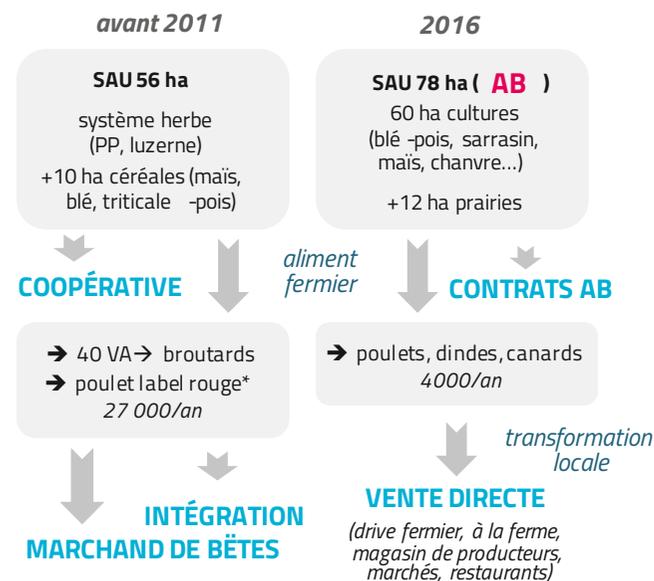


Le système de production est déficitaire (aliment acheté à l'extérieur, prix bas), et en contradiction avec les valeurs de Mathieu. Il commence à le faire évoluer en 2011 : **décapitalisation** puis arrêt du cheptel bovin, augmentation des **surfaces céréalières pour viser l'autonomie**. Mais ce n'est qu'à la retraite de son père, en 2014, que l'agriculteur **prend la main** sur l'exploitation.

Convaincu depuis plusieurs années par l'**agriculture biologique (AB)***, il entame alors la conversion, puis en 2016 met fin au contrat en intégration pour se lancer en **vente directe* de volailles fermières**.

Mathieu rejoint un **groupe de six autres agriculteurs bio** pour mettre en commun du matériel de séchage, tri et stockage des céréales. Le groupement permet aussi d'assurer la vente en **filiales locales** de la majorité des céréales. Le reste des cultures permet l'élaboration avec un nutritionniste d'un aliment volailles entièrement issu de la ferme, garantissant une **qualité du produit fini et une traçabilité** aux consommateurs. Les volailles sont ensuite abattues et **transformées localement**, auprès d'un atelier de producteurs ou bien sur la ferme (pâtés, rillettes...).

Évolution du système et des circuits de vente



La logique des engrais et produits phytosanitaires est abandonnée, au profit de l'utilisation du **fumier de volailles** et d'une **gestion mécanique des adventices** au champ puis à l'étape de **tri en commun**. La **diversification de l'assolement** permet de faire intervenir des cultures nettoyantes (sarrasin) et des **protéagineuses** (pois, féverole) à la place du maïs.

Au final, les charges semblent s'équilibrer et Mathieu se reconnaît beaucoup mieux dans cette manière de produire.

Même si les **rendements** ne sont pas toujours ceux attendus, en particulier en cas de sécheresse, la production est toujours plus rentable de par la **certification en Bio** et la **vente directe** (9,30 €/kg contre 1,30 € en coopérative).

Les commandes se multiplient, et chaque année, **l'EBE permet de rembourser le dividende***. Pour autant les résultats ne permettent pas encore à Mathieu de se dégager un revenu suffisant, et la charge de travail reste très lourde.

AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

→ En **2010**, le **plan de redressement Judiciaire** est validé sur 15 ans à dividendes constants.

→ En **2017**, Mathieu est accompagné par Solidarité Paysans pour **aménager le plan** pour compenser l'attente des aides Bio depuis 2015 et faciliter son changement de système.

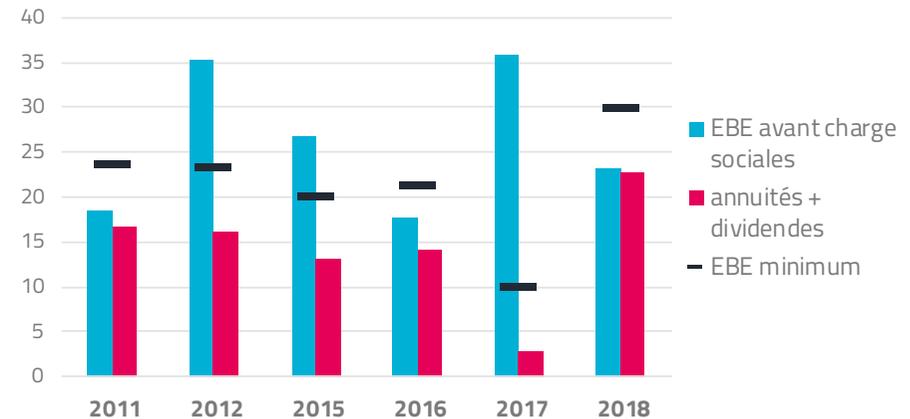
ET AUJOURD'HUI ? (septembre 2019)

L'atelier volailles a pris rapidement de l'ampleur (jusqu'à 7000 volailles/an). Après une tentative infructueuse d'association, Mathieu se retrouve surmené, jusqu'au burn out* en 2018. L'agriculteur prend alors la décision de se concentrer sur les cultures et **d'arrêter les volailles**.

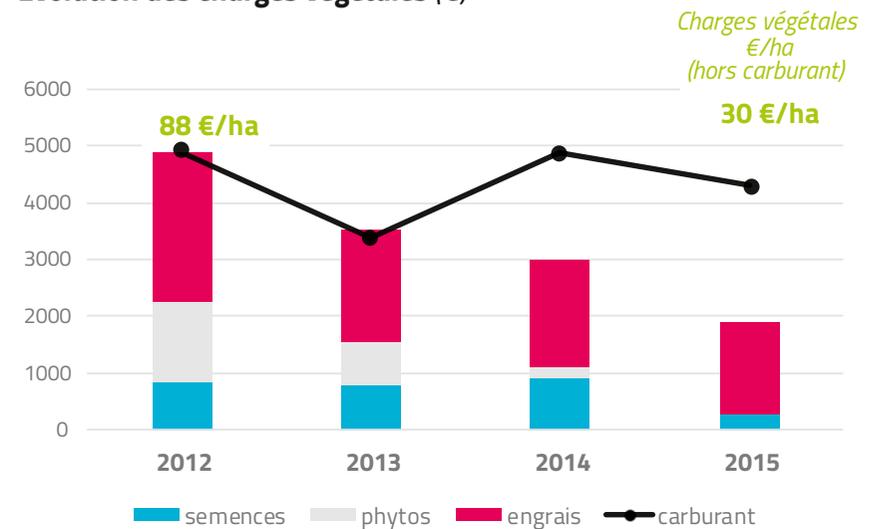
C'est un soulagement : **la charge de travail est considérablement réduite**, les investissements sont stoppés, les charges ont drastiquement baissé.

Pour la suite, Mathieu aimerait agrandir la surface pour s'associer ou embaucher.

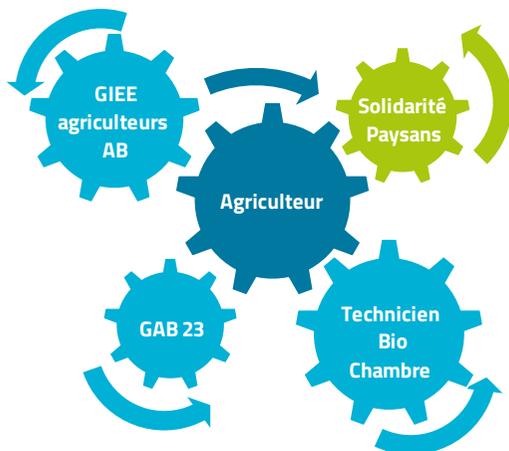
EBE et dividendes (k€)



Évolution des charges végétales (€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Le rôle de l'accompagnateur **Solidarité Paysans** s'est concentré sur un soutien moral et très peu sur l'accompagnement du changement technique de l'**agriculteur**.

De ce côté, Mathieu est accompagné par les **techniciennes en agriculture biologique** de la chambre d'agriculture. Il a également participé, en tant qu'administrateur, à redynamiser le **Groupe d'Agriculteurs Bio* (GAB)** du département pour organiser des formations et porter collectivement une défense de l'agriculture biologique.

Il est aussi à l'initiative de la création du **groupe d'agriculteurs bio** depuis deux ans qui permet à la fois une mise en commun d'outils techniques, des économies de charges (achats groupés) mais aussi de garantir une autonomie et le suivi jusqu'au produit fini. Au sein de ce groupe d'amis de longue date, Mathieu a trouvé un réseau d'échanges et de travail en collectif et une vraie force pour développer des idées communes (contrat direct avec un meunier, fabrication d'huile de chanvre...). Le groupe devrait bientôt être agréé GIEE.



Champ de lin pour l'alimentation des volailles

PAROLES DE MATHIEU

« Avec le recul, je n'aurais pas dû m'installer avec mon père. J'aurais préféré que les conseillers agricoles me préviennent et m'évitent l'erreur de cette installation précipitée sur un outil endetté. Je n'ai jamais eu honte de ma situation, mais ça me dérangeait de devoir de l'argent auprès de fournisseurs que je connaissais, avec qui je travaillais.

Me retrouver en redressement, c'était un gouffre. Nous n'avions plus le choix et nous aurions dû le faire plus tôt. Même si le mandataire* était à notre écoute, nous avons découvert petit à petit ce que cela signifiait. Nous avions trop d'orgueil à cette époque pour nous faire aider.

Quand j'ai rencontré le bénévole de Solidarité Paysans, j'étais très heureux de me sentir moins seul dans toutes ces procédures. Je sais que si j'ai besoin, je peux les appeler et ils me répondront tout de suite. Je suis très admiratif de leur travail. C'est indispensable aujourd'hui quand on sait que le milieu agricole ne fait pas de cadeaux aux agriculteurs en difficulté. Les organismes de la profession agricole ont une grosse part de responsabilité dans notre situation actuelle.

J'étais convaincu par l'agriculture biologique depuis des années et je ne pouvais plus continuer sur notre système. Mais il faut réapprendre complètement son métier et casser les stéréotypes appris à l'école.

L'agriculture n'était pas mon projet de base mais ça l'est devenu. Aujourd'hui j'en suis passionné. »

19/ **GAEC**

Sébastien et Aurélie,
40 ans et 37 ans
2 enfants à charge

Vaches allaitantes
Volailles de chair



RÉDUIRE FORTEMENT LES CHARGES POUR AMÉLIORER LA SITUATION

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Sébastien s'installe en **1997** sur une **trentaine d'hectares** en vaches allaitantes, Salers et Charolaises, pour la production de broutards. Une porcherie en location complète le système. Son épouse, Aurélie, travaille à l'extérieur. Sébastien exerce une double activité, en tant que commercial dans l'alimentation animale, de 2000 à 2003. L'atelier porc est arrêté en 2003 ; puis du terrain est récupéré en propriété et en location. En 2005, la ferme s'étend sur **100 ha** avec un troupeau d'une trentaine de **vaches allaitantes**, ainsi que **120 brebis**. Les 40 ha de céréales sont vendus à un agriculteur voisin et les prix se maintiennent jusqu'en 2007.

A partir de 2008, les **prix des céréales s'effondrent**. Cette année, Sébastien investit dans l'achat de deux tracteurs neufs dont un en **crédit-bail***. Ce remboursement se fait au détriment des fournisseurs et de la CUMA. La **situation financière est lourde à assumer** et l'année 2008 est très difficile pour le couple et leurs deux enfants.

Le conseiller de gestion oriente uniquement vers l'augmentation de la production pour faire face aux difficultés et finit par proposer l'ouverture d'une procédure de **redressement judiciaire (RJ)***, en août 2009. Sébastien ne peut pas revendre le tracteur acheté récemment, au risque de perdre 40 000 € et doit donc rembourser le crédit jusqu'en 2015.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

Sébastien contacte l'association **Solidarité Paysans** sur les recommandations du conseiller de gestion. La décision d'ouverture du redressement judiciaire a été dure à accepter pour le couple : l'accompagnateur bénévole les aide à faire face à ce changement brutal de situation. Il les oriente aussi dans toutes les procédures administratives et se tient présent, surtout les premières années du plan de redressement*.

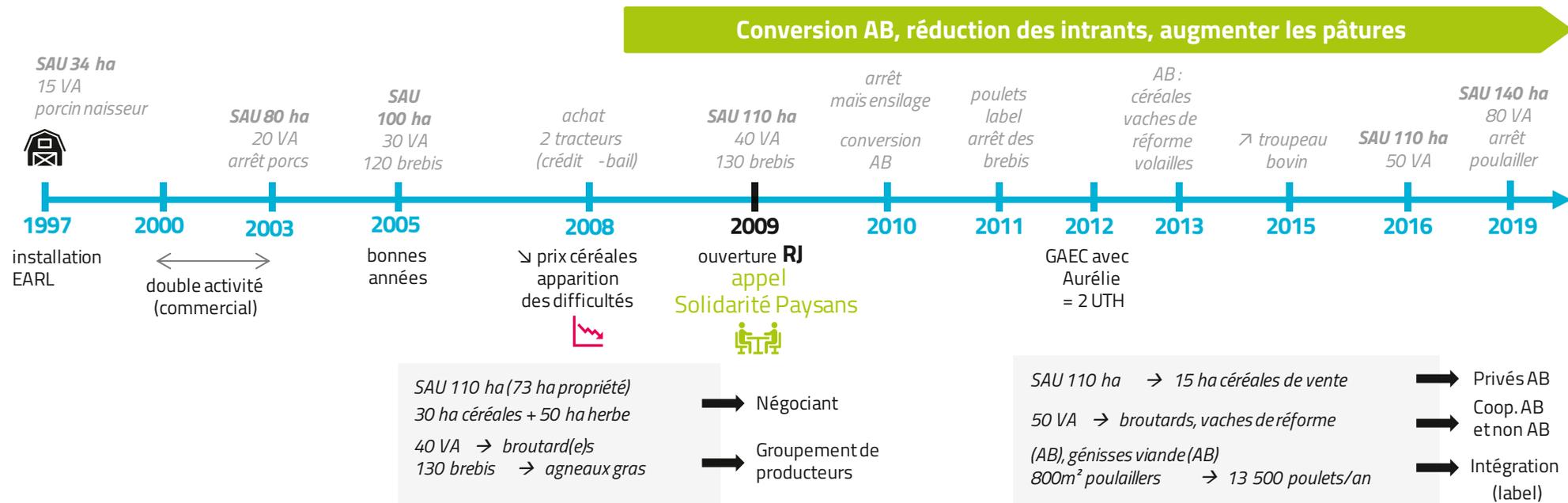
Par la suite, Sébastien et Aurélie n'hésitent pas à appeler le bénévole en cas de problèmes, notamment lors du changement de statut de l'exploitation.

Malgré ces difficultés, le couple maintient la confiance de ses fournisseurs et de la banque.



Les vaches Salers sont en extérieur

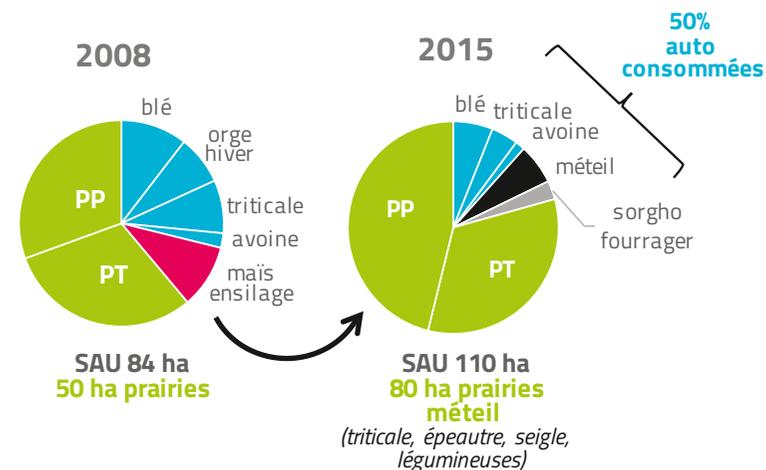
LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME



Afin d'améliorer la rentabilité de la ferme, la production animale est d'abord augmentée puis les **charges sont réduites** dès 2010. Sébastien s'oriente ensuite vers une **conversion en agriculture biologique (AB)***, malgré les regards négatifs portés par son entourage. Les céréales et les vaches de réforme sont certifiées, mais il n'existe pas de marché pour valoriser les broutards en Bio. Le contrat avec la coopérative bio offre aux éleveurs la garantie d'être payés à un **prix connu à l'avance sur toute l'année**, contrairement à la vente auprès du groupement de producteurs (broutards).

En 2011 l'atelier ovin est arrêté, et la même année, un poulailler Label Rouge* en intégration* est installé. L'assolement est modifié : **arrêt du maïs ensilage**, augmentation de la part de prairies fauchées et pâturées. La moitié des céréales produites sur la ferme est donnée en **mélange** aux vaches adultes et petits veaux (triticale, épeautre, seigle...) et aucun **autre aliment n'est acheté à l'extérieur**, sauf en cas de sécheresse (paille, foin, enrubannage). L'orientation vers un **système pâturant** rend toutefois la gestion des prairies plus complexe.

Évolution de l'assolement



Les charges végétales ont elles aussi diminué significativement: les **charges d'engrais et produits phytosanitaires** sont devenues **nulles en 2015**. Même la consommation en carburant tend à diminuer. Seules les semences restent couteuses, depuis le passage en Bio.

Depuis 2012, Aurélie travaille sur l'exploitation, et la charge de travail est répartie. Le redressement judiciaire a permis **d'étaler les créances* sur 14 ans** mais il restera trois années « qui s'annoncent difficiles » pour le couple, afin de solder les dettes.

Suite aux changements, la situation économique s'est tout de même **améliorée**. La production totale a quasiment doublée. L'EBE dégagé excède maintenant **l'EBE minimum*** : il permet le règlement des annuités, les prélèvements privés et garantit une capacité d'autofinancement au couple. Aujourd'hui, après avoir **stabilisé leur système**, le couple cherche à augmenter le troupeau et conserve des génisses en renouvellement.

ET AUJOURD'HUI ? (septembre 2019)

En 2019, les éleveurs ont décidé **d'arrêter le poulailler label** suite à une obligation de mise aux normes.

Sébastien espère compenser la perte de résultat attendue par l'augmentation du cheptel bovin, passé à 80 mères cette année. L'objectif d'augmentation de **l'autonomie alimentaire**, avec l'obtention de nouvelles surfaces en herbe et la réduction des céréales de vente, permettra aussi d'améliorer le résultat.

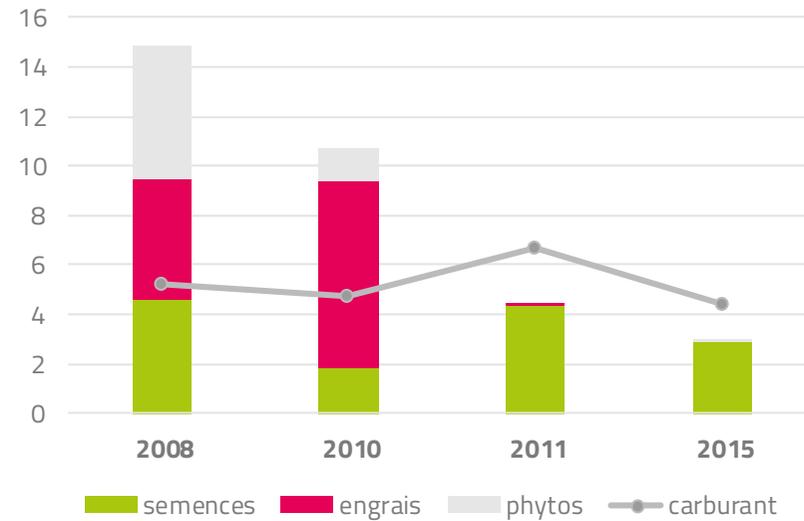
Evolution des charges d'aliments (achats)

7 200 €
2008
Bovin + ovin (65 UGB)

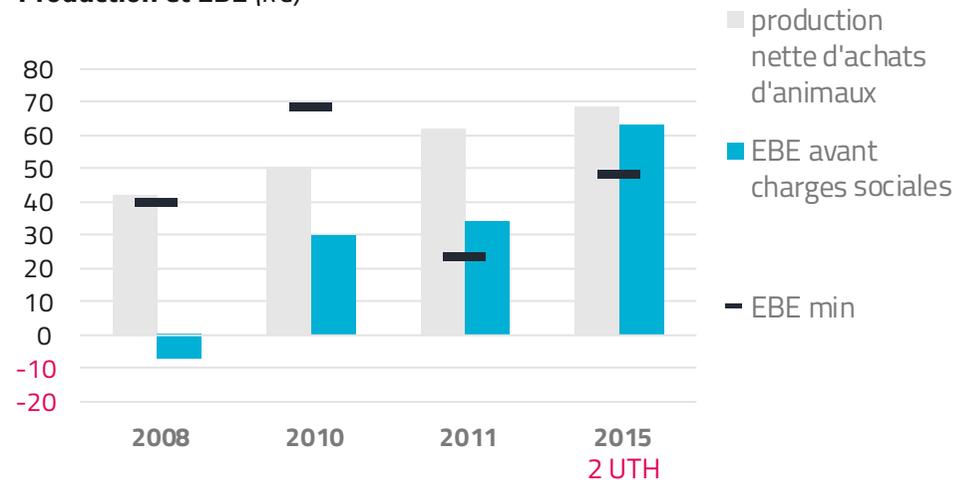
→

0 €
2015
Bovin seul (77 UGB)

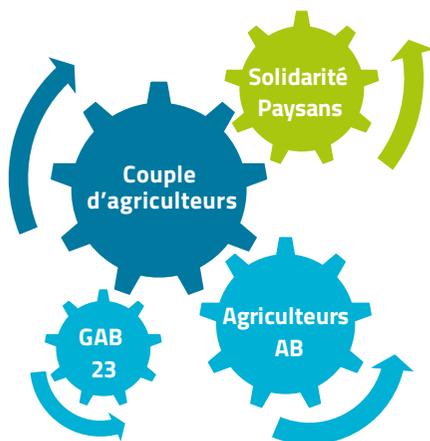
Évolution des charges végétales (k€)



Production et EBE (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Pour accompagner le **couple d'agriculteurs** l'association **Solidarité Paysans** est peu intervenue dans les différents changements techniques. Son rôle s'est concentré sur les questions juridiques et un important soutien moral.

Aurélié et Sébastien ont été fortement déçus des conseils reçus jusqu'à leur redressement judiciaire, notamment de la part du centre comptable et n'ont pas trouvé de nouveau technicien les satisfaisant. C'est pourquoi les deux agriculteurs sont autonomes sur leurs décisions et ont mené quasiment seuls les changements sur la ferme.

Depuis la certification en Bio, Sébastien assiste aux réunions du **GAB 23**, bien que se trouvant peu en phase avec les modes de production proposés par un groupe d'agriculteurs plus jeunes. Il préfère ainsi se référer à d'autres **agriculteurs Bio**, forts d'une plus longue expérience.

•



Broutards charolais en stabulation libre sur paille

PAROLES DE SÉBASTIEN ET AURÉLIE

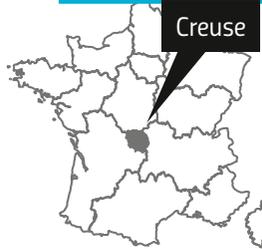
« Nos difficultés sont apparues suite à l'achat des deux tracteurs. L'année 2008, c'est comme si nous n'avions pas vécu. Pour nous, le redressement judiciaire signifiait la fin de tout. On l'a fait un an trop tard. Les gens devraient le faire plus facilement, mais il y a une méconnaissance et un manque de conseil sur ces procédures. Pourtant, on se sent bien mieux après !

Depuis que le RI tourne, le bénévole de Solidarité Paysans n'a plus besoin de venir mais quand j'ai un problème, je les appelle. Ce que j'apprécie, c'est qu'avec eux on ne fait pas de politique, ils aident simplement les agriculteurs en difficulté.

Nous n'avons eu aucun accompagnement technique car il n'y avait personne pour nous aider. On nous conseillait seulement de produire plus pour améliorer la situation. On n'était pas dans cette logique d'augmenter le troupeau car nous avons une petite structure. Le passage en Bio dans notre département n'a pas été facile... On était montrés du doigt. Mais aujourd'hui, ce sont les mêmes qui nous jalouent. Maintenant on vend mieux et on produit moins. On a l'esprit bien plus tranquille et les commerciaux ne viennent plus dans notre cour nous vendre des produits. J'essaie de profiter de ma femme et de mes enfants. Ce n'est plus la même philosophie de travail non plus. »

20/ **EARL
individuelle**Alain et Laurence
47 ans

- Arrêt du maïs
- **Vente directe**
- Transformation à la ferme
- **Conversion AB**

**Porcin engraisseur
Vaches allaitantes**

Creuse



Culture de seigle

RÉDUIRE LES INTERMÉDIAIRES POUR AUGMENTER L'AUTONOMIE

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Alain s'installe en **1991** sur l'exploitation familiale en bovin et naissage **porcin** en GAEC avec ses parents. Avec la construction d'un bâtiment de 300 places **l'engraissement des porcs** est mis en place sur la ferme, avec vente en coopérative. Les surfaces représentent une centaine d'hectares en système pâturant et céréales toutes **autoconsommées**.

A partir de 2005, le **cheptel bovin** s'accroît et un salarié travaille à mi-temps sur la ferme. En 2007, Laurence, l'épouse d'Alain, prend la suite des parents partis en retraite. L'année suivante, la **crise porcine** touche l'exploitation et la **situation économique** devient rapidement **catastrophique**, même si le cheptel bovin se maintient. Le naissage à la ferme est arrêté. Suite au passage en EARL, l'exploitation ne peut plus recevoir certaines aides (-25000 €/an), compliquant la rémunération du salarié.

Alain a déjà commencé à **vendre en direct** une partie des porcs auprès de bouchers mais cela devient un vrai projet en 2009. L'année d'après, l'éleveur monte un **atelier de transformation sur la ferme** avec un faible investissement. Ces changements assurent une meilleure valorisation, cependant la situation est déjà trop tendue. De **nombreux impayés** de porcs en vente directe creusent la trésorerie, tandis que la vente des porcs en coopérative est **déficitaire**.

Les tentatives de négociations amiables* auprès de la banque pour étaler le passif* échouent. En 2013, le couple signe un nouveau **prêt court terme** avec la banque. A court de solution, le comptable de l'exploitation oriente alors le couple vers l'association Solidarité Paysans.

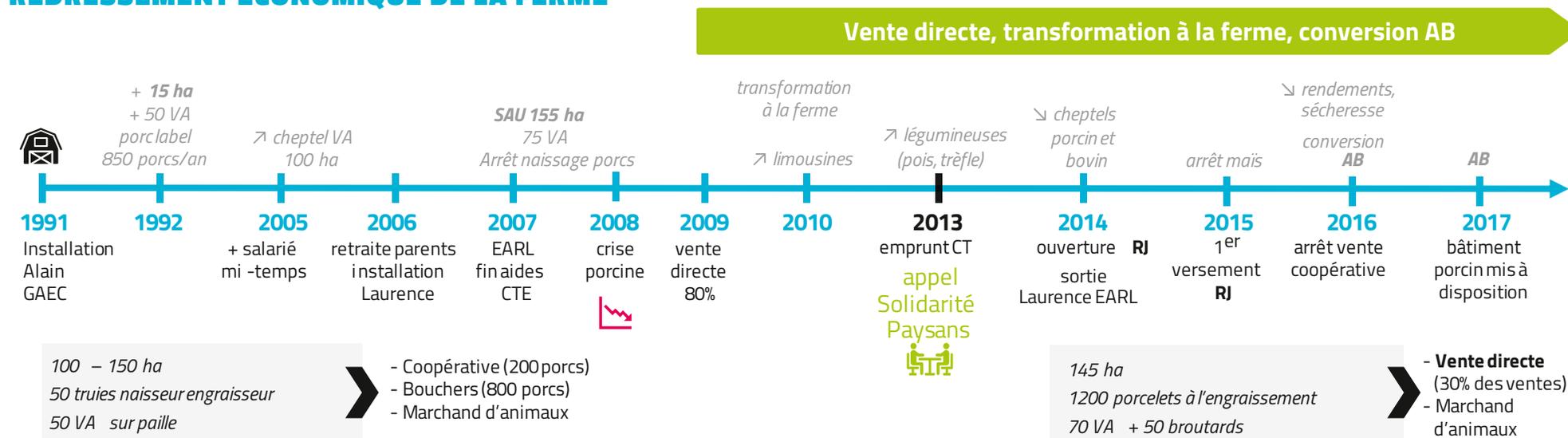
PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

Alain et Laurence découvrent **Solidarité Paysans** fin 2013. Pour redresser la situation financière, les accompagnateurs orientent le couple vers les procédures collectives*. En mai 2014, le **redressement judiciaire (RJ)*** est ouvert.

Cette période est difficile pour le couple. Pour des raisons familiales, Laurence arrête de travailler sur l'exploitation.

La période d'observation*, à l'issue de laquelle les dettes sont étalées sur 14 ans, permet à Alain de réfléchir à d'autres manières de produire.

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

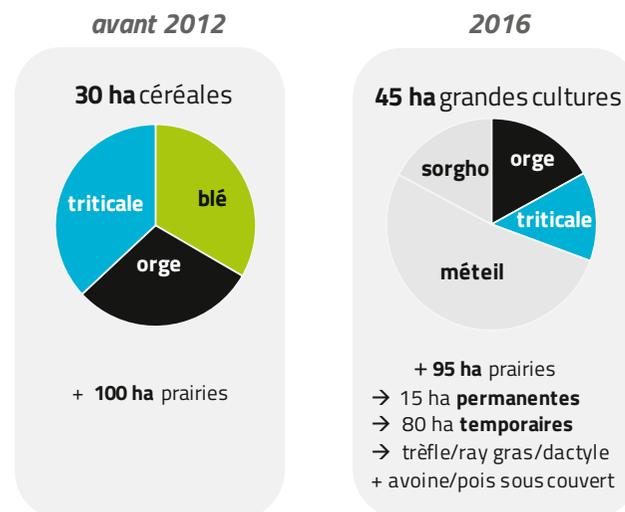


Ayant des pratiques déjà en partie extensives, Alain cherche à être de plus en plus **autosuffisant**. L'exploitation repose sur un **système herbe** avec 95 ha accessibles aux vaches. Des **légumineuses** (pois, trèfle) sont associées aux cultures depuis 2013 pour enrichir la ration en azote, et le maïs mis en place en 2012 est **remplacé par du sorgho** en 2016. Les seuls achats externes concernent des compléments en blé (porcs), et luzerne déshydratée (broutards). Les **charges végétales restent faibles**, du fait des pratiques : lisier sur prairies, fumier sur céréales, aucun produit de traitement.

Coté animal, les frais de **vaccins** des porcs ont fortement diminué depuis que les porcelets sont achetés directement auprès d'un éleveur. La diversification du troupeau allaitant avec des **Limousines** confère aussi une rusticité et améliore l'état sanitaire depuis 2010.

Les modes de vente évoluent, avec la **vente directe*** qu'Alain développe réellement en 2009, en diversifiant les clients : bouchers, collèges, restaurants, ou particuliers sur la ferme. Les surplus sont vendus à la coopérative. La **transformation sur place** permet aussi de réduire les intermédiaires.

Évolution de l'assolement



Ces nouvelles pratiques amènent à la **conversion en AB** en 2016. La certification, qui sera effective en 2018, ne concernera que les **génisses** et les **céréales**, faute de débouché pour les broutards. En attendant, Alain commence en 2017 un contrat de prestation de service avec mise à disposition de son bâtiment auprès d'un éleveur porcin afin de **dégager de la trésorerie** rapidement (objectif de 7200 € de bénéfice par an) et de valoriser les bâtiments suite à la décapitalisation du cheptel.

La part de **vente directe** a récemment diminué pour des raisons d'organisation du travail (éloignement de l'abattoir,

commande irrégulières...) et de perte de fidélité des clients suite au RJ, au regret de l'éleveur.

L'EBE montre une amélioration depuis 2016 et permet de rembourser les dividendes* et faire vivre la famille (supérieur à l'EBE min).

Depuis que Laurence a arrêté son activité sur l'exploitation, en 2014, la **charge de travail** a redoublé pour Alain, l'obligeant à prioriser certaines tâches. Pour autant, le couple arrive de plus en plus à **prendre du recul** sur sa situation et s'accorde un vrai répit les weekends.

ET AUJOURD'HUI ? (novembre 2019)

L'exploitation est labellisée en Bio depuis mai 2018. Les prix de vente sont plus élevés, mais les **conditions climatiques** contraignent fortement le système. Aussi, plusieurs années de sécheresse successives ont amené Alain à **réduire le chargement** pour compenser le **manque d'herbe** (objectif de 60 VA) et à augmenter la part de **céréales destinées** à la vente (lentilles, seigle, triticale, sarrasin..) sur 60 ha.

Suite au départ du salarié, Alain travaille seul sur l'exploitation.

La **charge de travail est importante** et en partie déléguée en ETA.

La **vente directe** se focalise aujourd'hui auprès des particuliers et d'un collègue.

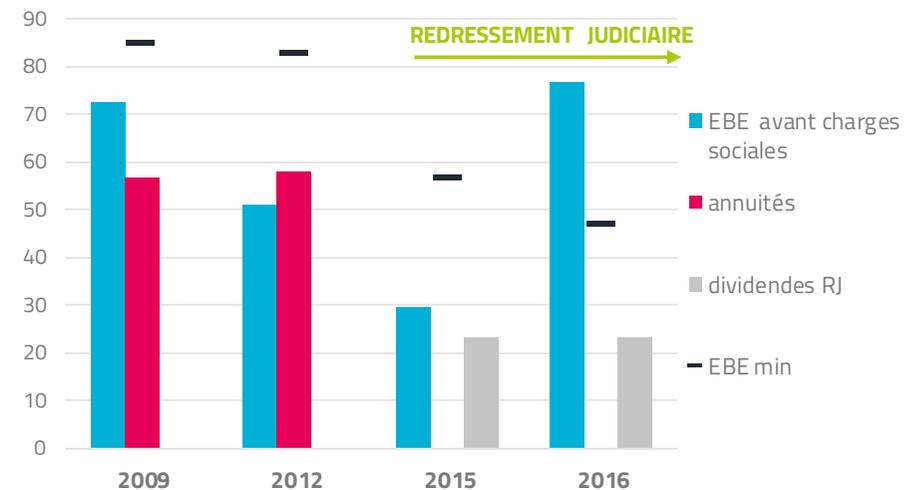
Alain cherche aujourd'hui de nouveaux leviers pour faire face à cette conjoncture.

Charge d'alimentation bovine

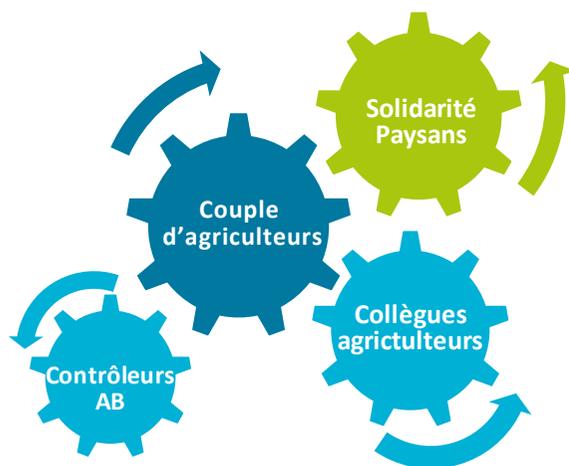
(€/UGB)



Évolution de l'EBE et des annuités (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Les accompagnateurs de **Solidarité Paysans** ont soutenu le couple à travers les démarches du redressement judiciaire et le bénévole est aussi l'interlocuteur privilégié d'Alain pour des décisions sur l'évolution du système et des pratiques. Le **couple d'agriculteurs** est aussi très présent aux réunions proposées par l'association.

Alain et Laurence se sont nourris des échanges entre **collègues agriculteurs** pour ajuster leurs pratiques. Depuis leur récente conversion à l'agriculture biologique*, Alain souhaite se rapprocher des techniciens de la chambre d'agriculture et du GAB mais un manque de temps l'empêche régulièrement de participer aux **formations** proposées. Il n'hésite pas en revanche à faire appel aux **contrôleurs** chargés de la certification Bio qui sont une bonne source d'information pour lui en cas de questions techniques durant cette période de conversion.



Culture de lentilles

PAROLES D'ALAIN

« La ferme était un bateau qui prenait l'eau. La crise du porc a été catastrophique, ça nous a plombé. On a aussi payé le prix fort d'avoir augmenté les surfaces. En situation difficile, tout le monde nous tourne le dos. On aurait du prendre les devants plus tôt. Tout le monde savait qu'on était en difficulté, que ce soit la chambre ou le comptable, et personne ne nous a dit quoi que ce soit. Notre pire erreur a été de refaire un emprunt court terme à la banque. Il y avait certainement d'autres solutions à ce moment mais on ne connaissait pas tout cela.

On a découvert l'existence des procédures collectives en même temps que Solidarité Paysans. Depuis le début et aujourd'hui encore, dès qu'on a une décision à prendre, on appelle le bénévole pour ses conseils. Le redressement judiciaire nous a en revanche beaucoup bloqué dans nos investissements et auprès des fournisseurs. On s'est senti rejetés par tout le monde. Maintenant on essaie de prendre du recul après cette période difficile psychologiquement. On en parle entre collègues qui ont connu les mêmes difficultés que nous.

Nos pratiques étaient proches du Bio depuis longtemps. On a pas tellement changé nos habitudes, si ce n'est revenir sur un système herbe avec l'objectif d'être autonomes autant que possible. On va dans ce sens, il faut qu'on y arrive. J'en avais marre des traitements phytosanitaires, des enregistrements et des contrôles... Aujourd'hui j'essaie de faire des formations quand je peux, on a encore besoin d'apprendre beaucoup de choses et on essaie de se sortir de la ferme. »

21/ **Exploitation individuelle**Thomas 31 ans et
Eliane 30 ans,
2 enfants à charge

VERS PLUS D'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Après un BTS en stratégie agricole, Thomas reprend l'élevage caprin en **2009** sur la ferme de son père qui part à la retraite. Sa compagne Eliane n'est pas encore installée. Thomas **vit très brutalement son installation**, sans réel accompagnement de la part des organismes agricoles. Il trouve une aide auprès de son père et de son frère, installé en brebis à quelques kilomètres.

L'année suivante, 100 ha sont récupérés, dont 60 ha de terres peu productives. Une **extension de la stabulation**, financée par emprunts bancaires, permet d'accueillir 150 animaux supplémentaires en 2011. Mais une forte **sécheresse** fait chuter les rendements et une **infection** de pasteurellose sur les chevrettes entraîne également la **perte de la moitié du cheptel de renouvellement** l'année d'après. Les dépenses vétérinaires sont très importantes et la production laitière fortement impactée. En 2012, le cours du blé s'améliore mais le **prix du lait** est très faible. Pendant trois mois, la coopérative refuse la livraison d'aliment en attendant la nouvelle paye du lait. Pour pallier ces manques de trésorerie, Thomas a recours à un **emprunt court terme** renouvelé plusieurs fois.

En 2013, Eliane prend le statut de conjointe collaboratrice*, et une **négociation amiable*** est entamée avec la banque et la coopérative céréalière. En juin 2014, un **épisode de grêle** endommage les parcelles céréalières. Thomas n'était pas assuré pour ce risque ; il demande une nouvelle négociation avec la banque, qui lui refuse.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

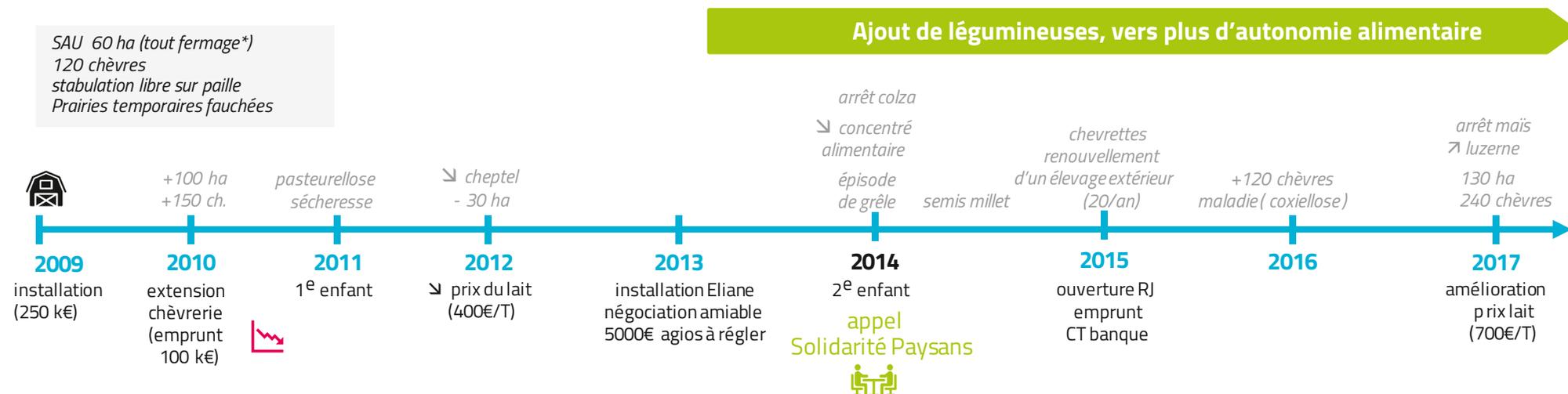
Ces négociations auprès des créanciers sont très difficiles moralement pour Thomas et Eliane, d'autant plus avec l'arrivée de deux enfants. Sur les recommandations du conseiller de la Chambre d'agriculture, ils font alors appel à l'association **Solidarité Paysans** en Octobre 2014.

L'année suivante, la procédure de **redressement judiciaire*(RI)** est entamée. Suite à la période d'observation*, le plan est validé sur 15 ans. C'est à ce moment que Thomas commence à s'intéresser aux **démarches d'agroécologie** et découvre des pratiques qui conviennent mieux à ses envies. Une fois l'étalement des dettes mis en place, le couple commence à faire évoluer le système vers une plus grande autonomie alimentaire.



Chèvres Saanen nourries au fourrage vert

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

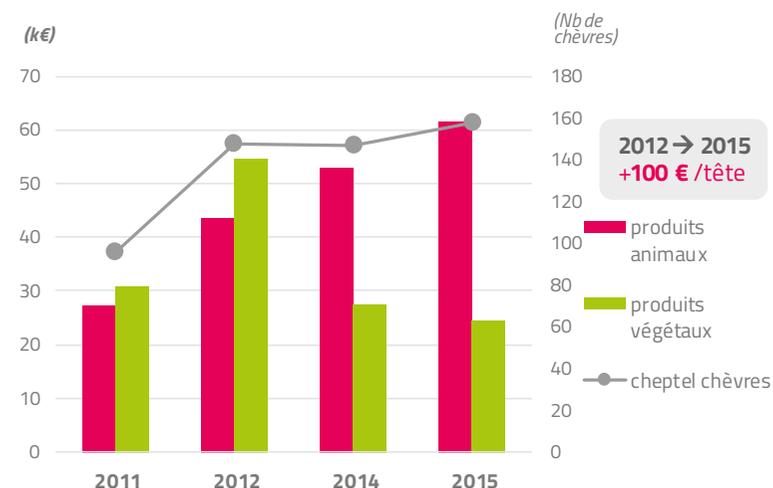


Grâce à un prêt taux nul sur 5 ans auprès de la coopérative, Thomas a pu ajouter **120 chèvres** pleines et remplir le bâtiment en 2016. L'introduction de chevrettes alpines de renouvellement d'un autre éleveur depuis 2014 permet en parallèle **d'améliorer sensiblement la qualité du lait**. La production laitière poursuit ainsi sa croissance depuis 2012.

Dès 2014, Thomas vise **l'autonomie alimentaire** et réduit les céréales de vente. Le **colza** est arrêté immédiatement. Thomas a fait un essai d'implantation de **millet**, peu gourmand en intrants

et en 2017 **aucun maïs** n'a été semé, faisant l'économie de 5000 €. La part de **luzerne** passe de 6 à 30 ha, pure et en mélange, augmentant ainsi la surface fourragère. Des **protéagineuses** (lupin, féverole) permettent de compléter l'alimentation. Les chèvres sont donc nourries avec un **mélange céréaliier** provenant de la ferme (maïs, lupin, triticale), de la luzerne en fourrage vert et enrubannage, et un granulé protéique acheté à l'extérieur.

Production animale et végétale (k€)



Plusieurs signes indiquent un **meilleur équilibre économique** de la ferme. La conjoncture en chèvres est plus favorable avec une paye de lait à hauteur de **680 €/T** en 2016, contre 400 €/T en 2012. Les **charges végétales et animales** ont bien diminué. En effet, la grosse réduction d'achat de concentré permet de conforter son **autonomie en céréales** qui passe de 50% à 70% entre 2011 et 2016.

Les annuités* ont diminué en 2016 grâce au redressement judiciaire. Aujourd'hui, Thomas vise un

EBE minimum de 50 000 € pour rembourser son dividende* et se rémunérer. L'EBE 2016 montre déjà une amélioration dans ce sens.

Après avoir dû faire face à de gros soucis sanitaires, Thomas est aujourd'hui plus attentif à la **surveillance du troupeau** et se sent plus réactif face aux problèmes. Il espère à l'avenir pouvoir faire évoluer le système de traite, pour alléger la charge de travail.

AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

- La **négociation amiable** en 2013 permet un étalement sur 5 ans des dettes auprès d'un fournisseur et de la banque.
- En 2015, le **redressement judiciaire** permet d'étaler les dettes sur 15 ans, auprès de la banque, de la MSA et des fournisseurs. Certains créanciers acceptent de réduire la dette, contre un étalement plus court.
- La coopérative accepte dans la foulée de financer l'achat de chevrettes pleines, via un **prêt à taux zéro** sur 5 ans.

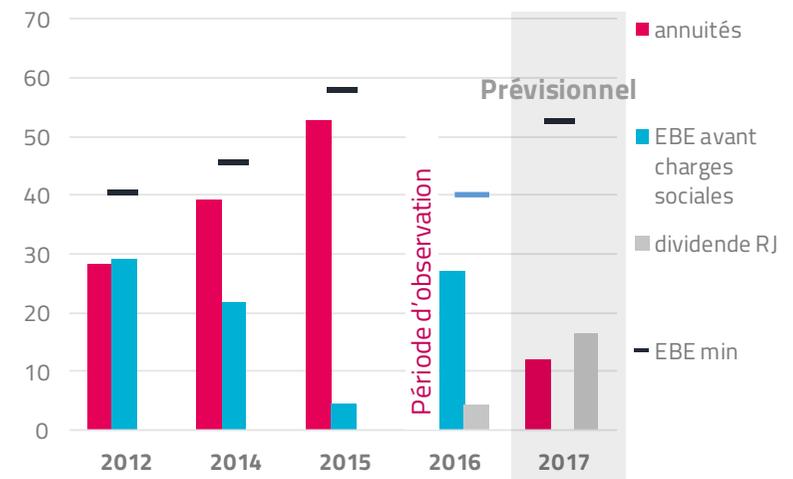
ET AUJOURD'HUI ? (novembre 2019)

En mai 2019, Thomas entame la **conversion en Bio** de l'ensemble des terres. L'autonomie alimentaire est aujourd'hui quasiment atteinte : l'implantation de prairies amène l'assolement à 50 ha de prairies, 30 ha de luzerne, 30 ha de méteil et 20 ha de jachères. Les cultures de vente ont cessé. « *Aujourd'hui, les bêtes nourrissent le sol et le sol nourrit les bêtes.* » Les soins aux animaux à base de plantes ont permis de réduire la perte annuelle des chevrettes.

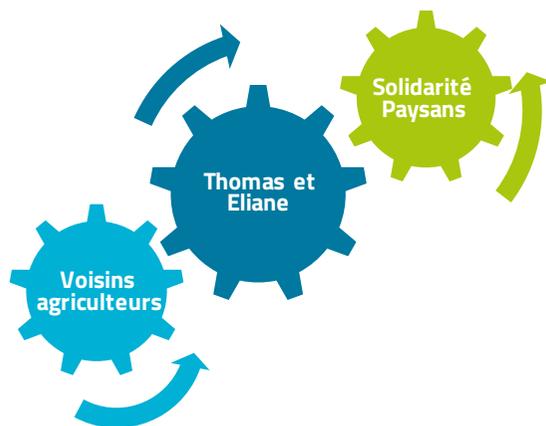
Thomas est également impliqué dans la constitution d'un groupe CIVAM caprin.



EBE et annuités (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Même si elle a contribué à la réflexion sur les changements de pratiques sur la ferme, l'intervention de **Solidarité Paysans** s'est principalement focalisée sur les négociations auprès des créanciers.

Thomas a le sentiment qu'une logique de travail avec la nature correspond mieux à sa vision de l'agriculture : rapidement, il s'intéresse aux pratiques en agroécologie. Ses recherches l'ont amené à découvrir des techniques comme le « sans labour » et à les tester sur quelques parcelles. Grâce aux contacts du **technicien de la coopérative**, il prévoit à présent d'aller rencontrer des agriculteurs de **fermes voisines** lancés dans cette démarche depuis une dizaine d'années et de se rapprocher de **groupes de travail** locaux CIVAM* et Semences Paysannes.

Thomas fait aussi partie d'une **CUMA**, ce qui lui permet de limiter l'investissement matériel et de travailler en collectif.



Le bâtiment agrandi en 2011 contient 270 places

PAROLES DE THOMAS

« J'ai ressenti mon installation comme un saut en parachute... sans parachute. La semaine suivante, je n'avais plus aucun accompagnement. Avec mon frère, on s'entraidait sur nos fermes. Je pensais pouvoir tout faire à l'époque !

L'année 2013 a été très compliquée moralement suite aux problèmes sanitaires et aux négociations avec la banque. Ce n'était pas facile de se retrouver face aux créanciers et d'expliquer notre situation. Quand on passe par là, on réalise que les gens ne sont pas solidaires entre eux. Grâce aux accompagnateurs de Solidarité Paysans, nous avons pu faire face à tout ça. Heureusement, la coopérative laitière a été compréhensive.

Si je devais refaire une installation, j'investirais dans une fromagerie plutôt que dans un bâtiment, pour mieux valoriser le produit... Aujourd'hui, notre objectif est de faire peu mais bien. On cherche à produire uniquement de quoi alimenter les chèvres et vendre le surplus. Depuis deux ans, je me renseigne sur l'agroécologie. L'idée est de travailler avec la nature, d'utiliser des intercultures pour enrichir le sol, d'arrêter le labour... Je suis ouvert à l'agriculture bio mais ce n'est pas pour tout de suite.

Aujourd'hui, on se lève avec l'envie d'aller travailler, on a retrouvé plus de sérénité. A présent, je cherche à réduire la charge de travail. On est sur un vieux système avec 10 postes de traite pour 250 chèvres ce qui nous prend 4 heures par jour ! »

221 **GAEC**Michel, 62 ans
et son épouse

Brebis viande, poules



Vienne

UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE ET UNE PERSPECTIVE DE TRANSMISSION

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Michel, qui n'est pas d'origine agricole, s'établit dans la Vienne au début des années 1980 avec son épouse infirmière. Après plusieurs **expériences agricoles** notamment en tant que **berger**, il munit un projet d'élevage Bio diversifié et trouve des terrains pour s'installer en **1990**. L'année suivante, 200 brebis arrivent sur la ferme, complétées par un atelier de **volailles** en agriculture biologique*(AB) (poulets, dindes, canards).

Fils de commerçant, Michel vend une partie de ses produits sur les **marchés et foires** ou en magasin de producteurs. Le couple adopte deux enfants en 1991 et 1993. Ces différents projets professionnels et personnels sont délicats à concilier, et amènent des **difficultés d'organisation** et de gestion de la **charge de travail**.

En 1995, la **certification en Bio** n'est plus rentable, les animaux étant vendus en circuits conventionnels, et est donc **arrêtée**. Quelques années plus tard, Michel est diagnostiqué en insuffisance rénale et suivra une dialyse pendant dix ans, ce qui contribue fortement à le fragiliser. La trésorerie de l'exploitation est toujours juste et l'agriculteur a recours systématiquement à des **crédits revolving*** pour combler ses dettes. Un **règlement amiable judiciaire*(RA)** est ouvert en 2006 mais ne permet pas de redresser la situation.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

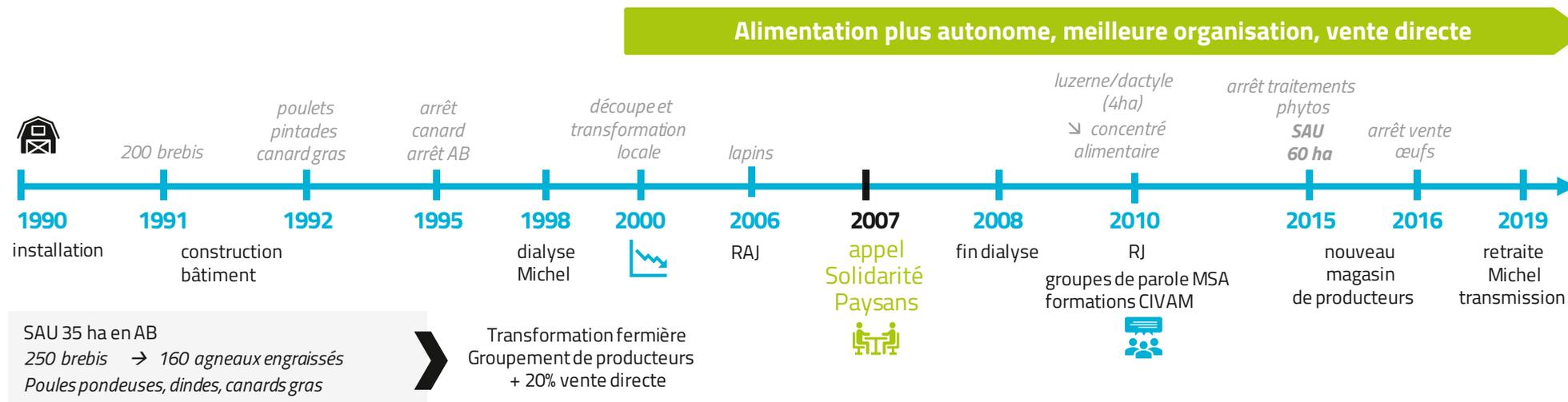
Michel découvre l'association **Solidarité Paysans** par son syndicat agricole. En 2007, il fait le pas d'appeler les accompagnateurs afin de trouver une solution pour faire face à ses difficultés économiques.

L'année qui suit, Michel peut enfin bénéficier d'une greffe de rein : c'est pour lui un nouveau départ. En 2010, l'association l'accompagne dans l'ouverture d'un **redressement judiciaire*(R)**, afin d'étaler les dettes bancaires. Le bénévole aide aussi l'agriculteur dans l'organisation administrative et le classement des papiers.



Brebis dans le bâtiment autoconstruit

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME



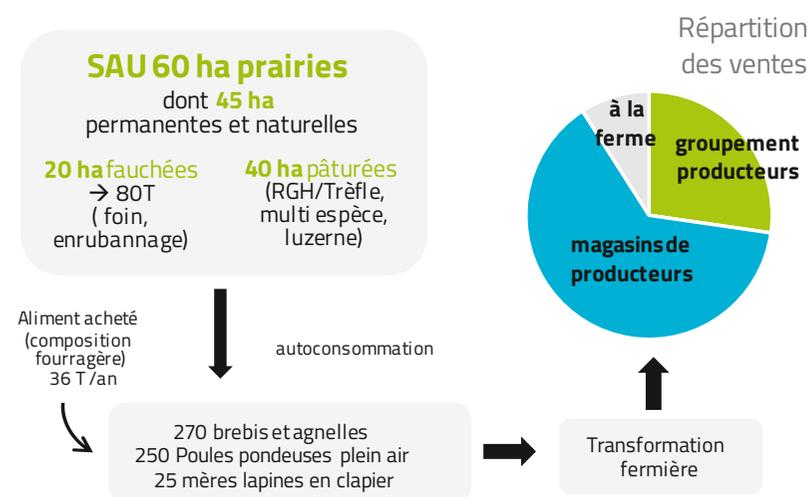
Michel est depuis toujours engagé dans une démarche agroécologique et continue d'améliorer ses pratiques en ce sens. Les prairies temporaires sont amendées par du **fumier** et plus **aucun traitement phytosanitaire** n'est utilisé depuis 2 ans, grâce à une gestion des adventices entièrement **mécanisée**.

Les brebis sont nourries au foin et à l'enrubannage, complété par un aliment concentré acheté à l'extérieur. En 2016, les surfaces, notamment de **prairies permanentes** ayant augmenté, le foin issu de l'exploitation suffit à alimenter tout le troupeau, évitant l'achat des 50 T annuelles. Tout renforce l'**autonomie alimentaire**. Aujourd'hui, Michel cherche à réduire la taille du cheptel ovin.

La **transformation fermière** en terrines, réalisée sur le lieu de **vente en collectif**, permet aussi de dégager une meilleure valeur ajoutée. Pour Michel, ce travail sur la qualité du produit est essentiel.

La part de **vente directe** de 20% est aujourd'hui passée à 70% et la vente d'œufs, peu rentable car trop éloignée, est arrêtée. Michel a aussi **diversifié les lieux de vente** : sur la ferme, en association en point de vente collectif et dans magasin de producteurs à moins de 20km.

Système de production et vente (après 2010)



L'endettement a aussi **fortement diminué** en 10 ans et l'**EBE** a permis, chaque année, de faire face aux remboursements du plan de redressement*. La situation économique n'est toutefois pas encore stabilisée et l'EBE montre aujourd'hui une diminution.

Globalement, Michel a réussi à simplifier et mieux **s'organiser dans le travail**. Il ressent moins d'inquiétude, arrive

à prendre des choix raisonnés et a retrouvé sa **motivation**. Le paysan a récemment trouvé une repreneuse afin de **transmettre son exploitation** pour son départ en retraite à venir.

Pour l'accompagnateur tout comme pour Michel, cette perspective est une vraie victoire étant donné l'historique économique et personnel de l'agriculteur.

AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

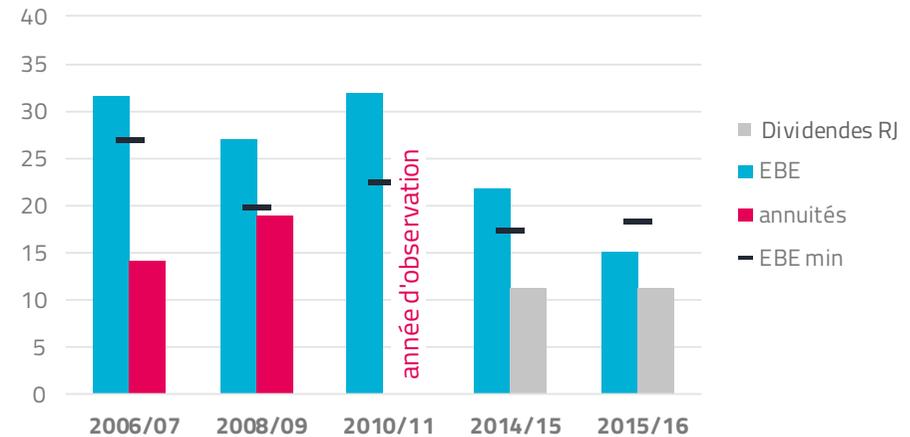
- Le **redressement judiciaire** ouvert en 2010 a permis un étalement des dettes sur 12 ans.
- Michel bénéficie d'une **indemnisation mensuelle** de la MSA, du fait de ses soucis de santé.

ET AUJOURD'HUI ? (novembre 2019)

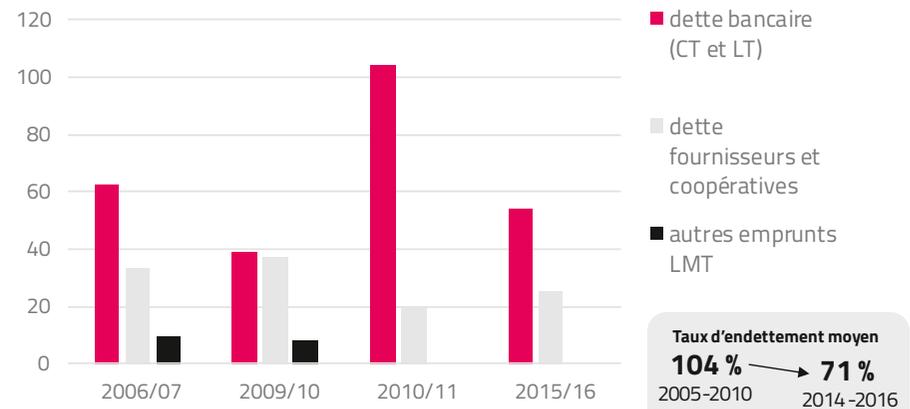
Au 1er Janvier 2020, la fille du voisin et ami de Michel s'installera sur la ferme avec un projet de poules pondeuses et bovins en **agriculture biologique**. Michel et son épouse garderont leur habitation et une vingtaine de brebis sur 3 ha, pour le plaisir.

Pour l'éleveur c'est une **vraie satisfaction et une garantie de pérennité de la démarche écologique** développée depuis toujours sur la ferme. « Après 30 ans à faire ce métier, j'ai réussi à aller au bout du plan et j'ai pu acheter mon terrain et ma maison. Ce capital est une tranquillité pour l'avenir ! Et je sais que je pourrai continuer de me promener sur la ferme... »

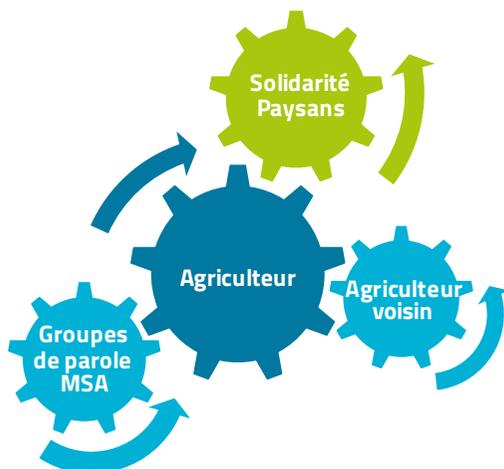
Évolution de l'EBE et des annuités



Structure de l'endettement (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Le rôle de l'association **Solidarité Paysans** s'est concentré sur le soutien de l'agriculteur lors du redressement judiciaire et des conseils d'organisation au niveau administratif. Le bénévole

suit à présent l'**agriculteur** pour la transmission de la ferme et Michel participe systématiquement aux réunions de l'association.

Les **groupes de paroles** organisés par la **MSA*** avec d'autres agriculteurs fragilisés, lui ont permis d'identifier les solutions possibles et de comprendre les enjeux d'un redressement judiciaire.

Michel a globalement ressenti un manque d'entraide avec ses collègues agriculteurs. Cependant, un **agriculteur voisin** s'est toujours montré présent et fait preuve de solidarité, aussi bien pour des conseils techniques que des échanges de foin. C'est sa fille qui prévoit de s'installer sur la ferme.

D'autres acteurs ont participé dans une moindre mesure au redressement de l'exploitation, sur les aspects techniques (**formations CIVAM***), ou pour actionner des leviers ou facilités financières (MSA, DDT, groupement de producteurs...).



Les 90 poules alternent entre bâtiment et extérieur

PAROLES DE MICHEL

« Plutôt que d'être spécialisé, je voulais faire un peu de tout. J'avais une idée de durabilité. J'arrivais à jongler mais je courais partout. On a toujours fait de la vente directe, je suis fils de commerçant, j'aime ça ! Mais ça a mis du temps à fonctionner. La dialyse, l'adoption des enfants... Tout cela fait qu'on s'intéresse à autre chose qu'à sa ferme. On a toujours été trop juste en trésorerie. Au bout d'un moment, le bateau prend l'eau de tout part.

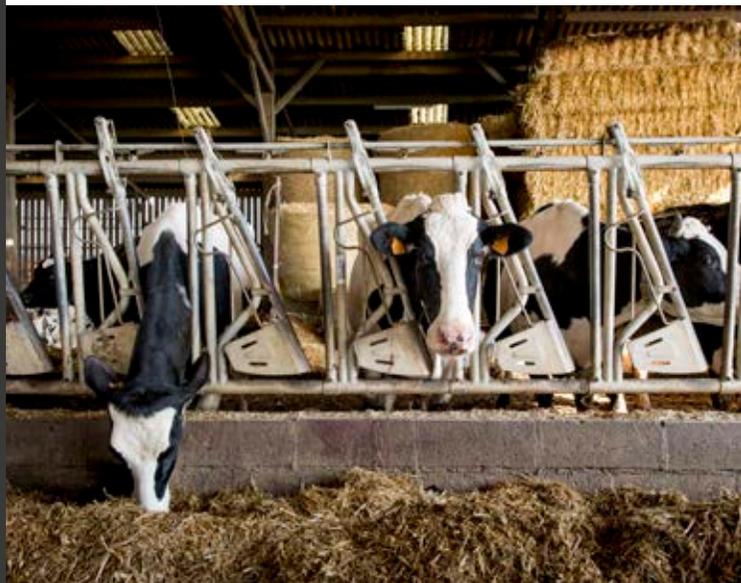
Puis l'association Solidarité Paysans a fait un travail de fond. La présentation au tribunal était formidable, nous l'avions préparé ensemble en amont. Avec le RJ, on a l'impression de rattraper le temps. Les formations avec la MSA m'ont donné une perspective positive.

Aujourd'hui je commence à résoudre les défauts du début. Ma situation s'équilibre car j'y ai mis de l'énergie. En motivant les structures et en actionnant les leviers on peut s'en sortir. C'est un acharnement permanent ! Il y a aussi un énorme manque de main d'œuvre et de soutien de la part des organismes agricoles. Peu de gens m'ont tendu la main. Il faudrait mettre en place un tutorat pour les agriculteurs en difficulté, par des personnes disponibles et ayant de l'expérience.

Aujourd'hui je m'en sors. J'ai réussi à maintenir mon activité, je peux aller jusqu'à la retraite et installer quelqu'un. »

23/ **EARL**Frédéric 46 ans
et Marie-Yvonne

- **Système pâturant**
- Réduction des concentrés
- **Conversion AB**



Le cheptel pâture et consomme le foin produit sur place

VERS DES PRATIQUES PLUS HERBAGÈRES ET AUTONOMES

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Marie-Yvonne et son mari étaient éleveurs de vaches laitières en Normandie.

Ce dernier décède en 1993. Marie-Yvonne embauche alors un salarié pour s'occuper de la ferme : **Frédéric**. L'amour aidant, le salarié devient mari un beau jour de 1997.

Ils achètent en 2001 une ferme en Sarthe avec un quota à produire de **323 000 litres** de lait.

L'exploitation dispose de **35 ha** irrigués au pied de la stabulation, ensemencés tous les ans en Ray Grass d'Italie (ensilé) puis en maïs (ensilé). Progressivement, ils récupèrent du quota supplémentaire pour atteindre **526 000 litres** de lait en 2011.

La trésorerie est tendue depuis l'installation : touchés par la paratuberculose, ils ont dû racheter la moitié des génisses. En 2007, une négociation amiable* avec la banque échoue. La situation s'aggrave.

Les soucis de trésorerie sont récurrents et la quantité de travail trop importante : Frédéric ne supporte plus et fin 2012, c'est le **burn out***. Arrêt de travail pendant 4 mois, service de remplacement : la trésorerie se dégrade. Les enfants participent financièrement au maintien de l'exploitation, mais en 2014 les comptes sont vides.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

Marie-Yvonne appelle **Solidarité Paysans** au printemps 1994. Dès le premier rendez-vous, les accompagnateurs de **Solidarité Paysans** encouragent Marie-Yvonne et Frédéric à expliquer leur façon de produire le lait.

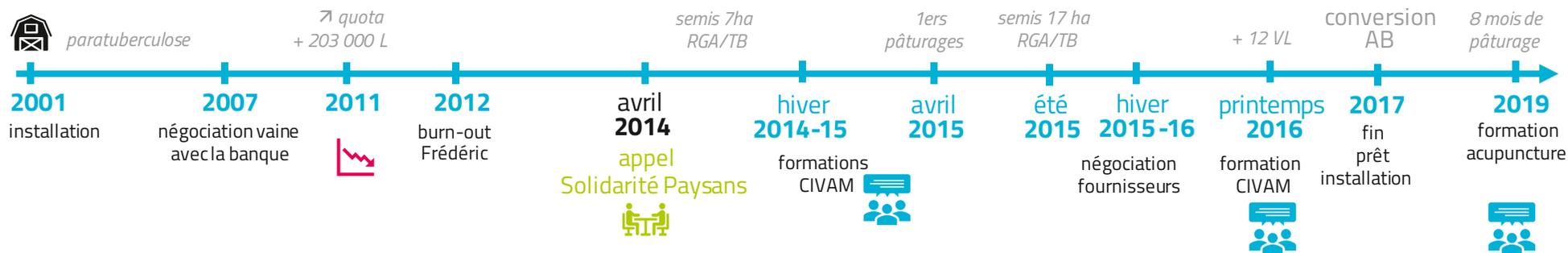
Ensemble, ils échantonnent sur les autres méthodes possibles. Frédéric et Marie-Yvonne viennent de Normandie et ont déjà pratiqué le **pâturage**. Ils adhèrent très vite à l'idée de changer de système. Le centre comptable les encourage également à s'engager dans cette démarche.

Les accompagnateurs sont ensuite surpris de la rapidité de la mise en œuvre du changement de pratiques.

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

56,45 ha de SAU (irrigués sur 30 ha)
2 UTH
55 VL → 323 000 L

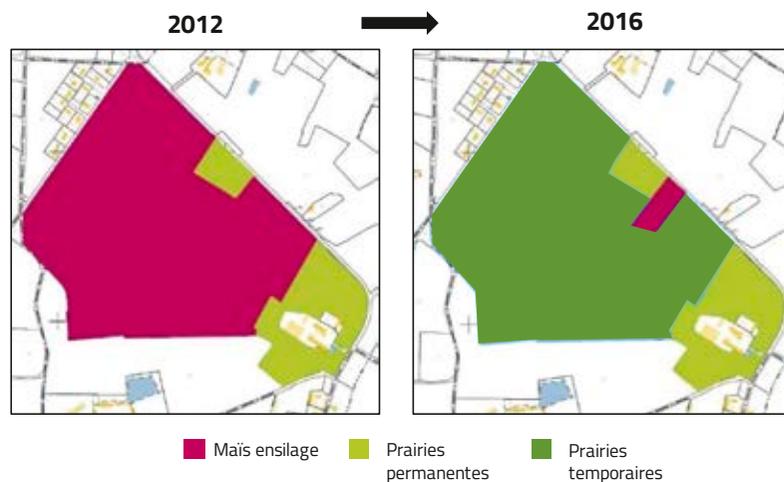
Mise en place d'un système pâturant, conversion AB



Après le burn out de Frédéric et une mauvaise année en 2013, l'EARL repart de l'avant. Les formations **CIVAM 72** et la très forte implication des éleveurs portent leurs fruits : les premières implantations de prairies ont lieu à l'été 2014, avec une première **valorisation en pâturage** au printemps 2015. Le lait est désormais produit à partir de fourrage **d'herbe pâturée** et non plus de fourrage maïs ensilé.

La part de prairies associant graminées et légumineuses passe de 3% à 42% de la SAU. En parallèle, la surface de maïs réduit d'année en année, avec le souhait de maintenir 3 ha de sécurité. De plus, plus **aucun engrais** n'est utilisé depuis 2014.

Évolution de l'assolement



Aliments concentrés consommés (g/Lait produit)
387g/L 2012 → 240g/L 2015

Il est encore trop tôt en 2016 pour apprécier l'impact économique du changement de pratiques, d'autant plus avec l'effet de la crise laitière. Cependant, certaines **baisses de charges** sont déjà visibles : concentrés alimentaires (diminués de plus de 37%), paille. De plus, **plus aucun engrais** n'est utilisé depuis 2014. En revanche, les travaux de fauche n'aident pas à réduire la facture de fuel.

Même si le **pâturage tournant** est technique, les premiers effets des changements de pratiques sont clairs : moins de temps passé sur le tracteur,

réduction des achats extérieurs, moins de travaux tiers à payer suite à l'arrêt de l'ensilage de maïs... Les retards de paiement des fournisseurs ne s'aggravent plus, et le principal créancier a accepté un **étalement du paiement des dettes** sur 7 ans.

Frédéric et Marie-Yvonne envisagent également une conversion en **agriculture biologique***, qui permettra de mieux valoriser le lait dans les années à venir. La diminution de la production laitière sera compensée par l'augmentation du cheptel (12 vaches supplémentaires en 2016).

AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

→ Sept. 2015 : la banque refuse de financer une partie de la dette fournisseur. Les associés de l'EARL prennent l'initiative d'une négociation directe avec les fournisseurs.

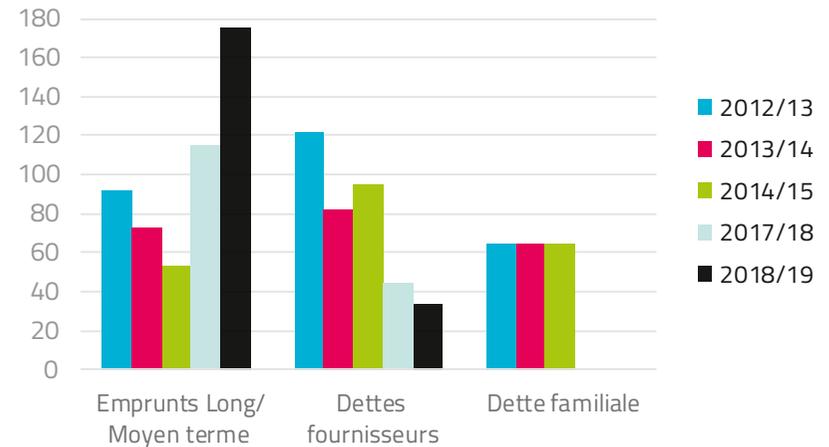
ET AUJOURD'HUI ? (Nov. 2019)

En 2017, la conversion en agriculture biologique est entamée. Un contrat avec une laiterie 100% Bio est signé en 2019.

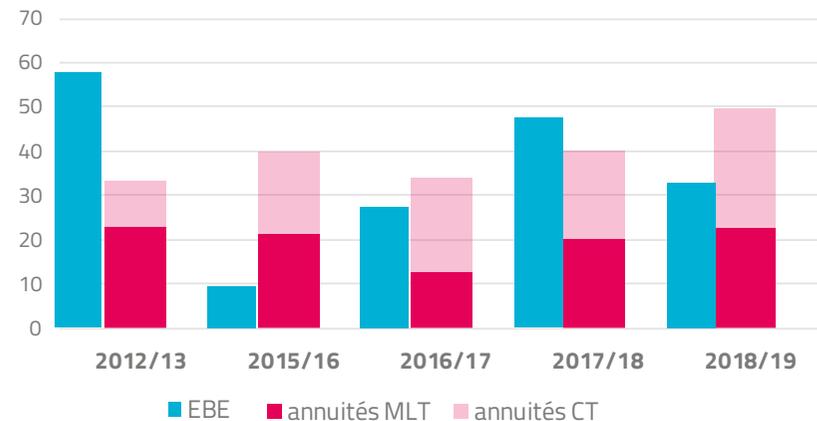
Frédéric constate plusieurs améliorations : la **santé du troupeau** s'est sensiblement améliorée (aucun soin curatif depuis 18 mois, moins de réformes) et repose sur une approche préventive (acupuncture). Une **baisse de la charge de travail** se fait aussi réellement ressentir à partir de 2017.

Enfin, le fils de Frédéric projette de s'installer sur la ferme, avec un **atelier de transformation laitière** à partir de 2020.

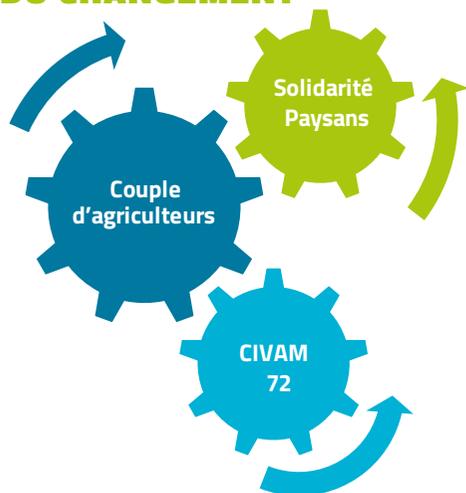
Structure de l'endettement (k€)



Évolution de l'EBE et des annuités (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Le rôle de **Solidarité Paysans** dans les changements de pratiques et la consolidation

de l'exploitation est relativement restreint. Pour autant il est essentiel : l'engagement de **Solidarité Paysans** est en effet l'élément déclencheur de la démarche menée par Marie-Yvonne et Frédéric.

Un solide partenariat entre **Solidarité Paysans** et le **CIVAM 72** a permis à Frédéric et Marie-Yvonne d'intégrer très rapidement les **formations collectives** « pratiques économes et durables » organisées par le CIVAM dès 2014. Ils ont trouvé dans le collectif d'agriculteurs engagés dans une démarche similaire, compétences, soutien et stimulation.

Ayant déjà l'expérience d'un système pâturant et étant sécurisés tant par **Solidarité Paysans** que le CIVAM, le couple **d'agriculteurs** s'est engagé aisément dans la conduite du changement. Rapidement, ils ont retrouvé leur plaisir au travail et leurs capacités d'initiative et de gestion.



Marie-Yvonne et Frédéric

PAROLES DE MARIE-YVONNE ET FRÉDÉRIC

« Côté finances, nous n'avions pas trop le choix... On crevait et on ne faisait que faire vivre les fournisseurs et pas la famille.

Pendant 10 ans, on nous a toujours déconseillé de faire de l'herbe. « Faut faire son quota » c'est ce qu'on nous dit ici. Il fallait que j'entende quelqu'un me dire que le pâturage est une solution pour faire des économies. **Solidarité Paysans** ne nous en aurait pas parlé, nous n'y serions pas allés. Et puis après, **Solidarité Paysans** nous a dit qu'il y avait un groupe, que nous n'étions pas les seuls. Nous avons visité des fermes qui marchaient bien et nous avons participé à des formations. Tout ça nous a confortés.

La principale difficulté a été le manque de vaches. En passant à l'herbe nous faisons moins de lait. Comme la banque avait refusé la négociation en 2015, je n'ai pas osé demandé un prêt pour des vaches. Dans une journée de formation, on a simulé un nouveau prêt et tout le monde m'a dit d'y aller, que j'avais besoin de ces vaches pour produire. Le banquier m'a écouté et j'ai eu le prêt... Sans le groupe je n'y serais pas allé.

Aujourd'hui, je suis content quand les vaches sont à l'herbe, je n'attends que ça tout l'hiver et puis, je fais vivre ma famille ! »

24/ **GAEC**

Dhikra 35 ans
Teddy 33 ans
3 enfants à charge

- **Conversion AB**
- Non labour
- **Système pâturant**



Pâturage en paddock

RETROUVER DU SENS GRÂCE AU PÂTURAGE

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Dhikra et Teddy s'installent en EARL en novembre **2012** sur 112 ha, avec 65 Prim'Holstein. Ils souhaitent s'engager en agriculture biologique (AB)*, mais la banque ne les suit pas. Ils démarrent alors en conventionnel, avec des animaux qui sortent très peu. Les bâtiments, dimensionnés pour 45 vaches plutôt que 65, induisent des **conditions d'élevage difficiles**. La vie de famille en pâtit, et les éleveurs ne parviennent pas à atteindre leur référence de 550 000 L de lait. La trésorerie est limitée : l'exploitation fonctionne grâce à une avance de trésorerie et une avance sur cultures.

La **chute des cours du lait et des céréales** frappe durement la ferme en 2015. Les mauvais rendements de la saison et des problèmes de carence en minéraux sur le troupeau aggravent la situation. Les mensualités bancaires de 5600 € ne sont plus tenables. Une **table ronde*** est organisée en juin 2016 avec la banque, la Chambre d'agriculture et la coopérative : elle n'aboutit pas, et le mois suivant, les comptes sont bloqués. Espérant décharger l'EARL des prélèvements privés, le couple contracte un prêt à la consommation* ; la somme est aussitôt récupérée par la banque. Dhikra et Teddy sont au pied du mur : en septembre 2016 ils demandent l'ouverture d'un **redressement judiciaire*(RJ)** et choisissent de changer en profondeur leur manière de travailler.

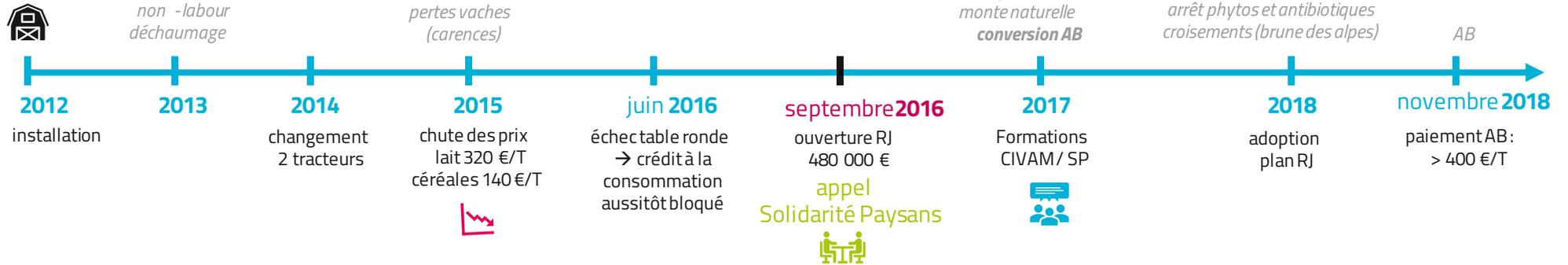
PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

C'est un voisin éleveur, auprès de qui Dhikra demande des informations sur le système pâturant, qui l'oriente vers **Solidarité Paysans** en septembre **2016**. La discussion s'engage sur les pratiques, et le couple, motivé par le passage à l'herbe, rejoint rapidement un **groupe d'échange-formation conjoint Solidarité Paysans/CIVAM**, qui conforte leur choix de changer de système.

En parallèle, le **redressement judiciaire** est suivi par la cellule Réagir, émanation de la Chambre d'agriculture. Celle-ci propose un plan de redressement* abaissant le taux des emprunts à 0.5 %. Quelques jours avant l'audience au tribunal, le mandataire* avertit les éleveurs d'un refus massif des créanciers, qui entraînerait la liquidation judiciaire*. Dans l'urgence, Dhikra et Teddy saisissent **Solidarité Paysans** : un nouveau plan est monté en 48 h et sera finalement accepté par le tribunal.

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

EARL - 2 UTH
112 ha dont 51 irrigués
65 vaches laitières (holstein)



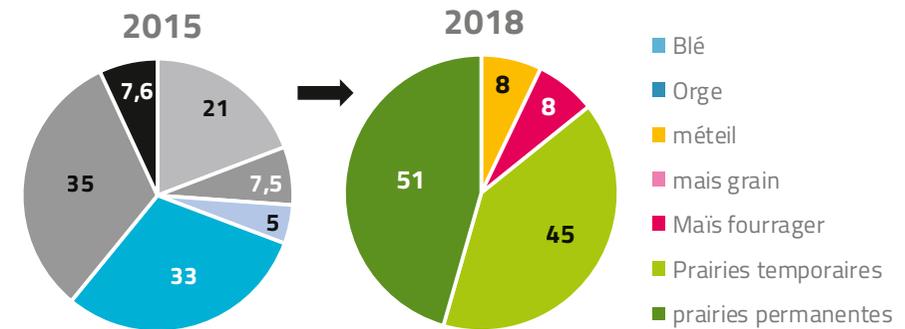
Dhikra et Teddy ne se sont jamais sentis à l'aise avec les pratiques conventionnelles. Dès 2013, ils font le choix du **non labour** et du déchaumage pour les cultures (enfouissement des résidus de cultures) et **réduisent considérablement les traitements phytosanitaires**. Fin 2016, c'est tout leur système qu'ils remettent en question, à commencer par les pratiques d'alimentation du troupeau. Dès le printemps 2017, un contrat de **conversion en agriculture biologique** est signé, pour une livraison à une coopérative laitière Bio.

Les changements s'enchainent en 2017 et 2018. Le couple ensemence 60 ha

de prairies sur des surfaces auparavant en maïs et céréales, et installe clôtures, conduites d'eau et abreuvoirs. Leur organisation, à deux travailleurs totalement polyvalents, leur permet d'aller vite.

Les **concentrés sont diminués**, puis supprimés en février 2018. Pour un meilleur équilibre avec la vie de famille, le choix est fait de changer le rythme de traites, et de passer à 3 traites sur 2 jours. La baisse de la production par vache est compensée par la diminution des coûts d'aliment et le confort gagné. Les **charges animales sont ainsi considérablement réduites**.

Évolution de l'assolement (surfaces en ha)



Evolution des charges animales

384 € / UGB → 73 € / UGB
79€/UGB → 22€/UGB

Achat d'aliments
Produits vétérinaires

Les éleveurs **arrêtent** avec plaisir les **traitements phytosanitaires**, puis les **antibiotiques** pour le cheptel. Ils rajeunissent le troupeau qui atteint 78 vaches fin 2018, y intègrent un taureau qui donne immédiatement de meilleurs résultats que l'insémination, commencent des croisements avec la Brune des Alpes. **Cohérence, simplicité et bien-être** prévalent dans les choix des exploitants.

L'arrosage reste un point crucial du système et l'un des plus gros postes de dépense. Les terres sont filtrantes, peu profondes, et en été, 30 mm par semaine sont nécessaires pour assurer la pousse en trois semaines dans les pâ-

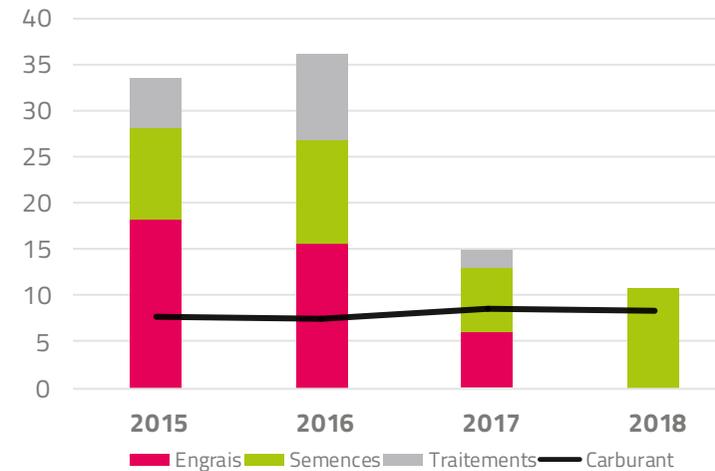
tures. Membres d'un groupement d'irrigation, Teddy et Dhikra contribuent à en faire évoluer les règles : aujourd'hui leur droit d'arrosage sur 51 ha n'est plus confiné toujours aux mêmes parcelles chaque année, leur offrant plus de **souplesse dans la gestion du parcellaire**.

A compter de novembre 2018 le lait sera **valorisé en Bio**, avec un prix moyen minimum attendu de **400 € / 1000 litres**. Le début du régime de croisière est prévu pour fin 2019. Le chemin pour apurer l'endettement est encore long, avec un plan de redressement sur 10 ans. Mais aujourd'hui les éleveurs ont retrouvé goût à leur travail et sont fiers de travailler en accord avec leurs convictions.

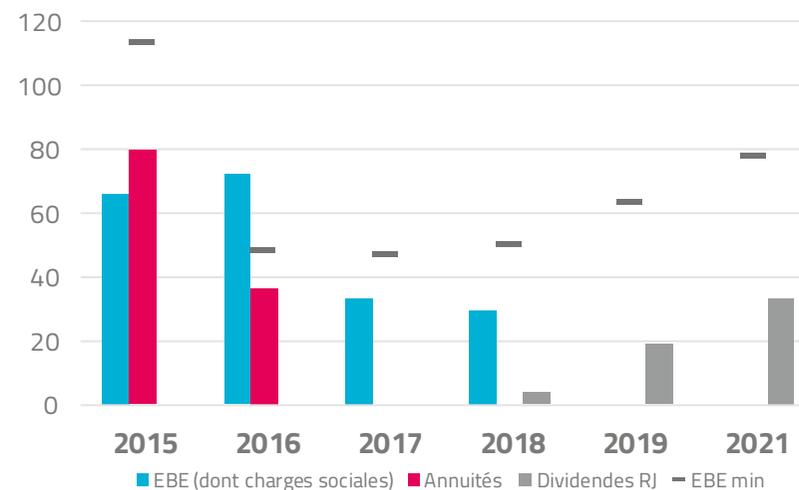
AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

- La **période d'observation*** du redressement judiciaire est étendue à **18 mois** pour donner du souffle financière et accompagner la mise en place des changements de pratiques.
- Le plan de redressement prévoit une **augmentation progressive des annuités*** de remboursement, pour consolider la situation les premières années.

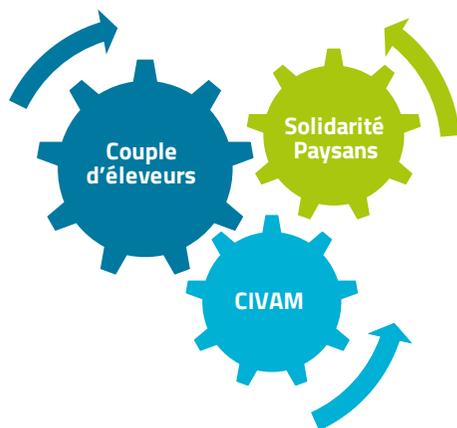
Charges végétales et carburant (k€)



Évolution de l'EBE et des annuités (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Si le passage à l'herbe est une évidence pour Dhikra, Teddy issu du milieu agricole et formé en modèle conventionnel, est plus sceptique au départ. C'est grâce aux journées du **groupe de formation Solidarité Paysans/CIVAM 72** qu'il prend conscience des atouts de tout herbe. Le **couple** se forme à la technique des systèmes herbagers pâturants avec le groupe et apprécie le partage : « *C'est la première fois qu'on échangeait avec d'autres ! Des fois ça part au-delà de ce qui est le but de la journée. C'est les échanges, et là, on est fiers d'être paysans.* ». La projection économique du changement de système est également confortée par une **étude du CIVAM** sur la ferme.

Au-delà de l'écoute et de l'accompagnement technique, le **binôme de Solidarité Paysans** joue un rôle clé en février 2018, lorsqu'il faut en urgence proposer un nouveau plan de redressement.



Teddy et Dhikra

PAROLES DE DHIKRA ET TEDDY

« *Je voyais toujours les vaches de notre voisin dans l'herbe, qui pâturaient. J'ai dit, attends Teddy, on a des vaches, on ne les sort pas, c'est pas normal. Je ne peux pas continuer comme ça.* »

« *La première fois que Solidarité Paysans est venu à la maison, la première chose c'est qu'ils nous ont écouté. Ça faisait bien longtemps que quelqu'un ne nous avait pas écouté. Ils ont été attentifs à nos pratiques. Au début, j'étais resté campé sur mes rendements en maïs, je ne croyais pas en l'herbe. Le bénévole m'a dit, viens participer aux formations, tu te feras ta propre opinion. On est allé faire les formations, et c'est là qu'on a commencé, enfin moi, à ouvrir les yeux. On s'est dit, on va pouvoir faire ce qu'on a envie de faire, et pourquoi pas passer en bio.* »

« *Puis ma fille a eu un accident et j'ai dit à Teddy : on n'a plus de temps à perdre, soit on fait exactement ce qu'on a envie de faire, notre métier comme on a envie de faire, soit on arrête. Alors on a décidé de tout changer d'emblée et passer en bio tout de suite.* »

« *On voit la différence depuis qu'on ne laboure plus, et depuis qu'on n'utilise plus d'engrais. On revoit des champignons, on commence à recréer la vie microbienne comme en forêt. Il y a plein d'animaux qui reviennent, lapins, hérons... On a 12 ruches. L'inconvénient, ce sont les sangliers, qui viennent labourer les prairies pour chercher des vers, parce qu'on a des vers à gogo.* »

25/ **Exploitation individuelle**

Stéphane, 33 ans marié, 2 enfants

- Réflexion conversion AB
- **Système pâturant**
- **Réduction du maïs**



Les premiers paddocks sont aménagés au pied du bâtiment

VERS L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE ET LE BIO

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

En 2010, **Stéphane** reprend la ferme familiale, en location, à la suite de ses parents. 18 ha de terres supplémentaires, plus de vaches (60 laitières et allaitantes), pour une personne de moins : la charge de travail est importante. Le prix de rachat du matériel et des bêtes n'est pas négocié, mais la banque suit. Les premières années se passent bien.

Les difficultés surgissent en 2015 : Stéphane perd plusieurs vaches, sans cause particulière identifiée, alors qu'il manque de génisses pour assurer le renouvellement du troupeau : en résulte **15% de production laitière en moins sur l'année**. S'ajoutent des **soucis matériels** sur le tracteur puis la pompe, qu'il faut renouveler, dans un contexte de **chute des prix du lait** (314 €/T en 2015 contre 375 €/T en 2014) **et des céréales**. La trésorerie est détériorée et les factures s'accumulent. Une table ronde* est organisée avec la banque, mais celle-ci refuse de réétaler les prêts.

Stéphane se sépare alors des vaches allaitantes et rachète des laitières. L'opération ne suffit pas à compenser la perte de revenu liée au bas prix du lait, et il est dans **l'incapacité de faire face à ses remboursements bancaires mensuels**.

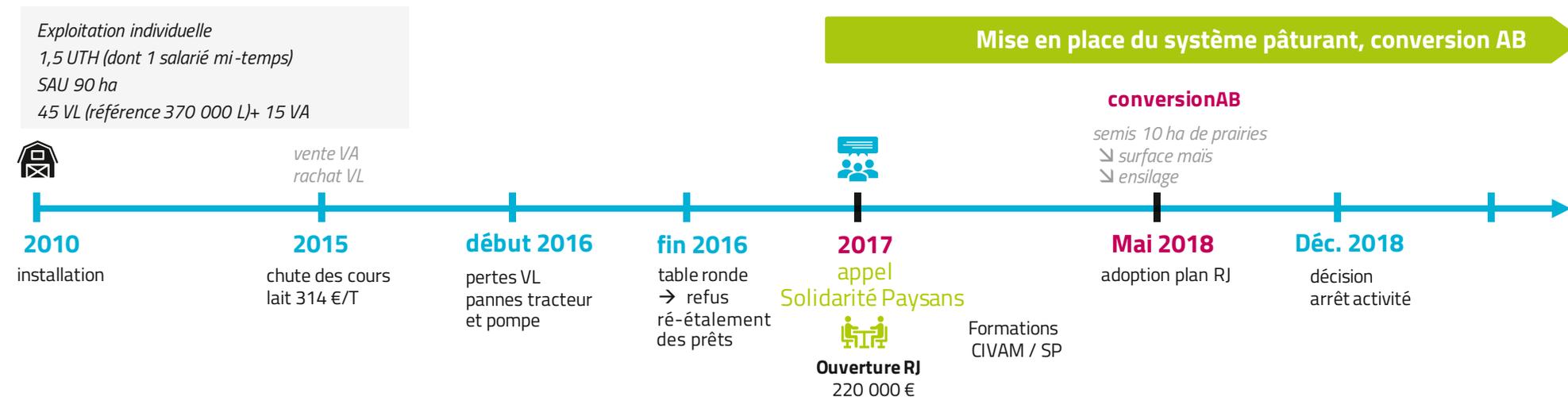
PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

Dès 2015, Stéphane a envisagé une conversion en agriculture biologique*. Du fait des mauvais résultats, il ne s'y lance pas tout de suite mais est néanmoins en lien avec le GAB du département. C'est sur ses conseils qu'il contacte **Solidarité Paysans** début 2017.

Pour donner du souffle à l'exploitation, restructurer et apurer les dettes, un **redressement judiciaire*(RJ)** est ouvert en mai 2017, avec l'appui du binôme d'accompagnateurs de l'association.

En parallèle, l'éleveur rejoint un groupe d'agriculteurs accompagnés par **Solidarité Paysans**, qui se forment avec le CIVAM sur les systèmes herbagers. Avec eux, il réfléchit à la transition vers un système pâturant, plus économe et autonome.

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME



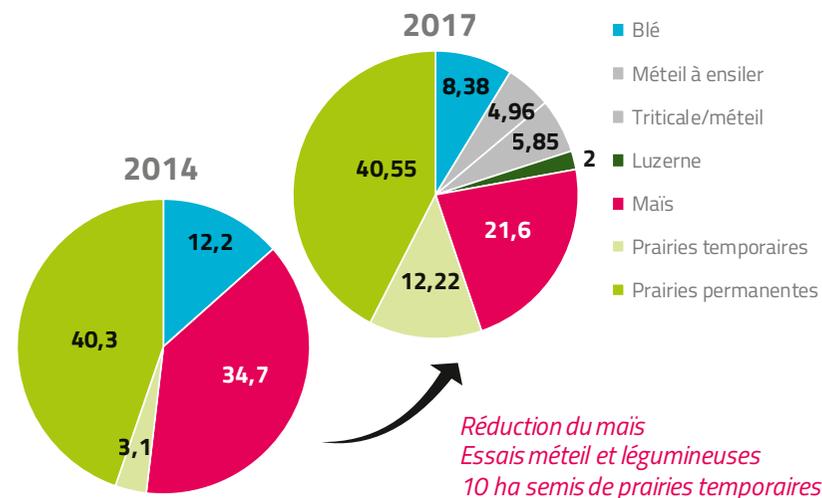
En formation, Stéphane apprend beaucoup sur la **mise à l'herbe**. Ses terres, argilo-calcaires, ont le potentiel pour assurer le pâturage en paddock la majeure partie de l'année malgré l'absence d'irrigation. Il choisit alors de faire évoluer son système, avec un objectif d'autonomie alimentaire pour le troupeau.

Dès 2017, les **surfaces en maïs sont diminuées**, sans être sorties complètement de l'assolement (de 35 à 22 ha). Des **essais en méteil** sont réalisés pour l'apport protéique (triticale, pois, féverole, vesce...) en grain et ensilage. 3 ha sont **semés en luzerne** pour le fourrage ; 10 ha de **prairies sont clôturées et pâturées** dès le printemps 2018, le reste est pour l'instant récolté en foin. En septembre 2018, 2,5 ha sont aussi semés en chicorée, trèfle, ray-grass, fétuque, sainfoin. L'éleveur

conduit son changement progressivement, en composant avec ses contraintes financières et sa charge de travail, d'autant plus qu'il a dû réduire le temps de travail de son salarié d'un mi-temps à une journée par semaine.

En parallèle de ces évolutions, Stéphane reprend son projet de **passage en Bio**. Il s'agit d'allier des méthodes de travail qui lui correspondent sur le plan **éthique** et une **meilleure valorisation de sa production** ; son épouse, salariée d'un magasin Bio, l'y encourage également. Le contrat de conversion est signé début 2018.

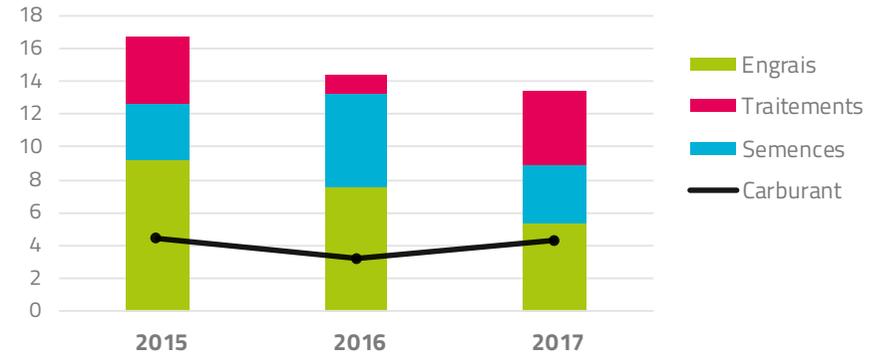
Évolution de l'assolement (surfaces en ha)



Stéphane manque encore de matériel adapté pour les cultures, mais devrait bénéficier d'un contexte porteur au niveau de la CUMA locale : plusieurs adhérents sont comme lui en conversion et l'achat collectif d'une bineuse et d'une herse-étrille adaptées aux cultures biologiques est en projet. L'exploitant réfléchit également à l'amélioration de ses **conditions de travail** : son installation de traite actuelle, sans fosse, est source de problèmes de dos et devra être remplacée.

Sur le plan économique, la période d'observation* du redressement judiciaire a permis de souffler et d'assainir la trésorerie, et les charges d'intrants sont en diminution (100 € économisés/UGB d'achat d'aliment entre 2015 et 2017).

Coût des intrants végétaux (k€)



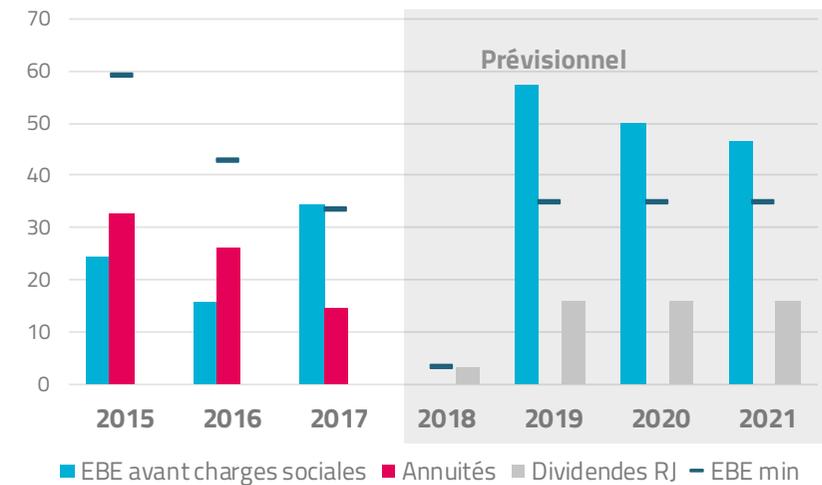
ET AUJOURD'HUI ? (novembre 2019)

A la fin 2018, Stéphane prend finalement la décision de cesser son activité.

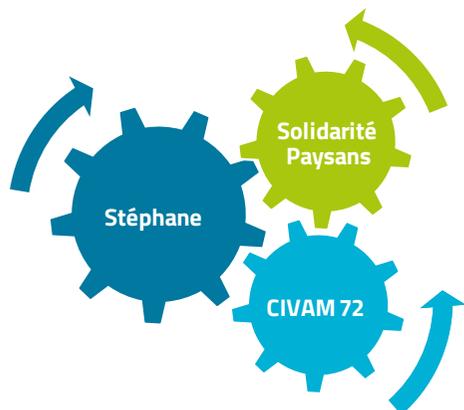
« Je ne m'en sortais pas économiquement. J'étais seul sur la ferme et je passais à côté de ma vie de famille. J'aurais dû convertir ma ferme en Bio plus tôt. »

En avril 2019, la ferme est placée en liquidation judiciaire* et est vendue aux enchères. Aujourd'hui, Stéphane est soulagé de cette nouvelle étape et a déjà retrouvé une activité dans les machines agricoles. *« Tout s'est enchaîné rapidement. Aujourd'hui je peux profiter de ma famille et j'aime ce que je fais. »*

Évolution de l'EBE et des annuités (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Dans le cercle familial, les choix de Stéphane divisent : si ses parents lui reprochent l'évolution de la ferme familiale et acceptent mal la conversion en Bio, il peut compter sur le soutien moral de son épouse et de son frère lui-même agriculteur Bio.

Le soutien d'un groupe de pairs est également déterminant. C'est avec un **groupe d'éleveurs laitiers, tous en situation difficile** économiquement, réunis par **Solidarité Paysans** et le **CIVAM 72**, que l'exploitant s'est formé aux spécificités du système herbager. Au-delà de l'approche technique, le parallèle des situations encourage aux échanges et permet d'apprendre des expériences de ses collègues. Tous sont dans une même dynamique de développement du pâturage et de recherche d'autonomie, chacun à son rythme.



A l'origine 100% Prim'Holstein, le troupeau intègre désormais des croisées Simmental



PAROLES DE STÉPHANE

« Dès le départ, la reprise a été mal étudiée. Ils étaient deux et demi, je me suis retrouvé à un et demi, avec plus de terres et plus de vaches. C'est peut-être là qu'a été l'erreur à l'installation, d'avoir vu trop tout seul.

Avant je traitais mon maïs, je mettais de l'engrais sur mon maïs, mais ça m'embêtait un peu de passer par là pour réussir mes cultures, alors qu'il y a d'autres méthodes. En changeant l'assolement on peut être plus propre, sans changer énormément le système.

Rien n'est acquis non plus : ça n'est pas parce qu'on est en bio que tout va aller mieux, il faut quand même maîtriser ses outils. Il faut être bien encadré aussi. Les formations avec le CIVAM et Solidarité Paysans c'est pas mal. On est 4 ou 5 à être quasiment dans la même situation financière et à passer en bio quasiment en même temps. J'ai appris beaucoup de choses avec le CIVAM, par rapport aux pratiques de la mise à l'herbe, mais je ne suis pas encore à fond à 100%. J'essaie de faire ça progressivement. Les clôtures, les piquets, c'est du travail, cet hiver j'ai clos quasiment 10 ha tout seul. Mais ça se fait, et je suis content de ce que je fais, on a au moins cette fierté-là.

D'un point de vue travail et éthique, c'est beaucoup plus valorisant de se dire que je laisse pousser l'herbe, que je change des pratiques dans mes cultures, que je ne mets pas de produits chimiques. »

26/ **GAEC**

Emmanuel 46 ans
et Arnaud 40 ans,
3 enfants chacun



FAIRE ÉVOLUER LES RATIONS VERS L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Emmanuel rejoint son père sur la ferme familiale en **1997**, sur 30 ha avec 25 vaches laitières (180 000 L produits). En 1999, trente hectares sont rachetés et un nouveau bâtiment est construit. En 2006, son frère Arnaud quitte son emploi en entreprise agricole pour rejoindre le GAEC avec leur mère, à la suite du père. Les conjointes des deux frères travaillent à l'extérieur.

En 2008, alors que leur mère quitte l'exploitation, un agriculteur voisin rejoint le GAEC, avec un atelier **lait et volailles**. Une ferme adjacente est achetée (20 ha) et les éleveurs demandent alors un permis de construire pour un **bâtiment de 150 places et l'installation** de deux robots de traite, sur caillebotis (620 000 L à produire). Mais la **crise laitière** en 2009 vient sabrer le projet et d'un commun accord, le troisième associé quitte la société.

En 2011, le bâtiment des vaches est agrandi d'une vingtaine de mètres. La même année, une **mauvaise qualité de fourrages** entraîne une **baisse de production laitière** (perte de 75 000 €) et oblige les éleveurs à **acheter de l'aliment**. La facture est lourde. En parallèle, le volume de lait à produire est rallongé à 730 000 L. Pour atteindre cette production, des laitières sont rachetées l'année suivante. Ces différents événements génèrent des **difficultés de trésorerie**, d'autant plus que suite au départ de leur mère, Emmanuel se retrouve seul à gérer la comptabilité de l'exploitation.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

En **février 2013**, à court d'idées, l'épouse d'Emmanuel recherche sur internet des aides pour agriculteurs en difficultés. Les associés découvrent alors l'association **Solidarité Paysans**. La décision n'est pas facile à prendre, mais Emmanuel et Arnaud réalisent qu'ils n'ont pas d'autres choix et font alors appel à l'association. Une première rencontre avec les accompagnateurs et la banque est organisée pour proposer une **négociation amiable***, puis très rapidement, une **table ronde*** avec les différents créanciers. Ces deux démarches n'aboutiront à aucun résultat.

L'association accompagne alors les éleveurs en **redressement judiciaire*(R)** : il est prononcé à l'automne. L'année 2014, période d'observation*, permet aux deux frères de réfléchir à leur système. Les dettes sont échelonnées sur 15 ans. A cette même période, la mère des deux agriculteurs se penche à nouveau sur la comptabilité, soulageant ainsi Emmanuel.



Le troupeau de Montbéliardes

- Autoconsommation
- **Réduction intrants chimiques**
- **Pâturage**

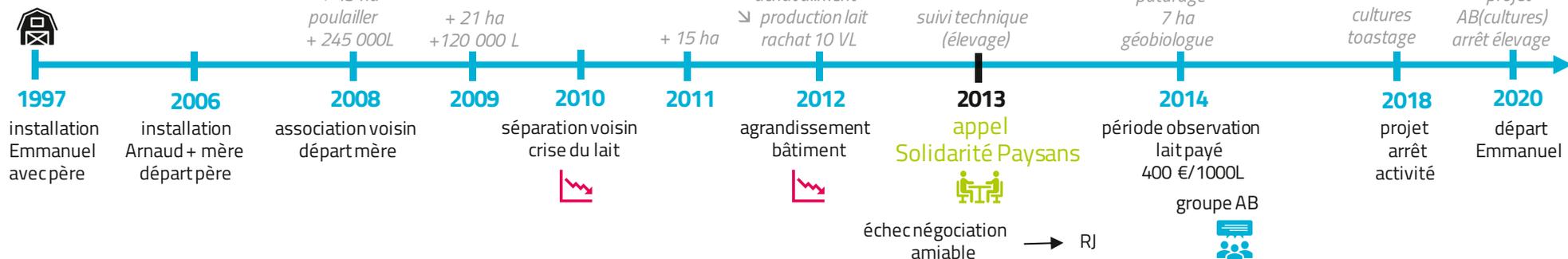
LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

GAEC 2 UTH

30 ha → 60 ha → 95 ha

25 VL (Montbéliardes) → 100 VL → 85-90 VL

180 000 L → 500 000 L → 620 000 L → 730 000 L



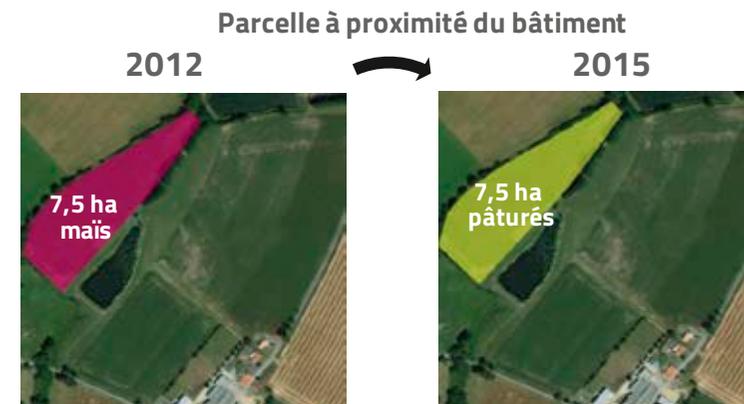
Au pied du mur, les deux frères commencent à s'intéresser à d'autres pratiques agricoles, inspirés par différentes rencontres à partir de 2014. D'un système maïs/RGA/blé, l'**assolement et la ration des vaches sont peu à peu diversifiés**. Comme pour beaucoup d'exploitations du secteur, les cultures de vente, permettaient l'achat d'aliment extérieur : elles sont alors arrêtées pour favoriser l'**autoconsommation**. Des parcelles proches de l'exploitation sont allouées au **pâturage des vaches** quelques heures par jour, sur 7,5 ha. 30 ha sont également réservés au **pâturage des génisses et des vaches tarées**. L'accès au pâturage reste toutefois limité, les surfaces irriguées étant conservées pour les cultures.

Ces changements ont permis de réduire l'achat d'aliment extérieur (mélange soja/colza passé de 120T en 2013 à 80T en 2019). En parallèle, les deux agriculteurs lancent des **essais sur les cultures**. Ainsi en 2018, un mélange pois-orge est mis en place puis **épeautre-féverole** sur 20 ha.

L'achat en CUMA d'un toasteur permet de se lancer dans le **toastage de la féverole et du pois**. Cette étape augmente la part de protéines utilisables et permet de réduire la part de soja et donc de maïs dans la ration, dont la surface passe de 30 à 20 ha. Enfin, la part de **luzerne** a augmenté, passant de 3 à 10 ha.

Évolution de l'assolement

- Augmentation des surfaces pâturables accessibles
- Ajout de luzerne - orge
- Association pois
- Réduction du maïs



Suite à ces changements, des améliorations sur le troupeau sont visibles avec, par exemple, de meilleurs résultats en reproduction. Après avoir observé des troubles sur le troupeau (mammites, cellules), Emmanuel et Arnaud ont aussi fait appel à un géobiologue en 2014, qui a identifié des failles sous le bâtiment d'élevage. Les **charges animales sont en baisse** : les frais vétérinaires diminuent (72 €/UGB en 2012/13 à 34 €/UGB aujourd'hui), les **charges alimentaires** aussi.

Les échanges avec des producteurs en agriculture biologique* ont aussi amené Emmanuel et Arnaud à modifier leur stratégie de traitements végétaux et à

réduire les intrants de synthèse (engrais, désherbant). Les modifications de rotation sont aussi bénéfiques sur les cycles des cultures et des ravageurs. Ainsi, **une baisse des charges de produits phytosanitaires** est visible entre 2015 et 2019, mais la charge de carburant a augmenté.

En 2019, **l'EBE dépasse l'EBE minimum**, permettant de rémunérer les associés, et de régler les charges sociales et l'annuité*.

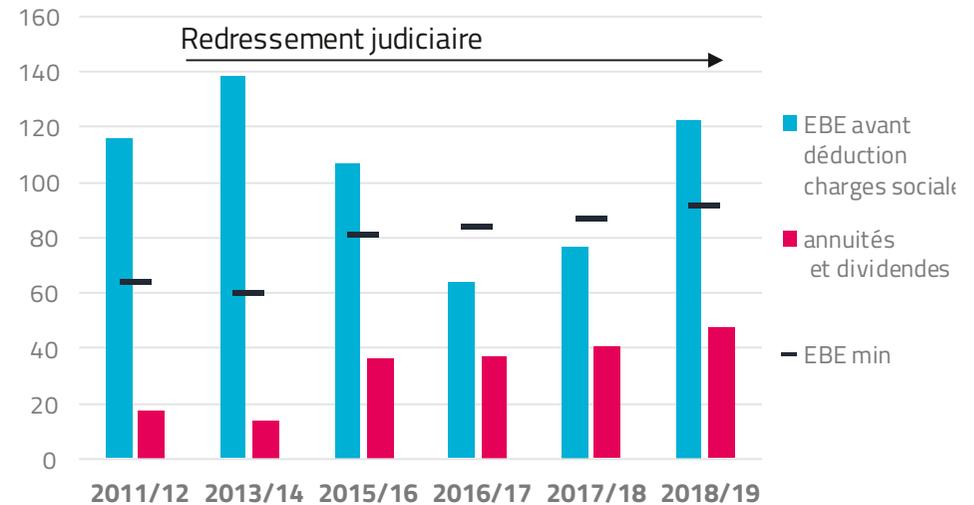
Mais malgré la remontée économique, suite aux difficultés vécues sur l'exploitation et à une surcharge de travail, les deux frères ont pris la décision **d'arrêter prochainement leur activité**.

ET AUJOURD'HUI ? (juin 2020)

Fin 2019, Arnaud décide finalement de continuer l'activité, en se concentrant sur les cultures qu'il souhaite **convertir en Bio*** en 2020. La part de maïs sera à nouveau diminuée pour laisser la place au tournesol, et à des mélanges de céréales en grain destinés à l'alimentation animale valorisés en filière locale Bio. Le foin et la luzerne seront probablement vendus sur pied à d'autres éleveurs.

Emmanuel, de son côté, réfléchit à de nouveaux horizons professionnels et s'est déjà engagé comme bénévole à son tour à Solidarité Paysans.

EBE et EBE min par UTH (k€)



Charges d'aliment (€/UGB)

632 €/UGB
(98 000€ an)
2015/16

→

416 €/UGB
(68 140€/an)
2018/19

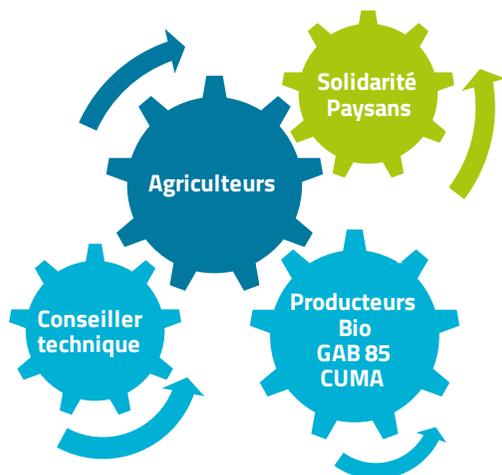
Charges de produits phytosanitaires (€/ha de SAU totale)

46 €/ha
(5900€ /an)
2015/16

→

24 €/ha
(2300€ /an)
2018/19

LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Solidarité Paysans a joué un rôle secondaire dans l'accompagnement aux modifications de pratiques sur la ferme. Les éleveurs, face aux difficultés, ont cherché des solutions par eux-mêmes. Ainsi, à l'occasion d'un salon d'élevage, Emmanuel rencontre un **conseiller technique** d'un organisme spécialisé en intrants agricoles à base de produits naturels. L'approche favorisant la nutrition du sol, le milieu naturel et l'autonomie alimentaire est en phase avec la démarche de l'éleveur. L'organisme conseille les deux éleveurs à partir de 2013. « Ce sont les seuls à être venus voir sur la ferme. Ils nous ont toujours fait confiance, même si on reste libres et décideurs ! ».

Les échanges avec un **groupe de producteurs Bio**, ont aussi permis aux deux frères de s'ouvrir à d'autres pratiques et de bénéficier de matériel comme le toasteur de céréales ou la houe rotative, via la **CUMA**, dont le président est en agriculture biologique. Arnaud participe également à des **formations** sur le pâturage et les protéagineux auprès du **GAB 85**.



Emmanuel et Arnaud devant la parcelle d'épeautre-féverole

PAROLES DE EMMANUEL ET ARNAUD

« Au moment de la crise laitière de 2009, on s'est demandé ce qu'on allait faire. On s'est vite rendu compte que ça ne passerait pas. Il fallait trouver une solution. Ce n'est pas facile de faire le pas d'appeler. On ne sait pas par où prendre le problème. Le fait de commencer à en parler débloque déjà les choses.

Au moment des difficultés, les créanciers ne se posent pas de questions. Même si on travaille ensemble depuis des années, on est considéré comme des moins que rien. Le redressement judiciaire nous a été bénéfique. On ne regrette pas du tout d'être passé par là plutôt qu'une négociation. Aujourd'hui on fait attention à tout mais ça se passe bien ; on arrive à mettre de l'argent de côté.

Le redressement nous a fait rencontrer pleins de personnes. En échangeant avec des producteurs Bio, on sent qu'il y a une ouverture d'esprit que certains conventionnels n'ont pas. Ils savaient qu'on avait eu des difficultés et ils nous ont fait voir leurs pratiques. La rencontre avec le conseiller technique nous a aussi fait réaliser qu'on avait été à l'école de l'azote et du soja. On a bloqué notre système par ces apports alors qu'on devrait travailler avec le milieu naturel, tout est dans le sol !

Cependant, aujourd'hui on est fatigués d'avoir subi cette pression. C'est lourd... On a le sentiment de faire plus avec moins sans se dégager du temps libre et que d'autres que nous profitent du fruit de notre travail. Les contraintes réglementaires nous donnent l'impression d'être traqués. On a donc pris la décision d'arrêter. Mais on veut un outil transmissible qui fasse envie à un repreneur. »

271 **Exploitation individuelle**Jean-Charles
39 ans

- Diversification de l'assolement
- **Autoproduction de semences**
- **Arrêt du hors-sol**
- Conversion AB



Poules pondeuses en plein air Bio

REEMPLACER UN ATELIER HORS-SOL PAR UNE PRODUCTION BIO

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Lorsque Jean-Charles s'installe en **2007**, il regroupe l'exploitation de son père en **poulettes démarrées et céréales**, avec celle du voisin, en **chèvres hors-sol*** (120 places en bâtiment). Le **GAEC** est alors composé de **3 associés** avec des ouvriers à temps partiel, sur 110 ha. L'année qui suit, des chevrettes sont achetées, un bâtiment de 400 places est construit et un bâtiment de poulettes supplémentaire fait quasiment doubler la production.

L'année 2012 est marquée par **le divorce de ses parents, le départ de l'associé du GAEC** et la perte de 43 ha. Le père de Jean-Charles ne s'occupe alors plus que de l'atelier volailles, tandis que Jean-Charles doit assumer le reste des tâches. Différents ouvriers se succèdent en l'espace d'un an et demi, et les relations entre Jean-Charles et son père se dégradent. Malgré de bons résultats techniques, plusieurs animaux sont perdus.

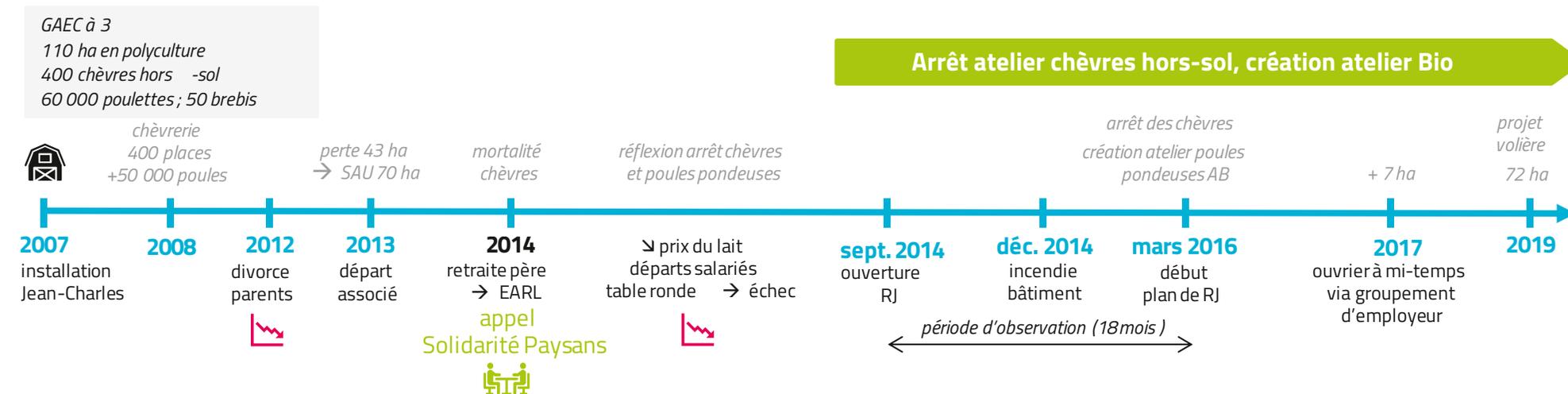
Le rachat des parts sociales, suite à la retraite de son père en 2014, et la **chute du prix** du lait de chèvre, **fragilisent la situation économique**. Jean-Charles assume l'élevage seul. La succession des difficultés survenues sur la ferme, tant sur le volet économique que personnel, laisse peu de marges de manœuvre à l'éleveur. Il prend finalement la décision, un an plus tard, d'arrêter l'atelier caprin qui lui imposait une **lourde charge de travail**.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

Jean-Charles prend contact avec **Solidarité Paysans** en 2014 sur les conseils de son comptable, peu avant le départ en retraite de son père. Le premier pas est difficile à franchir... Avec le binôme salariée-bénévole de l'association, une première **table ronde* à l'amiable** est organisée avec la banque mais n'aboutit pas. Les accompagnateurs suggèrent alors de solliciter l'ouverture d'un **redressement judiciaire*(RJ)** devant le Tribunal.

Au vu de la situation de l'exploitation, le procureur demande d'abord la liquidation judiciaire*. L'intervention de **Solidarité Paysans** permet d'expliquer le financement prévisionnel, et finalement, c'est bien une procédure de redressement judiciaire qui est ouverte. La **période d'observation* de 18 mois** lui permet de sortir la tête de l'eau et ce, malgré **l'incendie du bâtiment des poules** en décembre 2014.

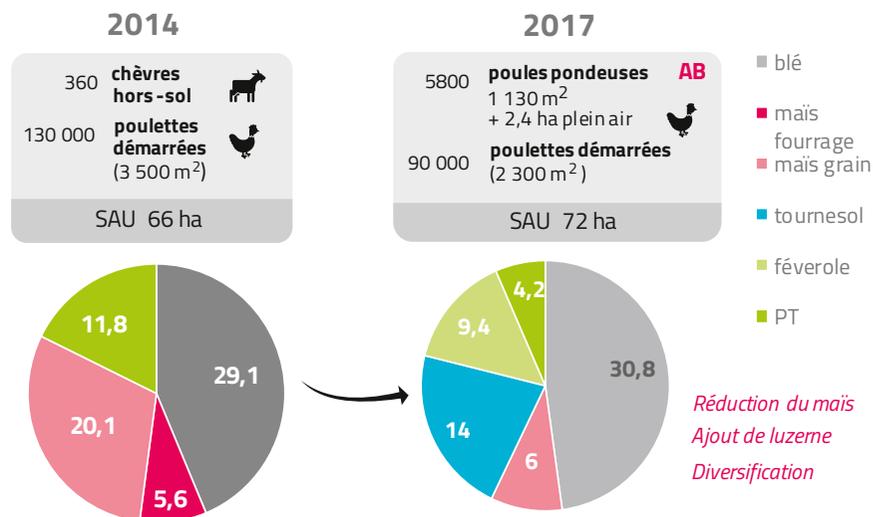
LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME



Lorsque Jean-Charles décide d'arrêter l'élevage caprin, la coopérative avec qui il travaille recherche des producteurs de **poules pondeuses Bio*(AB)**. Il échange avec le technicien, et se lance : en janvier 2016, les dernières chèvres sont vendues et les premières **poules pondeuses** sont installées dans l'ancien bâtiment caprin en Juillet. L'investissement est amorti par la vente du troupeau caprin et de matériel agricole ainsi que l'indemnité d'assurance suite à l'incendie passé. De plus, la coopérative avance une part des achats les premières années.

En parallèle, **l'assolement est diversifié** : le système maïs/blé est remplacé par une rotation féverole/blé/tournesol/maïs. Les prairies sont valorisées par les chevaux d'un voisin. L'arrêt de l'atelier chèvres permet à Jean-Charles de se **dégager du temps** pour se concentrer sur le **suivi sur les cultures**. En anticipant son itinéraire technique, il observe une réelle **amélioration des rendements**. Les rendements de blé passent de 44q/ha en 2015 à 67 q/ha en 2018, et 84 q/ha en 2019. La baisse des charges végétales est aussi visible d'autant plus que depuis 3 ans, l'agriculteur produit lui-même 95 % de ses **semences de blé**.

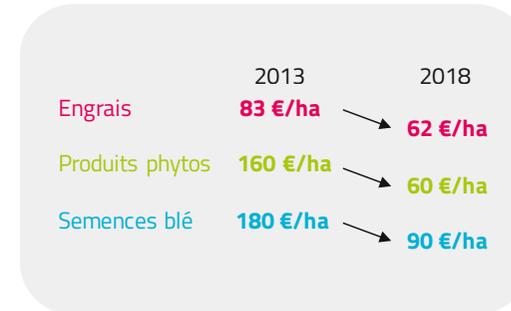
Évolution de l'assolement et du système



Rapidement, la vente des œufs Bio renfloue la **trésorerie**. Jean-Charles est d'autant plus satisfait que les changements réalisés ont permis de **baisser la charge de travail** tout en améliorant son revenu. Le suivi sanitaire est plus contraignant du fait du cahier des charges Bio, mais les **frais vétérinaires restent faibles** (700 €). Les **charges alimentaires** en revanche sont assez élevées (aliment Bio à 530 €/T). Depuis sa création, **l'EBE de cet atelier ne cesse de progresser** (de 15 000 € à 40 000 € en 2 ans).

Pour la suite, Jean-Charles réfléchit à installer une volière pour augmenter la capacité d'accueil du bâtiment de poudeuses Bio. Après une première discussion avec le banquier, celui-ci serait d'accord pour suivre cet investissement, qui permettra d'augmenter la marge brute par poule, doubler le prix de vente des fientes séchées et faciliter le nettoyage du bâtiment. A plus long terme, Jean-Charles envisage la **distribution automatique d'œufs sur la ferme**, située sur une route passante.

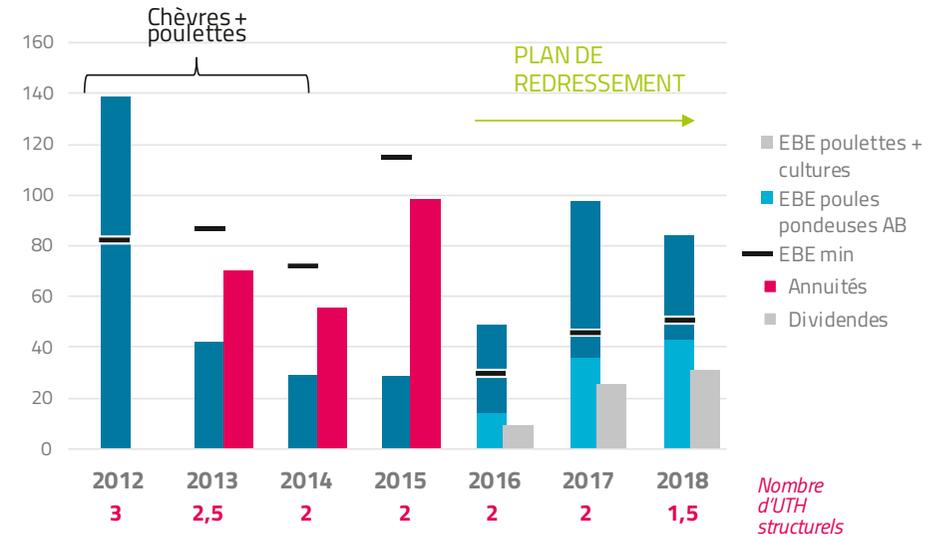
Évolution des charges végétales



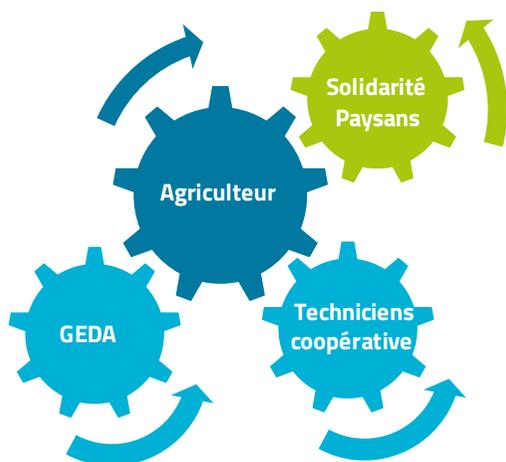
AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

- Suite à l'incendie du bâtiment, Jean-Charles a pu bénéficier d'une prime d'assurance bien que le bâtiment n'ait pas été reconstruit (27 000 € en 2017)
- La **période d'observation sur 18 mois** permet à la situation de se stabiliser et de laisser du temps à la réflexion.
- Le plan de redressement* prévoit une **augmentation progressive des annuités*** pour consolider la situation les premières années.

Évolution de l'EBE et des annuités (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Les accompagnateurs de **Solidarité Paysans** ont joué un rôle déterminant dans le redressement de l'exploitation. Aujourd'hui, **Jean-Charles** participe aux réunions et formations, notamment sur la gestion du stress et reste en contact régulier avec la salariée. « *J'essayais de me forcer à aller aux réunions, en période difficile. Ce n'était pas toujours évident.* »

Sur le plan technique, l'agriculteur fait appel depuis longtemps aux techniciens, notamment les **techniciens de la coopérative**, avec qui le lien de confiance a été maintenu, malgré la période de difficultés.

Pour la gestion des cultures, outre la coopérative, **Jean-Charles** est suivi par la technicienne du **GEDA** ; il participe également depuis longtemps aux réunions « bouts de champs » proposées par le GEDA.



95% des semences de blé sont autoproduites

PAROLES DE JEAN CHARLES

« *Les premières années tout roulait très bien. Puis mes parents ont divorcé et notre associé est parti. L'origine du problème est là. Quand tu te retrouves tout seul à faire le boulot de trois personnes... Je ne voulais pas continuer les chèvres tout seul. Si j'avais continué cet atelier, je ne serais plus là. Financièrement ça ne passait pas et je n'avais pas l'équipement nécessaire. Le travail était trop chargé. L'incendie a eu lieu pendant le redressement judiciaire, ce qui n'a pas aidé à être serein. Je savais que je m'en sortais pas tout seul. Autant faire appel à des personnes compétentes ! Ça n'a pas été facile... de demander de l'aide dans ces circonstances.*

J'ai demandé l'avis du technicien qui cherchait des producteurs en poules pondeuses Bio. Le système conventionnel était moins rentable qu'en Bio. J'ai eu de la chance, ça a été vite ! Dès que les premiers œufs sont rentrés, c'était de la trésorerie. Les changements se sont bien faits. Aujourd'hui, je suis bien plus content, je travaille trois fois moins et je gagne trois fois plus. Je n'ai jamais fait un aussi bon rendement en blé.

Maintenant, je prends seul mes décisions. J'arrive à un âge où j'ai besoin d'investir. J'ai différents projets en tête. »

28/ **SCEA**Colette 51 ans
Thierry 56 ans
3 enfants**Porcin naisseur engraisseur**

- Arrêt du hors-sol
- Vente directe
- Conversion AB



Les parcelles d'élevage de plein air sont intégrées dans la rotation

CHANGER DE SYSTÈME POUR RÉSISTER AUX DIFFICULTÉS

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Lorsque Thierry s'installe en **1982**, il rejoint son père sur la **petite ferme familiale** : 18 vaches mixtes sont élevées avec 35 ha de culture. En 1985, un atelier porc est développé, avec **56 truies**. La porcherie est montée puis le **bâtiment d'engraissement de 400 places**. La ferme s'agrandit peu à peu, avec l'ajout d'autres ateliers : volailles puis vaches laitières. Les éleveurs s'endettent auprès des fournisseurs.

En 1988, le frère et l'épouse de Thierry, Colette, s'installent sur la ferme. Le frère quitte finalement l'exploitation en 1992, au moment du départ à la retraite du père. Le cheptel bovin est vendu, une vente très mal vécue. En parallèle, la production porcine est poussée à 300 porcelets toutes les 3 semaines, ce qui fragilise les truies avec des sevrages très précoces. Le système d'élevage est vieillissant, et les résultats technico économiques trop faibles. Deux ans plus tard, en 1994, la **cessation de paiement*** est déclarée suivie de l'ouverture d'un **redressement judiciaire*(RJ)**. La période d'observation* durera deux ans, durant lesquels le couple subit des menaces régulières des créanciers. Les dettes sont finalement étalées sur 14 ans.

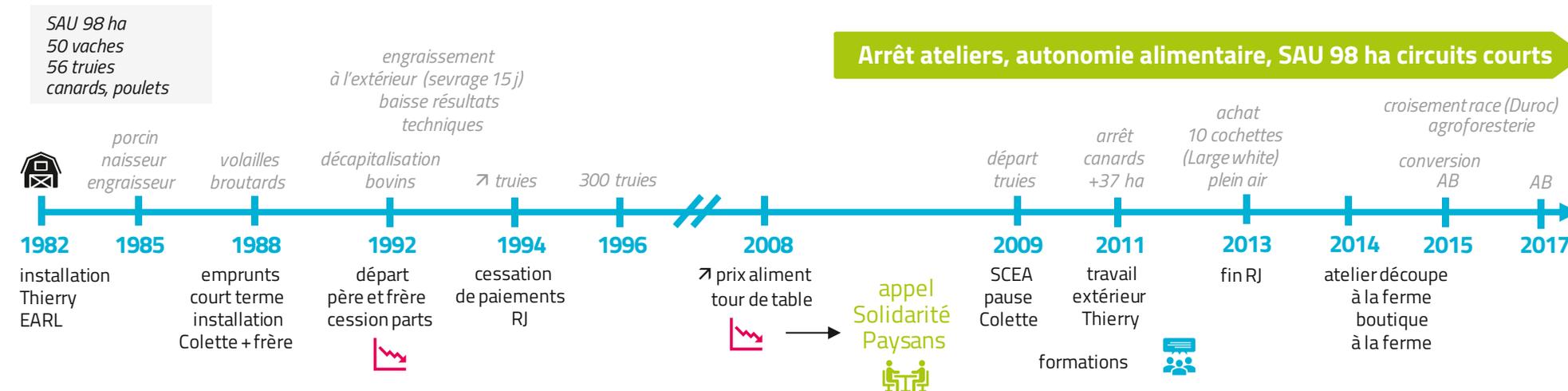
En 2008, le coût de l'aliment augmente de 90 €/T, nécessitant une trésorerie considérable. Près de 20 000 € sont perdus tous les mois, rendant impossible des prélèvements personnels. Au pied du mur, les deux éleveurs prennent la décision **d'arrêter l'élevage de truies puis de canards en 2009**. Colette fait une pause d'un an et Thierry ira travailler à l'extérieur en 2011.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

Au moment de l'ouverture du redressement judiciaire, Thierry se fait accompagner par un indépendant spécialisé dans les agriculteurs en difficulté. En 2008, le dividende* du RJ étant difficile à régler, un **tour de table*** est organisé en 2008 avec les créanciers. L'arrêt de l'atelier porc apparaît comme la seule solution.

La même année, sur les recommandations du comptable, Thierry prend contact avec **Solidarité Paysans**. L'association aidera le couple dans la **clôture du RJ** ainsi que dans divers **suivis administratifs** et notamment celui de la mise aux normes de l'exploitation (fosse à lisier, canalisations). Un **dossier RSA** sera également monté en 2010. L'aide précieuse de la salariée permettra au couple de souffler et de réfléchir aux évolutions à mettre en place sur la ferme pour se sortir des difficultés.

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME



Colette et Thierry ont à cœur de retrouver de l'autonomie, et ne souhaitent plus travailler avec les coopératives. Ils mettent à profit la période sans animaux sur la ferme pour se former en découpe, transformation et vente. Puis en 2013, ils montent un **atelier porcin naisseur engraisseur de plein air en autonomie alimentaire**, en achetant un nouveau lot de cochettes. En 2014, un **laboratoire de découpe** du frais est créé sur la ferme. La transformation en sec et les conserves sont confiées à un atelier extérieur. Parallèlement, le couple monte une **boutique de vente à la ferme**.

Les pratiques sont proches de **l'agriculture biologique (AB)***, et Thierry et Colette entament en 2015 la conversion de l'exploitation. En démarrant

la vente en Bio, les éleveurs perdent d'abord les deux tiers de leurs clients, avant de retrouver une nouvelle clientèle. La surface s'est agrandie de 37 ha en 2011. **L'assolement se diversifie** et aujourd'hui, la **production des céréales sert uniquement à l'alimentation du troupeau**. Les parcelles d'élevage porcin en plein air sont intégrées à la rotation des cultures pour casser le microbisme et rentabiliser la fumure. L'aliment porcin est séché puis broyé. Le mélange, non trié (50% protéagineux et 50% céréales), est commun à tout le troupeau, garantissant sa **rusticité**. Seuls des minéraux sont ajoutés au mélange selon les âges.

Jusqu'à 2008

SAU 100 ha

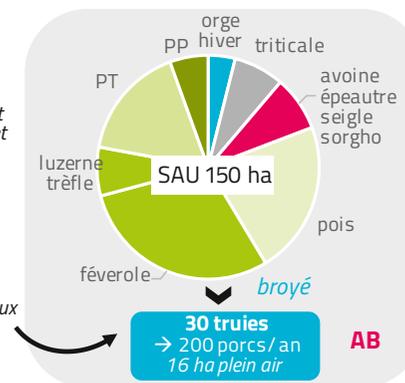
blé maïs
tournesol colza

300 truies
naisseur engraisseur
→ 5200 porcs/an
sur caillebotis

12 000 canards

Coopérative

A partir de 2015



aliment complet

minéraux

broyé

30 truies
→ 200 porcs/an
16 ha plein air

AB

Découpe et transformation
sur place/en atelier

1/3 magasin et colis; 1/3 AMAP; 1/3 marchés

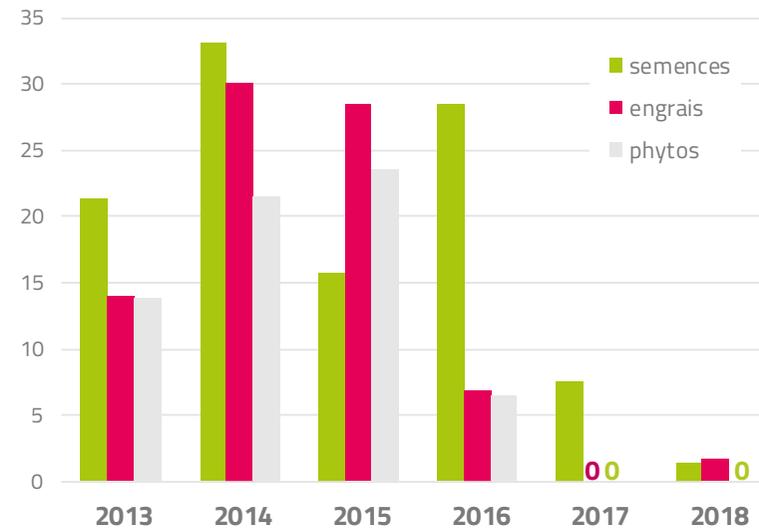
A présent, la qualité est privilégiée par rapport à la productivité. Les races évoluent aussi peu à peu, avec l'introduction des verrats de **race Duroc** pour leur qualité de viande. Les porcs Duroc, à croissance lente, ne sont sevrés que lorsqu'ils sont prêts.

Les **charges d'aliment ont drastiquement diminué** ; de même que les **charges végétales** : notamment en **cessant tout achat de produits phytosanitaires**, en **régénérant des semences** et en **réduisant les engrais**. Depuis 2014, **l'EBE est en croissance** et l'exploitation n'est plus endettée (annuités* nulles depuis 2013).

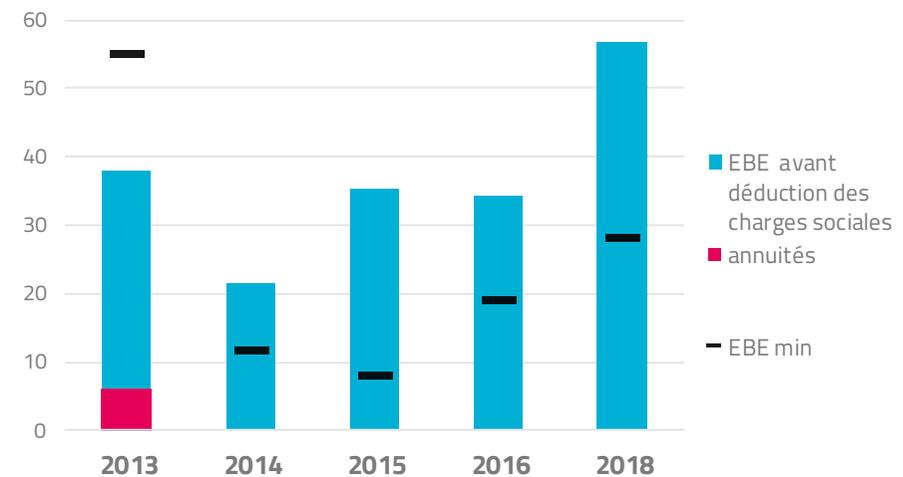
Les évolutions se poursuivent au niveau de la commercialisation. Les **circuits courts*** sont privilégiés (marchés, AMAP, à la ferme), pour éviter une marge de 30% prélevée par les magasins. Aujourd'hui, les éleveurs cherchent à lisser la production de porcs charcutiers sur l'année (15-20 porcs/mois) pour s'adapter à la demande et **réduire le cheptel à 20 truies**.

A l'avenir, Thierry et Colette souhaitent également développer **l'agroforesterie*** sur la ferme. Depuis 2016, différentes essences d'arbres ont ainsi été plantées pour une valorisation en bois d'œuvre et arbres fruitiers. Enfin, leur fils, en formation BPREA, commence à travailler sur la ferme, avec le **projet de s'installer**.

Charges végétales (k€)

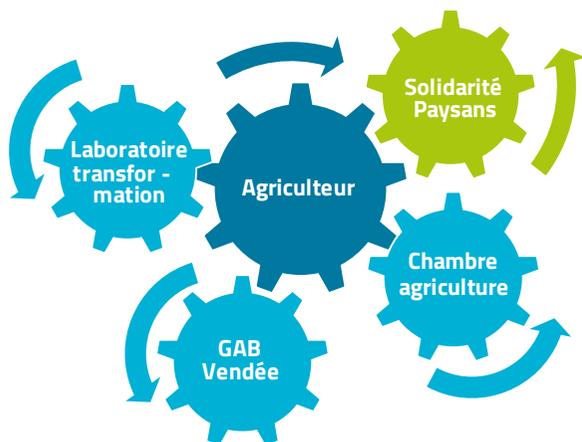


Évolution EBE et EBE minimum (k€)



Le labo de transformation existe depuis 2014 sur la ferme

LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Le rôle de **Solidarité Paysans** s'est concentré sur l'accompagnement juridique et humain, de même que

l'accompagnateur indépendant qui a accompagné le couple au début des difficultés.

Le passage en Bio amène Thierry et Colette à revoir entièrement leurs pratiques. Le couple prend conscience que ces changements nécessitent un nouvel apprentissage. Ils s'entourent de partenaires techniques, auprès desquels ils se forment. Les deux éleveurs commencent par découvrir la transformation et établissent leurs recettes auprès d'un **laboratoire de transformation** extérieur. Ils apprennent ensuite à développer la vente directe, avec le **GAB Vendée**. Le groupement leur propose ensuite d'ouvrir leurs portes à des visites scolaires afin de communiquer sur leurs modes de production.

L'intégration au sein d'un groupe d'agriculteurs en Bio depuis un certain temps a été difficile pour le couple, mais Thierry suit également des formations auprès de la **Chambre d'agriculture**, sur les grandes cultures Bio (itinéraire technique, régénération de semences...).



La race Duroc a remplacé les Large white

PAROLES DE THIERRY ET COLETTE

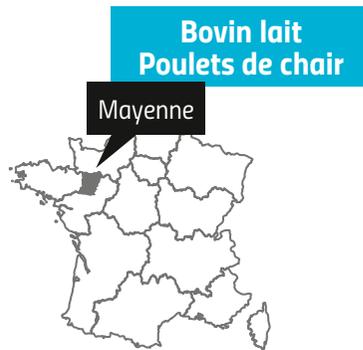
« On était rentré dans le système. Les techniciens étaient toujours là pour nous dire de continuer, et disaient 'ça va augmenter' alors qu'on ne se payait plus. Les coopératives ont été créées par les agriculteurs et aujourd'hui ce sont elles qui mettent les agriculteurs en difficulté.

Au moment du redressement, on a toujours assuré les devants si on sentait que ça n'allait pas passer. On a essayé de trouver des solutions pour s'en sortir mais ce n'était pas si simple. Quand les truies sont parties ça nous a fait du bien. On était fatigués.

On a pris la décision de passer en Bio car on était prêt dans notre tête et on tenait à être crédibles vis-à-vis du consommateur. On a tout fait tout seul au fur et à mesure. C'est pour ça que la ferme s'appelle « les Coquelicots ». Ça tombe et ça renait.

Ce système nous correspond plus, on est libre de nos choix. C'est très valorisant de transformer et vendre notre produit et d'expliquer qu'il faut manger du bon produit, fait avec amour. La ferme est humaine et gérable même si ce n'est pas facile tous les jours. On gagne de l'argent mais on court tout le temps ! Et ça ne va pas s'améliorer dans les années à venir. C'est possible que des agriculteurs passés en Bio reviennent au conventionnel car les aides ne tombent pas et ça ne permet pas de compenser cette perte de rendement.

On a passé des mauvais moments. Il faut se dire qu'il y a toujours une porte de sortie. L'important c'est de trouver la bonne et d'éviter la plus sombre...

29/ **Exploitation individuelle**Ludovic, 43 ans et Angélique
6 enfants à charge

SE LANÇER DANS LE PÂTURAGE GRÂCE À L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET LE COLLECTIF

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Issu d'une famille d'agriculteurs, Ludovic s'installe sur l'exploitation d'un tiers en **2005**. L'exploitation produit **156 000 L de lait** sur 42 ha, et est complétée par deux poulaillers. Sa compagne travaille à l'extérieur. Dès l'installation, Ludovic a la sensation d'être **peu accompagné dans son projet** et se retrouve rapidement à court de temps pour se former.

En 2008, un nouveau bâtiment laitier de 50 places et une salle de traite sont construits, ce qui représente un **gros investissement financier**. L'année suivante, Ludovic achète un second site de 30 ha, portant le quota laitier à 255 000 L. 25 vaches sont rachetées pour assurer la production. La crise laitière de 2009 est peu ressentie, de **nouveaux emprunts** sont réalisés pour financer du matériel et racheter 6 ha.

En 2015, le **cours du lait chute à nouveau brutalement**, réduisant de 100 €/T le prix du lait payé. Des **échéanciers*** sont alors mis en place avec la coopérative de céréales. La **trésorerie continue de se creuser** de 30 000 € tous les ans. De son côté, la banque lui accorde des **crédits court terme** et une **ouverture de crédit autorisée (116 000 €)** pendant 3 ans. Cela permette de temporiser, mais la situation économique continue de se détériorer. Le couple est à court de leviers d'amélioration.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

En recherche de solutions sur internet, Ludovic et Angélique découvrent le site de **Solidarité Paysans**. Des témoignages vidéos de paysans en difficulté accompagnés par l'association les motivent alors à prendre contact avec l'association en 2017. Les deux bénévoles et l'animatrice viennent sur la ferme.

Dès le premier rendez-vous, Ludovic aborde son envie de **réduire les coûts en augmentant la part de pâturage des vaches**. L'un des bénévoles **Solidarité Paysans**, éleveur en système pâturant et très proche des associations CIVAM, le soutient dans sa réflexion.

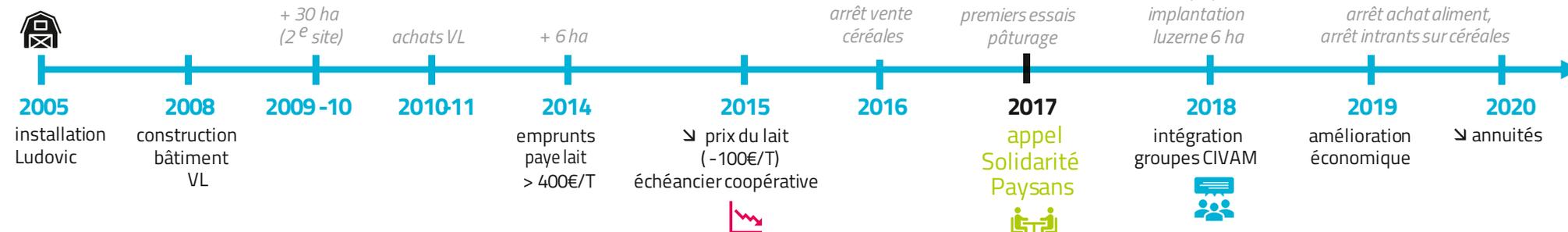
L'urgence de la situation économique oblige à entamer rapidement des **négociations amiables* avec la banque**. Aujourd'hui, Ludovic est toujours accompagné par l'association notamment pour la réalisation de **budgets de trésorerie** et trouver des solutions de redressement.



Ludovic a augmenté la part de pâturage des vaches

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

42 ha → 82 ha (dont 60 en propriété)
 37 VL → 55 VL
 100 000 L
 2 poulaillers Label



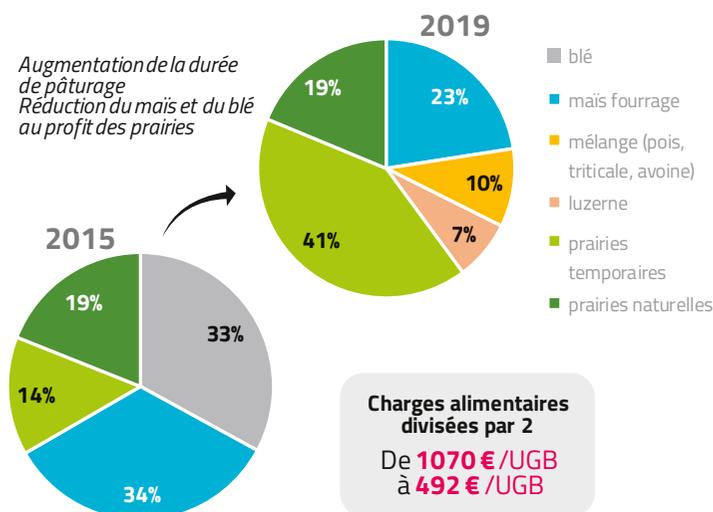
Dès 2015, Ludovic se lance seul dans des essais de semis de Ray Gras Anglais et Italien mélangés sur 6 ha pour en faire de l'ensilage. N'écouter pas les techniciens qui le découragent d'adopter un système herbe sur la ferme, Ludovic décide de **réduire petit à petit la part de maïs** dans l'assolement et dans la ration.

Aujourd'hui, les vaches pâturent sur les **30 ha accessibles** permettant une mise à l'herbe dès le 15 mars au lieu de mai, jusqu'au 15 décembre au lieu d'octobre (jour et nuit). Ludovic remplace également 2 mois par an le concentré acheté à l'extérieur par un **mélange produit sur sa ferme** à base de pois, triticale et avoine. D'autres évolutions se font aussi sur la **gestion sanitaire**

(baisse des produits de tarissement en 2019 et autres produits vétérinaires). Les changements sont récents, mais l'éleveur constate déjà une baisse visible des **charges animales**, et une **meilleure résistance du troupeau** (moins de mammites). Ludovic commence également des croisements avec des jersiaises et brune des Alpes et le reste du troupeau en blanc bleu belge pour mieux valoriser les veaux.

Sur les cultures, Ludovic vise **l'économie** en réduisant puis arrêtant le **recours aux intrants** sur les céréales. Les charges sont en baisse et les rendements se maintiennent.

Évolution de l'assolement



Les améliorations observées suite aux premiers changements mis en œuvre sont source de motivation pour l'éleveur. Il est cependant aujourd'hui en questionnement face à l'augmentation du cheptel, le manque de place en bâtiment et la **baisse du stock fourrager**, et doit accepter la baisse inévitable de production laitière. La **charge de travail** reste également lourde (3h/traite). L'optimisation du système du pâturage tournant (paddocks pour éviter le surpâturage), la réduction des surfaces en maïs, l'essai de binage sur maïs ou encore la diminution du coût fourrager, sont pour lui des **marges de manœuvre** de transition du système pour plus d'autonomie et économie.

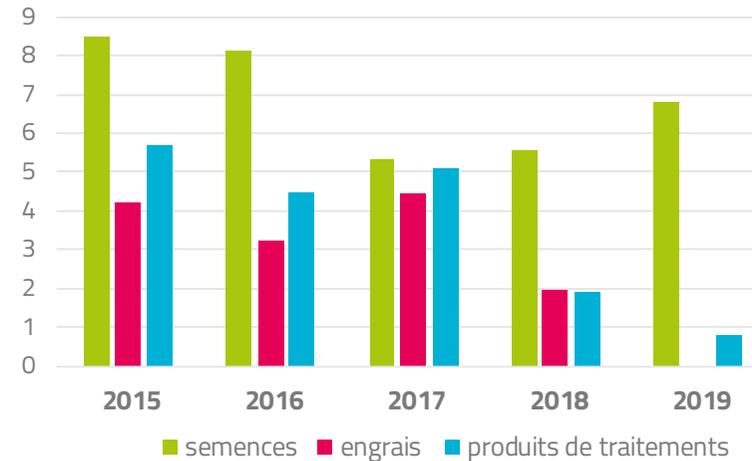
L'EBE, en hausse depuis 2016, permet amplement de **régler les annuités***, d'autant plus dans un contexte de **hausse du prix du lait** (350 €/T + primes en 2019). En 2020, les annuités doivent diminuer de moitié. L'embellie économique devrait permettre à Ludovic de se séparer de l'atelier volaille, pour réduire la charge globale de travail.

L'éleveur réfléchit également à une conversion en Bio, ses pratiques en étant déjà proches. L'investissement nécessaire reste néanmoins important et le système doit encore se stabiliser.

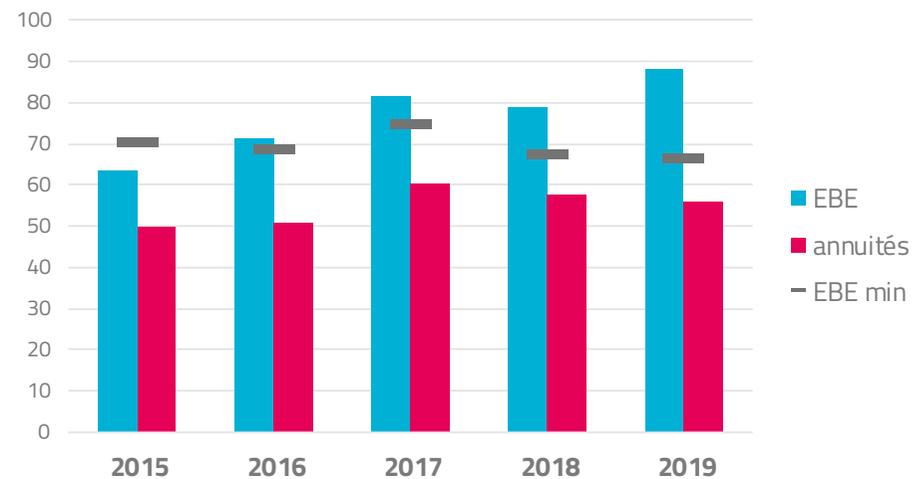
AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

- Les différentes **négociations**, notamment avec la banque, et les réductions de charges, ont permis d'éviter un redressement judiciaire*.
- Ludovic a pu mettre une maison à la location : les loyers perçus lui ont assuré un revenu, permettant de ne pas tirer de prélèvements privés sur l'exploitation. L'EBE a alors pu être exclusivement consacré au paiement des annuités et au remboursement des dettes fournisseurs.

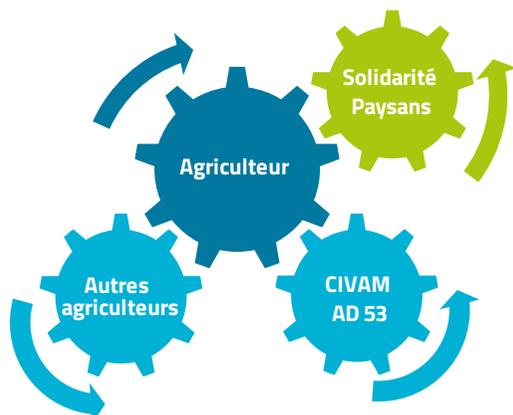
Évolution des charges végétales (k€)



Évolution de l'EBE et des annuités (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Les accompagnateurs **Solidarité Paysans** ont eu un rôle catalyseur pour concrétiser la réflexion des changements déjà entamée par **Ludovic**.

Au vu de l'intérêt prononcé de Ludovic pour le pâturage, le bénévole de **Solidarité Paysans** lui fournit alors des documentations, l'oriente vers des agriculteurs en système pâturant et le pousse à intégrer des journées techniques animées par le **CIVAM Agriculture Durable 53**. Au début réticente, la compagne de Ludovic devient plus sereine face à ce changement de système.

Ludovic continue de participer assidument à un **groupe d'échange co-animé par Solidarité Paysans et le CIVAM**. « Si j'avais eu connaissance de ce groupe avant je n'en serai pas là ».



La première jersiaise a rejoint le troupeau récemment

PAROLES DE LUDOVIC ET ANGÉLIQUE

« On n'a pas ressenti la crise du lait tout de suite. On a investi dans du matériel, du foncier... On a vu trop grand. Quand le lait s'est cassé la figure, on a étouffé. La trésorerie se creusait et la banque augmentait les autorisations de découvert mais ça ne nous a pas aidé ! D'un coup le banquier a coupé le robinet.

Il fallait trouver une solution. Je me suis rappelé mon grand-père. Les vaches étaient à l'herbe ! J'étais déjà en réflexion sur le pâturage. Dans ma tête j'allais y venir. J'ai commencé à semer des prairies pour faire de l'ensilage. Personne ne m'a soutenu autour de moi, les commerciaux, la coopérative, ma compagne... Personne n'y croyait ! Quand j'ai appelé Solidarité Paysans, j'ai eu un sentiment d'échec. Puis j'ai vu que certains s'en sortaient. L'appel à l'association nous a donné un coup de botte. On aurait dû le faire plus tôt. Puis finalement ça a marché. Aujourd'hui les commerciaux ont compris qu'il fallait pas me réorienter dans un système intensif. Je me pose plus de questions.

Mais l'herbe ne fait pas tout. Ça fait 14 ans que je suis installé et je n'ai rien sur mon compte en banque ! J'étais prêt à arrêter en 2015. Aujourd'hui on est encore là mais à quel prix...si je suis encore sur la ferme dans 10 ans ce sera un système où je serai « cool ». Je ne veux plus être engorgé dans le boulot ni le stress.

Il y a des améliorations, les dimanches sont moins chargés. Aujourd'hui le rythme de travail est moins pesant. Et les meilleurs moments, je les ai passés cet été à aller chercher les vaches au pré. »

30/ **EARL**Laurent 52 ans,
et Louis 45 ans

TENDRE VERS L'AUTONOMIE, DE LA VIGNE À LA CAVE

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Laurent reprend l'exploitation familiale viticole en **1996**. Le domaine de 11 ha, qui appartient à la famille depuis 1850, associait anciennement vigne et polyculture élevage ; il produit en **AOC Vin de Savoie** depuis 1970. La vente se fait auprès de grossistes et en coopérative pour moitié. Son frère Louis le rejoint en **2000**. A leur installation, les deux frères mettent en place la **vinification sur place**, arrêtent la vente en coopérative tandis qu'une partie est vendue en vrac auprès de négociants.

L'exploitation rencontre des **difficultés en continu** avec une trésorerie régulièrement dans le rouge. Même si les terres sont de bonne qualité sur un tiers de la surface, le parcellaire est très morcelé et les vignes, tout comme le matériel, sont **vieillissants**. Pour faire face à ces **fragilités structurelles** et amortir les années de mauvaises récoltes, les deux viticulteurs ont recours à des emprunts court terme et négocient des **découverts**.

Laurent et Louis prennent progressivement conscience que des changements de pratiques sont nécessaires pour faire évoluer la situation. Les premiers changements sont mis en place en 2010.

Malgré les évolutions en cours sur l'exploitation, les dettes auprès des **banques et de la MSA** se sont accumulées. Des négociations amiables* sont mises en place (échéanciers* MSA, reports, autorisation de découverts...) sans amélioration visible de la trésorerie.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

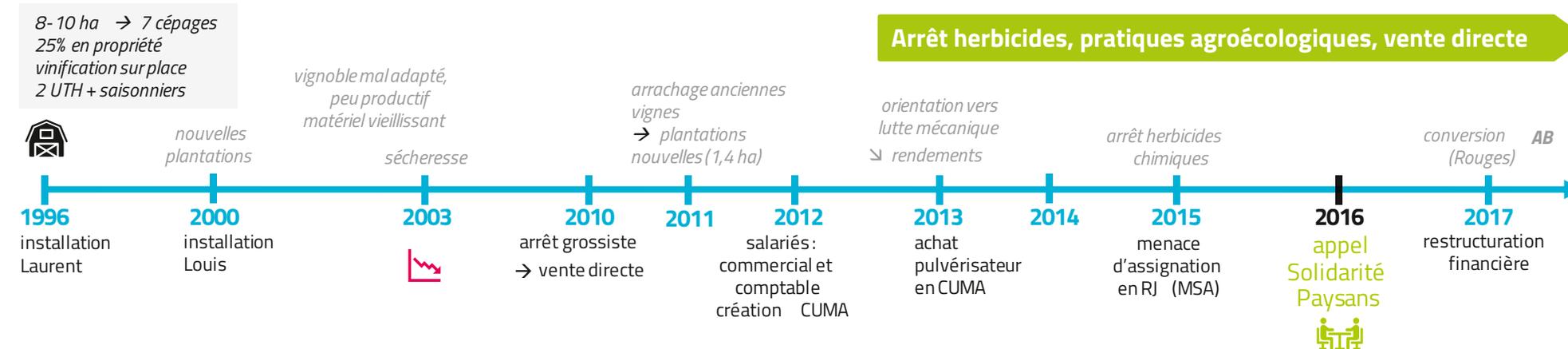
En 2016, la MSA menace d'une assignation en redressement judiciaire*. L'ultimatum, qui suit une succession de mauvaises années climatiques, pousse Laurent et Louis à prendre contact avec l'association **Solidarité Paysans** en décembre 2016.

Les viticulteurs reçoivent enfin des réponses claires à leurs questions et cherchent aujourd'hui d'autres solutions avec leurs accompagnateurs pour assainir la situation. Un accord est négocié avec la MSA, et le dialogue est ouvert avec la banque pour réfléchir à une **restructuration financière**.



Vendanges dans les vignes de l'AOC Vin de Savoie

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME



Depuis 2012, les deux viticulteurs s'orientent vers **l'agroécologie** et une meilleure **qualité de fruit** en adaptant leurs pratiques en **fonction de chaque cépage, chaque parcelle et du climat**. Les anciennes vignes, difficilement exploitables, sont arrachées et remplacées pour permettre une gestion **mécanique de l'herbe**. La lutte avec des produits de synthèse systémiques laisse place aux mélanges à base de **produits plus naturels** (huiles essentielles, cuivre, soufre) en doses plus raisonnables, en restimulant les résistances naturelles des ceps. Le matériel acheté en commun via la **CUMA** a aussi permis de **simplifier le travail**.

La chute des rendements observée les premières années, suite aux changements et à de mauvaises années climatiques, a persuadé Laurent et Louis d'entamer une **conversion en Bio** de façon progressive, cépage par cépage, pour limiter les risques. En effet, selon Laurent, plusieurs années sont nécessaires pour **relancer et rééquilibrer la vie du sol**. La conversion a officiellement commencé en août 2017 pour un tiers de la surface. Le reste des surfaces sera engagé dans les années à venir.

Cépages cultivés
 ✓ BLANCS: Jacquères, Bergeron (8 ha)
 ✓ ROUGES: Mondeuse, Gamay et Pinot noir (3 ha)

2000-2010:

Vignes anciennes
(peu productives, étroites)

- ✓ Amendements organiques
- ✓ Traitements de synthèse (herbicides, pesticides)

Unique grossiste
Faible valorisation

À partir de 2012:

Vignes replantées
(rangs espacés, mécanisables)

- ✓ Amendements organiques
- ✓ Traitements prophylactiques (produits naturels)
- ✓ Gestion mécanique de l'herbe

Vieillesse en cave
100% vente directe
Valorisation croissante

Les viticulteurs visent aujourd'hui un vin de **qualité, vieilli en cave**, pour un produit final **mieux valorisé**. C'est pourquoi l'équivalent d'une récolte entière est aujourd'hui stockée et sera probablement partiellement vendue pour dégager de la trésorerie.

A partir de 2010, la commercialisation auprès d'un unique grossiste est arrêtée et Louis et Laurent se lancent exclusivement dans la **vente directe***. Une dizaine d'années semble nécessaire pour amortir ce changement de mode de

commercialisation, mais le prix de vente a quasiment doublé depuis 2010 et les débouchés se sont **diversifiés** (particuliers, cavistes, restaurateurs, export).

Depuis 2012, **deux salariés** sont embauchés à temps partiel sur les parties commerciales et comptables, dont leur sœur, Régine.

La situation économique montre une tendance à l'amélioration et un EBE à venir qui dépassera largement **l'EBE minimum***.

ET AUJOURD'HUI ? (novembre 2019)

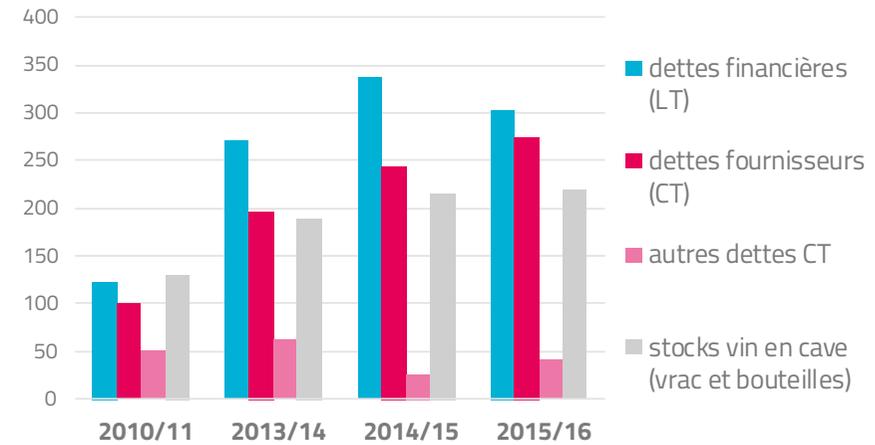
En 2019, la situation économique de l'exploitation s'est nettement améliorée. Les objectifs de production sont atteints et la vente directe permet d'avoir encore une marge de manœuvre sur la valeur ajoutée.

La restructuration des emprunts bancaires a également permis d'assainir la situation financière.

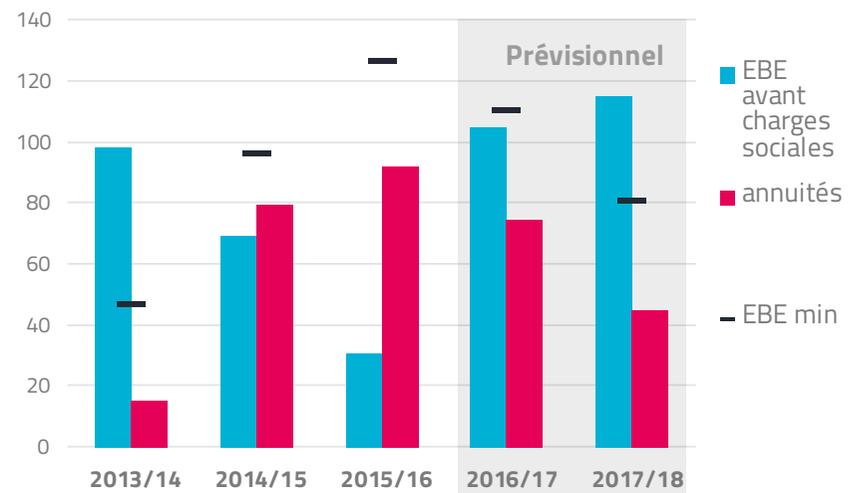
Evolution des charges des produits de lutte

2008/09
8000 € → 2015/16
3400 €

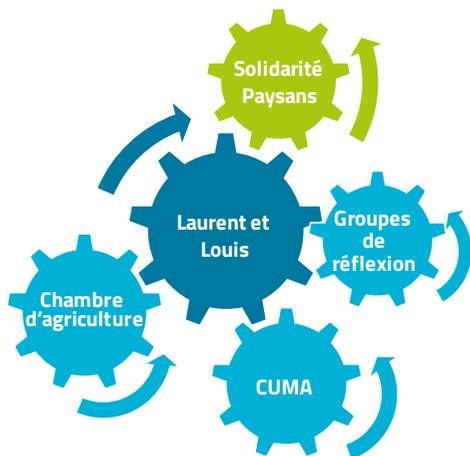
Structure de l'endettement (k€)



Évolution de l'EBE et des annuités (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Laurent et son frère Louis ont puisé leurs informations auprès de différentes sources afin d'engager leurs évolutions techniques. La création de la **CUMA**, dont Laurent est aujourd'hui président, a joué un rôle important dans la mise en commun

de matériel mais a aussi participé à créer une dynamique locale de **réflexion** entre une dizaine de viticulteurs de la commune.

Des **formations** proposées par la **chambre d'agriculture** ont permis aux deux **viticulteurs** de faire des visites d'exploitations en Savoie. Les deux frères ont aussi intégré des **groupes de réflexion** sur les **pratiques agroécologiques**, notamment sur les cultures en inter-rang. Laurent complète ces apports par ses propres **recherches**, notamment sur les pratiques simplifiées au niveau du sol, l'agroforesterie*, ou encore la biodynamie*.

L'association **Solidarité Paysans** n'intervient, pour sa part, que dans le cadre du redressement économique de l'exploitation, depuis fin 2016. « *L'intervention de Solidarité Paysans a tout de suite été bénéfique. Ils ont été les seuls capables de nous répondre précisément et d'aborder froidement le problème. A présent, on se sent plus en confiance pour rediscuter avec les partenaires* ».



Traction animale pour le travail du sol

PAROLES DE LAURENT

« *On a toujours été sur la corde raide en trésorerie. On n'arrivait pas à se sortir de salaire certaines années. Si on avait eu plus d'air pour pouvoir agir au départ, ça aurait été plus facile. On a toujours dû subir un déficit de confiance de la part de nos banquiers qui n'ont qu'une vue extérieure. On négociait des découverts mais ça allait dans le mauvais sens.*

Puis on s'est dit qu'en améliorant la pratique, on allait évoluer. L'agriculture qu'on nous a enseignée dans les années 80 est un modèle utilisant les pesticides, les engrais chimiques, où la rentabilité de l'exploitation est liée aux rendements. On était arrivé à un moment où le sol n'était plus qu'un support. On avait une vraie motivation d'arrêter les produits ! On ne peut pas faire de vin de terroir si on ne fait pas bien sa vigne. Il fallait évoluer agronomiquement pour refaire de « beaux raisins ».

L'évolution agroécologique a été une succession de réflexions, d'échanges. Il faut un niveau de connaissance énorme. Passer de la technique NPK à raisonner en Bio, ça n'a rien à voir. Le modèle n'est pas reproductible d'une année à l'autre et il faut 5 à 6 ans de réadaptation pour que le sol se remette à vivre ! La CUMA a aussi été une grande marche qui nous a fait avancer. On s'est enlevé un stress en simplifiant le travail tout en gardant la même surface.

On s'est aussi énormément investis pour développer la commercialisation d'un produit de qualité. Le nerf de la guerre du paysan c'est de vendre le plus directement possible. Avec la création d'un poste de commercial, on a pu avoir ces compétences. »

31/ **EARL**Catherine et Michel,
47 et 51 ans
3 enfants à charge

- Diversification
- **Vente directe**
- **Réduction des intrants**



Tunnels froids

DU HORS-SOL AUX LÉGUMES DE PLEIN CHAMP EN VENTE DIRECTE

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Michel crée son exploitation **légumière** en 1988 et Catherine s'y installe en tant que salariée trois ans plus tard. Ils produisent à l'époque du chou-fleur de plein champ, et des salades et tomates sous abris. La surface **sous serres** est successivement augmentée. Des retards de production, combinés à des **problèmes sanitaires**, provoquent des **difficultés économiques** dès les premières années. En 1994, le couple fait appel au **dispositif Agridiff***.

En 1999, la production de plein champ est arrêtée et un **système hors-sol*** sous serre chauffée est installé en 2004 (100 000 €/an de consommation de gaz) pour alléger la charge de travail. En effet, à cette époque, Catherine doit gérer quasiment seule l'exploitation légumière du fait de problèmes de santé de son mari. La **conjoncture en tomates est très mauvaise** et le prix du gaz augmente. La banque refuse alors de financer l'installation de 5000m² de serres chauffées supplémentaires.

En 2006, le système hors-sol est arrêté mais l'engagement auprès du prestataire oblige à continuer la location de la bombonne de gaz pour 7 années supplémentaires. Un **redressement amiable judiciaire (RAJ)*** est alors ouvert pour restructurer les dettes en cours. En parallèle, une vingtaine d'hectares de terres familiales **céréalières** est achetée. Les deux salariés sont licenciés, Catherine s'associe à l'EARL.

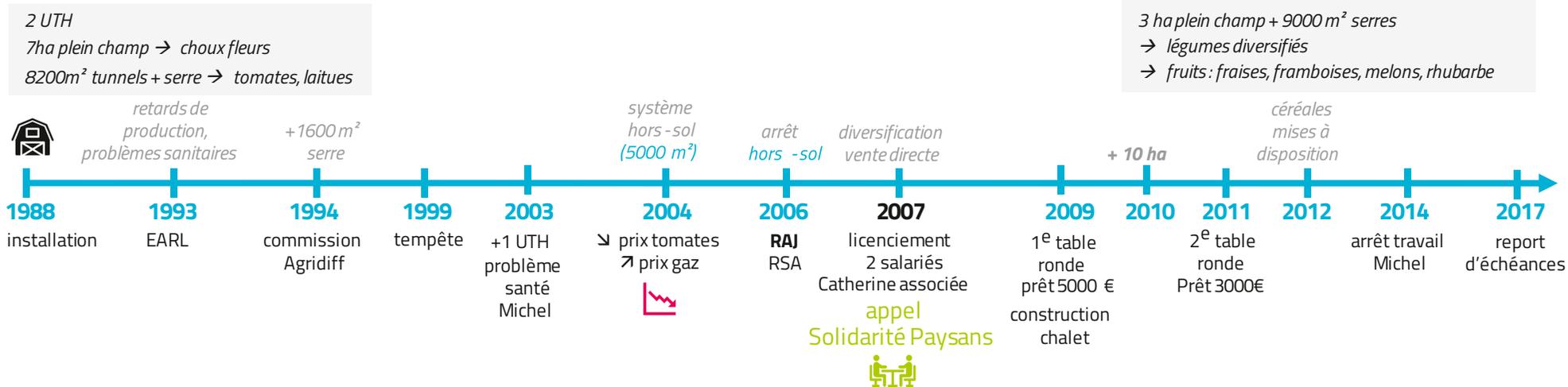
PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

Face à ces grosses difficultés financières et aux problèmes de santé récurrents de Michel, Catherine cherche une aide et découvre **Solidarité Paysans**., L'association accompagne le couple dans les **démarches juridiques** mais les soutient également sur les **plans moral et humain**, ce qu'ils n'avaient pas trouvé jusque là.

Après le RAJ difficilement vécu, le couple demande l'organisation d'une **table ronde*** avec les créanciers en 2009 puis une seconde en 2011, afin d'aménager le redressement. Soucieux de maintenir une **transparence** auprès de leurs créanciers, les deux agriculteurs n'hésitent pas, les années difficiles, à appeler directement la banque et les fournisseurs pour expliquer les raisons des retards de paiements.

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

Arrêt du hors-sol, vente directe, diversification

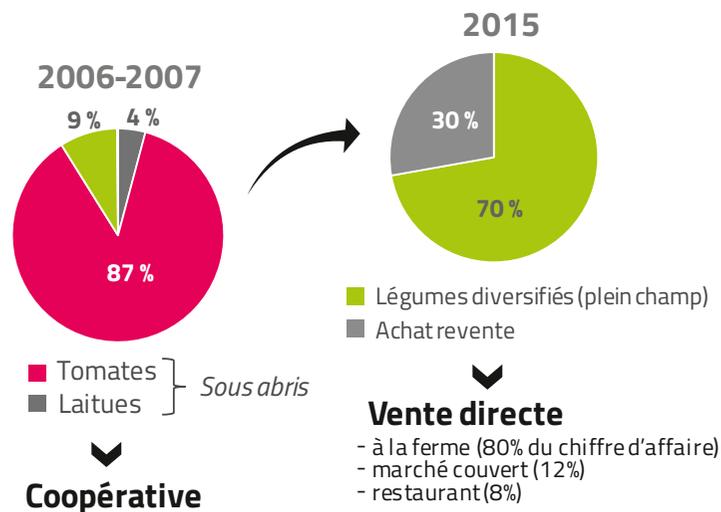


Au moment du règlement amiable judiciaire, le couple expérimente la **vente directe*** sur la ferme. Ils bénéficient de la proximité de la ville, mais conservent la vente en coopérative par sécurité. En 2009, un **chalet de vente** est financé par un prêt d'honneur du Conseil Général et permet de vendre la totalité des produits sur place.

Les premières années sont difficiles, avec **beaucoup de pertes**, mais l'activité vente directe ne cesse ensuite de **s'accroître** et la production se **diversifie** au fil des années. En complément des productions de la ferme, le magasin propose aujourd'hui divers produits d'agriculteurs ou grossistes, choisis selon leurs certifications (fruits, produits laitiers, épicerie).

Suite à l'arrêt en 2006 du système hors-sol entièrement informatisé, les deux agriculteurs changent radicalement leurs pratiques. La **gestion de l'enherbement** est assurée de façon mécanisée, ou par paillage. Les terres reçoivent des apports de **fumure** (échange avec un voisin), complétés localement par un engrais complet ou à base d'algues. Ainsi, les **charges d'intrants** se sont fortement réduites.

Productions et circuits de vente



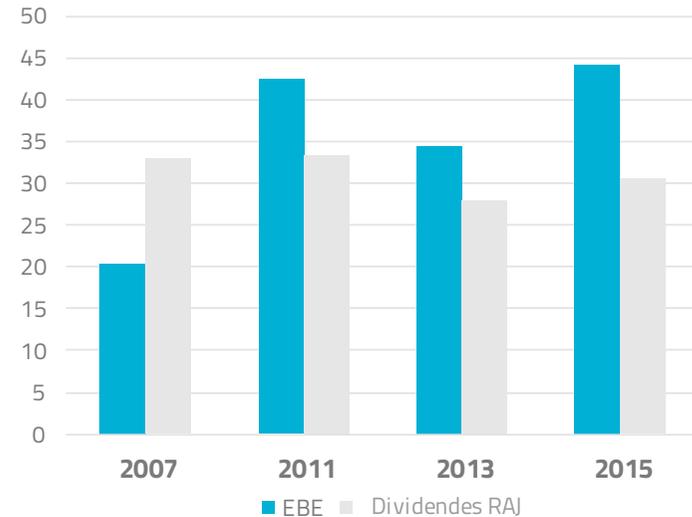
Aujourd'hui, Catherine est satisfaite de la **transparence** et de la meilleure **valorisation** en vente directe. Entre les changements mis en œuvre et la fidélité de la clientèle, les deux maraîchers ont non seulement retrouvé une forte **autonomie globale** mais aussi une **stabilité économique** de leur système qui se traduit dans l'**EBE**. Celui-ci se maintient et permet de rembourser l'annuité* ; même s'il reste difficile de dégager un revenu pour la famille (EBE minimum* à dégager en 2015 : 50 000 €).

Depuis quelques années, le frère de Catherine exploite les terres céréalières, qui sont intégrées aux **rotations avec les légumes** ; et le corps de ferme a été revendu récemment. En 2017, le chalet a doublé de surface et l'amélioration de l'état de santé de Michel permet de mieux répartir la charge de travail. De nouvelles plantations permettent déjà un **apport rapide de trésorerie** et de meilleures projections dès le début d'année.

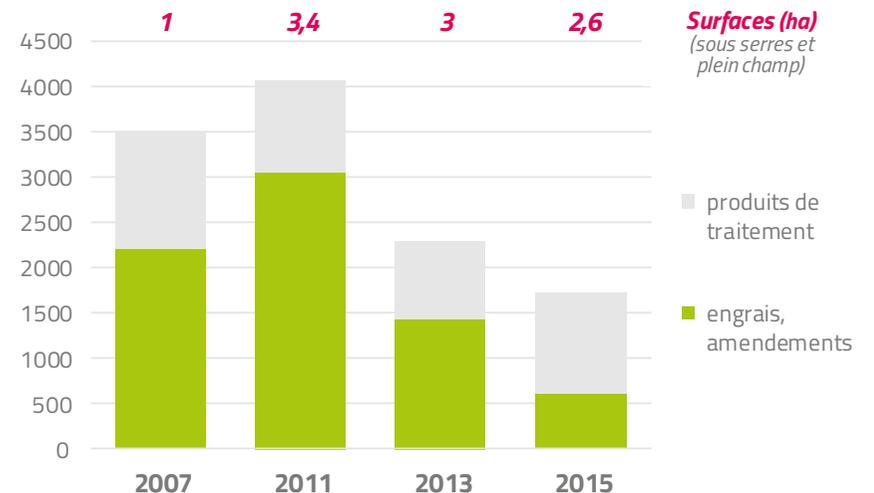
AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

- Le **règlement amiable judiciaire**, validé en 2006 avec la banque, la MSA et la coopérative, a permis d'étaler 266 800 € sur 15 ans.
- La famille bénéficie du **RSA** depuis 2007.
- 2 **tables rondes** ont lieu en 2009 puis 2011 avec les créanciers et permettent d'obtenir des remboursements de prêts différés et sans intérêts.
- En 2017, la banque accepte un **report d'échéances du RAJ** suite aux dégâts de la tempête (15000 €).

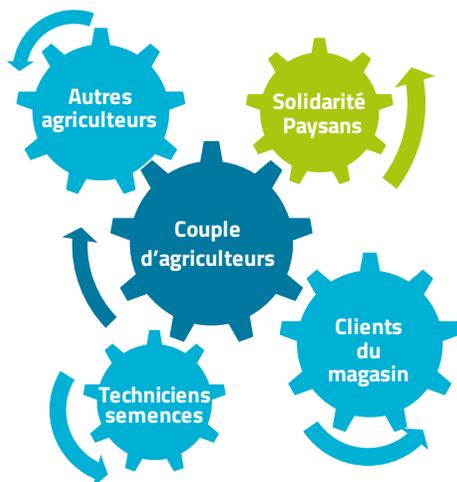
Évolution de l'EBE et des dividendes (k€)



Charges végétale légumes (€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Après des accompagnateurs de **Solidarité Paysans**, les agriculteurs ont trouvé une écoute et un

soutien tout au long des difficultés et des évolutions du système. Le développement de la vente directe et les changements techniques sont à l'initiative de **Catherine et Michel**, témoignant de leur **autonomie de décision**.

La **clientèle** du magasin a contribué à la diversification de la gamme de production et au développement de la **communication** autour du magasin (vente en ligne, cartes de visite, pancartes...). Grâce à cela, le couple s'est **épanoui humainement** et a rapidement ouvert les portes de la ferme aux écoles pour des **journées pédagogiques** ou de **cueillette**.

Pour les questions techniques (choix variétaux et calendriers de plantation), les maraîchers se réfèrent si besoin à des **technico-commerciaux** auxquels ils achètent semences et plants depuis leur installation. Enfin, le couple de maraîchers échange avec **d'autres agriculteurs** en vente directe, bien que peu nombreux sur cette partie du département.



Chalet de vente directe sur la ferme

PAROLES DE CATHERINE ET MICHEL

« Le RAJ a été très dur à supporter, on n'en pouvait plus. C'est à ce moment qu'on a fait appel à Solidarité Paysans. Ils nous ont énormément aidé sur le plan humain. On avait besoin d'être écoutés et de se confier à quelqu'un. Aujourd'hui je renvoie systématiquement vers l'association.

Le système hors-sol était très lourd financièrement et il a fallu revoir toutes nos pratiques en l'arrêtant. C'est le technicien qui faisait tout et tout était informatisé. Aujourd'hui on réagit en fonction des besoins de chaque culture. On est beaucoup plus en adéquation avec notre état d'esprit. La diversification des légumes permet de ne plus faire un travail d'usine, répétitif. On s'amuse à essayer de nouvelles choses tout en s'adaptant et en restant réactif.

Ça a été un changement de vie radical mais maintenant, c'est évident que l'on ressent beaucoup plus d'autonomie et que l'on est moins stressés. En coopérative, on ne voit personne. J'ai toujours eu le sens commercial, la vente directe nous a énormément épanoui. Les visites à la ferme ce n'est que du plaisir !

Les idées qu'ont amenées les clients du magasin ont beaucoup joué. Les gens ont voulu nous aider. On a une grande relation de confiance avec eux, et pour certains, ce sont aujourd'hui des amis. »

321 **Exploitation individuelle**

Claude 46 ans et
Françoise 40 ans,
3 enfants à charge

- Arrêt canards
- Diversification
- Ajout de légumineuses
- Délégation travail au champs



Culture de sarrasin

ARRÊTER UN ATELIER POUR RÉDUIRE LA CHARGE DE TRAVAIL

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Claude s'installe en **1995** sur l'exploitation familiale, suite à sa formation agricole et au départ à la retraite de son père. Il se lance alors dans le **gavage de canards en intégration*** avec une centaine d'hectares de céréales vendues en coopérative. Les **20 000 canards** sont envoyés en vingt bandes annuelles à un abattoir de Vendée. En 2005 l'agriculteur rachète le site et 2 ans plus tard, 40 ha de céréales sont récupérés. Claude rencontre Françoise, qui travaille comme comptable à l'extérieur, et le couple a 3 enfants.

La production est intensive avec une très **lourde charge de travail**. Pour pouvoir voir sa famille, Claude commence le premier gavage à 4h30 et les chargements des bandes se font dans la nuit, avec l'aide des parents et amis. Claude s'habitue à travailler seul, suite à des essais infructueux avec des salariés. Au bout de quelques années, l'agriculteur s'épuise physiquement puis mentalement et fait un **burn out***, sans en prendre conscience, en 2010. Pendant deux ans, Claude laisse peu à peu l'élevage de côté. Les récoltes se dégradent et les bandes ne sont plus payées par la coopérative. Sans **aucune rentrée d'argent**, Claude puise dans la trésorerie, qui disparaît. L'exploitation s'endette auprès des fournisseurs et des établissements bancaires. Ce n'est que lorsque le technicien de la coopérative remarque qu'aucun intrant acheté n'est utilisé, que les fournisseurs, ainsi que son épouse Françoise, prennent conscience de la situation.

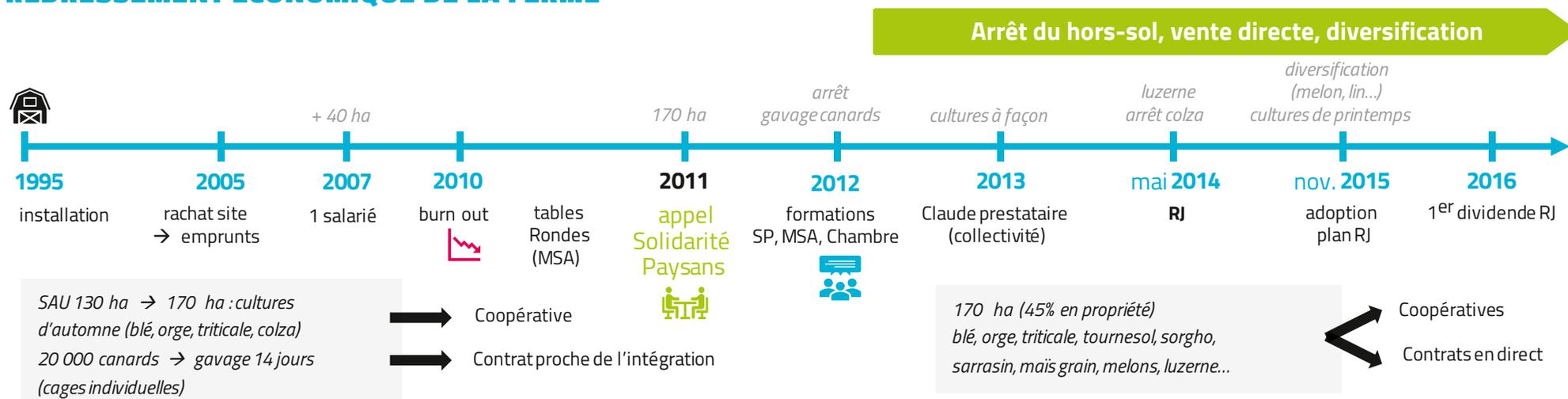
PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

En 2011, un dossier « agriculteurs en difficulté » est constitué auprès de la MSA, et **deux tables rondes*** sont organisées à la demande de Claude avec la banque. Les discussions sont houleuses, les interlocuteurs changent systématiquement et aucun accord n'est trouvé. L'agriculteur, épuisé, ne parvient pas à se faire entendre. Finalement, l'assistante sociale oriente le couple vers **Solidarité Paysans**.

En décembre 2011, Claude fait appel aux accompagnateurs qui lui proposent différentes pistes. De nombreuses visites et échanges ont lieu entre le bénévole, la salariée de l'association et le couple, permettant d'établir une relation de confiance.

L'agriculteur participe alors à des **formations** qui l'amènent à remettre en question son système et réfléchir aux pistes d'évolution. Entre arrêter son activité et continuer en changeant les choses, Claude choisit de mettre un terme à l'élevage de canards et de passer les cultures en **prestation de services**. En 2014, une procédure de **redressement judiciaire*(R)** est mise en place, avec l'association.

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME



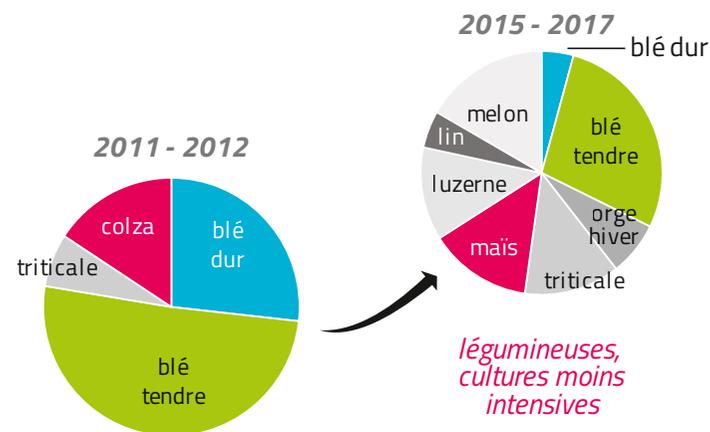
En 2012, **l'atelier gavage est fermé** et les cultures sont **déléguées à un prestataire**. Souhaitant continuer à travailler, Claude s'engage lui-même comme prestataire pour des travaux d'entretien agricoles auprès des collectivités locales et sur sa propre ferme. Cette nouvelle gestion lui permet de **maintenir son activité** tout en réduisant drastiquement la charge de travail. Claude se réjouit alors d'avoir moins de décisions à prendre, tout en restant maître de la gestion de la ferme.

Toujours avec l'objectif de **simplifier le travail**, il réfléchit à une **diversification** de l'assolement. La culture de colza, intense en temps de travail, est arrêtée et des **cultures de printemps** sont

intégrées à la rotation (tournesol, lin). 20 ha de **luzerne** en contrat sont ajoutés pour casser les cycles des maladies et réduire les intrants azotés. Une partie des terres est également louée pour de la culture de **melons** en rotation sur 7 ans. Pour la mise en place de ces deux cultures, **aucun apport de trésorerie** n'est à la charge de l'éleveur et la **rémunération est fixe** (melons à 860 €/ha).

En 2017, Claude envisage la mise en place de **sorgho** et de **sarrasin**, peu gourmands en intrants, pour valoriser des parcelles de faible qualité agronomique. Enfin, 6 ha de **prairies** sont **pâturées** par les chevaux d'un voisin.

Diversification de l'assolement



Depuis 2016, Claude a commencé à travailler avec une autre **coopérative** de plus petite taille, qui selon lui, respecte mieux les fondamentaux d'une coopérative et s'oriente vers les cultures raisonnées et productions de niche.

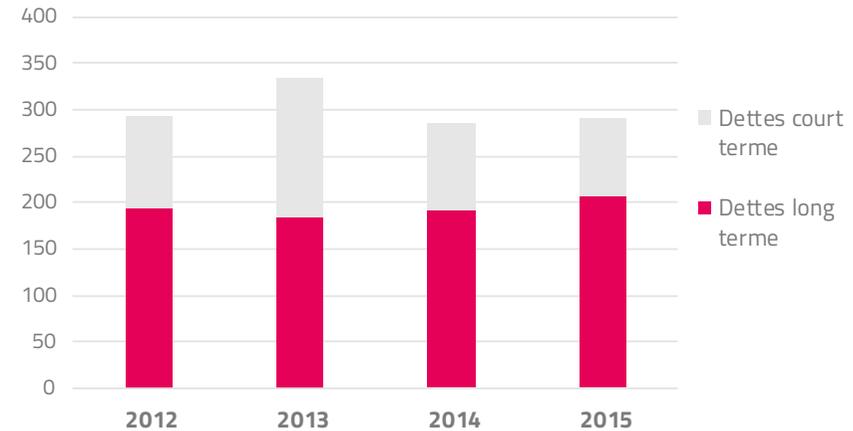
Après cette phase difficile, lourde en changements et soucis de santé, le couple, ainsi que l'exploitation, sont encore en période de **transition**. Le redressement judiciaire ouvert en 2014 a permis, dans un premier temps, **d'échelon-**

ner les créances* et d'engranger de la trésorerie. L'EBE minimum à dégager est rabaissé suite à l'étalement des dettes : aujourd'hui l'EBE objectif s'élève à 30 000 €. Les charges ne montrent pas encore de diminution suite aux choix d'assolement, et l'année 2015-2016 a été déficitaire. Cependant, pour 2016-2017 l'EBE prévisionnel est en amélioration. Sur le long terme Claude espère **rééquilibrer la situation** grâce aux choix faits sur le système.

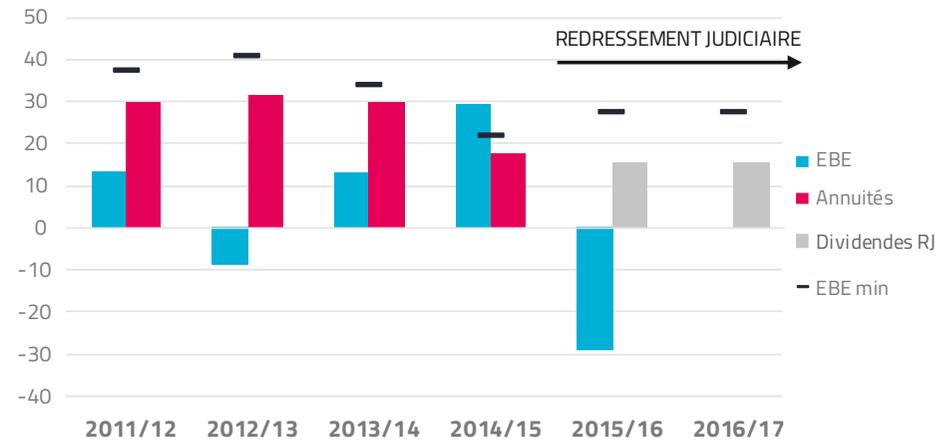
AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

→ Le **plan de redressement* judiciaire** a été validé en 2015, et a permis d'étaler sur 14 ans les dettes, envers la banque et le bailleur principalement.

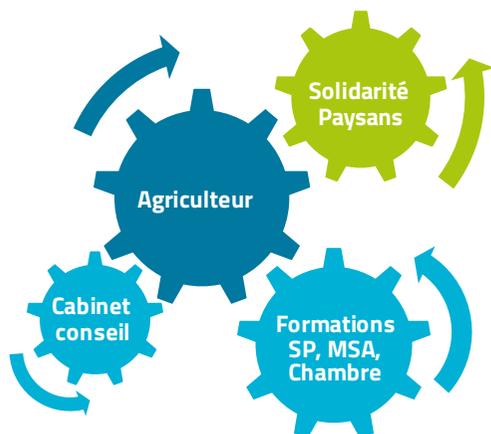
Structure de l'endettement



Évolution de l'EBE et des annuités



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Différents acteurs sont intervenus pour accompagner **Claude** et son épouse à traverser les difficultés et entamer des changements sur la ferme.

L'intervention de l'association **Solidarité Paysans** a permis de faire avancer les négociations avec les créanciers et de questionner le système dans lequel l'éleveur se trouvait depuis de longues années.

Claude participe aux **formations** en partenariat avec la chambre d'agriculture et la MSA. A la fois thérapies de groupe, suite au burn out, et temps de réflexion technique, ces échanges ont permis à Claude de relativiser par rapport à sa situation en rencontrant d'autres agriculteurs en difficulté, et l'ont amené à envisager des changements sur sa propre ferme.

Pour le suivi technique des cultures, Claude s'adresse depuis toujours à un **cabinet de conseil** privé, indépendant du système d'approvisionnement de l'exploitation. Enfin, l'épouse de Claude, par sa formation, s'occupe du suivi comptable de l'exploitation, favorisant ainsi l'autonomie de décision.



Culture de lin

PAROLES DE CLAUDE ET FRANÇOISE

« J'étais jeune et motivé, je me pensais capable de tout assumer tout seul. Par ici c'était la course aux hectares, c'est tout ce qu'on pouvait envisager. Pour moi c'était inconcevable de mettre les cultures en prestation de service. Les difficultés sont arrivées sournoisement, petit à petit. C'est d'abord le physique qui a lâché puis le mental. On descend tout doucement sans en prendre conscience. On n'arrive même pas à aller vers les autres pour demander un coup de main, c'est un cercle vicieux. Je ne réagissais pas, je ne changeais pas de cap. Il aurait fallu que je fasse appel à quelqu'un à ce moment. Puis j'ai fait face à une lassitude impossible à réfréner. A force de n'avoir plus aucune rentrée d'argent, je me suis retrouvé au pied du mur. Là je me suis effondré.

Personne ne s'en doutait, ni les techniciens ni François. A la maison, tout allait bien. Le technicien de la coopérative aurait dû nous alerter... Il y avait un vrai manque de dialogue avec la banque, les décisions n'étaient pas suivies.

L'intervention de Solidarité Paysans a permis d'enclencher les discussions avec les créanciers. Les formations qu'ils ont proposées permettaient d'envisager d'arrêter et de trouver des solutions ensemble. Ça a été bénéfique pour moi. Tout m'a amené à sortir de mon isolement et à me poser des questions. Qu'est ce que je peux faire pour continuer ?

Le but de Solidarité Paysans c'est de maintenir des agriculteurs. J'ai donc coupé une branche et arrêté l'élevage. J'ai mis deux ans à accepter de mettre les cultures en prestation. Aujourd'hui, je réfléchis les cultures en fonction de la charge de travail et je n'ai plus autant de décisions à prendre. »

33/ **SCEA**Jocelyne 61 ans
Jean-François
52 ans

MAINTENIR L'EXPLOITATION GRÂCE À LA VENTE À 100% EN AMAP

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Jocelyne est maraîchère depuis 1990. En 1995 elle travaille sur l'exploitation de Jean-François et ses frères, puis ils s'installent à 2 en 1998, en **agriculture biologique (AB)*** sur 18 ha. La quasi-totalité de la production est **commercialisée en gros vers l'export en Europe**. Le chiffre d'affaires repose sur 6 productions principales (salades, courgettes, melon...).

Les **difficultés financières** apparaissent dès 2002. Près de 20 tonnes de melons sont gâchées cette année-là et 40 % des salades doivent être broyées, car ne correspondant pas aux critères des grossistes. Les ventes ne permettent pas de couvrir les coûts de production de ces légumes.

Pendant plusieurs années, le couple réalise des **prêts à court terme** sur 6 mois. Les remboursements sont de plus en plus difficiles. En Juin 2005, la banque refuse un prêt de 40 000 € pour couvrir la mise en place des salades. Jocelyne et Jean-François n'arrivent plus à redresser les comptes et sont en **déficit** de 300 000 € depuis 3 ans.

Le centre de gestion les oriente vers un redressement judiciaire. Mais la mise en place du dispositif est payante et le couple ne peut se permettre une nouvelle dépense...

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

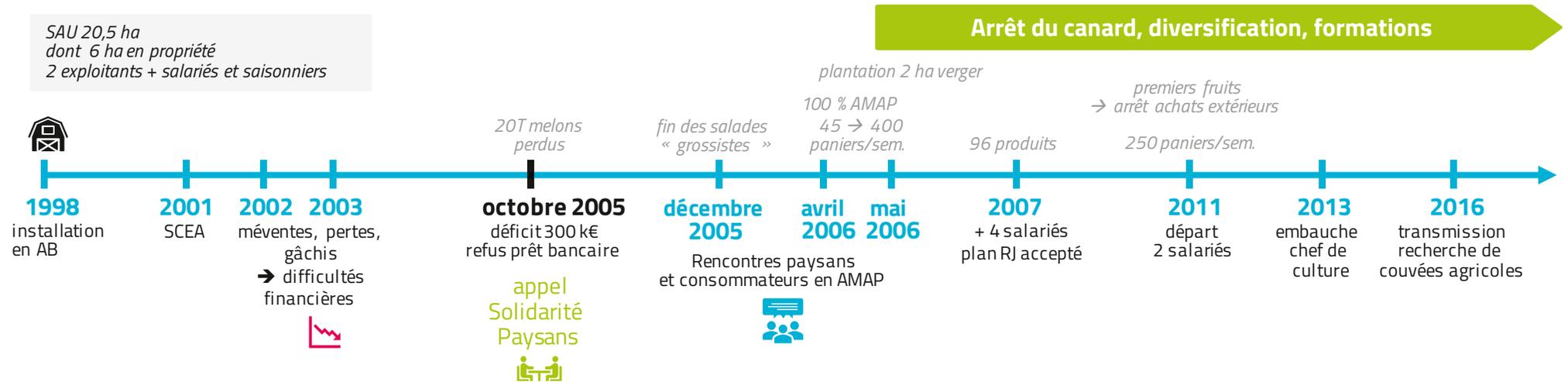
Jocelyne entend parler de **Solidarité Paysans** grâce à des amis maraîchers, et appelle en 2005. Deux accompagnateurs se rendent sur l'exploitation pour discuter avec le couple. Tout de suite, Jocelyne se sent moins seule face aux difficultés économiques et le binôme accompagnateur aide le couple sur le plan comptable, mais également moral.

Un dossier de **redressement judiciaire (RJ)*** est constitué avec la maraîchère et le binôme l'accompagne à tous les rendez vous au tribunal. En 2007, le plan de redressement* sur **10 ans** est validé après une année d'observation. Rapidement, Jocelyne est conseillée par la bénévole de **Solidarité Paysans** sur un changement de mode de commercialisation, pour pouvoir tenir le plan proposé.



Plantations sous tunnels froids

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

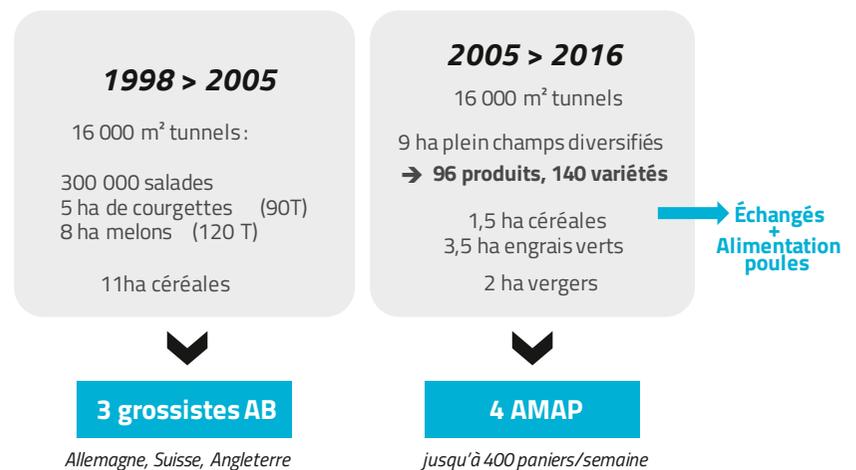


Hésitant initialement à opter pour les **circuits courts***, étant donné le montant des dettes à rembourser, le couple rencontre de nombreux paysans et consommateurs en AMAP. La **relation de confiance** visible entre les producteurs et consommateurs, sans contrainte de calibrage des légumes ou d'esthétique, les convainc de passer le cap.

Au cours de l'hiver 2005-2006, de nouvelles productions sont mises en terre et les dernières salades grossistes sont vendues avant de passer en **100% AMAP** en avril 2006. La production passe alors de 5 produits à 70 légumes dès 2006 puis près d'une centaine l'année suivante, avec 140 variétés différentes. **400 paniers** seront valorisés chaque semaine auprès d'AMAP.

Le **prix du panier** est calculé avec l'accompagnateur de Solidarité Paysans, afin de couvrir les charges de production, un salaire minimum et le dividende* du plan de redressement à régler chaque année. C'est une assurance pour le couple de **sortir un résultat viable pour l'exploitation** et au moins équivalent à celui obtenu via les grossistes. Cette amélioration économique permet alors aux maraichers d'embaucher de **nouveaux** salariés, dont deux en contrat permanent dès 2007, soulageant ainsi la charge de travail.

Évolution des production et mode de commercialisation



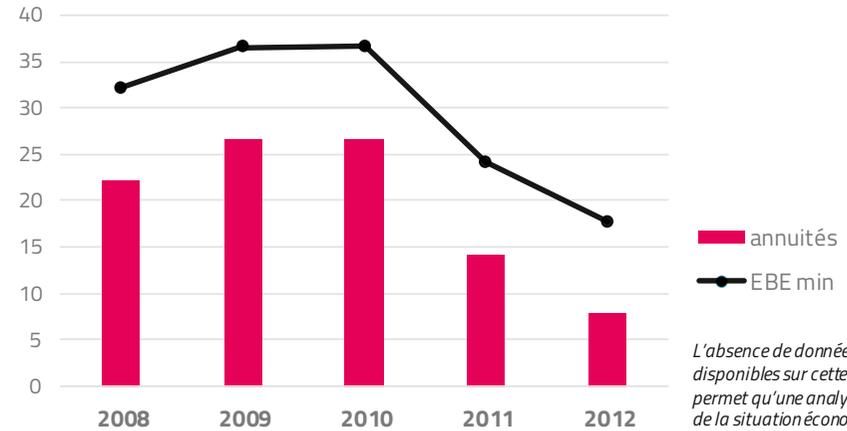
Jocelyne et Jean-François, forts de leurs 30 ans d'expérience, apprennent sur le tas à produire de nouveaux légumes pour **diversifier leur gamme**. Grâce à des formations, un parrain paysan du réseau AMAP et des essais annuels, les rotations se mettent peu à peu en place, avec 5 ha de jachère chaque année. Les premières années ne sont pas évidentes mais le format panier assure une **souplesse** tolérant certains aléas de production.

Les pratiques évoluent également : **compost** appliqué sur 2000 m², traction ani-

male développée à partir de 2011 réduisant l'utilisation du paillage plastique, tandis que les autres **pratiques en AB** sont perpétrées (lâchers d'auxiliaires des cultures, bouchons d'ovins fertilisant...).

Pour le couple, le succès des AMAP se tasse en 2010 : les commandes baissent, ils y voient le signe du développement de la concurrence. L'exploitation ne livre alors plus que **250 paniers** par semaine. Mais le dividende* annuel étant également diminué en seconde phase du plan de redressement, ces bénéfices continuent d'assurer son règlement.

Annuités RJ et EBE minimum (k€)



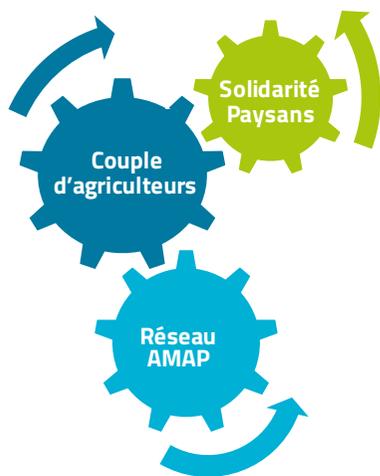
AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

- Le plan de **redressement judiciaire** est accepté en 2007 pour un total de 130 000 € de dettes, étalées sur 10 ans.
- Certains créanciers acceptent une remise de 30% de dette en étant remboursés sur 4 ans.



Salades de plein champ

LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Les changements de mode de vente opérés par le couple de **maraichers** ont été soutenus par **Solidarité Paysans**, mais l'association a principalement été une aide morale, au-delà de l'accompagnement juridique et comptable. C'est en particulier la **relation de confiance** établie entre les producteurs et les AMAPiens qui a permis de maintenir l'activité en dégageant plus d'autonomie. Les consommateurs proposent rapidement de planter un verger sur la ferme afin d'éviter l'achat de fruits à l'extérieur. Grâce à un **financement participatif** (13 000 € récoltés sur 3 mois), 500 arbres d'une cinquantaine de variétés différentes sont plantés par les Amapiens eux-mêmes. La ferme est également ouverte pour des **journées**

pédagogiques et de travail collectif, qui sont pour Jocelyne l'occasion de « nombreux échanges et d'une reconnaissance de la difficulté du métier de paysan ».

A partir de 2008, Jocelyne s'est impliquée dans de nombreuses associations pour défendre ce mouvement de consommateurs et dans le réseau des **CIVAM***. En devenant bénévole pour **Solidarité Paysans**, elle accompagne également d'autres agriculteurs vers la vente en circuits courts, en s'appuyant sur son propre parcours. Aujourd'hui, l'exploitation est devenue un espace **test agricole** dans la perspective de sa **transmission**, en accueillant des « **couvées** » en partenariat avec une association.



Jocelyne accompagne aujourd'hui d'autres agriculteurs vers les circuits courts

PAROLES DE JOCELYNE

« Aller au tribunal en ayant travaillé toute sa vie pour être jugée sur la rentabilité de son travail... C'était dur ! Heureusement que les bénévoles Solidarité Paysans étaient là, je ne l'aurais jamais fait toute seule. Quand j'ai rencontré l'association, j'avais enfin quelqu'un en face qui comprenait ma situation et allait pouvoir m'aider moralement et sur le plan comptable.

Avec les accompagnateurs SP on a réfléchi à un nouveau système de commercialisation car la valorisation auprès des grossistes ne tenait pas la route. A force de côtoyer des paysans et consommateurs en AMAP, je ne concevais plus de vendre une partie de ma production ailleurs. Il fallait qu'une relation de confiance se crée.

Ça a été facile dès le départ car j'expliquais aux consommateurs pourquoi il y avait du premier et du troisième choix dans le panier. Ils ont compris que le prix du panier permettait de maintenir une exploitation. Aujourd'hui c'est ce que j'explique aux paysans que j'installe en AMAP avec les autres accompagnateurs Solidarité Paysans. »

34/ **Exploitation individuelle**Mireille, 43 ans
Laurent, conjoint
collaborateur

- Diversification
- Conversion AB
- Changement de mode de vente



Production de chou kale de plein champ

DIVERSIFIER ET PASSER EN BIO POUR REDRESSER L'EXPLOITATION

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Mireille et Laurent s'installent en **2007** pour créer un élevage canin sur des terres de la famille de Laurent. Le permis de construire de la maison et du chenil étant systématiquement refusé, ils décident en 2010 de monter une **activité maraîchage** sur le même site afin de dégager un revenu. Ils produisent alors des pommes de terres, oignons, navets sur 3 ha de plein champ.

Des investissements matériels sont nécessaires (tracteur, semoir, rotobator...). Mireille ayant une formation comptable, elle réalise elle-même la comptabilité de l'exploitation, tandis que Laurent continue de travailler comme artisan à côté. Les légumes sont vendus sur un **marché au gros**, à des prix faibles et aléatoires.

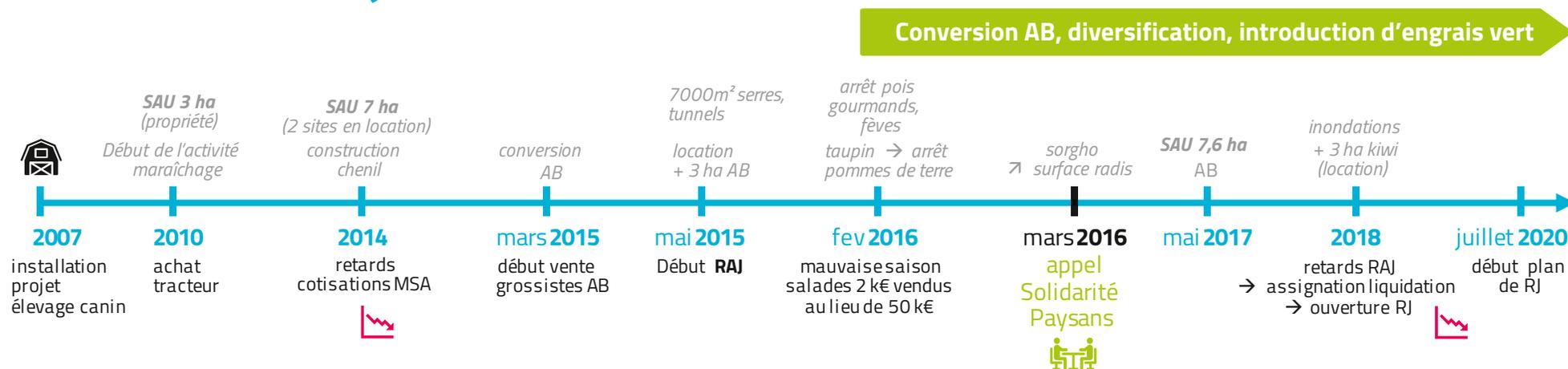
A partir de 2012, Mireille ne parvient plus à régler ses **cotisations sociales**. En 2014, le couple peut enfin construire le chenil mais pas la maison d'habitation. Ils vivent toujours en caravane, et bien que le chiffre d'affaires soit croissant, leur activité est toujours **déficitaire**. En mars 2015, Mireille est assignée par la MSA en **règlement amiable judiciaire (RAJ)*** pour apurer ses dettes de cotisation (10 000 €). Les charges d'avocat (25 000 €) sont très lourdes pour le couple. Mireille ne trouve aucun soutien auprès des organismes agricoles.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

Une voisine, dont les terres sont louées au couple, leur conseille de contacter l'association **Solidarité Paysans** qui l'a déjà accompagnée. En Mars 2016, Mireille se décide à appeler l'association au moment de son assignation au tribunal pour le **RAJ**. Les deux médiatrices de Solidarité Paysans accompagnent le couple dans les démarches juridiques et réalisent un audit de l'exploitation pour faciliter la négociation avec la MSA.

La dette sera étalée sur 3 ans avec des annuités* progressives. Les accompagnatrices suivent depuis régulièrement les deux maraîchers dans l'évolution de l'exploitation.

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

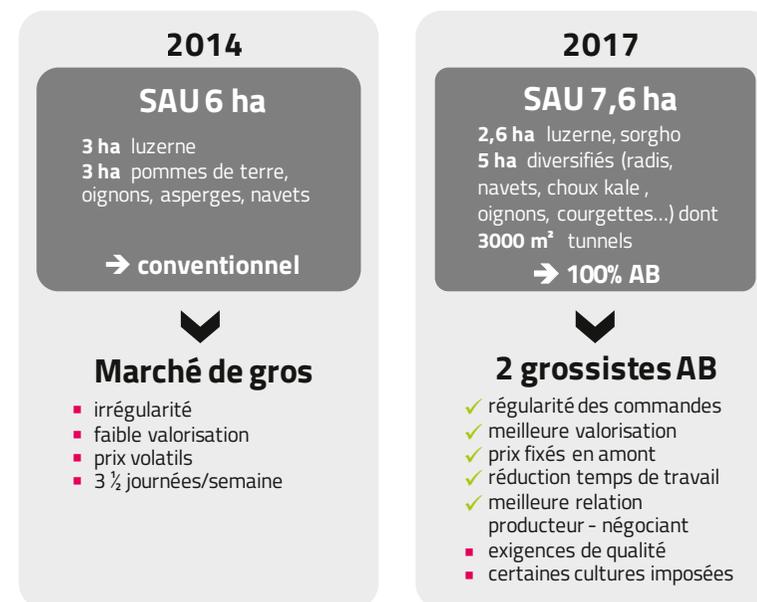


En 2015, le couple de maraîchers décide de se lancer dans l'**agriculture biologique** afin de mieux valoriser leur production et démarcher de nouveaux clients. De nouvelles productions sont mises en place (choux kale, courgettes..); d'autres dont la gestion en Bio est trop compliquée sont laissées de côté (pommes de terre, pois gourmand, fèves). Mireille et Laurent tentent aussi des productions originales pour se démarquer des producteurs locaux auprès des acheteurs, telles que le **radis**, peu couteux à mettre en place et qui permet de dégager une marge très intéressante rapidement.

Les pratiques, déjà **peu intensives**, changent peu suite au passage en Bio (rotations obligatoires, doses de produits réduites mais plus fréquentes, sorgho). Le couple teste différents produits de lutte naturels (bouillie bordelaise, soufre, vinaigre blanc, savon noir) ainsi que différents engrais (tourteau de ricin...).

Les deux maraîchers changent également leur **mode de vente** et valorisent maintenant leurs légumes auprès de deux grossistes Bio : la charge de travail est moins importante, mais l'autonomie de décision dans les choix de production est partiellement restreinte.

Diversification de la production et simplification des débouchés :



La première année en Bio est difficile. La récolte des salades n'est pas aussi bonne que prévue. La mise en place a coûté 10 000 €, seuls 2 000 € sont vendus. S'y ajoute le retard des aides Bio, avec 1 500 € touchés sur les 4 500 € annoncés.

L'échelonnement des dettes MSA permet de soulager Mireille et Laurent. Le couple prévoit aujourd'hui de **nouveaux investissements** pour faciliter le travail des radis (enfouisseur de pierres et semoir) et refaire les toiles des serres et tunnels.

Cependant, la nouvelle production de radis s'avère très rentable, et dans l'ensemble les nouveaux choix de productions permettent au couple de prévoir des **bénéfices** sur les années à venir. Le **chiffre d'affaires** est croissant depuis l'installation et amène en 2016 un résultat prévisionnel positif de 6000 €, malgré la mévente des salades en 2015.

En mai 2017, l'intégralité des surfaces sera certifiée en agriculture biologique ce qui permettra une **meilleure valorisation** sur toute la production.

AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

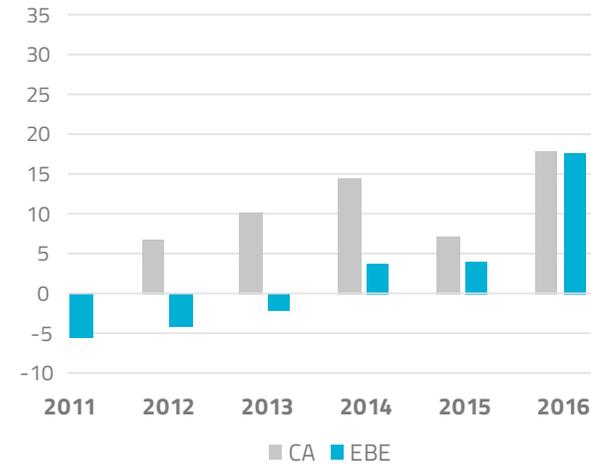
→ Mireille et Laurent sont bénéficiaires du **RSA**.

ET AUJOURD'HUI ? (fev.2020)

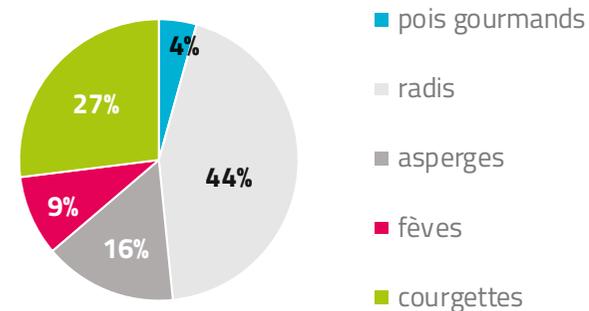
En 2018, de fortes inondations entraînent de gros dégâts sur les cultures de choux et courgettes, causant un manque à gagner de 20 000 €. Le couple ne peut plus honorer les mensualités de RAJ. La MSA les assigne alors en liquidation judiciaire*.

Suite aux négociations, avec le soutien de Solidarité Paysans, un **redressement judiciaire*** est finalement mis en place en 2019, permettant d'étaler la dette MSA sur 10 ans. Les résultats prévisionnels montrent une amélioration économique encourageante (chiffre d'affaire > 30000 € au 1er semestre 2020).

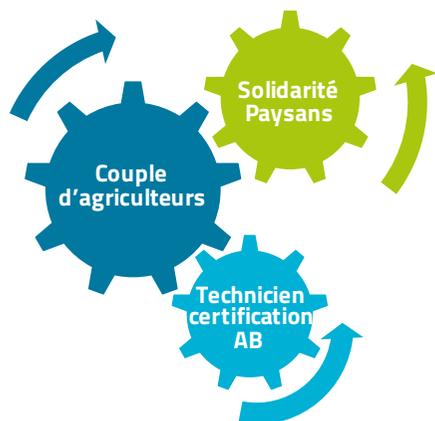
EBE et chiffre d'affaires (k€)



Diversification du chiffre d'affaires (2016)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Les changements techniques ayant été entamés avant l'intervention de **Solidarité Paysans**, l'association a principalement joué un rôle de négociateur vis-à-vis des créances du couple.

Pour les questions techniques, **Mireille et Laurent** s'adressaient, avant leur conversion en Bio, aux techniciens de la coopérative fournissant les intrants végétaux. Depuis 2015, les **techniciens de l'organisme de certification à l'agriculture Bio** sont intervenus et conseillent les deux maraîchers sur les rotations des légumes et l'introduction d'engrais vert dans l'assolement. Par ailleurs, **Solidarité Paysans** a proposé de réaliser une visite sur la ferme de producteurs bio ayant eux-mêmes rencontré des difficultés, afin d'échanger sur leurs nouvelles pratiques.

Outre ces conseils extérieurs, les différents essais techniques réalisés chaque année ont permis au couple d'améliorer leur système.



Serres de radis

PAROLES DE MIREILLE ET LAURENT

« La première année du passage en bio, on a eu du mal. Mais maintenant, ça va commencer à aller mieux.

Je ne refusais pas de payer mes dettes, je demandais juste un échéancier. Je voulais expliquer pourquoi nous avons du mal à payer. Les charges d'avocat nous ont coûté très cher.

Il n'y a pas beaucoup de personnes qui aident les agriculteurs, il manque des associations. Les accompagnateurs Solidarité Paysans m'ont enlevé une épine du pied. Maintenant, je sais que si j'ai besoin d'eux, je peux les appeler ».

35/ **EARL**George, 58 ans
et Brigitte

DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE À LA DIVERSIFICATION ET LA VENTE DIRECTE

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Après sa formation en BTS, et sept ans d'activité sur l'exploitation de pommiers de son père dans la plaine de la Crau, **George** reprend ces terres en fermage* en 1988. Sa femme **Brigitte** ne participe pas à l'exploitation. Les pommiers, non rentables, sont arrachés. Sur les 12 ha de SAU, seuls 2 ha sont cultivés, en **hors-sol*** sous **serres chauffées** et **tunnels froids**, pour produire des tomates et salades. En dix ans, le rendement est doublé, passant de 200T à 400T/ha.

A lors que les prix s'écroulent au début des années 90, en 1991 un virus détruit une partie de la production de tomates. En 1992, c'est le blocus des transporteurs routiers qui cause la **perte de 100 tonnes de tomates**. George contracte des **emprunts** pour compenser ces pertes.

En 1997, le père de George, également caution des prêts, décède. La banque réclame alors les **remboursement des prêts**. George s'y plie d'abord, sur les conseils du centre de gestion. L'avocat qui suit la famille encaisse 600 000 Francs qui ne seront jamais remboursés.

La banque accepte le report d'une annuité* sur l'année suivante, mais le remboursement de deux échéances la même année ne permet pas d'améliorer la situation. L'année 1999 est très mauvaise, « *c'est le coup de grâce* » selon George... Malgré sa technicité, il ne parvient pas à redresser la situation.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

Bloqué financièrement, George sent le besoin de se protéger et de s'entourer de personnes de confiance. Une amie lui indique l'existence de **SOS paysans** (aujourd'hui **Solidarité Paysans** Provence-Alpes). Malgré les réticences de son entourage, George se décide à décrocher le téléphone en **1997**. Dès le premier appel, un membre de l'association lui déconseille vivement de rembourser directement ses emprunts et lui expose d'autres mécanismes susceptibles de soulager les difficultés financières.

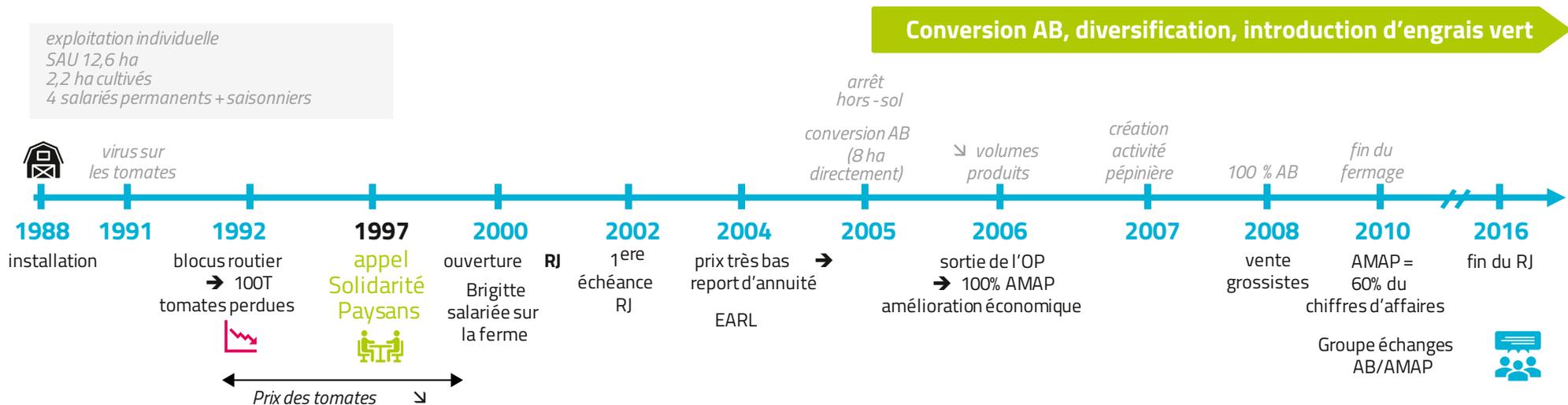
Une relation de confiance se crée peu à peu. En 2000, l'exploitation est placée en **redressement judiciaire*** (RJ) en. La procédure permet au couple de souffler, lors de l'année d'observation* jusqu'en 2001.



Ancienne serre de tomates

- **Conversion AB**
- Diversification
- **Vente directe**

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME



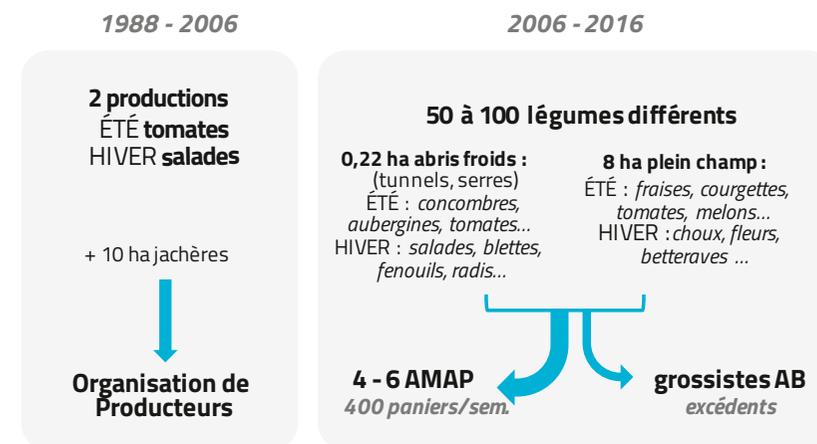
Après quelques bonnes années au cours desquelles George réussit à rembourser le dividende* annuel et à réinvestir, Brigitte devient coexploitante en 2004. La même année une mévente entraîne de grosses pertes financières. Les deux agriculteurs ne sont plus maîtres des prix. Le chiffre d'affaires chute et George choisit de **reporter une annuité** en fin de plan. De nouvelles dettes sont créées mais il a le soutien et la confiance de ses fournisseurs.

A ces difficultés économiques s'ajoutent une volonté de moins utiliser de produits de traitement. Dès l'année suivante, George et Brigitte décident d'arrêter la **production hors-sol** et entament une conversion à l'**agriculture biologique (AB)***.

Les 8 ha de jachère sont directement certifiés en Bio. Après avoir produit exclusivement tomates et salades, l'exploitation propose désormais près d'une **centaine de productions différentes** sous abris et en plein champ.

Parallèlement à cela, en 2006, contraint de changer de mode de commercialisation, George découvre le système de **vente en AMAP***.

Productions et modes de commercialisation



George fait alors le choix, risqué mais déterminé, de quitter l'organisation de producteurs à laquelle il adhère, en y laissant 48 000 €, pour commercialiser l'intégralité de sa production en AMAP. Cette valorisation en **circuit court*** lui facilite les premières années de conversion à l'agriculture biologique ; c'est un vrai tremplin pour sortir l'exploitation des difficultés. **400 paniers** sont livrés auprès de 4 puis 6 AMAP de la région. Les excédents seront par la suite vendus à des grossistes locaux en AB.

A la suite de la conversion et du 100% AMAP, les quantités produites sont di-

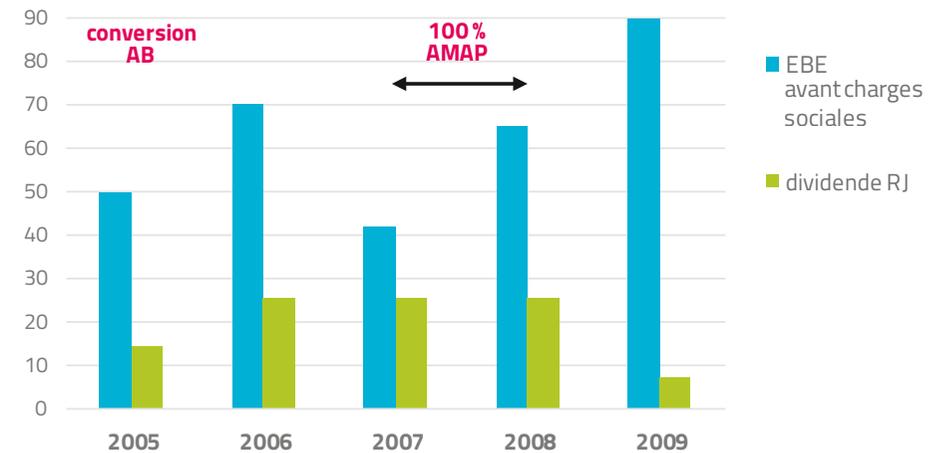
minuées. La main d'œuvre n'augmente pas mais la **charge de travail s'intensifie**. Brigitte double quasiment son temps de travail (livraisons, gestion des AMAP...). Les **charges** en revanche sont fortement diminuées (arrêt du chauffage des serres).

Le couple réussit alors à dégager un **EBE** permettant de se rémunérer et de payer le dividende. Le **plan de redressement*** est mené à son terme en mars 2016, ce qui est un vrai soulagement pour les deux agriculteurs.

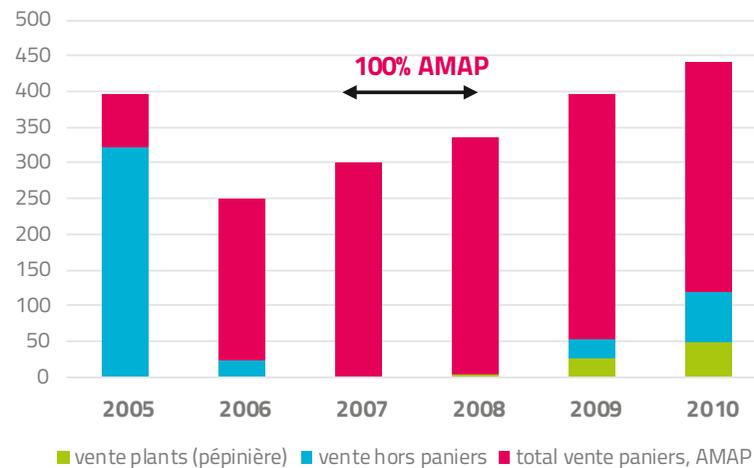
AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

- Le **plan de redressement** validé en 2001 permet d'étaler les 228 000 € de passif* sur 13 ans.
- Certains créanciers acceptent d'être remboursés sur 7 ans à hauteur de 60% de la dette : un **abandon de créances*** partiel qui allège les dividendes suivants

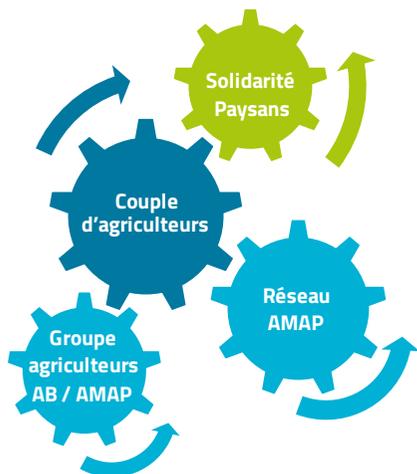
Évolution EBE et annuités RJ (k€)



Répartition du chiffre d'affaires par mode de vente (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



L'association **Solidarité Paysans** des Bouches du Rhône a joué un rôle d'appui auprès de George. Cela a permis au **couple d'agriculteurs** de se sentir moins seul dans les décisions et de l'accompagner tout du long de la procédure du redressement ju-

diciaire, notamment lors des passages au tribunal pour un report d'annuité. Les choix de diversification, de conversion à l'agriculture biologique ou vente en AMAP sont propres à l'exploitant mais ont été confortés par les conseils de l'accompagnateur de Solidarité Paysans.

Le **réseau d'AMAPiens** a également joué un rôle moteur dans le changement de système. Contrairement à la vente en conventionnel, George et Brigitte savent désormais qui mange leurs légumes et la **relation avec les consommateurs** est bien plus que seulement commerciale. Brigitte rédige une feuille de chou hebdomadaire pour parler des travaux sur la ferme, des essais de nouveaux légumes, partager des recettes...

Les deux maraichers découvrent aussi « une belle solidarité » du côté des producteurs du réseau pour des échanges de pratiques. Ils initient ainsi un **groupe d'échanges** entre producteurs Bio et en AMAP en 2010, qui durera plusieurs années.



George et Brigitte

PAROLES DE GEORGE ET BRIGITTE

« Au moment des difficultés, j'ai senti qu'il fallait que je me protège, que je m'entoure de gens.

En 1998, les difficultés individuelles de 1991-92 sont devenues collectives. On assistait à une crise généralisée. On voyait nos voisins au tribunal... Quand j'y suis retourné pour un report d'annuité, je me suis senti rabaissé.

En bio, ça n'a pas été facile, on avait peu de soutien de la part des agriculteurs conventionnels, on a perdu des amis dans cette conversion... Mais il fallait trouver des solutions, je ne m'arrête jamais, on ne se pose pas de questions. Même si je n'avais pas trop l'expérience du plein champ, on a fait des essais, on se débrouillait et puis on avait de l'expérience en maraichage.

C'est le système AMAP qui nous a sauvé. Avant on ne connaissait pas du tout les gens qui mangeaient nos tomates. »

36/ **GAEC**Alain 63 ans
et Pascale

UNE MEILLEURE VALORISATION GRÂCE AU PASSAGE EN BIO

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Après un BTS en viticulture, **Alain** s'installe en **1979** en GAEC à quatre avec sa belle famille, sur 25 ha de pommiers et poiriers. En 1988, suite à des départs en retraite, le GAEC change et se compose alors d'Alain, de son épouse Pascale, et d'un second jeune couple.

L'année 1992 est très difficile : le blocage des transporteurs routiers entraînent de grosses pertes. Sur les conseils du comptable, **l'exploitation s'agrandit** en 2000 avec l'ajout de 20 puis 14 ha en location sur un second site. Les **difficultés financières** apparaissent déjà, et Alain regrette à cette époque un manque de conseils. 2001 est **une année culturelle catastrophique**, et les années qui suivent également mauvaises. Le second couple associé, qui assurait la comptabilité et de la gestion administrative, quitte l'exploitation. Alain et Pascale doivent alors réaliser un **emprunt de 123 000 €** sur 10 ans (rachat des parts sociales, solde des comptes débiteurs). Ils sont contraints d'abandonner leur second site de 34 ha et de **licencier deux salariés permanents**, en plus d'un départ en retraite.

En 2009, la commercialisation via l'organisation de producteurs est très défavorable. Alain a également d'importants problèmes de santé. Le couple doit se restreindre et ne prélève plus que de quoi rembourser l'emprunt. De nouveaux **emprunts** sont contractés en 2010 ; le couple accumule les retards et n'arrive plus à rembourser les dettes. Les seules solutions qui leur sont proposées consistent à reporter une annuité*...

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

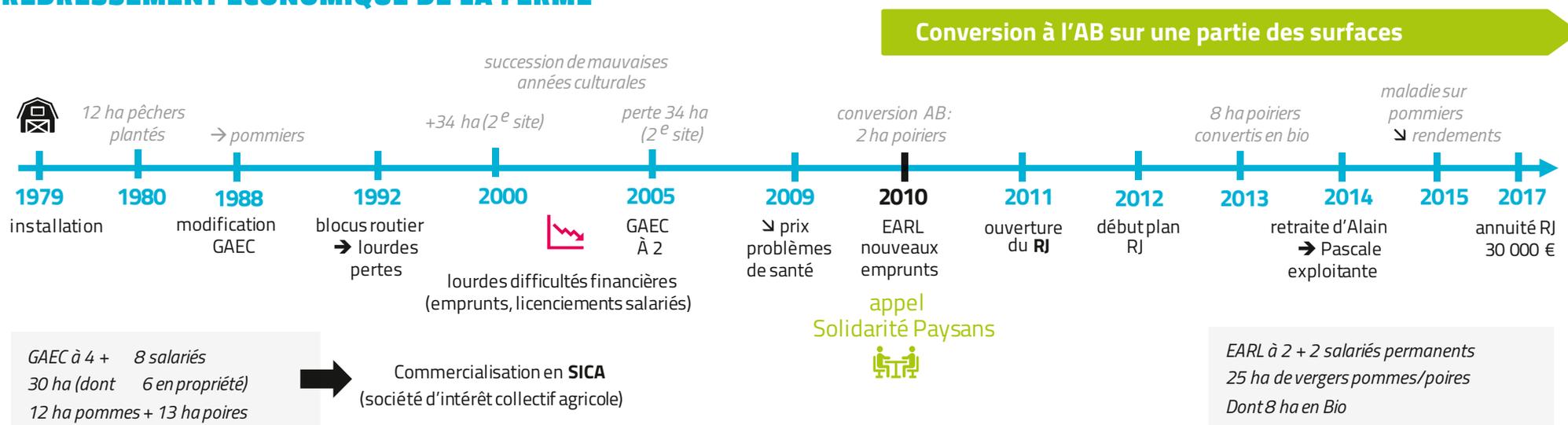
En 2010, Alain et Pascale prennent contact avec SOS paysans, aujourd'hui **Solidarité Paysans** Provence-Alpes. Alain avait déjà vu des affiches mentionnant l'association, sans jamais faire le pas. Ce n'est que lorsque son comptable lui en reparle ainsi qu'un voisin, que Alain se décide à appeler. Rapidement, le couple obtient des réponses à ses questions et trouve enfin de nouvelles pistes d'action. En 2011, le **redressement judiciaire (RJ)*** est prononcé.

- **Conversion AB partielle**
- **Arrêt de certaines variétés**
- **Réduction des intrants**



Parcelles de pommiers

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

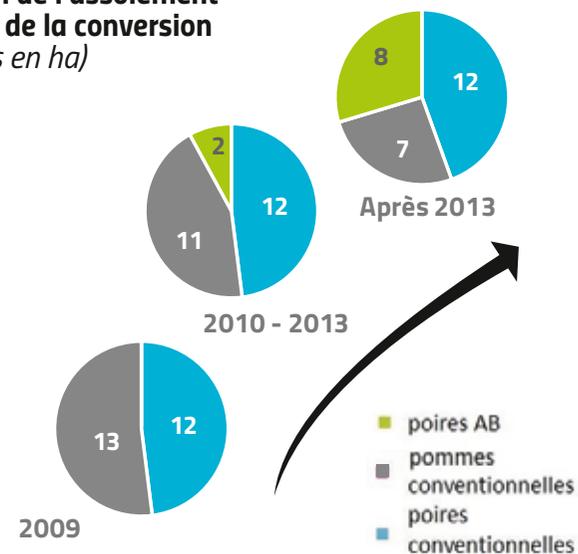


En parallèle du redressement judiciaire, les faibles prix des fruits et les conseils d'un agriculteur voisin poussent Alain à réfléchir à la **conversion en agriculture biologique* (AB)** sur les **poiriers**. Le choix n'est pas évident : d'un côté, Alain appréhende la dégradation de l'aspect des fruits et des rendements, et la SICA de son côté redoute une production tardive en bio.

Alain convertit d'abord 2 ha pour s'adapter, et passe à 8 ha au bout de 3 ans, convaincu par les résultats. Non seulement les **rendements** sont supérieurs (30T/ha en conventionnels contre 40T/ha en AB), mais les fruits sont plus beaux. Certaines **variétés** de pommes sont également en partie arrêtées du fait de prix trop faibles.

Pour la protection des cultures, contre l'oïdium ou la tavelure, les **doses de cuivre** ont été réduites pour « sortir de meilleurs résultats ». Le **désherbage** des parcelles bio est entièrement mécanisé par un outil à disques. Alain a également adopté cette technique sur d'autres surfaces en conventionnel, à la place de traitements chimiques, pour simplifier la logistique ; il est aujourd'hui satisfait du résultat. Enfin, **aucun amendement organique** n'est nécessaire sur ces terrains.

Évolution de l'assolement au cours de la conversion (surfaces en ha)



Ces nouvelles pratiques se répercutent dans les **économies de charges d'intrants végétaux** qui ont diminué d'un tiers entre 2014 et 2015.

La conversion en Bio permet aussi au couple de s'assurer d'une **meilleure valorisation** de la production. Durant les trois ans de conversion, les poires ont déjà pu être valorisées quasiment aux conditions du bio. En 2015, celles-ci sont vendues à hauteur de 77 centimes/kg contre les 34 centimes/kg d'origine, soit plus du double. Elles représentent aujourd'hui **40% du chiffre d'affaires total** et la moitié des ventes de poires.

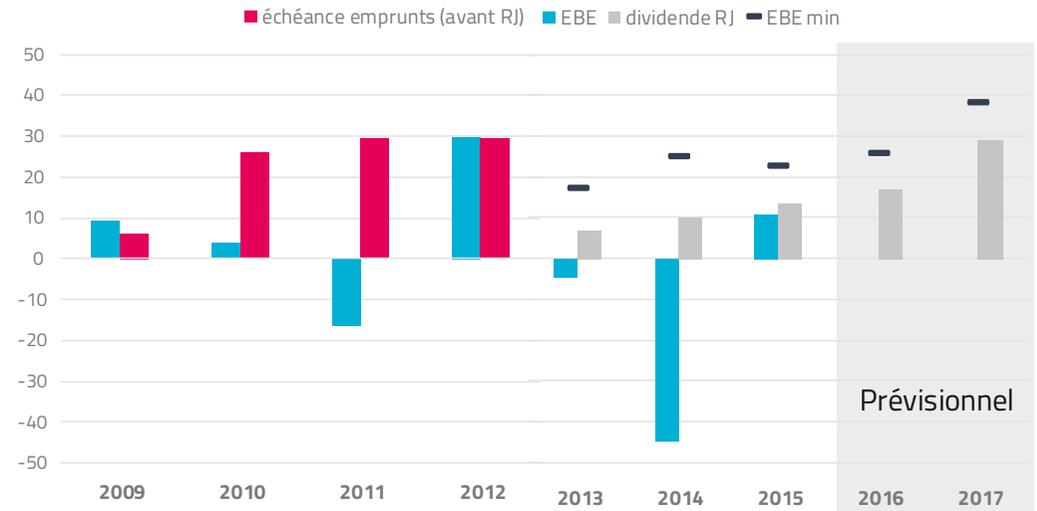
Le passage en bio a toutefois imposé un investissement matériel, et la diminution des charges n'est pas marquée. Cependant Alain est confiant, considérant le contexte actuel plus favorable à l'agriculture biologique qu'il y a 10 ans.

Le redressement judiciaire a permis de réduire les annuités prévues à partir de 2013 mais les progrès devront encore être confortés pour faire face à l'augmentation progressive des dividendes* (échéance de 30 000 € en mars 2017).

AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

- Le **plan de redressement***, homologué en 2012, étale 340 000 € de passif* sur 14 ans. Les dividendes, très faibles les premières années, augmentent progressivement.
- Solidarité Paysans accompagne également le couple pour **l'accès au RSA**, afin de leur assurer un minimum pour vivre tant que les revenus de l'exploitation restent insuffisants.

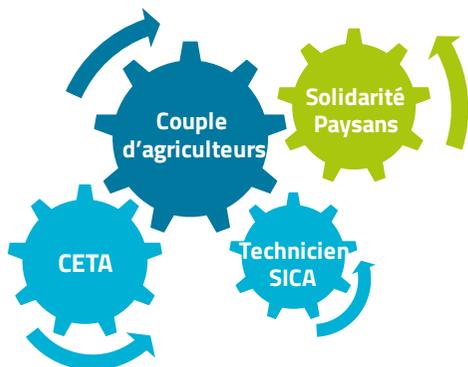
Évolution EBE, annuités et dividendes RJ (k€)



Diminution des charges végétales (engrais, phytosanitaires) sur la surface totale

725 €/ha
2014 → 480 €/ha
2015

LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Le rôle de **Solidarité Paysans** dans l'accompagnement de **Alain** s'est concentré sur les aspects économiques et sociaux en négociant l'étalement des dettes et en faisant valoir le droit au RSA. L'association a assuré une aide morale, en permettant au couple de parler librement de leurs difficultés et de se sentir moins isolé.

Pour les questions techniques, le couple d'agriculteurs se renseigne auprès de plusieurs acteurs. Les **techniciens de la SICA** fournissent des références sur les observations de nuisibles ; le **CETA Basse Durance**, spécialisé dans l'arboriculture fruitière, accompagne également le suivi des changements techniques de l'exploitation en permettant des essais et échanges de pratiques entre agriculteurs. Enfin, Alain assiste aux réunions proposées par la Chambre d'agriculture pour être conseillé sur la protection des cultures.



Hangar de tri des pommes

PAROLES D'ALAIN

« On était dans un engrenage, une logique. On essayait de gérer la crise et au niveau personnel, on se serrait financièrement. Le comptable ne faisait que nous proposer d'augmenter la surface. Les banques proposent d'ouvrir des crédits ou de faire des report d'annuités mais ce sont de fausses aides. Nous n'arrivions plus à rembourser nos dettes. Notre comptable nous a alors parlé de SOS Paysans. J'en avais déjà entendu parler, mais sans connaître cette association. Par ici on ne répondait pas à nos questions. Avec l'association, on trouve des solutions, on étale ses difficultés. Ça permet d'avoir un œil extérieur. Ils ont fait un travail d'analyse énorme. L'association nous a aussi beaucoup aidé moralement, de pouvoir parler et de sentir moins isolé.

Le passage en bio n'était pas évident. Il a fallu réapprendre des techniques, car je pensais que sans produits chimiques, ça ne marcherait pas. En bio on ne met que des engrais organiques de fond, il n'y a plus le coup de fouet à base d'urée. C'était source d'inquiétude, mais par la suite, les résultats ont été vraiment concluants. »

37/ **GAEC**Josette
et Jean-Marie

- **Biodynamie**
- Diversification
- **Conversion AB**
- Arrêt de l'arboriculture
- **Réduction des intermédiaires**



Les aromatiques sont regroupées autour de la ferme

DES CHANGEMENTS TECHNIQUES POUR PLUS DE SÉRÉNITÉ ET D'AUTONOMIE

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

En 1979, **Jean-Marie** et **Josette** s'installent sur une surface de 70 ha en fermage*. Ils se spécialisent dans un premier temps en tomates industrielles, épinards et grandes cultures (blé, tournesol..), mais les terres ne sont pas productives et les **rendements sont faibles** pour leur modèle de l'époque. Suivant le schéma régional, ils mettent en place une production de choux fleur/pommes de terre en 1985. En parallèle, Jean-Marie est formateur en machinisme agricole, ce qui assure au couple un revenu supplémentaire.

L'hiver 1985, les **semences gèlent au stockage** et toute la production est perdue. Le rachat des semences, suivi d'une mévente, les endette à hauteur de **150 000 €**. En 1987, les deux agriculteurs sont contraints de réduire leur SAU à **25 ha**. La mise en place d'une production de **haricots verts**, peu coûteuse, ainsi que les indemnités de résiliation de bail, permettent de rembourser les dettes. La chute des prix des haricots verts incite ensuite le couple à se tourner vers la production de **salades d'été** en sachet, puis à planter 15 ha **d'abricotiers** en 1990. La situation s'améliore.

Mais le blocus routier de 1992 empêche les livraisons des fruits qui pourrissent en place : la trésorerie se dégrade à nouveau. Le système de production intensif est fortement dépendant des intrants. Les **difficultés financières** sont largement installées.

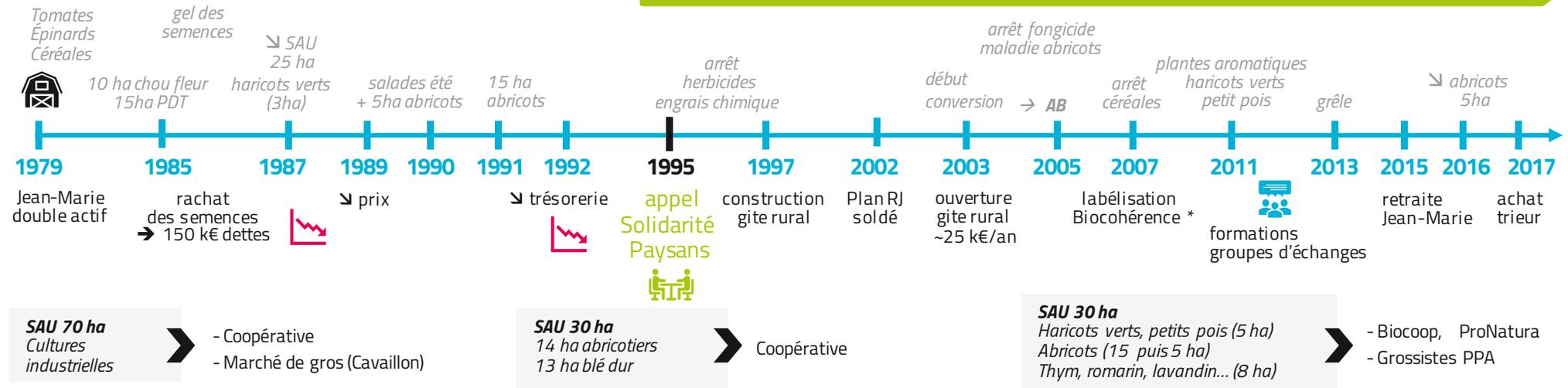
PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

En 1995, le couple fait appel à l'association **Solidarité Paysans** Provence, tout récemment créée, avec l'idée de déposer le bilan. Avec les accompagnateurs de Solidarité Paysans, Josette et Jean-Marie prennent le temps de poser les choses et de relativiser la situation.

Le **redressement judiciaire (RJ)*** apparait comme la meilleure solution pour échelonner les dettes et dégager plus d'autonomie. Il est ouvert en 1996. La période d'observation* permet de stopper les remboursements et d'imaginer des changements techniques sur l'exploitation.

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME

Diversification, réduction des intrants, conversion AB

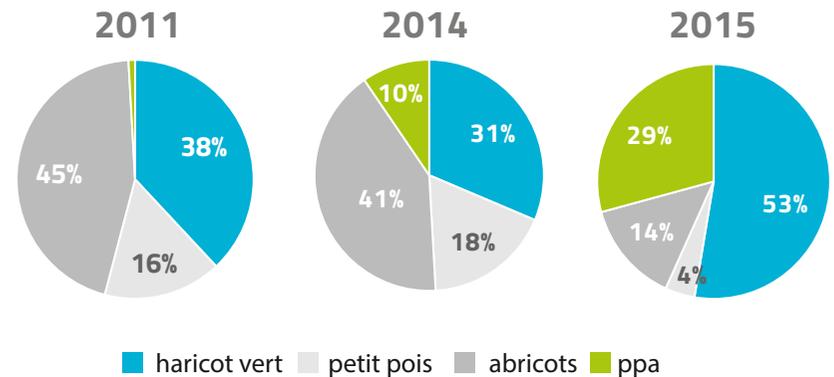


Dès l'ouverture du redressement judiciaire, en 1995, le couple acte l'**arrêt définitif des produits phytosanitaires** (hors fongicides) et des **engrais chimiques**, qui représentaient 30 % des charges. Quelques années plus tard, en 2003, satisfaits de leurs pratiques déjà **autonomes**, et sur les conseils d'amis agriculteurs, Josette et Jean-Marie décident d'entamer une conversion à l'**agriculture biologique (AB)***, sur toutes les terres. Le verger d'abricotiers, habitué à une gestion chimique intensive, s'adapte mal au passage en Bio et est progressivement réduit à 5 ha. Le couple relance alors la production de haricots verts et petits pois, cette fois sans **aucun intrant** et avec une **gestion mécanique de l'herbe**.

En 2010, les deux agriculteurs démarrent la production de **plantes à parfum et aromatiques (PPA)** qui s'intercale bien dans leur calendrier cultural et dont la gestion est mécanisable. Elles représentent aujourd'hui un tiers du chiffre d'affaires. Grâce à ses connaissances en mécanique, Jean-Marie récupère des machines qu'il adapte pour le désherbage des plantes aromatiques.

L'intérêt commun du couple pour la **biodynamie*** les amène également à tenter de nouvelles pratiques (suivi des cycles lunaires, valorisation des déchets de haricots verts broyés en engrais organiques...).

Répartition du chiffre d'affaires



Aujourd'hui, le principal poste de dépenses concerne l'achat de semences des petits pois et haricots verts, très couteuses en Bio.

La certification bio assure une meilleure **valorisation économique** et une **stabilité** de la rémunération. Les relations auprès des acheteurs s'améliorent aussi (reconnaissance, moins de pression). De même, les PPA sont très bien valorisées : peu présentes sur le marché en Bio, elles garantissent à Josette et Jean-Marie des débouchés intéressants en plantes séchées, huiles essentielles ou bouquets frais.

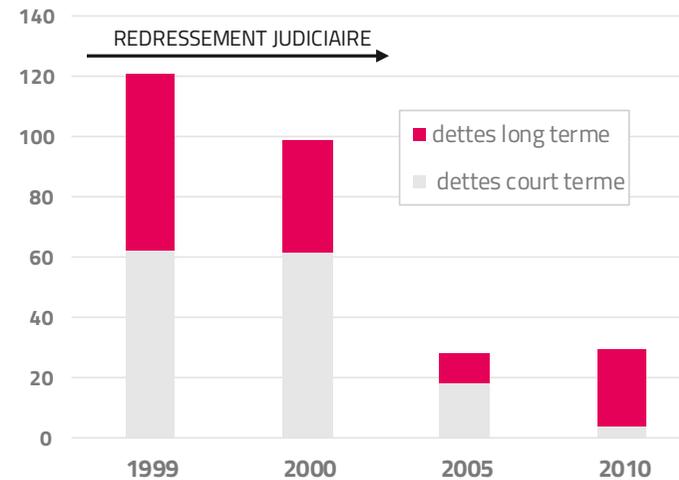
Les rendements s'améliorent avec les années. La charge de travail est plus soutenable pour les deux agriculteurs, qui arrivent à se dégager plus de temps libre.

Pour être **autonomes dans la transformation** de ces cultures et en **réduire le coût de production**, le couple a récemment acheté un trieur qu'ils comptent utiliser en collectif, et envisage de construire une **distillerie** pour le lavandin. Enfin, Josette et Jean-Marie réfléchissent à la **vente en ligne** pour démarcher les clients directement.

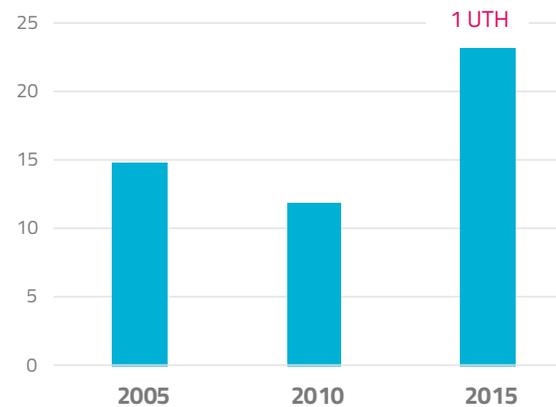
AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

→ En 1995, l'EARL est placée en **redressement judiciaire**, pour étaler 77 570 € de passif*. Le plan est soldé au bout de 5 ans, en 2002, lorsque Josette monte un projet de **gîte rural**. Une banque accepte alors de liquider le reste du passif pour financer le projet.

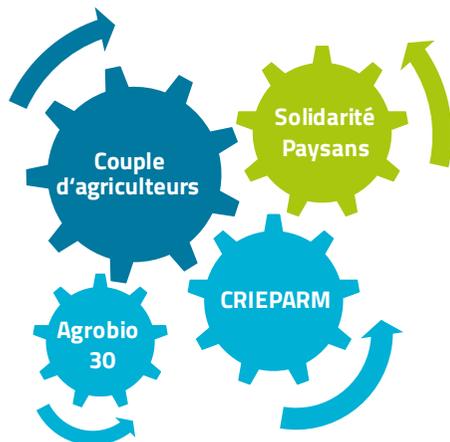
Endettement total (k€)



Évolution EBE (k€)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



L'accompagnement de **Solidarité Paysans** Provence a permis au couple de mieux gérer les questions économiques en se dégageant plus d'autonomie. Cela leur a permis de créer de nouveaux projets, aussi bien dans la gestion

technique que globale de leur exploitation. Josette est par la suite devenue **bénévole** pour l'association.

D'autres acteurs sont intervenus pour aider les deux producteurs dans leurs changements de pratiques. Le **couple d'agriculteurs** fait partie de nombreux groupes d'échanges entre paysans, aussi bien dans les organismes Bio (**Agrobio***) que des réseaux des plantes aromatiques et médicinales (**CRIEPARM***). Ils bénéficient ainsi de nombreux conseils et de formations techniques. En acquérant toute cette expérience, Jean-Marie est devenu lui-même intervenant auprès d'agriculteurs en PPA.

Enfin, d'autres acteurs, tels que **Biocoop**, **ProNatura**, **Arcadie** ont conforté le couple dans leur choix de conversion à l'AB, à travers une reconnaissance du producteur et une relation humaine primordiale dans leur partenariat commercial.

Le couple a aussi diversifié son revenu avec la construction et l'aménagement d'un **gîte rural**, à proximité de l'exploitation, ouvert en 2003.



Jean-Marie intervient aujourd'hui en formation PPA

PAROLES DE JOSETTE ET JEAN-MARIE

« Nous avons été confrontés à différentes méventes, gel de semences, chute brutale de prix... En 1994, après une nouvelle belle récolte de perdue, nous avons sollicité Solidarité Paysans et avons rapidement eu la visite de deux agricultrices bénévoles pour faire le point sur notre situation. Nous étions dans l'urgence du remboursement de nos dettes. Ils ont calmé le jeu et avec eux, tout s'est éclairci.

On s'est retrouvés face à nos erreurs : notre manière de produire ne nous convenait pas, on a pris conscience de l'inutilité totale des intrants chimiques. Nous avons alors pris des décisions essentielles quand à nos modes de travail et arrêté complètement les engrais, et pesticides chimiques. S'en est suivi la conversion à l'agriculture biologique. Contrairement à la vente en conventionnel où nous avons l'impression d'être des machines avec une pression permanente, nous avons ressenti du mieux au niveau moral et une reconnaissance. La commercialisation a repris une dimension humaine. La bio permet d'avoir une meilleure rentabilité mais il faut avoir une conviction et ne pas se contenter de changer les aspects techniques.

Aujourd'hui, on est plus en phase avec nos valeurs, on a atteint une sérénité à tous les niveaux. On a plus d'autonomie par rapport à la banque et on laisse faire les cultures. Les formations et les échanges permettent de s'améliorer aussi. »

38/ **GAEC**Philippe 53 ans
et Nadège

CHANGER DE PRODUCTION ET REDÉCOUVRIR LE MÉTIER

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Philippe s'installe en 1984 sur 5 ha de **vergers et maraîchage** sur les bords de la Durance. Il se spécialise ensuite en **arboriculture** (pommes, poires) après avoir agrandi l'exploitation à 12 ha par achat et location de terres en 1988. Toute la production est vendue au marché de gros. La reprise d'une seconde exploitation en 2002 permet d'augmenter la surface à 28 ha.

Une succession **d'épisodes de gel et de grêle** entraîne de nombreuses pertes. En 2004, Philippe demande l'ouverture d'une **conciliation*** qui lui est refusée.

En 2005, c'est le coup de grâce. Les **prix sont divisés par deux** (de 20 à 10 cts/kg). Pour réduire la quantité à récolter qui risquerait d'être mal vendue, l'agriculteur est contraint de céder les terres en location et bénéficie de la **prime d'arrachage**. Il exploite alors sur 13 ha. L'année suivante, la production est mauvaise. Philippe fait appel à la banque pour bénéficier d'une facilité de trésorerie afin de régler les fournisseurs et terminer la taille des arbres. Un **découvert** lui est accordé, en avance du prêt, en attendant la réponse de la caisse régionale. Mais finalement le prêt est refusé ; **le montant du découvert** déjà dépensé doit être remboursé. Toutes les nouvelles rentrées d'argent servent alors à le renflouer. Philippe ne trouve pas d'autres solutions avec la banque, qui de son côté, n'envisage que la **liquidation*** de l'exploitation...

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

En discutant avec un voisin, Philippe découvre l'association **Solidarité Paysans**. Il expose son parcours à l'accompagnateur venu sur la ferme, qui pointe les limites du système, tout en le déculpabilisant sur sa situation.

L'accompagnateur propose des **leviers de redressement** au niveau de la gestion de l'exploitation et lui confirme que sans changement, il devra aller jusqu'à la liquidation. Cette discussion amène Philippe à prendre conscience de la sensibilité de son système aux événements climatiques. C'est dans ce contexte qu'il envisage de se réorienter vers le **maraîchage**, qu'il avait laissé de côté depuis son installation.

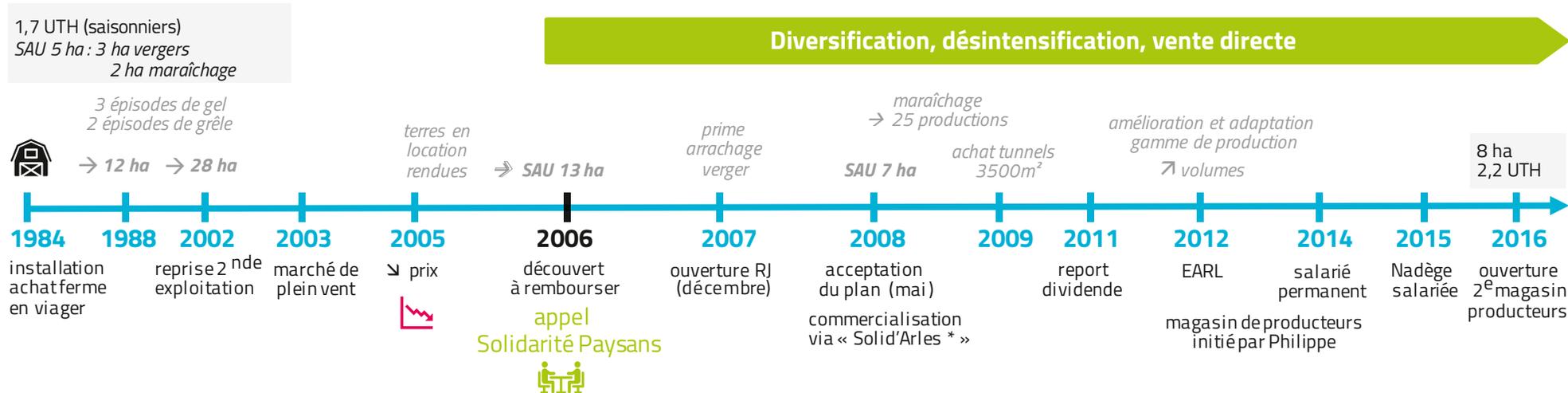
Pour régler les difficultés économiques, un dossier de **redressement judiciaire (RI)*** est déposé en décembre 2007.



Salades de plein champ

- Arrêt arboriculture
- Diversification
- Vente directe
- Réduction des intrants

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME



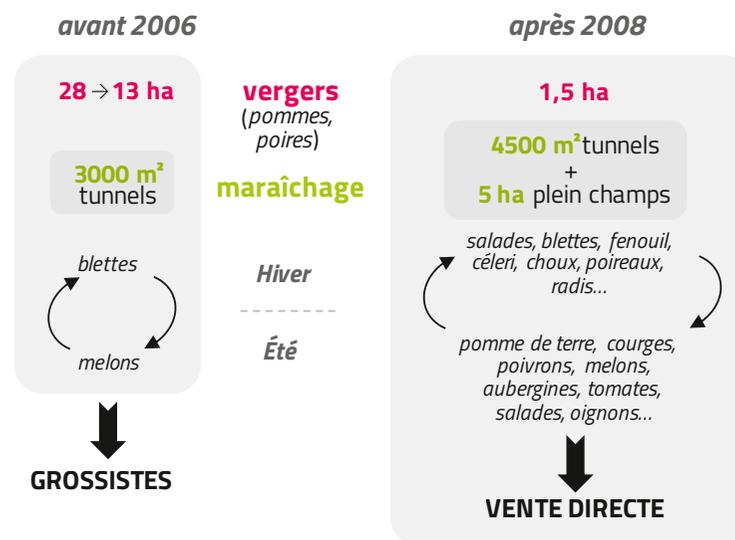
Philippe a entamé les premiers changements en 2003, en démarrant la **vente directe*** sur un marché de plein vent. Les rencontres hebdomadaires avec les clients sont une réelle **soupage de décompression** pour l'agriculteur, surtout au moment des difficultés. Il sent son travail mieux valorisé. C'est aussi un débouché plus intéressant **économiquement** et **moins aléatoire** que le marché de gros. En 2006, il devient président du marché de plein vent.

En 2007, il bénéficie des **primes à l'arrachage** du verger. L'année suivante, il accepte de revendre les terres familiales et réduit sa surface à 7 ha. Progressivement, Philippe se met à diversifier sa gamme, jusqu'à **25 productions maraîchères** par an, en conservant 1 ha **d'arbres fruitiers** de différentes variétés.

Les pratiques évoluent en parallèle. Les traitements phytosanitaires systématiques sur les variétés fruitières peu résistantes cessent. Les **rotations** permettent de limiter les ravageurs, faisant réapparaître naturellement les **auxiliaires des cultures**. L'implantation **d'engrais vert** (sorgho), dont la surface varie chaque année, combinée à du **semis direct**, permet de réduire l'enherbement des surfaces non cultivées.

La surface maraîchère est amendée par du **fumier de cheval et de chèvre** récupéré autour de l'exploitation (3T/ha). Philippe se détache des pratiques de son père, et finalement ne fait plus **aucun labour**, afin de conserver les résidus de cultures précédentes.

Productions et mode de commercialisation



L'évolution des pratiques permet de réduire rapidement certaines charges. La **facture de produits de lutte** contre les adventices passe ainsi de 800 €/ha en 2007 à 100 €/ha les années suivantes.

Outre le marché de plein vent, Philippe s'engage dès 2008 dans le magasin solidaire Solid'Arles. Plus tard, il initie la création de deux **magasins de producteurs**, qui ouvrent leurs portes en 2014 puis 2016.

La charge de travail étant trop lourde, un **salarié** est embauché à plein temps en

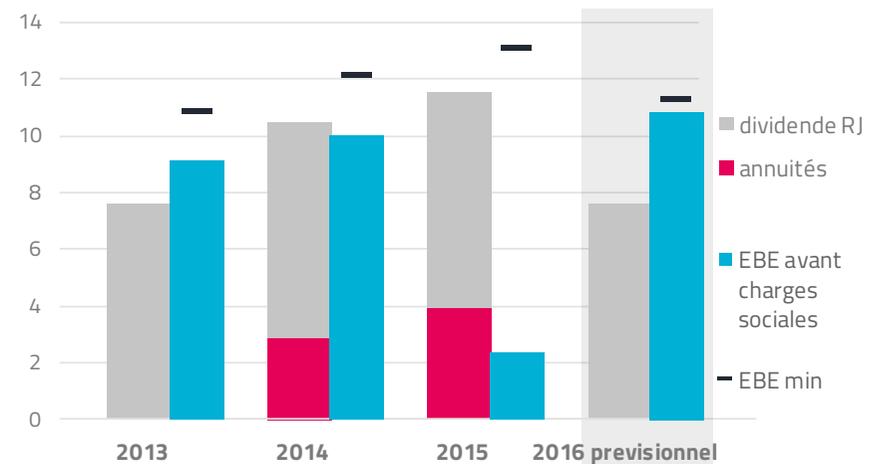
2014 ainsi que Nadège, son épouse, en 2015. Aujourd'hui, Philippe a récupéré des terrains et continue d'augmenter les volumes pour répondre à la demande croissante des circuits de vente.

L'exploitation maraîchère est aujourd'hui en phase de **croissance économique** et l'EBE prévisionnel de l'année 2016 permet d'attendre une **amélioration nette**, qui permettra quasiment de subvenir aux besoins du couple et au règlement des annuités*.

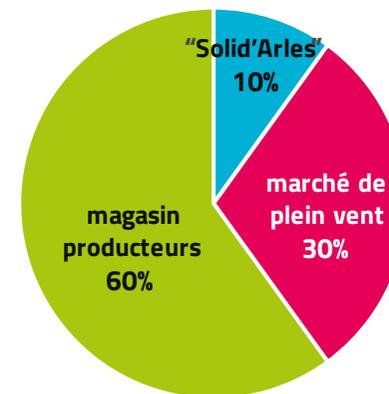
AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

- La procédure de **redressement judiciaire** ouverte fin en 2007 aboutit après 6 mois de période d'observation*, à un plan de redressement* sur 13 ans. Les dividendes* sont progressifs.
- Solidarité Paysans a également soutenu Philippe dans des **procédures administratives** et de changement de statut de l'exploitation (passage en EARL).

Évolution EBE, annuités et dividendes (k€)



Répartition du chiffre d'affaires par débouché de vente (2016)



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Avec **Philippe**, l'association **Solidarité Paysans** a joué un rôle d'accompagnement sur la partie administrative et lui a permis de remettre en question son système de production pour dégager plus d'autonomie.

Philippe a peu fait appel aux organismes professionnels agricoles, par manque de confiance. Avant d'envisager les changements techniques sur sa propre exploitation, il a constitué un **réseau d'agriculteurs ressources**, rencontrés par le marché de plein vent, auprès de qui il a pu trouver des réponses et faire des visites. En discutant avec des maraîchers ayant plus d'expérience, il s'est évité quelques erreurs et a trouvé des idées d'adaptation de sa gamme de production. Aujourd'hui, reconnaissant, c'est lui qui donne à son tour des conseils en maraîchage pour un jeune en installation.

Grâce à Solidarité Paysans, Philippe a également participé à la création du magasin **Solid'Arles***. Ce point de vente, qui met en lien consommateurs en difficulté et agriculteurs dans la même situation, lui a permis de réaliser qu'il n'était pas seul en situation de fragilité économique.

Tous ces échanges sont pour Philippe source de lien social et une occasion de sortir de la ferme.



Une partie des cultures est produite sous tunnel froid

PAROLES DE PHILIPPE

« Le redressement judiciaire a été un vrai tsunami. On doit faire face à des changements professionnels, privés, et sociaux. Du jour au lendemain, on nous attribue des étiquettes et il faut être accroché pour les supporter. La CUMA est censée être un outil collectif mais ils m'ont jeté dehors pour une dette de 300 € et m'ont comparé à quelqu'un qui avait 700 000 € de dettes !

Le redressement a engendré plein de choses, et m'a fait me poser beaucoup de questions. On apprend à relever la tête et à prendre du recul sur ce qu'on fait plutôt que d'avoir la tête dans le guidon. Mais ça n'a pas été facile.

J'avais besoin de retrouver du plaisir à travailler et j'étais écaeuré de l'arboriculture. Au départ, ces pratiques de lutte raisonnable, c'était par défaut, pour des raisons économiques. Puis c'est devenu mes pratiques. J'ai dû réapprendre le métier. Grâce à la vente directe, j'explique ma manière de produire directement aux clients. Ça vaut un label bio ! A un moment, j'ai senti un changement quand les clients discutaient entre eux et parlaient de mes produits. Il y a une confiance qui s'est installée. La participation au projet Solid'Arles m'a permis de m'occuper l'esprit et de rencontrer d'autres paysans fragilisés. Ça ne m'a pas fait oublier mes problèmes, mais je les abordais différemment quand on j'y revenais. Aujourd'hui, je prends du plaisir à faire des légumes.»

39/ **EARL**Michel, 57 ans
et son épouse,
56 ans

- Conversion AB
- Diversification
- **Biodynamie**
- Réduction des intrants
- **Changement de mode de vente**



Serres de salades

ARRÊTER LA PRODUCTION SOUS SERRES CHAUFFÉES ET VALORISER EN BIO

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Après des études en métallurgie, Michel s'installe en **1989** sur l'exploitation de son père comprenant **3 ha de serres** de tomates, courgettes et salades d'hiver. Les serres sont chauffées jusqu'en 1994. L'épouse de Michel travaille à l'extérieur. L'exploitation se maintient une quinzaine d'années, avec des **résultats positifs** et fait travailler jusqu'à sept **salariés permanents**. Les productions sont vendues sur le marché de gros, pour garder une indépendance, mais avec des **prix peu rémunérateurs et très aléatoires**.

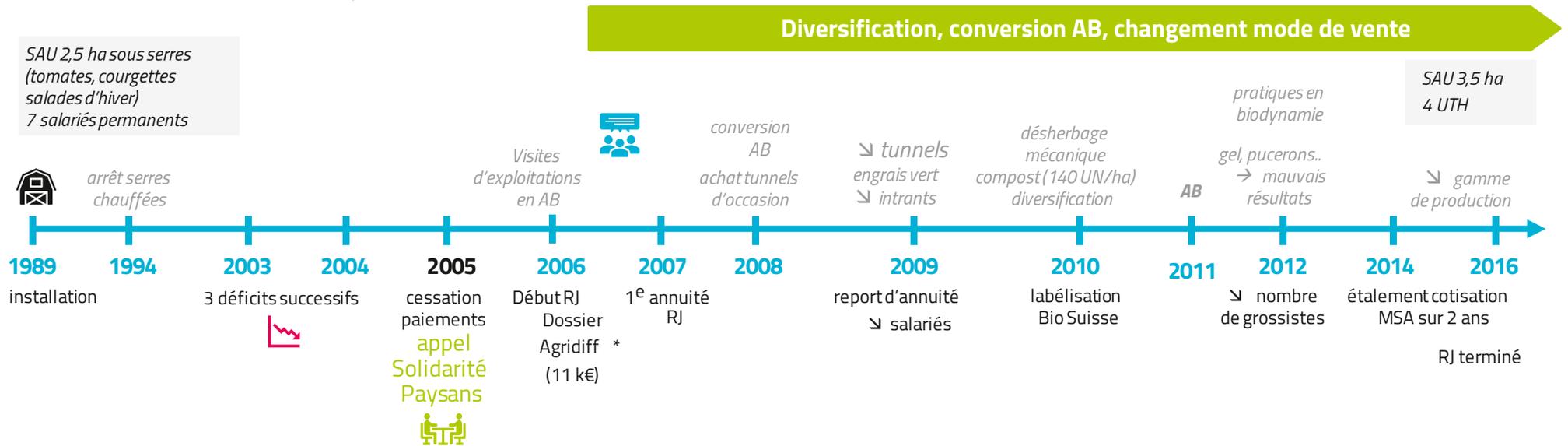
La très bonne vente de **2003** incite Michel à tout miser sur les tomates l'année suivante, en comptant sur une aussi bonne année. Il autofinance alors des tunnels et se démunit de sa trésorerie. La chute des prix et un manque de contrôle sur les marchés provoquent une importante **mévente**. Trois années déficitaires vont se succéder, obligeant Michel à multiplier les **crédits auprès de ses fournisseurs**. Il regrette, dans ce moment difficile, un mauvais accompagnement de la part des comptables, notamment sur la gestion. Les **charges salariales** sont très élevées et les prélèvements personnels sont sacrifiés pour pouvoir rémunérer les salariés. En 2005, l'exploitation est en état de **cessation de paiements***.

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

Au milieu de ces difficultés, Michel fait appel à **Solidarité Paysans** dont il a entendu parler par le bouche à oreilles. Les deux accompagnateurs, salarié et bénévole, se déplacent sur l'exploitation et réfléchissent avec l'agriculteur à des solutions.

L'ouverture d'un **redressement judiciaire (RJ)*** est actée en janvier 2006. Michel **remet alors en question son système de production**. Rapidement, Michel se rend chez des agriculteurs ayant fait le choix de **l'agriculture biologique (AB)***. D'abord peu convaincu, il découvre au fil des visites des systèmes de production plus semblables à ses attentes.

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME



En visitant des exploitations en Bio, Michel prend conscience qu'une autre manière de produire est possible, qui lui semble plus avantageuse économiquement.

La conversion à l'**agriculture biologique** débute en 2008 (certaines parcelles sont directement labélisées). Les productions sont **diversifiées** avec plusieurs variétés de tomates et de salades. Michel vend ses serres, qu'il remplace en partie par des **tunnels froids** d'occasion. La conversion se fait naturellement, avec une **diminution des intrants et des pratiques préventives**, mais l'agriculteur constate beaucoup de pertes.

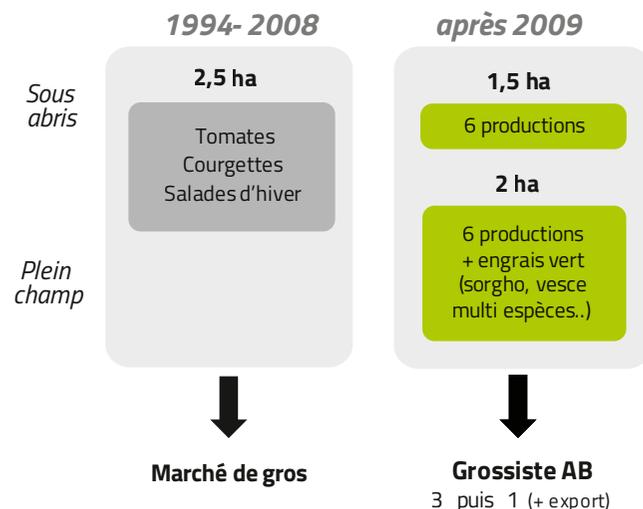
En 2009, le nombre de salariés est réduit de 7 à 4. Cette année-là, lourde en changements, est

difficile à supporter pour Michel qui demande un **report d'annuité*** en fin de plan.

L'**amélioration économique** se fait sentir en 2011, et le résultat, très positif, surprend encore aujourd'hui l'agriculteur. L'exploitation retrouve un **équilibre** même si la diminution des charges d'intrants n'est pas flagrante (lutte biologique et plants très coûteux). L'agriculteur cherche à intégrer des **engrais verts dérobés** dans la rotation en plein champ et sous serres pour éviter les sols nus, malgré une surface totale restreinte.

A partir de 2012, Michel se tourne vers la **biodynamie*** : il commence à suivre le calendrier lunaire, et utiliser des produits de lutte alternatifs (savon noir, soufre).

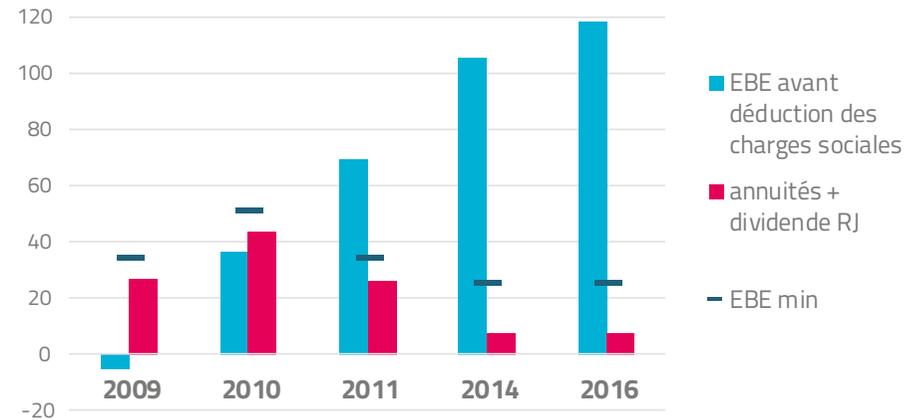
Évolution des productions et débouchés



Le **mode de vente** évolue également. La vente au marché de gros, demandant une forte charge de travail, est arrêtée en 2009 pour privilégier différents **gros-sistes et détaillants** en Bio. En 2010, Michel découvre un grossiste suisse, de dimension familiale, accordant beaucoup de **souplesse et de confiance** ce qui permet de relâcher la pression. L'exploitation passe alors plusieurs **certifications** pour répondre au cahier des charges exigeant de ce nouveau grossiste (AB Suisse, Global Gap, Naturlan, Déméter).

Grâce au redressement judiciaire, **l'endettement**, principalement en court terme, est réduit d'un tiers entre 2009 et 2015. Le **chiffre d'affaires** augmente réellement à partir de 2010 et **l'EBE** permet de rembourser les annuités d'emprunts et les dividendes* du plan de redressement. Le règlement de la **dernière échéance*** en 2016 a été un réel soulagement pour Michel et son épouse. Aujourd'hui, le couple affirme se sentir mieux sur les **plans économique et moral**.

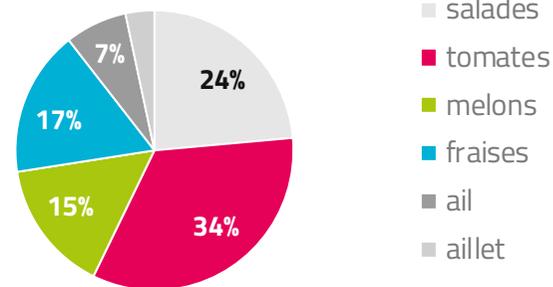
Évolution de l'EBE et des annuités (k€)



AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

- Le **redressement judiciaire**, accepté en 2006, a permis d'échelonner la dette sur 10 ans. Certains emprunts seront remboursés hors plan et soldés en 2013.
- Solidarité Paysans a aussi aidé Michel à contester des retards de paiements auprès de la MSA. L'agriculteur a obtenu gain de cause et une remise de dettes de 1200 €.

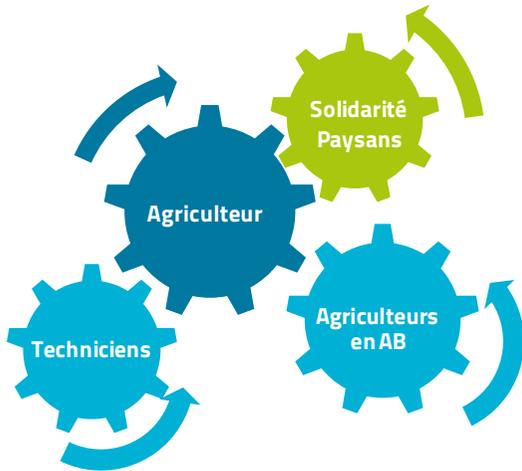
Chiffre d'affaires 2015, réparti par production



Taux d'endettement global

105 % 2009 → 75 % 2015

LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Le rôle de **Solidarité Paysans** s'est concentré sur une analyse de la gestion de l'exploitation et des postes de dépense, l'accompagnement dans les procédures juri-

diques ainsi qu'un soutien moral, essentiel. **Michel** est ensuite lui-même devenu accompagnateur pour l'association.

Si Michel a toujours été suivi par des techniciens, notamment du **CETA*** dont il a été administrateur, à la suite de sa conversion il s'est entouré d'autres **agriculteurs en agriculture biologique**. Depuis son contrat avec le négociant Suisse, Michel s'est impliqué plus particulièrement avec une quinzaine d'autres **agriculteurs** adhérents, de manière informelle, pour organiser des **visites techniques** et participer aux **formations de certification**. Ces rencontres ont été pour lui l'opportunité de progresser, de se remettre en question, mais aussi de créer du lien social.

D'autres partenaires comme le **GRAB***, lui ont permis de trouver des références techniques. Enfin, depuis quelques années, un **technicien indépendant** suit les changements opérés sur l'exploitation. C'est une source supplémentaire d'information pour l'agriculteur.



Salades sous serre froide

PAROLES DE MICHEL

« Les années qui ont suivi le clash des tomates ont été dramatiques. On a accumulé les dettes aux fournisseurs. La priorité était de payer les salariés. On ne s'est pas payés pendant 6 mois certaines années.

Le redressement a été très dur mentalement, il faut être préparé. Au plus mal du RJ, j'ai consulté un médecin de la MSA. Cela m'a été très bénéfique. Il y a eu un gros déclin, ça m'a remis en confiance par la suite. De même que mon épouse a été très compréhensive et toujours prête à m'aider. Je n'ai jamais baissé les bras et je n'ai jamais hésité à demander des reports d'annuité et des étalements si besoin auprès des créanciers. Nous avons actionné tous les leviers.

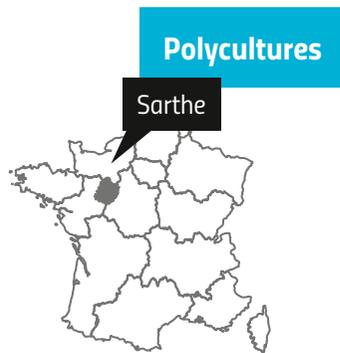
En visitant les exploitations en Bio, je n'arrivais pas à croire que l'on puisse faire des productions pareilles sans traiter. Nous n'avions pas le choix, je ne risquais que de gagner. C'était ça ou arrêter.

La conversion s'est faite naturellement car nous avions déjà le raisonnement de diminution des traitements, pour des raisons économiques. Mais il faut tolérer les pertes et ne pas produire plus que ce que l'on peut. Si on met des produits bio à la place du chimique, ça ne marchera pas ! Il faut créer un équilibre sur l'exploitation.

Les formations et rencontres avec d'autres agriculteurs m'ont aussi permis de progresser. Seul on va vite, à plusieurs on va plus loin. Depuis le passage en Bio, même si la charge de travail ne diminue pas, on s'accorde plus de temps libre et on se sent plus zen. »

40/ **Exploitation individuelle**Jean-Gilles 47 ans,
Natacha 45 ans
3 enfants à charge

- **Diversification**
- Ajout de légumineuses
- **Réduction des intrants**
- Arrêt du porc
- **Conversion AB**



Essai de mélange lentilles/blé

CESSER L'INTÉGRATION ET PASSER EN CULTURES BIO

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Jean-Gilles s'installe en grandes cultures en **1994**, suite au départ à la retraite de son père. Sa mère est toujours en activité et s'occupe d'un atelier lait et **porcs label sur paille** qu'il reprend en **1998**. En 2003, un **remembrement* défavorable** fait perdre une trentaine d'hectares et la production porcine est arrêtée suite à des problèmes sanitaires. Pour pallier à cela, une porcherie est louée pour **l'engraissement**. En 2006, Jean-Gilles reprend la ferme familiale avec 33 ha supplémentaires, suite à la retraite de sa mère. Le cheptel laitier est alors transformé en **vaches allaitantes**, tandis qu'une **seconde porcherie est achetée**. En 2007, l'exploitation est donc séparée sur 3 sites, distants de plusieurs kilomètres, dont 2 porcheries et 90 ha de cultures.

Natacha, la femme de Jean-Gilles, quitte son emploi de secrétaire comptable au sein de l'armée et s'installe en 2010 sur la ferme après un BPREA. La retraite militaire de Natacha permet alors de faire vivre la famille, avec trois enfants à charge.

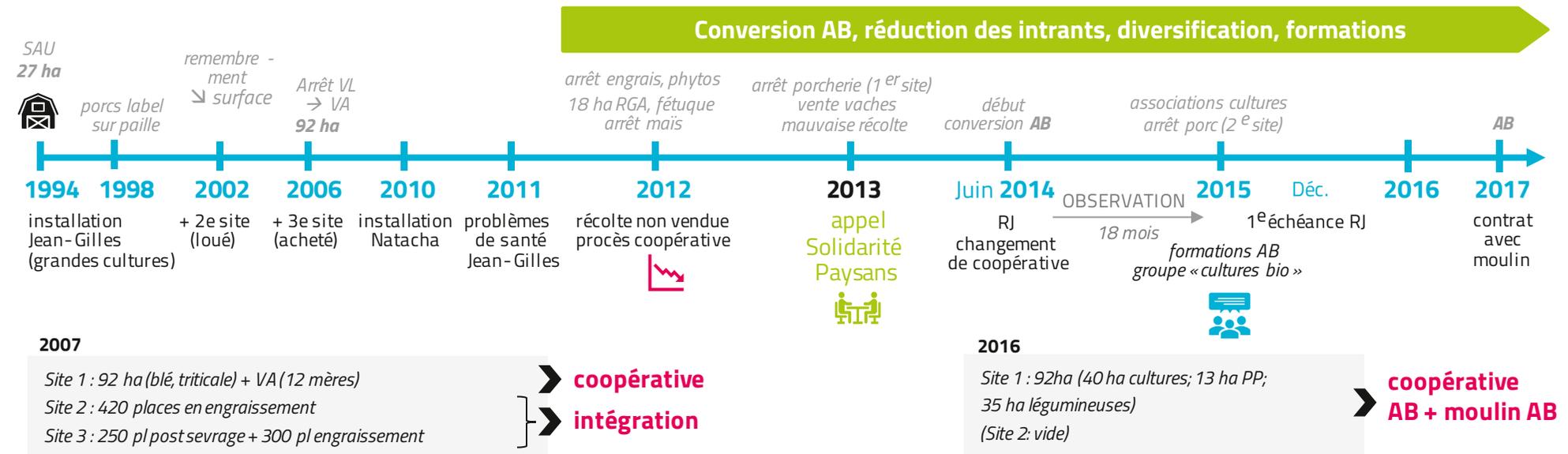
En octobre 2012, en pleine période de récolte du maïs, la coopérative refuse de payer les 30 ha de sarrasin et millet qui pourriront sur pied. La perte s'élève à **23 000 €**. Par **manque de trésorerie**, aucun intrant n'est appliqué sur les cultures. En 2013, la porcherie en location est abandonnée et le cheptel de vaches à viande décapitalisé, afin de rembourser la coopérative. Cette vente est difficile pour Natacha et Jean-Gilles, qui avaient travaillé sur la génétique du troupeau. A cela s'ajoute une **mauvaise récolte** du fait de l'arrêt brutal d'intrants...

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

Durant quatre ans les deux agriculteurs sont en **procès** avec la coopérative, qui dénonce de nouvelles dettes. La situation financière est très tendue. Démunis, ils cherchent une aide pour faire face à leur situation : ils découvrent **Solidarité Paysans** et font alors appel à l'association.

En 2014, une procédure de **redressement judiciaire (RJ)*** est ouverte. Natacha parle alors de son projet de passage à **l'agriculture biologique (AB)*** aux accompagnateurs, qui confirment que l'exploitation se prête à la conversion. En effet, au cours de sa formation agricole, Natacha a été sensibilisée aux **pratiques plus économes en intrants** et convaincue de leurs bénéfices économiques. Pour faciliter la conversion en bio, la période d'observation* sera étendue à 18 mois.

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME



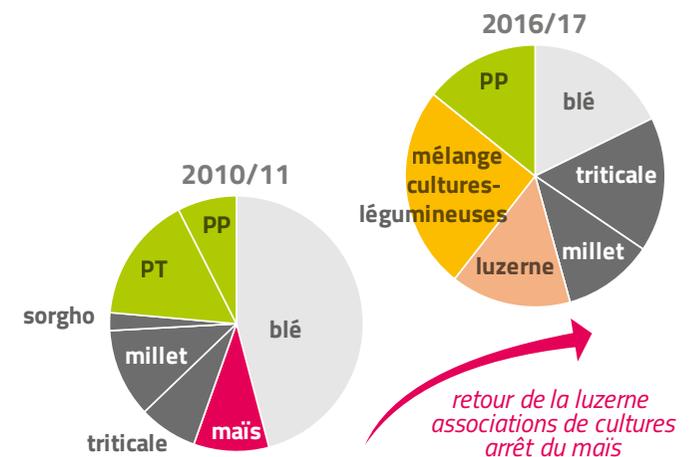
L'arrêt forcé des intrants en 2012 a permis de préparer les terres à la **conversion en Bio** qui commence en 2014.

Les agriculteurs observent rapidement un retour de la **biodiversité et des auxiliaires** sur les parcelles, et une disparition des maladies récurrentes. Pour la lutte contre les adventices, le **désherbage mécanique**, les **rotations** et les **semis tardifs** remplacent les traitements chimiques. Passionnée d'agronomie, Natacha cesse la monoculture de blé et tente des **rotations longues**, avec **légumineuses et protéagineuses**. Certaines cultures sont associées pour renforcer leur résistance ou réduire l'enherbement (lupin-triticales, lentille-blé, trèfle sous couvert de blé).

La pauvre qualité des sols oblige à adapter les pratiques à chaque parcelle. Le couple espère toutefois faire progresser les rendements (de 25q à 40q/ha visés).

En 2015, les porcs en intégration* ne sont plus rentables : le cheptel est décapitalisé. Le couple se concentre aujourd'hui sur la **vente de céréales en AB** (blé vendu **450 €/T** contre 200 € en conventionnel) et cherche désormais à réduire les intermédiaires. La contractualisation avec la nouvelle **coopérative Bio** en 2014, leur garantit la vente de chaque culture avant sa mise en place, et le millet sera **vendu directement** auprès d'un moulin Bio à proximité à partir de 2017.

Évolution de l'assolement



Les changements de pratiques mis en œuvre réduisent de manière drastique les **charges végétales et de mécanisation**. La consommation de carburant est divisée par deux et les charges d'engrais et phytosanitaires sont maintenant nulles. En outre, pour la mécanique Jean-Gilles s'est formé en autodidacte, ce qui leur permet d'être autonome pour les réparations et la construction d'outils à moindre coût. A partir de 2017, Natacha fait elle-même la **comptabilité** pour éviter une dépense supplémentaire, mais surtout retrouver la main sur la gestion de la ferme.

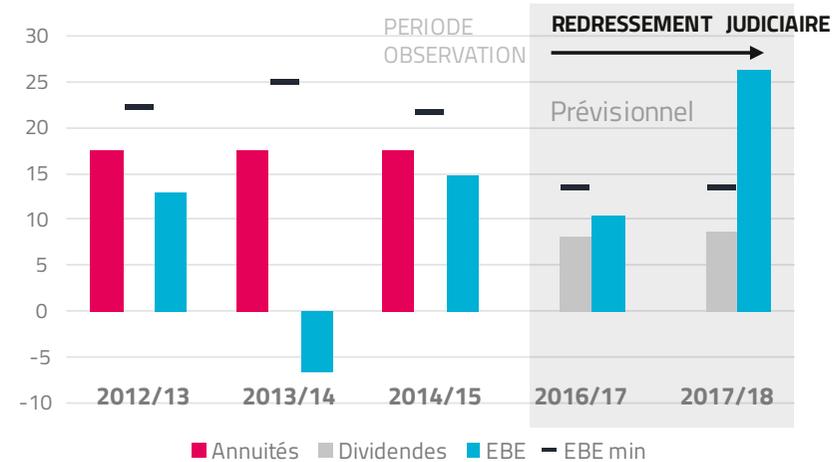
Il est encore trop tôt pour voir une amélioration économique globale, la valorisation en bio commençant en 2017. Mais dès à présent, l'étalement des dettes réduit fortement les annuités* à régler et l'**EBE minimum*** à dégager.

Depuis la conversion en bio, le couple se sent mieux sur l'exploitation et ressent moins de pression. La réduction du labour permet à Natacha de **passer moins de temps sur le tracteur** et de moins « stresser la terre ». Les deux agriculteurs espèrent **retrouver de la trésorerie** rapidement grâce à la valorisation en Bio. Ils envisagent également, par la suite, de développer la vente de volailles en direct.

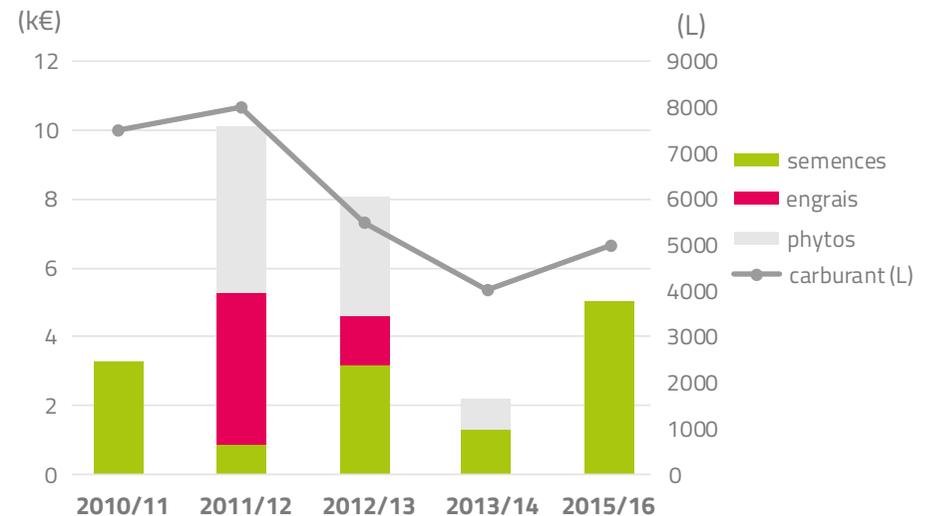
AUTRES ACTIONS POUR LE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

- Le **redressement judiciaire** est prononcé en juin 2014 ; le plan est accepté en décembre 2015 avec un passif* de 80 000 € étalés sur 10 ans.
- Les **dettes** vis-à-vis de la coopérative sont diminuées de 13 000 €.

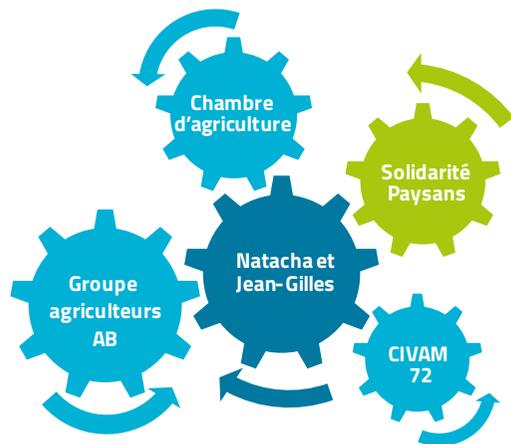
EBE, annuités et dividendes (k€)



Charges végétales et de carburant



LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT



Natacha et Jean-Gilles ont discuté de leur envie de se lancer dans l'agriculture biologique avec les accompagnateurs de **Solidarité Paysans** qui ont soutenu leur projet. Puis le couple d'agriculteurs a mené les démarches et s'est lancé seul dans le changement de pratiques.

Au cours de formations et visites organisées par la **Chambre d'agriculture**, ils ont appris la gestion des cultures en agriculture biologique et découvert de nombreuses possibilités de rotation. Natacha et Jean-Gilles intègrent par ce biais un **groupe d'agriculteurs** dédié aux cultures bio.

Parallèlement à cela, Natacha est devenue administratrice accompagnatrice au sein de Solidarité Paysans, et a également intégré un groupe d'échange du **CIVAM** partenaire de Solidarité Paysans.



Natacha et Jean-Gilles, dans une parcelle de féverole-blé

PAROLES DE NATACHA

« Pour moi ce n'était pas une honte d'appeler Solidarité Paysans. On a tendance à s'isoler dans ces moments là. Avec Solidarité Paysans, il y a une écoute ; ils nous ont remonté le moral alors que l'on était le dos au mur. On a compris qu'on n'avait plus d'autre choix que le redressement judiciaire. »

« Après une visite chez un agriculteur bio, je me suis dit pourquoi pas nous. C'était un gros virage, pour nous, mais on était forcés. On avait commencé ces pratiques bien avant, pour tester les terres. On en a discuté avec les accompagnateurs Solidarité Paysans.

Selon eux, la ferme se prêtait bien au bio vu les faibles rendements. Mais c'était une autre façon de travailler pour nous, on a dû tout réapprendre, faire des formations... Depuis qu'on est en bio aucune culture n'est tombée malade ! On a retrouvé une cohérence sur le système.

Avant on était exploitants agricoles, car le technicien de la coopérative nous faisait tout. Aujourd'hui nous sommes redevenus des agriculteurs. Les techniciens ne sont pas les chefs d'exploitation à notre place. A présent, on espère atteindre une période de croisière et se dégager un salaire. »





DES DYNAMIQUES DE GROUPE EN SOUTIEN AU CHANGEMENT DE PRATIQUES

Au-delà de l'accompagnement individuel des agriculteurs fragilisés, de nombreuses associations du réseau Solidarité Paysans proposent des espaces d'échanges entre agriculteurs : groupes de paroles, journées techniques, café à la ferme... les formes et thèmes sont divers.

Nous détaillons ici certaines de ces expériences collectives, axées sur les changements de pratiques, qui contribuent au cheminement de leurs participants. Nous avons ensuite dégagé quelques enseignements sur les apports de ces dynamiques de groupe et ainsi que leurs conditions de mise en œuvre.

DES JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES EN PAS-DE-CALAIS

En 2001, une dizaine d'éleveurs accompagnés par ARCADE, l'association du Nord-Pas-de-Calais, proposent aux accompagnateurs **d'échanger en groupe sur des problématiques techniques communes pour trouver ensemble de nouvelles solutions.** Des journées d'échanges sont mises en place ; elles se tiennent deux fois par an, coanimées par un bénévole et un salarié. Chaque semestre, un volontaire agriculteur, accompagné, bénévole ou sympathisant de Solidarité Paysans, ouvre les portes de sa ferme pour une journée de partage autour d'un thème. Y participent, plus ou moins régulièrement, 28 éleveurs aux profils variés : laitier ou allaitant, jeune ou moins jeune, Bio ou non.

Gérer son stock fourrager en hiver, réfléchir au système pâturant ou aux rotations au printemps... Les sujets varient selon les besoins et les souhaits de chacun. Des questions moins techniques sont parfois abordées : l'organisation du travail, la diversification de l'activité, ou encore la gestion du stress, avec l'intervention d'un professionnel psychologue.

Olivier, ex éleveur laitier (aujourd'hui céréalier) accompagné par Arcade, participe aux rencontres depuis la création du groupe. Aujourd'hui bénévole à l'association, il témoigne de son expérience de ces journées d'échanges.

« Les changements ne se sont pas faits du jour au lendemain. Mais j'ai vu que je n'allais pas m'en sortir seul. » (Olivier)

Une journée technique thématique dans une ambiance conviviale

La journée commence par une **présentation du parcours et du système de production** de l'hôte, appuyé de quelques données chiffrées. Le groupe fait ensuite un **tour des bâtiments et des parcelles**, et peut se rendre compte, sur le terrain, des changements de pratiques mis en place. Questions et échanges informels sont bienvenus.

« On commence par un café, c'est important. La personne qui reçoit présente son exploitation mais on essaie de faire en sorte que les gens se présentent » (Olivier)

La pause déjeuner est un repas partagé. Les discussions sur la conjoncture dérivent rapidement sur des questions de changement de pratiques ou plus personnelles. C'est aussi l'occasion de **faire connaissance** avec les nouveaux membres du groupe.

L'après-midi, l'échange se poursuit autour d'une **question technique**, en partant de l'exemple de la ferme visitée. La question du jour est ensuite adaptée à chaque système, les participants ex-

posant tour à tour leurs problématiques. Les **agriculteurs échangent entre eux** en apportant chacun leurs connaissances et conseils, en tenant compte des caractéristiques de chaque ferme. Parfois, un technicien d'un **organisme extérieur** (conseiller Chambre, organisme d'élevage...) est invité à partager son analyse.

« On oriente la réunion selon les désirs de chaque participant, on dérive sur les problèmes techniques de chacun et on trouve une solution ensemble. Il y a beaucoup de souplesse dans les thèmes abordés.. » (Olivier)

Ces journées sont vécues positivement par les participants. Cependant, la première participation peut être un pas difficile à franchir, d'autant plus si l'accompagnement est récent. Cela signifie passer d'un **suivi individuel** et confidentiel à une **visibilité de groupe**, dont on ignore la composition. La disponibilité, la pression vécue à ce moment-là ou les aspects pratiques peuvent en freiner certains.

« En général, il y a beaucoup d'appréhension avant de venir, mais quand on est deux ou trois à y aller ensemble en covoiturage, on trouve moins d'excuse à ne pas y aller. C'est aussi l'occasion d'échanger ! Il y a toujours des temps de détente où les langues se délient... Certaines réunions se terminent parfois par une crêpe ! » (Olivier)



Journée d'échange, Pas de Calais





Un lien indispensable entre accompagnement individuel et groupe d'échange

L'un des animateurs reprend sur un panneau les **éléments techniques** énoncés, tandis que l'autre prend des notes pour le compte-rendu. Ce dernier, accompagné des données individuelles, est ensuite transmis avec l'accord de l'intéressé aux accompagnateurs référents afin d'éclairer sous un nouvel angle la situation de chaque personne. La journée permet ainsi de **faire le lien avec le suivi individuel** et contribue à la dimension globale de l'accompagnement.

« Ces formations sont importantes dans le parcours de l'agriculteur, tant techniquement qu'humainement. Pour nous, accompagnateurs, elles sont un réel plus pour l'accompagnement individuel. »

(Emmanuel, salarié et animateur du groupe ARCADE)

S'inspirer des expériences partagées pour s'ouvrir à une réflexion sur ses propres pratiques

Le climat de **confiance** qui s'installe lors de ces journées en groupe permet à certains agriculteurs de **s'ouvrir à de nouvelles pratiques**, de se redonner confiance pour essayer sur sa ferme ce que l'on a vu ailleurs, et de redevenir davantage **maitre de ses choix**. La formation n'a pas prétention à tout résoudre, mais elle contribue au cheminement.

« On présente sa façon de travailler mais les autres ne doivent pas chercher un modèle, c'est une façon de faire comme une autre, c'est un ensemble d'idées. On se situe par rapport aux autres, mais ce n'est pas une comparaison ! On a du mal à se lancer au début mais on n'est pas indifférents aux techniques abordées : le ressemis, le cloisonnement de pâturage, la mise aux normes à coût réduit, la production de bêtes à viande avec une ration composée uniquement d'herbe... L'évolution se fait sur les années qui suivent. » (Olivier)

Prendre confiance et créer des liens

Au-delà du thème de départ, technique, un des objectifs majeurs est de **partager son expérience** et de **sortir des difficultés du quotidien**.

Ces journées sont aussi des **temps de paroles** où les accompagnés peuvent exprimer des choses plus facilement et être écoutés. Cela permet également derrière chaque question posée, d'identifier éventuellement d'autres problèmes, du domaine du « non-dit ».

« On est souvent surpris de la facilité d'écoute, même si les gens ne se connaissent pas, ce n'est pas bloquant. On part de la technique mais on parle aussi de tout autre chose. C'est un tout, si le financier va mieux, le moral aussi et les échanges sont plus faciles. L'idée est de se redonner confiance en soi, se dire qu'on n'est pas seul. Ces journées sont l'occasion de recréer un réseau qui a été mis de côté pendant des années difficiles. »

(Olivier)

L'essentiel est que les agriculteurs sortent de leur isolement et trouvent un lieu où s'exprimer librement. Très récemment, on a ressenti que les préoccupations individuelles devenaient collectives. Les agriculteurs participant depuis plus longtemps commencent à se connaître, s'interrogent entre eux sur les évolutions techniques et s'encouragent. »

(Jean Marie, bénévole et animateur du groupe ARCADE)

→ voir la fiche n° 14 et la fiche 16 présentant les parcours de deux agriculteurs participant au groupe ARCADE.



Réunion du groupe d'échanges en Sarthe



EN SARTHE, UN GROUPE D'ÉCHANGE SUR LES SYSTÈMES HERBAGERS

La baisse très prononcée du prix du lait en 2009, conjuguée à la hausse du coût des intrants en 2011, a eu des conséquences sur nombre d'exploitations laitières et engendré une recrudescence des appels à **Solidarité Paysans Sarthe**.

Plusieurs éleveurs accompagnés par l'association ont eu recours aux procédures collectives* pour assainir leur situation financière, et se sont retrouvés à discuter ensemble au tribunal. Rapidement, un lien s'est créé et ils ont constitué un **groupe de travail autour de l'alimentation** des troupeaux. Souhaitant faire évoluer leurs exploitations vers des systèmes de production économiquement plus performants, ils ont sollicité

le regard extérieur du CIVAM Agriculture Durable (AD) 72. **Un programme de formation spécifique a été développé par le CIVAM AD 72 sur plusieurs années, accompagnant l'évolution des participants vers des systèmes herbagers économes en intrants.** 20 fermes au total ont été concernées.

Le groupe a bénéficié en 2014 d'un financement du Ministère de l'agriculture intitulé RADITS (Recours pour les Agriculteurs en Difficulté par la Transmission Solidaire), et a été labellisé GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental) en 2015. Dans ce cadre, cinq exploitations de membres du groupe ont été étudiées en détail, sous les angles économique, environnemental et humain, pour évaluer les changements opérés. Bilan de ce travail : dans ces fermes, la priorité est donnée dorénavant au pâturage avec l'utilisation des ressources fourragères provenant de la ferme, les émissions de GES (Gaz à effet de serre) et des consommations d'énergies ont diminué, et la marge brute a progressé. Aujourd'hui, le groupe d'origine n'existe plus, mais les agriculteurs continuent de

faire évoluer leurs pratiques vers plus d'autonomie et, pour certains, ont rejoint des groupes CIVAM. Ils font aussi profiter de leur expérience de nouveaux agriculteurs en difficultés accompagnés par Solidarité Paysans. Un court métrage intitulé *Le sourire de Louise*, relate cette expérience.

« La dynamique est partie d'une réflexion économique : comment baisser les coûts de systèmes en difficulté. La complexité d'intégrer des agriculteurs en difficultés dans des groupes vient du fait qu'ils sont isolés de tout organisme de formation. On peut dire que le groupe a marché grâce au climat de confiance. »

(Johanna, animatrice Solidarité Paysans 72)

→ voir la Fiche n° 23 retraçant le parcours de Marie-Yvonne et Frédéric, participants au projet RADITS.



GROUPE D'ÉCHANGE ET FORMATION EN MAYENNE

Depuis la création de **Solidarité Paysans Mayenne**, plusieurs dynamiques de groupe autour des changements de pratiques ont été mises en place, sans se maintenir dans la durée.

En 2017, inspirés par le groupe RADITS de la Sarthe voisine, l'animatrice et les bénévoles de l'association communiquent aux familles accompagnées leur volonté de créer un groupe local. Un **partenariat avec le CIVAM AD 53** est mis en place, financé par un **GIEE Emergence***. Le groupe d'échange est opérationnel depuis 2018. Il rassemble huit agriculteurs et se réunit plusieurs fois par an, autour de différentes thématiques techniques : pâturage, calcul du coût alimentaire ...

En complément, cinq agriculteurs ont fait l'objet d'un diagnostic de durabilité économique, sociale et environnementale par le CIVAM AD 53.

« Si j'avais eu connaissance de ce groupe avant, je n'en serais pas là ».
« En essayant tout seul, on n'avance à rien »
 (Ludovic, éleveur laitier)

→ voir la Fiche n° 29, retraçant le parcours de Ludovic



DANS LE PUY-DE-DÔME : ÉCHANGES ENTRE EXPLOITANTS EN PROCÉDURE COLLECTIVE

Les accompagnateurs de l'antenne du Puy-de-Dôme, aidés par l'intervention de l'EDE 63 (Etablissement Départemental de l'Élevage), ont proposé des **journées d'échange** à deux couples d'agriculteurs en procédure de redressement judiciaire*.

« Un premier temps individuel a porté sur le calcul des marges de l'atelier lait, comparés aux exploitations types. Lors des rencontres collectives, ces chiffres ont été repris avec un focus sur la gestion de l'herbe et des stocks, l'optimisation des fourrages. Des visites de fermes ont ensuite eu lieu. »

(Florence, animatrice SP Puy de Dôme)

Ces rencontres ont permis de découvrir d'autres pratiques et de bénéficier des réflexions sur l'autre exploitation. Les **liens créés** entre les deux familles d'agriculteurs au moment de ces journées se sont maintenus au-delà.

« Ils se sont soutenus mutuellement notamment lors des audiences au tribunal et l'élaboration de leur projet de plan respectif en a été d'autant plus facilité. »

(Florence)



DANS LES DEUX-SÈVRES, UN GROUPE CAPRIN

La crise du lait de chèvre en 2010-2012 a durablement fragilisé les exploitations caprines de la région, et de nombreux éleveurs ont sollicité l'association des Deux-Sèvres pour un accompagnement.

A l'initiative de Solidarité Paysans 79, **un groupe caprin a alors été constitué, réunissant des chevriers volontaires et quelques bénévoles, avec l'objectif de renforcer les connaissances technico-économiques des éleveurs concernés et de les armer davantage à la gestion de leur exploitation.**

Les premières réunions ont consisté à comprendre et analyser les ratios comptables essentiels et à travailler sur les coûts de production des uns et des autres. Rapidement, l'intérêt de l'autonomie alimentaire, notamment fourragère, a été démontré.

Par la suite, chacun des éleveurs volontaires a accueilli le groupe sur son exploitation, et a présenté l'élevage, les résultats, les problématiques. Des thèmes spécifiques ont été abordés : bilan fourrager, géobiologie* en élevage, élevage des chevrettes... Ces visites d'élevage ont permis aux paysans d'approfondir leurs échanges sur les pratiques, et de s'ouvrir à des pistes nouvelles. Ces réunions, une ou deux fois par an, rassemblent une dizaine d'éleveurs. Outre l'aspect formateur, elles sont toujours extrêmement conviviales et sympathiques entre des participants qui sont heureux de se retrouver et échangent librement.

FORMER LES BÉNÉVOLES À L'ACCOMPAGNEMENT DES TRANSITIONS ET DES COLLECTIFS



En Auvergne

En 2018, l'association **Solidarité Paysans Auvergne** s'est rapprochée des **CIVAM** avec le souhait de réfléchir à des modalités de partenariat pour l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs en difficulté. Une **formation à destination des bénévoles** est d'abord mise en place, en partenariat avec le Réseau CIVAM et l'INRA.

Une recherche de financement est en cours pour ensuite mettre en place **l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs vers l'autonomie**. Un premier collectif de 6 agriculteurs en redressement judiciaire est déjà constitué.



En Mayenne

A l'automne 2019, une **formation sur les freins au changement a été mise en place à destination des bénévoles** de **Solidarité Paysans Mayenne**. Cette journée essentiellement centrée sur les outils et postures d'accompagnement a permis d'aider à lever des blocages.



Dans la Loire

La présente étude a inspiré l'équipe de **Solidarité Paysans Loire**, qui a saisi l'occasion de réfléchir, localement, aux moyens d'accompagner les changements de pratiques. Un appel à projet multi partenarial visant une transition agroécologique (ARPIDA), a été l'opportunité pour se lancer.

En 2020, un **cycle de formations à destination des bénévoles** de Solidarité Paysans est mis en place avec l'ADDEAR 42. Il s'agit d'outiller les bénévoles sur l'accompagnement au changement de pratiques. Des journées d'échanges autour du changement de pratiques seront ensuite proposées à des groupes d'agriculteurs en difficulté.

DES BÉNÉFICES COMMUNS À CES DYNAMIQUES

Sortir de la ferme, souffler,
ouvrir des horizons...

Les expériences de groupes au sein de Solidarité Paysans, et les témoignages des agriculteurs y participant, montrent combien le travail en collectif peut enrichir les cheminements individuels.



Réunion du groupe d'échanges en Sarthe



➔ SORTIR DE LA FERME ET PASSER UN BON MOMENT

Simplement être avec d'autres, partager : le groupe, c'est au moins pour quelques heures n'être plus seul. On sort de la ferme, on s'extrait de son quotidien, on fait une pause.

On discute, on partage un verre. Au fil des rencontres des liens se tissent.

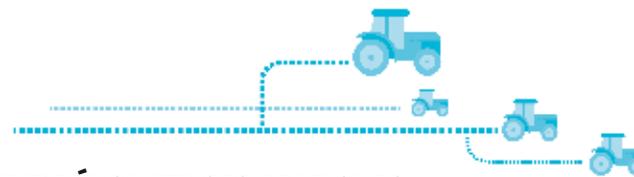


➔ PORTER UN AUTRE REGARD SUR SES DIFFICULTÉS

Le partage d'expériences avec d'autres agriculteurs permet de comprendre que l'on n'est pas seul à vivre des difficultés, de porter un nouveau regard sur sa situation.

Les échanges collectifs peuvent également amener à réfléchir ensemble aux causes plus systémiques de ce que l'on vit.

Le soutien moral de collègues qui vivent des situations similaires est aussi précieux...



➔ FAIRE ÉVOLUER SES PRATIQUES, CHACUN À SON RYTHME

Les échanges permettent à chacun de confronter ses propres pratiques à celles des collègues. Chacun est expert de son propre système, c'est la base du partage. On se rassure sur ce qu'on fait bien, on découvre d'autres manières de faire. Sur le terrain, c'est concret, ça parle à tous.

Partager ses questions avec le groupe peut amener à aborder un problème différemment, lever des blocages.

Observer les changements mis en place par d'autres et leur effets peut être un déclic pour s'interroger sur son propre système et évoluer à son tour. Pour d'autres, cela permet de conforter de nouveaux choix.

Chacun repart avec ses propres pistes, qui seront ou non mises en œuvre. Un tout petit pas technique, le germe d'une réflexion, ou des changements majeurs de pratiques : chacun avance ensuite au rythme qui lui est propre, selon sa situation et ses projets.



➔ ENSEMBLE, ALLER PLUS LOIN...

Lorsque le groupe fonctionne dans la durée, d'une rencontre à l'autre des évolutions se dessinent sur les fermes. Les participants peuvent alors s'encourager les uns les autres, d'autant plus lorsqu'ils avancent vers un objectif commun, par exemple progresser sur l'autonomie alimentaire.

Une piste en amenant d'autres, de nouveaux collectifs peuvent émerger, indépendants de Solidarité Paysans. Les rencontres sont également un tremplin pour certains participants, qui rejoignent d'autres groupes existants et poursuivent ainsi leur cheminement.

MISE EN PLACE ET FACTEURS DE RÉUSSITE

Instaurer et faire vivre une dynamique de groupe mobilisant des agriculteurs en difficulté n'est pas toujours évident. Isolement, destruction du lien social, dégradation de l'image de soi... rejoindre un collectif n'est pas simple pour ceux qui sont au cœur des difficultés. Les expériences locales présentées précédemment nous permettent toutefois de dégager des facteurs de réussite.



DES FREINS À LA PARTICIPATION DES AGRICULTEURS

Temps de déplacement, distance, charge de travail sur la ferme... peuvent freiner les agriculteurs. Surtout, accepter de participer à une rencontre collective n'est pas neutre : il s'agit implicitement de reconnaître ses difficultés devant « d'autres » et de quitter la confidentialité de l'accompagnement individuel.



⇒ CONVIVIALITÉ ET LIEN SOCIAL

Indépendamment du thème, c'est avant tout l'ambiance des rencontres qui suscite l'adhésion. Un climat convivial, la bienveillance des échanges sont essentiels pour mettre en confiance les participants.

Un café ou un repas partagé, du temps laissé aux discussions informelles et pour que chacun fasse connaissance, sont autant d'éléments qui contribuent à la réussite de ces temps collectifs.



⇒ LE RÔLE ESSENTIEL DES BÉNÉVOLES

Les bénévoles ont un rôle clé : en premier lieu pour identifier et mobiliser les participants potentiels. Ils peuvent démystifier les rencontres, et sont garants du cadre de confiance. Parfois une simple proposition de covoiturage lève les freins à la participation...

Le bénévole est également l'interlocuteur privilégié pour prolonger le travail de groupe dans l'accompagnement individuel par la suite.



⇒ S'APPUYER SUR DES PARTENAIRES

Solidarité Paysans n'est pas un réseau d'accompagnement technique, et gagne à s'appuyer sur d'autres compétences.

Les apports externes enrichissent les échanges : éclairages techniques, méthode de travail... Les actions peuvent être d'emblée partenariales, ou faire appel à des soutiens ponctuels.

Les ponts ainsi créés permettent également aux personnes accompagnées ayant retrouvé confiance suite aux premières rencontres collectives, de rejoindre d'autres lieux d'échanges sur leurs pratiques. Enfin, le partenariat peut aider, dans la recherche d'un cadre financier sécurisant pour l'action menée.



⇒ DES ÉCHANGES PRÉPARÉS, ANIMÉS, EN LIEN AVEC L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Lors d'une visite de ferme, la préparation en amont avec l'agriculteur qui reçoit, permet d'identifier les points clés à travailler, les questions qui peuvent nourrir les échanges.

L'animation est souvent confiée à un tandem bénévole-salarié. L'écoute lors de la réunion est essentielle, pour rebondir sur les questions des participants. Le travail peut être prolongé par un compte-rendu, et surtout en faisant le lien ensuite avec l'accompagnement individuel.



⇒ UN THÈME MOBILISATEUR, DES PARTICIPANTS ENGAGÉS

C'est souvent de l'identification d'une problématique technique ou technico-économique commune que naît un travail de groupe. Elle peut être liée à la conjoncture, ciblée ou non sur une production particulière...

La dynamique peut être initiée par les agriculteurs eux-mêmes, il s'agit alors de l'accompagner ; ou portée par l'association.

Les questions techniques, concrètes, connectées au quotidien des paysans, sont un bon point d'accroche ; l'entrée économique peut venir dans un second temps. Il s'agit en tous les cas de s'appuyer sur l'expérience des paysans eux-mêmes, premiers experts de leur système.

LES LEVIERS AGRO-ÉCOLOGIQUES DU REDRESSEMENT



PARCELLE - TROUPEAU

Les agriculteurs et agricultrices rencontrés ont opéré des changements de pratiques, dans l'objectif de conforter le redressement de leur exploitation, particulièrement sur le plan économique.

Pour chacun, nous avons observé des perspectives d'amélioration globale des situations. Pour y parvenir, **les agriculteurs ont mobilisé différents leviers de redressement**, selon leur situation et leur parcours. L'analyse des changements engagés nous a permis d'identifier des leviers communs, déclinés en **trois stratégies de changements** qui peuvent correspondre à **trois échelles d'action potentielles** de l'agriculteur.

Les impacts économiques sont mis en évidence pour chaque levier.



SYSTÈME DE PRODUCTION - EXPLOITATION



FILIÈRE TERRITOIRE

À DIFFÉRENTES ÉCHELLES... DIFFÉRENTES STRATÉGIES ET LEVIERS DE CHANGEMENT

RÉDUIRE LES CHARGES DÉSENTENSIFIER LES PRATIQUES

- Réduire la dépendance aux intrants végétaux à partir du système existant.
- Tendre vers l'autonomie alimentaire.
- Arrêter certaines cultures gourmandes, choisir des variétés plus résistantes.

→ Dégager des économies par la réduction d'achats ou d'autres charges, redevenir autonome sur le système

RÉÉQUILIBRER ET RESTRUCTURER LE SYSTÈME DE PRODUCTION

- Réduire le volume de production
- Diversifier les productions et l'assolement, allonger les rotations (engrais verts, ...).
- S'orienter vers un système pâturant en élevage.
- Arrêter un atelier ou un mode de production peu rentable (hors-sol*, autre production intensive...).
- Embaucher de la main d'œuvre, installer un nouveau membre sur la ferme.

→ Augmenter la rentabilité de l'outil

REPRENDRE LA MAIN SUR LA FILIÈRE DE PRODUCTION - AUGMENTER LA VALEUR AJOUTÉE

- Transformer la production localement ou sur la ferme.

→ Augmenter la rentabilité de l'outil

- Labélisation (AB,...)

→ Mieux valoriser le produit

- Changer de mode de vente : réduction des intermédiaires, abandon des modes filières longues, diversifier les débouchés de vente.
- Diversifier son activité pour dégager une source de revenu supplémentaire (valorisation pommes à cidre, agroforesterie*...).

→ Assurer une sécurité et une stabilité de revenu, retrouver la main sur le prix



**LES CHANGEMENTS
DE PRATIQUES
EN QUESTIONS...**

QUEL CHEMINEMENT D'UN CHANGEMENT DE PRATIQUES ?

Quarante témoignages sont présentés dans ce livret: autant de parcours uniques et particuliers, qui s'inscrivent tous dans un contexte local et familial, un accompagnement et des cheminements humains, qui sont propres à chacun. De ces trajectoires uniques se dégagent cependant des observations récurrentes, des points de convergence.

Les trajectoires de changement étudiées ici sont **diverses par l'ampleur et le rythme des changements** mis en œuvre. Les changements de pratiques peuvent être une succession de petits pas, s'étalant sur plusieurs années : la progression au fil du temps permettant souvent de sécuriser le système, et de maîtriser au mieux les conséquences. Le processus de changement s'inscrit ainsi en général dans le temps long, et n'est pas nécessairement linéaire. Parfois, les changements relèvent au contraire d'une démarche très rapide : une décision est prise qui entraîne en un ou deux ans des évolutions majeures dans le système de production ou de valorisation.

Pour beaucoup des agriculteurs rencontrés, la trajectoire de changements vient **en réponse à une situation de crise**. Alors que l'exploitation est fragilisée par des difficultés, ces agriculteurs trouvent dans les changements de pratiques des leviers de redressement, dont ils espèrent avant tout un bénéfice économique.

Pour autant, les changements ne sont pas nécessairement une réaction immédiate à la survenue des difficultés. Souvent, il est possible de retracer un **élément déclencheur** à partir duquel sont initiées des évolutions. Il peut s'agir d'une **année particulièrement difficile**, souvent qualifiée

de « coup de grâce » par les agriculteurs (chute des prix, évènement climatique, mévente importante, pression des créanciers...), d'une **rencontre** (lors d'une visite de ferme, d'un échange avec Solidarité Paysans ou un autre partenaire...), d'un **regard extérieur** sur la situation... Autant d'éléments qui peuvent être l'occasion pour les agriculteurs d'enclencher des changements de pratiques. Parfois encore, les changements ont été initiés en amont des difficultés, mais sont poursuivis dans le contexte de crise, contribuant à redresser la situation.

« Quand le lait s'est cassé la figure, on a étouffé. La trésorerie se creusait et la banque augmentait les autorisations de découvert mais ça ne nous a pas aidé ! D'un coup le banquier a coupé le robinet. Il fallait trouver une solution. »

(Ludovic, Mayenne)

« Côté finance, nous n'avions pas trop le choix... On crevait et on ne faisait que faire vivre les fournisseurs et pas la famille. Pendant 10 ans, on nous a toujours déconseillé de faire de l'herbe. Il fallait que j'entende quelqu'un me dire que c'était une solution pour faire des économies. »

(Marie-Yvonne et Frédéric, Sarthe)





DIFFÉRENTS FACTEURS PEUVENT ENSUITE MOTIVER, CONFORTER LES DÉCISIONS ET FACILITER AINSI LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES :

→ Les mécanismes de traitement de la dette : **procédures collectives*** ou **négociations amiables***, permettent de sécuriser la situation et contribuent à lever la pression sur le plan financier. La période d'observation* qui fait suite à l'ouverture d'une procédure de sauvegarde* ou de redressement judiciaire* est tout particulièrement vécue comme une bouffée d'oxygène. Le gel des dettes et l'arrêt des poursuites, pendant cette période d'une durée de 12 à 18 mois, apaisent les esprits et permettent la réflexion. Il s'agit alors d'élaborer un plan de redressement* : c'est l'occasion pour l'agriculteur de prendre du recul sur la situation et d'imaginer des changements dans la conduite de l'exploitation pour dégager des capacités de remboursement.

Les **échanges de l'agriculteur avec ceux qui l'entourent** jouent un rôle fondamental :

→ L'écoute et le soutien que procure l'accompagnement aident déjà à se remotiver, à reprendre confiance. Les **bénévoles de Solidarité Paysans**, souvent eux-mêmes agriculteurs retraités, peuvent également contribuer à questionner le modèle de production en place, afin d'envisager des leviers de redressement. Ils sont également à même d'orienter vers des groupes d'échange, des partenaires.

→ La participation à des **groupes d'échanges** ou des **projets collectifs** apparaît comme un élément majeur des parcours, pour découvrir de nouvelles pratiques, confronter son système à celui de collègues, apprendre, (re)créer des liens essentiels. Le groupe peut contribuer à ouvrir de nouveaux horizons, à conforter des choix (cf. focus Dynamiques de groupe, p 185).

→ Le **soutien de personnes clés** peut faire toute la différence. Au-delà de la famille ou des amis, ça peut être le comptable ou le technicien qui approuvent les changements d'orientation (« Tu y es presque ! »), un mandataire* ou un conciliateur* qui défendent le projet...

→ Parfois, **l'arrivée ou le départ d'un membre sur l'exploitation** (conjoint.e, parent, associé) peut bouleverser de façon bénéfique le système en place et amener de nouvelles idées. Il arrive également que des opportunités inattendues se présentent (nouveaux débouchés...), donnant un élan supplémentaire aux changements en cours.

→ Enfin, quelle que soit la motivation initiale aux changements de pratiques, les évolutions en elles-mêmes amènent à prendre du recul par rapport à son modèle de production. La réflexion sur le système peut alors se poursuivre.

« J'avais besoin de retrouver du plaisir à travailler et j'étais écœuré de l'arboriculture. Le redressement a engendré plein de choses, et m'a fait me poser beaucoup de questions. On apprend à relever la tête et à prendre du recul sur ce qu'on fait plutôt que d'avoir la tête dans le guidon. Mais ça n'a pas été facile.

Au départ, ces pratiques de lutte raisonnable, c'était par défaut, pour des raisons économiques. Puis c'est devenu mes pratiques. J'ai dû réapprendre le métier. La participation au projet Solid'Arles m'a permis de m'occuper l'esprit et de rencontrer d'autres paysans fragilisés. Ça ne m'a pas fait oublier mes problèmes, mais je les abordais différemment quand j'y revenais »
(Thierry, maraîcher en vente directe, Vaucluse)

QUELS FREINS ET OBSTACLES AUX CHANGEMENTS DE PRATIQUES ?

La démarche de changement est rarement linéaire, et se heurte souvent à des obstacles. A travers leurs témoignages, les agriculteurs mettent en lumière les difficultés rencontrées au cours de ce processus. Au-delà de la situation personnelle de chacun, les freins identifiés ne manquent pas d'interroger le mode d'organisation de la profession, des filières et des territoires.

UNE SITUATION PERSONNELLE DIFFICILE

Maladie, séparation du couple, héritage d'un modèle, **pression** exercée par les parents, difficulté à prendre de la distance par rapport à sa **formation agricole**, etc. sont autant de facteurs évoqués empêchant ou retardant les changements de pratiques.

« Tout cela fait qu'on s'intéresse à autre chose qu'à sa ferme »
(Michel, Vienne)

« On était dans un engrenage, une logique »
(Alain, Bouches du Rhône)



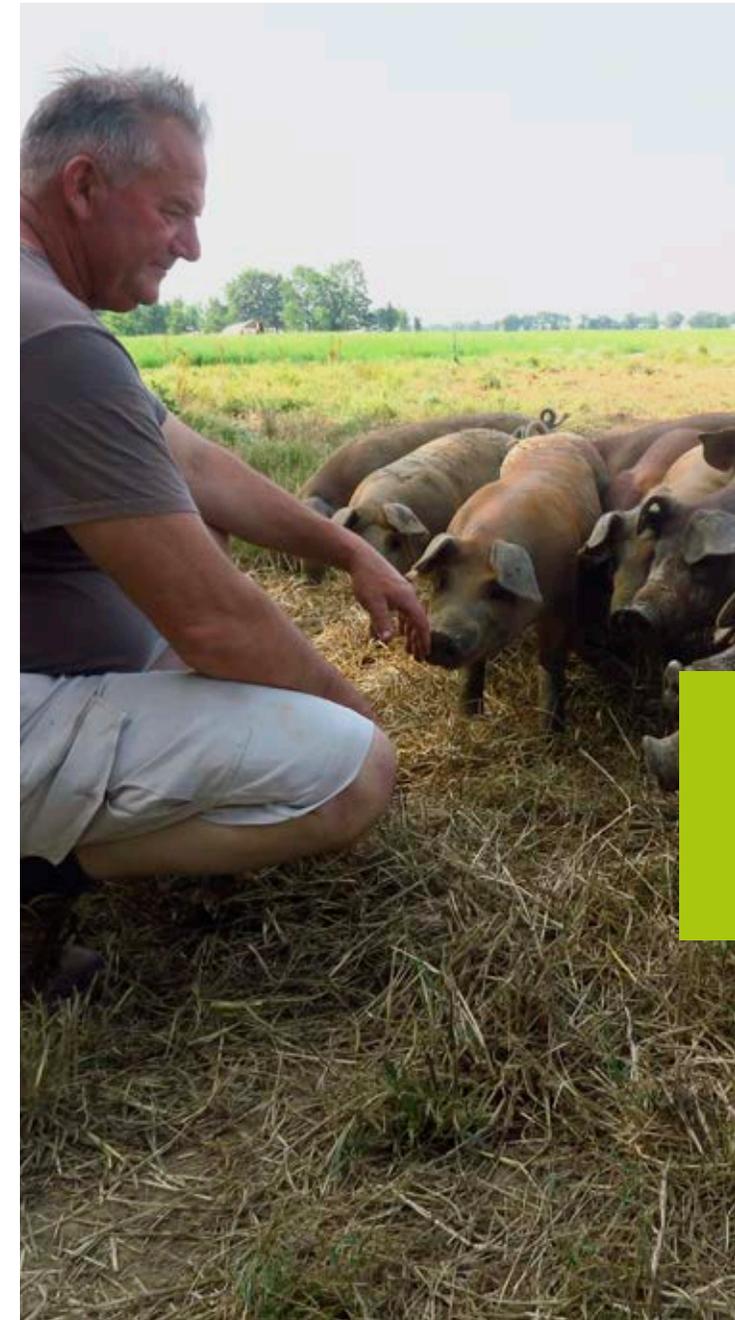
UNE PRISE DE RISQUE QUI FAIT PEUR

Plusieurs agriculteurs soulignent la difficulté à franchir le pas. Le changement signe une **rupture avec une certaine routine** ; il **complexifie** certaines pratiques. Il constitue également une **prise de risque**, particulièrement pour une exploitation en difficulté.

Il est difficilement envisageable pour des agriculteurs vivant une période de grande fragilité, d'ajouter au stress de la situation économique celui engendré par les changements de pratiques. Il leur faut trouver de **nouveaux repères** et s'approprier de **nouveaux critères de valorisation** du métier.

« Pour l'agroécologie, il faut un niveau de connaissance énorme. Passer de la technique 'NPK' à raisonner en Bio, ça n'a rien à voir. Le modèle n'est pas reproductible d'une année à l'autre et il faut que le sol se remette à vivre »
(Laurent, Savoie)

« On était en période de détresse financière, d'urgence de remboursement »
(Josette, Bouches du Rhône)





UN VERROUILLAGE DES FILIÈRES

Certains **systèmes de contractualisation** ou **logique de filière** poussés à l'extrême réduisent fortement l'autonomie de l'agriculteur. C'est notamment le cas de ceux qui exercent sous contrats en intégration* (filière viande : volailles, porcs, brouards), qui se retrouvent avoir un quasi statut de travailleur à façon. Les marges de manœuvre pour l'agriculteur sont alors extrêmement limitées, sauf à pouvoir s'extraire du système.

« L'intégration aujourd'hui c'est presque de l'esclavage moderne »

(Erwan et Marie, Côtes d'Armor)

UN CONTEXTE LOCAL PLUS OU MOINS FAVORABLE

Le **contexte socioéconomique et culturel local** influence directement la conduite de changements. Être éloigné, ou au contraire se situer au cœur d'un bassin de consommation ou d'une zone touristique, par exemple, change la donne en termes de débouchés accessibles.

Déjà fréquemment mis au ban de la profession ou condamnés par l'entourage familial lorsque surviennent les difficultés, les agriculteurs fragilisés le sont également lorsqu'ils opèrent des changements **à l'inverse de la tendance locale** pour redresser leur situation.

« Le passage en Bio dans notre département n'a pas été facile. On était montrés du doigt »

(Sébastien et Aurélie, Creuse)

« Par ici c'était la course aux hectares, c'est tout ce qu'on pouvait envisager »

(Claude, Vienne)



UN MANQUE DE SOUTIEN DE LA PROFESSION AGRICOLE

Les agriculteurs interrogés regrettent fréquemment un **manque d'accompagnement et d'encouragement** de la part des acteurs de la profession agricole ou encore une absence de structures référentes.

Être identifié comme étant en difficulté est souvent source de stigmatisation au sein de la profession. En outre, certains partenaires financiers de l'exploitation en difficulté hésitent, voire refusent de **donner une seconde chance** à l'agriculteur en finançant les investissements nécessaires au changement.

L'accès à la **formation professionnelle** est également limité pour les agriculteurs en plan de redressement*, considérés comme non à jour de leurs cotisations MSA.

« On avait besoin d'être écoutés et de se confier à quelqu'un »

(Catherine et Michel, Côtes d'Armor)

« Il y a un énorme manque de soutien de la part des organismes agricoles. »

(Michel, Creuse)



QUELS BÉNÉFICES DE CES ÉVOLUTIONS ?

Chacun à leur façon, les agriculteurs rencontrés au cours de nos enquêtes se sont engagés dans une démarche visant le redressement de leur exploitation : pour tous, nous observons des perspectives d'amélioration globale.

Le redressement de la situation économique est parfois très net, parfois encore limité, voire fragile. Un mieux général est cependant constaté ; et au-delà des résultats économiques, d'autres bénéfices apparaissent au fil des changements, tout aussi essentiels.

DES SIGNES D'AMÉLIORATION ÉCONOMIQUE

Lorsque la pérennité de l'exploitation a été directement menacée, retrouver et conserver une forme d'équilibre économique est un objectif incontournable. L'argument économique est, pour la majorité des agriculteurs interrogés, un moteur majeur du changement. Les changements de pratiques mis en œuvre visent principalement à réaliser des économies de charges, augmenter la rentabilité de l'outil, ou encore assurer une meilleure valorisation de la production.

Les résultats économiques observés, une fois les changements bien installés, montrent une progression effective, quoique d'ampleur variable. Ainsi, l'EBE est en amélioration dans la plupart des situations.

Lors de changements plus récents, les progrès ne sont pas toujours directement visibles en termes comptables. Cependant, d'autres indicateurs (baisse des charges, augmentation prévisible des prix de vente suite à une labélisation...) font pressentir un redressement à venir de la situation.

La progression de l'EBE est rarement suffisante pour retrouver un équilibre : au-delà du résultat courant, il faut égale-

ment traiter les dettes passées. **L'articulation des leviers de redressement est alors essentielle** : le recours combiné aux procédures collectives* ou négociations amiables*, et aux changements de pratiques, permet alors l'étalement des dettes tout en facilitant le remboursement des annuités*.

Par ailleurs, la progression des chiffres peut être lente : les retombées économiques ne sont pas toujours aussi éclatantes qu'attendues, et le **redressement économique prend souvent du temps**. Certains agriculteurs peinent à atteindre l'EBE minimum visé, nécessaire pour couvrir le remboursement des annuités et dégager un revenu. L'ouverture de droits sociaux, ou un complément de revenu à l'extérieur, peuvent être nécessaires un temps pour accompagner le redressement.

Notons que les premiers changements de pratiques en amènent souvent d'autres par la suite, et offrent de nouvelles marges de manœuvre, qui à leur tour ont des impacts économiques positifs.

Enfin, d'autres facteurs participent au mieux-être de la personne, et **facilitent par entraînement le redressement économique progressif**.

« Aujourd'hui je m'en sors »
(Germain, Jura)

« Le prix est là : tu fais moins de lait, mais tu as plus de paye, c'est revalorisant »
(Fabienne, Ille-et-Vilaine)

« Aujourd'hui on fait attention à tout mais ça se passe bien ; on arrive à mettre de l'argent de côté. »
(Emmanuel et Arnaud, Vendée)

« Une petite ferme comme la mienne, en 2 ans, 3 ans, même en 10 ans, ça ne peut pas multiplier par 10 son revenu, ça peut se stabiliser mais ça reste extrêmement fragile. Aujourd'hui j'ai environ 8000 € par an pour vivre. Je me suis adaptée. »
(Monika, Puy-de-Dôme)

« Aujourd'hui, on se rend compte qu'il fallait tout ça : l'étalement des dettes, la restructuration des prêts, l'année blanche* auprès des principaux fournisseurs pour s'en sortir. »
(Erwan et Marie, Côtes d'Armor)



AMÉLIORER SES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les changements opérés ont souvent pour conséquence une **réorganisation des tâches** : les séquences de travail sont modifiées, permettant éventuellement de réduire la **charge de travail**. Le temps dégagé permet alors notamment de se consacrer à la **gestion plus globale** de la ferme, et parfois de se réconcilier avec les **tâches administratives**.

- La charge de travail ne faiblit pas toujours, par exemple lorsque sont développées la transformation ou la vente directe. Pour autant, les agriculteurs font état d'une évolution de leurs priorités, et retrouvent l'importance de s'accorder du **temps libre**.

La situation économique qui s'améliore permet de **diminuer le stress** et contribue au mieux-être dans l'accomplissement du travail quotidien. C'est également la possibilité retrouvée de se projeter vers de nouveaux aménagements susceptibles d'apporter de meilleures conditions de travail.

« Je passe plus de temps avec ma famille »
(Yann, Morbihan)

« Aujourd'hui, je réfléchis les cultures en fonction de la charge de travail »
(Claude, Vienne)

« On s'est forcés à se remettre dans les papiers »
(Philippe, Bouches du Rhône)



DÉCOUVRIR DES PRATIQUES OU PRODUCTIONS

De multiples essais, et parfois des échecs, sont nécessaires avant de retrouver un équilibre. Mais qu'il s'agisse de s'essayer à de nouvelles productions, un nouvel atelier, ou un nouveau métier, beaucoup l'ont vécu comme un **plaisir de redécouverte**, voire de **réapprentissage** du métier d'agriculteur.

Lorsque les nouvelles pratiques fonctionnent, c'est également **la fierté de réussir à faire** qui est retrouvée, et avec, une certaine estime de soi, d'autant plus lorsqu'elle s'accompagne d'une reconnaissance par les pairs ou les consommateurs.

« On s'amuse à essayer de nouvelles choses »
(Catherine, Côtes d'Armor)

« Il faut réapprendre complètement son métier et casser les stéréotypes appris à l'école. »
(Mathieu, Creuse)

« J'ai l'impression qu'il y a quelque chose que j'ai réussi, qui tient la route, même s'il y a encore des choses à améliorer. »
(Pierre, Pas-de-Calais)

CRÉER DES LIENS

Si les difficultés ont souvent été source d'isolement, nombreux sont les agriculteurs qui mentionnent la force des liens recréés. L'accompagnement d'abord, par Solidarité Paysans, au plus fort de la crise, participe à **rompre l'isolement**. Ensuite, la démarche même de changements de pratiques va de pair avec de nouvelles mises en lien : en premier lieu avec la participation à différents **groupes d'échange** de pratiques, dont les agriculteurs sont parfois eux-mêmes à l'initiative. Au-delà des échanges techniques, le **lien social** qui s'y crée en est une composante clé, essentielle aussi pour se libérer l'esprit et **prendre du recul** par rapport à ses difficultés.

Les changements de modes de vente tels que le passage en circuit court*, ou l'accueil à la ferme sont également vecteurs de **lien social**, souvent absent dans d'autres modes de commercialisation. Cette ouverture vers les consommateurs et les citoyens participe à **lutter contre l'isolement et la stigmatisation** des agriculteurs fragilisés.

Ces nouveaux liens animent une certaine **solidarité** entre les personnes et chacun joue un rôle dans les changements. Certains agriculteurs s'investissent par la suite à Solidarité Paysans ou dans d'autres structures, contribuant à leur tour au parcours d'autres paysans.

« La commercialisation a repris une dimension humaine »

(Josette, Bouches du Rhône)

« La vente directe nous a énormément épanoui. C'est énorme l'aide que les clients du magasin ont apportée »

(Catherine et Michel, Côtes d'Armor)

« On se sent moins seuls face aux difficultés »

(Marie-Yvonne et Frédéric, Sarthe)

« On m'a aidé, moi je redonne ce qu'on m'a apporté. On a toujours besoin les uns des autres. Je m'isole de moins en moins. »

(Fabienne, Ille-et-Vilaine)



SE RÉAPPROPRIER LE SYSTÈME

En faisant le choix d'apporter des évolutions à la conduite de l'exploitation, pleinement acteurs du changement, les agriculteurs se **réapproprient la gestion de la ferme**. La situation de crise, les rencontres, les changements mis en œuvre, amènent à réfléchir autrement le système.

De nombreux agriculteurs expriment, à différents niveaux, une **aspiration à plus d'autonomie**. C'est, d'abord, la recherche de l'autonomie alimentaire pour le cheptel, ou la réduction de la dépendance aux intrants pour les cultures. C'est aussi redevenir maître de ses choix au quotidien, en refusant que les décisions ne soient dictées par les techniciens ou commerciaux : **retrouvant son autonomie décisionnelle, l'agriculteur s'affirme expert de son propre système**. C'est encore, pour certains, s'extraire d'une filière de type intégration*, ou reprendre la main sur la valorisation des produits, en changeant de mode de commercialisation.

« Le technicien de la coopérative faisait tout (...) Aujourd'hui, on est redevenus agriculteurs et non plus exploitants agricoles »

(Natacha, Sarthe)

« On a appris à se débrouiller tout seuls. On fait des choix volontaires »

(Dimitri, Nord)

« Aujourd'hui, on voit le produit jusqu'à la fin, on suit la filière » (Denis, Ain)

« Ce système nous correspond plus, on est libre de nos choix. C'est très valorisant de transformer et vendre notre produit et d'expliquer qu'il faut manger du bon produit, fait avec amour.

(Thierry et Colette, Vendée)



RETROUVER DU SENS AU TRAVAIL

Se réapproprier son système de production, voir l'exploitation se redresser, sont déjà des facteurs de satisfaction et de motivation majeurs pour les agriculteurs, qui retrouvent le **sentiment qu'ils ne travaillent pas pour rien**.

Mais c'est aussi l'expression d'une **cohérence plus globale** qui ressort des témoignages recueillis. Se retournant sur les changements opérés, nombre des agriculteurs interrogés disent s'être rapprochés d'une **manière de produire plus en accord avec leurs valeurs et convictions**. Avec une prise de recul et une forte volonté de s'en sortir, ils ont su parfois s'extraire d'un contexte personnel ou professionnel en partie subi, pour faire évoluer leurs pratiques. Ils ont ainsi **retrouvé du sens** à leur métier. Pour certains, cette démarche de cohérence s'est véritablement imposée comme un élément clé, indispensable pour pérenniser la consolidation de l'exploitation.

« Notre manière de produire ne nous convenait plus »

(Josette et Jean-Marie, Bouches du Rhône)

« Grâce à tous ces changements, on est devenus riches humainement »

(Jacques et Isabelle, Côtes d'Armor)

« D'un point de vue travail et éthique, c'est beaucoup plus valorisant de se dire que je laisse pousser l'herbe, que je change des pratiques dans mes cultures, que je ne mets pas de produits chimiques. »

(Stéphane, Sarthe)

« On voulait être plus en accord avec notre vision de l'agriculture. Aujourd'hui, on se lève avec l'envie d'aller travailler, on a retrouvé plus de sérénité »

(Thomas, éleveur de chèvres dans la Vienne)



Tous ces éléments permettent globalement aux agriculteurs de mieux se sentir sur la ferme, de ne plus avoir peur d'en sortir pour se rendre à des visites ou temps d'échanges autour de ces nouvelles techniques, de communiquer avec leur entourage et de participer à la vie locale.

Plus sereins, ils peuvent de nouveau mener des projets sur du long terme ou envisager, le cas échéant, la transmission de la ferme. Et si d'aventure, certains doivent se résoudre à cesser l'activité, ce n'est plus une décision subie, mais leur choix propre et après avoir retrouvé de l'estime de soi.

Au-delà de ce mieux être personnel, il est essentiel de souligner la richesse qu'apporte au territoire les changements conduits par chaque agriculteur sur sa ferme.

Des pratiques adaptées au milieu, une transformation locale, des circuits de proximité, un accueil à la ferme, des consommateurs impliqués, des groupes d'échange, des solidarités vécues, des emplois préservés ou créés... font de ces fermes des espaces vivants, ancrés sur leur territoire et participant à son développement.

ÉCLAIRAGE : LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES SOUS LE REGARD DE LA PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL

ANGÈLE SATCHE

Le corpus de monographies présenté dans ce livret retrace des parcours complexes d'hommes et de femmes, reflétant pleinement la dimension humaine au cœur des changements de pratiques. Les entretiens menés ont une valeur descriptive : ils renseignent sur les parcours, les dates, les indicateurs mesurables. Mais ils portent aussi sur le vécu subjectif du travail, entre souffrances et plaisirs. Souhaitant approfondir cette analyse, Solidarité Paysans a demandé à Angèle SATCHE d'éclairer les liens entre changements de pratiques et psychologie du travail. La synthèse qui suit a été élaborée suite à la lecture des témoignages des agriculteurs, et grâce à des échanges

nourris avec le comité de pilotage « Agroécologie » de Solidarité Paysans. Elle s'appuie sur le cadre d'analyse de la psychodynamique du travail – une des disciplines des cliniques du travail

Angèle Satche est actuellement en fin de cursus de formation en psychologie du travail au Conservatoire National des Arts et Métiers de Nantes, après un parcours de 10 ans dans le milieu agricole et rural. En 2018, elle a effectué un stage au sein de Solidarité Paysans, contribuant à l'élaboration de préconisations pour améliorer et sécuriser l'accompagnement sur les questions psychosociales. Elle intervient également aujourd'hui en tant que formatrice dans le réseau.

LES CLINIQUES DU TRAVAIL : TROUVER UN SENS COLLECTIF À LA SOUFFRANCE INDIVIDUELLE

Les cliniques du travail font partie de la psychologie du travail. Ce sont plusieurs disciplines qui veulent « soigner le travail » avant de soigner les hommes. Ces disciplines estiment que la psychologisation des problèmes liés au travail (injustice, harcèlement, précarité...) est une

mauvaise voie, qui consiste à rendre individuelles des questions collectives, renvoyant les personnes à la « gestion de leurs émotions ».

Ces disciplines préfèrent aller sur le terrain du travail pour essayer de démêler avec les travailleurs ce qui appartient à la situation (et que l'on peut peut-être changer), de ce qui résonne chez la personne et dans les collectifs de travail. C'est au croisement entre une réalité économique, politique, réglementaire, et une personne, ou un ensemble de personnes, que nous

pouvons trouver un sens collectif à la souffrance individuelle.

Comment le travail, ici le travail agricole, peut-il se transformer en épreuve psychique, ou au contraire participer à une forme d'épanouissement ? Le présent texte vise à éclairer les enjeux subjectifs qui apparaissent avec les changements de pratiques.

La synthèse qui suit s'appuie sur le cadre d'analyse de la psychodynamique du travail et est étayée par différents travaux de recherche (cf. bibliographie p 201).

Devenue une politique publique en 2014, l'agroécologie (et les pratiques qui en relèvent) existait auparavant avec des interprétations variées. Valorisée dans les médias, par les consommateurs, par la recherche, elle peut paradoxalement susciter de vives résistances. Pourquoi, si rationnellement c'est une voie performante ?

Les techniques de travail utilisées ne sont jamais neutres : elles ont un lien avec l'histoire du métier et l'histoire des personnes. Aussi, d'un point de vue psychologique, le terme agroécologie n'est pas neutre pour les agriculteurs :

- Au niveau technique, selon les critères de production et environnementaux mesurés par les agronomes, l'agroécologie semble être un succès.
- Au niveau moral, elle peut être, en fonction des parcours, des systèmes de normes et des valeurs de chacun, une menace ou une promesse : elle peut ainsi mettre en péril l'appartenance au groupe de référence, et confronter alors à la solitude, ou au contraire renforcer le sentiment de continuité grâce à la relation construite ou maintenue.
- Au niveau subjectif, la transition vers l'agroécologie peut entraîner une rupture plus ou moins brutale avec un modèle précédent. Comme tout changement, elle peut constituer une prise de risque pour la santé mentale. Toutefois, ce changement contient une promesse du point de vue de l'accomplissement.

Ces 3 niveaux sont imbriqués et participent aux choix, au compromis faits par l'agriculteur. Ce compromis résulte d'un processus de délibération des personnes ; délibération qui peut être assurée dans le collectif de travail.

La délibération semble être une composante de la nature du travail que réalise Solidarité Paysans dans l'accompagnement des personnes et de leurs projets, notamment vers la transition agroécologique. En invitant à parler du travail, les acteurs de l'association invitent à élaborer une cohérence entre ce que l'on dit, ce que l'on pense, ce que l'on fait et ce que l'on ressent.

C'est ce qui apparaît en filigrane à la lecture des témoignages des agriculteurs, qui reviennent sur des étapes où les enjeux subjectifs sont engagés autant que les enjeux techniques et économiques.

DES AGRICULTEURS EN SOUFFRANCE

Ces parcours témoignent tous de l'importance du travail pour la santé mentale : tant dans les descriptions des enchaînements vers une situation d'impasse, que dans les paroles apaisées qui font état de ces périodes difficiles.

Le travail a vocation à être utile : utile dans le sens économique, en matière de rémunération, et utile dans le sens d'utile aux autres. Ne pas générer de revenu en produisant est difficile ; d'autant plus dans un contexte où la société, les consommateurs, semblent accorder une valeur très ambivalente à cette production, notamment en termes de qualité. S'y ajoutent en filigrane les injonctions au changement, la demande faite aux agriculteurs de se contredire, en rayant des dizaines d'années de pratique (et de relations sociales), tout en les informant que ces pratiques productivistes, associées à l'utilisation d'intrants, de produits phytosanitaires sont inéluctablement néfastes pour la santé publique et leur santé individuelle.

Face aux problèmes, l'appartenance à un groupe permet de se référer à un cadre. Mais la multitude des appartenances, et des règles propres à chaque groupe, a un coût psychique. Être loyal d'accord, mais à qui ? A sa famille (la tradition) ? A sa génération ? Aux multiples autres collectifs : CUMA, coopératives, groupes techniques... ?

Les agriculteurs relatent qu'ils subissent ou qu'ils craignent une exclusion du groupe, dans les difficultés. Certains, dans l'impasse, parlent d'une forme d'auto-exclusion. Les agriculteurs, déjà dans la solitude face aux décisions à prendre au quotidien, responsables à 100 %, perdent des liens essentiels lorsque les collectifs de travail n'aident plus.

Devant la difficulté à faire un choix qui puisse sauvegarder un revenu, des relations familiales et professionnelles, et une forme de reconnaissance, l'agriculteur ressent au moins une insatisfaction, voire une souffrance. Elle peut s'exprimer dans la fatigue, dans l'épuisement, parfois dans un travail redoublé.

Confronté à la solitude, la culpabilité, la honte, le sentiment de faire du mauvais travail, l'immobilisation de l'intelligence, la peur : chacun construit un système de défenses pour éviter de souffrir. Ce ne sont pas tant les difficultés initiales qui mènent à la souffrance, mais le sentiment de ne pouvoir rien faire pour améliorer la situation.

L'ACCOMPAGNEMENT PAR SOLIDARITÉ PAYSANS : UN « COLLECTIF DE TRAVAIL TEMPORAIRE »

Face à ces souffrances, parfois articulées, parfois silencieuses, c'est une expression de la solidarité qui est convoquée en appelant Solidarité Paysans. L'association semble parfois être « le dernier recours » face aux choix impossibles que suggère l'activité.

Avec Solidarité Paysans et l'écoute prodiguée par le binôme constitué d'un-e bénévole et d'un-e salarié-e, les agriculteurs s'arrêtent pour penser. Ils sont entendus et reconnus là où ils en sont. Les procédures collectives* leur permettent également de souffler, même si le vécu de celles-ci peut être ardu.

Le climat confortable établi avec le binôme rompt avec le sentiment d'être pris en étau entre des injonctions contradictoires. Cela apparaît comme une condition pour prendre de nouveaux risques,



Réunion du groupe d'échanges en Sarthe

tenter autre chose, dont l'agriculteur sera à l'initiative, en dehors des prescriptions et des références à « la norme ». C'est à partir de là que le changement, les nouvelles possibilités d'actions, peuvent être entrepris et que l'agroécologie peut apparaître comme une issue dans l'accompagnement des agriculteurs par Solidarité Paysans.

On peut considérer que Solidarité Paysans prend la forme d'un « collectif de travail temporaire ». A l'intérieur, on y délibère. On avance des idées, on parle des pratiques, on se contredit, on raconte des anecdotes, des ficelles du métier. C'est la fonction d'un collectif : on en repart rassuré sur ses propres questions, et ses propres choix. Et on peut faire appel à ce collectif dans des moments de préoccupations, comme un socle solide et permanent qui reste accessible à tout moment.

Par ce biais, cela permet progressivement de retrouver confiance en soi, d'accorder une valeur à sa propre parole, à son propre travail, de reconstruire toute l'histoire des enchaînements qui ont mis dans l'impasse, et de sortir progressivement de la culpabilité.

L'accompagnement par Solidarité Paysans semble être l'indicateur qu'un nouveau collectif de travail est possible. Il permet une transition vers de nouveaux partenaires. L'accompagnement est alors une étape, mais ne remplace pas le monde agricole. La roue repart, vers les questions précises qui concernent l'agriculteur, vers de nouveaux collègues, des groupes d'agriculteurs ou de consommateurs, ou bien d'autres encore.

RETROUVER DES SATISFACTIONS, DE L'ESTIME DE SOI

Tendre vers l'autonomie, technique, décisionnelle, morale

Les premières réflexions sur l'autonomie sont souvent très urgentes : réduire les charges. Mais ce mouvement d'émancipation est beaucoup plus large.

Les crises peuvent être l'occasion de s'émanciper de la dépendance (aux parents, aux modèles, aux professeurs ...).

Seulement, vu de l'intérieur, il n'y a rien de plus angoissant que de changer. Les acteurs de Solidarité Paysans témoignent de situations où l'agriculteur, malgré les difficultés fortes, n'est pas prêt à mettre en déséquilibre son fonctionnement identitaire et à envisager un changement. Si le changement paraît impossible, c'est qu'il l'est, momentanément au moins. Mais ce qui est vrai à un moment T peut évoluer. Trois pôles peuvent bouger et faire bouger l'ensemble : le réel du travail, les autres, et le sujet. Il y a alors trois chances pour que les stratégies de défenses, mises en place pour éviter ou limiter la souffrance, se déplacent un petit peu et permettent de reconsidérer les choses autrement.

Le processus qui tend vers l'autonomie s'appelle la « subjectivation », c'est-à-dire la façon que chacun a de se rapprocher de soi et de trouver ses solutions propres, ses avis propres, ses idées propres. Il semble que l'agroécologie, par l'intermédiaire du collectif de travail et le soin accordé au travail d'autonomie technique, permette un soin

accordé à son autonomie subjective. Devenir autonome dans son métier, cela peut rimer avec sortir de la dépendance aux produits pour mobiliser son intelligence et accroître sa vitalité de producteur.

Par les pratiques agroécologiques, on sort de la répétition, on se nourrit de la complexité du métier (notamment par le processus de l'expérimentation, « à petit pas » ou de façon plus radicale), on passe de la quantité à la qualité, on a une prise sur l'amont et l'aval de sa production.

Dans le processus de changement, les parcours relatent l'affranchissement des agriculteurs, qui se distinguent des héritages et des modèles. Leur travail (re)devient valorisé et valorisant ; ils s'accordent de la valeur.

Changer de rapport au travail, s'accorder une valeur

En psychologie du travail, la « charge de travail » ne se calcule pas sur un volume d'heures ou de fatigue. A partir du moment où la charge de travail est conforme au sens que le travailleur donne à son œuvre, le coût psychique est allégé.

Bien au-delà de la charge de travail, la transformation du rapport au travail permet de retrouver de la souplesse. Partir en vacances, prendre du temps pour soi, pour sa famille, sont autant d'indicateurs que le paysan est parvenu à changer son rapport au travail. Il se perçoit vulnérable, humain ; il reconnaît

avoir besoin de repos et être conscient de ses limites. Dans le même temps, il s'envisage lui-même comme central dans son système de production. En d'autres termes, il se reconnaît lui-même comme une ressource, ce qui semble être une étape importante.

Réduire l'écart entre ses valeurs et le sens du travail

Si les agriculteurs trouvent un sens à l'intérieur des systèmes de production par des pratiques relevant de l'agroécologie, c'est parce qu'elles répondent d'une manière ou d'une autre aux conflits réels posés par l'activité. Le passage à un système pâturant permet par exemple de réduire les charges, l'utilisation du tracteur et le recours aux intrants.

Les agriculteurs ne changent pas de pratiques « à partir de rien ». Ils cherchent à dépasser leurs pratiques antérieures car elles n'étaient pas satisfaisantes, du point de vue du résultat ou de la manière de faire. Pour changer de pratiques, de groupe de pairs, de philosophie de travail, il faut désinvestir les pratiques antécédentes qui sont reconnues comme inadaptées. C'est un passage qui permet de s'attacher et de s'investir dans la réflexion vers de nouvelles potentialités pour l'activité et pour les personnes.

S'appuyer sur le travail en collectif, être reconnu par ses pairs

Appartenir à un collectif de travail, formel ou informel, est fondamental. En effet, changer de pratiques, remettre en cause un fonctionnement, une organisation du travail, sans avoir de références à partir desquelles se situer, est source d'angoisse. Personne ne prend le risque de changer s'il n'a pas de groupe de référence, qui permet de ne pas errer seul parmi l'étendue des possibles. Chacun trouve du répondant dans ces groupes, qui permettent d'abord de se situer, et par la suite, d'enrichir les échanges sur ses propres pratiques. Ces groupes ont ainsi une fonction technique, sociale, mais aussi psychologique.

Les plaisirs qui se dégagent dans la relation au collectif de travail sont fondamentaux pour la santé mentale. La reconnaissance que l'agriculteur appartient au métier, qu'il en suit les règles implicites et explicites, qu'il connaît et partage la réalité des autres : c'est déjà s'affranchir du risque de la solitude. Ensuite, dans le plaisir à travailler ensemble, chacun a la potentialité de se distinguer, de surprendre par une découverte, une ficelle du métier qu'il vient présenter à ses collègues. Coopérer, c'est avoir l'espoir d'être reconnu comme unique, comme singulier par rapport au travail. Cela donne des idées aux autres, nourrit le savoir-faire du métier, et nourrit par la reconnaissance qui en émane. L'estime de soi repose en grande partie sur ce travail collectif.

Les agriculteurs, de par le parcours qu'ils ont effectué, ont été amenés à parler de leurs pratiques, à se présenter, se représenter régulièrement, dans le groupe de pairs, mais aussi face aux autres (voisins, agriculteurs conventionnels, clients, etc.). Le plaisir d'être interrogé et de mettre en visibilité ses pratiques, qui la plupart du temps n'intéressent personne, est un plaisir nouveau.

Le cercle vertueux de cette mise en visibilité nourrit le plaisir à être regardé et à se démarquer, donc à regarder sa propre façon de faire, d'évoluer, avoir de la réflexivité sur ses pratiques pour pouvoir continuer d'en parler. Se regarder faire, c'est aussi le signe qu'une vitalité est retrouvée dans le travail et qu'un certain plaisir est pris à penser à son organisation, à son temps de travail, à sa famille et à soi.

A travers les expériences décrites dans ce livret, on apprécie la richesse des témoignages, les paroles apaisées qui reviennent sur un parcours toujours en cours. C'est d'ailleurs encore une occasion pour les producteurs de faire le point sur leur parcours de vie, de vérifier, montrer et se montrer que ce qu'ils font est cohérent avec ce qu'ils ressentent et ce qu'ils pensent.

Bibliographie

Barbier C., Cerf M., Lusson JM., « Cours de vie d'agriculteurs allant vers l'économie en intrants : les plaisirs associés aux changements de pratiques. », *Activités* [En ligne], 12-2 | 2015, mis en ligne le 15 octobre 2015, consulté le 26 février 2019. URL : <http://journals.openedition.org/activites/1081> ; DOI : 10.4000/activites.1081

Clot Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*, Paris : PUF, 312 p.

Dejours C., *Le Facteur humain*, Paris PUF, coll « Que sais-je ? » 1995

Dejours C., *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil, 1998

Gaulejac de V., *Intervenir par le récit de vie - avec Michel Legrand*, coll. Sociologie clinique, Toulouse, Erès, 2008

Molinier P., *Les enjeux psychiques du travail*, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 2006

Porcher, J. 2011. Chapitre VII : Les éleveurs et leurs animaux. In Chappouthier, G., Coquio, C., Campos, L., & Engélibert, G. (Eds.), *La question animale : Entre science, littérature et philosophie*. Presses universitaires de Rennes. Doi : 10.4000/books.pur.38513

Spoljar P., « Modernisation de l'agriculture et santé mentale : les contradictions au travail », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé* [En ligne], 17-1 | 2015, mis en ligne le 01 avril 2015, consulté le 29 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/pistes/4430> ; DOI : 10.4000/pistes.4430

Winnicott, D., *Jeu et réalité, l'espace potentiel*, Gallimard, 1975 (*Playing and Reality*, 1971), réédité en folio, 2004



POUR
CONCLURE

« Ces parcours très divers suscitent le respect, alimentent la réflexion et ouvrent des perspectives. »

Au fil de ce voyage dans les fermes d'agriculteurs et d'agricultrices accompagnés par Solidarité Paysans et ayant changé leurs pratiques et leur rapport au modèle de production, notre approche de l'agroécologie a quelque peu évolué. D'une entrée purement économique pour soutenir le redressement d'exploitations fragilisées, nous arrivons à une vision bien plus large du concept où des dimensions économique, technique, sociale, territoriale et politique se mêlent. Oui, le choix de l'agroécologie comme système en phase avec le souhait de l'agriculteur, basé sur une plus grande autonomie et un recours réfléchi aux intrants, interroge la cohérence des pratiques agronomiques, les conditions d'exercice du métier d'agriculteur, les liens et la complémentarité de l'acte de production avec le territoire. Oui, les agriculteurs qui nous ont ouvert leur porte mettent en œuvre l'agroécologie, souvent sans la nommer comme telle, mais porteuse d'avenir et de sens. Ces parcours très divers suscitent le respect, alimentent la réflexion et ouvrent des perspectives.

Le modèle dominant, reposant sur la spécialisation, l'agrandissement des exploitations et l'utilisation importante d'intrants, est source de fragilités et contribue à la dégradation des conditions d'exercice du métier. Dans un tel contexte de vulnérabilité économique et personnelle menaçant leur outil de travail, chacun des paysans rencontrés a alors cherché une solution, un interlocuteur, un moyen pour redresser sa situation et dessiner un avenir. Si des dispositifs sociaux ou administratifs ont été mobilisés ; si la clé indispensable des procédures judiciaires ou des négociations amiables a été mise en œuvre avec Solidarité Paysans, ces leviers n'ont dans leur cas pas été suffisants. Un autre levier, celui des changements de pratiques, a été nécessaire pour le redressement de la ferme et le maintien de l'emploi.

Ces témoignages nous enseignent également que ces évolutions ne se font pas sans peine, d'autant plus en situation d'instabilité économique. Il ne peut y avoir de réponse toute faite.

Le parcours de ces agriculteurs montre aussi à quel point la formation agricole, l'accompagnement dont ils ont pu, ou non, bénéficier ou encore le mépris ou l'attention dont ils ont été l'objet, jouent un rôle indéniable.

Ce travail d'interrogation du modèle, initié souvent par les bénévoles-agriculteurs de Solidarité Paysans et soutenu par des partenaires, conduit à des changements de pratiques du paysan accompagné. L'agroécologie, souvent vécue comme une charge administrative supplémentaire, une injonction, devient alors, lorsqu'elle est adaptée à l'exploitation et au projet de l'agriculteur, un outil de sa réémergence professionnelle et sociale. Même si les résultats économiques ne montrent pas tout de suite une amélioration sensible de la situation, dans tous les cas, ce chemin qui les a amenés à reprendre la main sur leur système conforte la situation économique, redonne un sens au métier du paysan en réinstallant son autonomie décisionnelle.

Ce sont bien les processus de discussion, de questionnement, d'analyse collective, de confiance et de discernement qui ont amené ces agriculteurs à maîtriser de nouveau ce système dont ils sont les seuls experts. Un accompagnement global, à l'écoute du projet de l'agriculteur et qui ouvre le champ des possibles prend ainsi tout son sens.

Enfin, il ne serait possible de refermer ce livret sans affirmer que les agriculteurs qui ont un jour été confrontés à des difficultés, sont aussi créateurs de richesses tant économiques que sociales et contribuent à l'animation et la vitalité des territoires ruraux. Dans un contexte de crise avéré, affectant particulièrement les agriculteurs déjà fragilisés, ces témoignages, vivants et concrets, plaident pour que la profession agricole, les acteurs de la politique agricole et des territoires ainsi que les financeurs de l'agriculture changent leurs regards sur le parcours de ces agriculteurs et leur reconnaissent le droit à une seconde chance.

*LEXIQUE

Agriculture biologique (AB ou Bio) :

Mode de production n'utilisant aucun intrants de synthèse. Encadré par une réglementation européenne, il a pour objectifs le respect de l'environnement, de la biodiversité et du bien-être animal.

Agridiff (dispositif Agridiff, remplacé en 2018 par le dispositif AREA) :

Ce dispositif administratif s'adresse aux exploitants agricoles rencontrant des difficultés structurelles liées notamment à leur endettement et dans l'incapacité d'assurer leur redressement* avec leurs propres ressources. Les aides à l'audit, au redressement et au suivi, ouvertes aux exploitations agricoles reconnues en difficulté mais viables, ont pour vocation de soulager la trésorerie de l'exploitant et de faciliter la restructuration financière et technique de l'exploitation.

Agroforesterie :

Désigne les pratiques, nouvelles ou historiques, associant arbres, cultures et/ou animaux sur une même parcelle agricole, en bordure ou en plein champ.

Année blanche :

Année de report de paiement d'une échéance due (cotisations, annuité* d'un prêt...), souvent en fin de plan.

Annuité :

Paiement fait chaque année, qui comprend à la fois le remboursement d'un capital emprunté et le paiement des intérêts.

Apurement du passif :

Expression utilisée dans le cadre des procédures collectives* désignant le paiement ou remboursement des dettes, plus particulièrement de la totalité des dettes. Dans le cas d'une liquidation judiciaire*, l'apurement du passif* peut n'être que partiel si l'actif est insuffisant pour faire face à l'ensemble des dettes.

Aromathérapie, phytothérapie :

Médecine alternative à la médecine conventionnelle ou allopathique qui repose sur l'utilisation de plantes.

Biocoherence :

Marque de produits bio reposant sur un cahier des charges exigeant, nécessitant au préalable une certification en agriculture biologique.

Biodynamie :

L'agriculture biodynamique est une forme d'agriculture biologique qui considère la ferme comme un écosystème vivant. Elle porte une attention particulière au soin de la terre (composts, préparations à base de plantes médicinales) et tient compte des cycles naturels (solaires et lunaires).

Burn out :

Syndrome d'épuisement professionnel.

Cessation des paiements (état de) :

Fait de ne pas pouvoir faire face à ses dettes échues (passif* exigible) avec ses disponibilités financières immédiates (caisse, banque et argent à recevoir, ex : primes...), appelé aussi actif disponible.

Circuit court :

Mode de commercialisation des produits agricoles par vente directe du producteur au consommateur, ou par vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitant et le consommateur.

Conciliation :

Désigne l'accord entre deux parties. Pour les agriculteurs, il s'agit de la procédure de règlement amiable judiciaire devant le TGI. Le **conciliateur** est la personne qui favorise cette conciliation, dans le règlement amiable agricole, il est nommé par le Président du TGI.

Conjoint(e) collaborateur(trice) :

Statut permettant au conjoint de l'exploitant agricole travaillant régulièrement sur l'exploitation sans rémunération de bénéficier d'une assurance et d'une protection sociale.

Créance :

Dette d'un débiteur vis-à-vis d'un créancier (créancier).

Crédit-bail ou leasing :

Opération par laquelle une entreprise donne en location des biens d'équipement (tracteur, etc.) à un preneur pour une durée déterminée, qui pourra décider soit d'acheter le bien à sa valeur résiduelle fixée au contrat, soit de rendre le bien, soit de reconduire le contrat. Durant la location, le bien demeure la propriété du bailleur.

Crédit relais :

Il s'agit d'un prêt transitoire à court terme qui permet à un propriétaire d'acquérir un nouveau bien avant de finaliser la vente d'un autre bien.

Crédit revolving :

Forme de crédit consistant à mettre à disposition d'un emprunteur une somme d'argent réutilisable au fur et à mesure de son remboursement.

Dividende :

Terme employé pour désigner les échéances à régler dans le cadre d'un plan de redressement* ou de sauvegarde*.

Échéancier :

Document mentionnant les dates des paiements à effectuer (échéances). Calendrier de paiement pour échelonner une dette en accord avec le créancier.

Fermage :

Terme désignant la location d'une exploitation agricole, synonyme de bail rural. Le fermier est le preneur d'un bail à ferme, celui qui loue.

Fonds d'allègement des charges financières (FAC) :

Fonds abondé par l'Etat pour financer le coût de la restructuration des dettes bancaires à moyen et long terme des exploitations en difficultés. Ce fonds intervient par la prise en charge partielle des charges financières des agriculteurs.

Homéopathie :

Contrairement à la médecine allopathique, l'homéopathie repose sur le principe qu'une substance, liée à un certain nombre de symptômes, peut guérir des affections aux symptômes similaires.

Homologation du plan :

Jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance*, validant le plan de redressement* ou de sauvegarde* proposé par le débiteur, et ayant fait l'objet d'une consultation des créanciers par le mandataire.

Hors-sol :

Pour les productions animales, se dit d'un mode d'élevage où l'approvisionnement alimentaire des animaux ne provient pas, pour l'essentiel, de l'exploitation elle-même. Pour les productions végétales, les cultures hors-sol se définissent comme des cultures où les végétaux effectuent leur cycle complet de production sans que le système racinaire soit en contact avec leur environnement naturel, qui est le sol.

Intégration :

Désigne le contrat conclu entre un agriculteur ou un groupe de producteurs et une entreprise industrielle ou commerciale comportant obligation réciproque de fournitures de produits ou de services. L'éleveur fournit par exemple le bâtiment, la main-d'œuvre et sa compétence ; l'entreprise apporte les animaux, l'aliment du bétail, le suivi sanitaire et le conseil technique. Dans ce type de contrat l'éleveur est tenu à se conformer à des règles concernant la conduite de l'élevage, l'ap-

provisionnement en moyens de production et l'écoulement des produits finis.

Label rouge :

Signe national désignant des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieur par rapport aux autres produits similaires habituellement commercialisés, sans obligation sur l'origine géographique de production

Liquidation judiciaire :

Procédure collective* destinée aux exploitations en état de cessation des paiements* et dont le redressement est manifestement impossible. Elle consiste à mettre fin à l'activité et à organiser la vente des actifs afin de purger partiellement ou totalement le passif*. La procédure se clôture une fois l'ensemble des dettes payées ou dès lors qu'il n'y a plus d'actif ou que la poursuite de la procédure est disproportionnée. La clôture interdit aux créanciers impayés de poursuivre par la suite le débiteur (sauf exceptions). Elle permet ainsi de se reconvertir, sans le poids de ses dettes professionnelles.

Mandataire judiciaire :

Il est désigné par le tribunal pour représenter les créanciers, préserver les droits financiers des salariés et réaliser les actifs des entreprises en liquidation judiciaire* au profit des créanciers.

Négociation/accord amiable :

Désigne les arrangements et consentements mutuels (non encadrés par la justice) entre le débiteur et les créanciers pour le règlement de la dette.

Passif :

Terme comptable désignant, par opposition à l'actif, les capitaux propres, les provisions et les dettes figurant dans le bilan ; plus schématiquement ensemble des dettes à court, moyen, et long terme.

Période d'observation :

Elle débute au jour de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde* ou de redressement judiciaire* et doit permettre, par la mise sous observation de l'exploitation par la justice, l'adoption d'un plan de redressement* ou de sauvegarde. D'une durée maximale de 6 mois, renouvelable une fois, elle peut être prolongée encore au-delà en fonction de l'année culturale en cours. Cette période permet d'arrêter les poursuites à l'égard du débiteur et le cours des intérêts des prêts de moins d'un an ; elle est mise à profit pour préparer un plan de redressement ou de sauvegarde, reconstituer une trésorerie et démontrer au tribunal que l'exploitation est viable et « redressable ».

Plan de redressement :

Dans le cadre d'un redressement judiciaire* ou d'une procédure de sauvegarde*, document mentionnant les propositions de remboursement du passif*. Après consultation des créanciers par le mandataire judiciaire*, le plan est examiné et si le redressement de l'exploitation est jugé possible, il est homologué par le Tribunal.

Plus-value :

Différence entre le prix de vente et le prix d'achat initial ou la valeur comptable d'un bien.

Prêt à la consommation :

Il s'agit de crédit visant l'achat de biens de consommation ou permettant d'avoir à disposition de la trésorerie. Il peut prendre diverses formes comme par exemple le prêt personnel, le crédit revolving*, les cartes privatives de paiement.

Prêts bonifiés :

Ils se caractérisent par des taux inférieurs à ceux du marché, l'Etat prenant à sa charge une partie des intérêts. Ils concernent les domaines que l'Etat souhaite favoriser (par exemple l'installation).

Procédures collectives :

expression qui désigne les procédures (règlement amiable agricole*, redressement*, sauvegarde* et liquidation* judiciaires) qui ont pour objet de traiter l'ensemble des dettes d'un débiteur de manière collective, c'est à dire en mettant les créanciers sur un pied d'égalité (hors particularisme relevant de la nature de leur créance*).

Sauvegarde Judiciaire :

Procédure collective* proche du redressement judiciaire*, permettant une prise en compte précoce des difficultés de l'entreprise, sans attendre la cessation des paiements*. Elle ne peut être ouverte qu'à l'initiative de l'agriculteur.

Redressement judiciaire (RI) :

Procédure collective* destinée à « faciliter la réorganisation de l'entreprise afin de permettre la poursuite de l'activité économique, le maintien de l'emploi et l'apurement du passif* ».

Pour les agriculteurs, la procédure se déroule devant le Tribunal de grande instance*. Après une période d'observation*, elle aboutit à l'adoption d'un plan de redressement*, si le redressement de l'exploitation est jugé possible.

Réel (comptabilité au réel) :

Régime de comptabilité qui s'applique pour des entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 352 000 € HT. Le régime réel simplifié, s'applique lui aux entreprises donc le chiffre d'affaires est compris entre 82 800 € et 352 000 €.

Enfin le micro Bénéfice Agricole s'applique dans le cas d'un chiffre d'affaires inférieur à 82 800 € HT.

Remembrement :

Il consiste à réorganiser la répartition des terres agricoles pour constituer des exploitations agricoles d'un seul tenant ou à grandes parcelles groupées. Aujourd'hui il sert principalement l'aménagement rural du périmètre où il est mis en œuvre.

Règlement Amiable Judiciaire (RAI) :

Procédure, spécifique à l'activité agricole et encadrée par la justice, ayant pour objectif de prévenir et de régler les difficultés financières des exploitations par la conclusion d'un accord amiable entre l'agriculteur et ses principaux créanciers. Un conciliateur*, nommé par le Tribunal, est chargé de conclure un accord avec les créanciers.

Label rouge :

Signe national désignant des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieur par rapport aux autres produits similaires habituellement commercialisés, sans obligation sur l'origine géographique de production.

Table ronde / Tour de table :

Séances de concertation réunissant le débiteur, ses créanciers et le conciliateur* dans l'objectif de trouver un accord pour le règlement de la dette. On parle de table ronde dans le cadre d'un règlement amiable judiciaire* et

de tour de table dans le cadre d'une négociation amiable*.

Tribunal de grande instance (TGI) :

Juridiction de droit commun en matière civile. C'est le tribunal compétent pour les procédures collectives* concernant les agriculteurs, les professions libérales, les sociétés civiles ou encore les associations. Depuis le 1er janvier 2020, et la fusion des TGI et des TI (Tribunaux d'Instance), il est dénommé Tribunal Judiciaire.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

AB : Agriculture Biologique (ou Bio)

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

BPREA : Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CA: Chiffre d'Affaires

CT : Court Terme

CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

DACS-AGRI : Dispositif d'accompagnement spécifique des agriculteurs

EARL : Entreprise à Responsabilité Limitée

EBE : Excédent Brut d'Exploitation

ETA : Entreprise de Travaux Agricoles

ETP : Equivalent Temps Plein

EURL : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

FAC : Fond d'Allègement de Charges financières

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

GIEE : Groupement d'Intérêt Economique Et Ecologique

Ha = Hectare

ICHN : Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels

IDEA : Indicateur de Durabilité des Exploitations Agricoles

k€ = kilo euros (désigne 1000 €)

L: litres de lait

LMT : Long et Moyen Terme

LJ : Liquidation judiciaire*

MAE : Mesures Agro-Environnementales

MSA : Mutualité Sociale Agricole

OP : Organisation de Producteurs

OGM : Organisme Génétiquement Modifié

PC : plein champ

PP/PT : prairie permanente (de + de 5 ans) / temporaire

PSA : Prévention Santé en Agriculture

q = quintal

RAJ : Règlement Amiable Judiciaire*

RJ : Redressement Judiciaire*

RG/RA/RGH : Ray Gras Anglais/Italien/Hybride

RSA : Revenu de Solidarité Active

SAU : surface agricole utile

SCEA : Société Civile d'Exploitation Agricole

SICA : Société d'Intérêt Collectif Agricole

T: tonnes

TGI : Tribunal de Grande Instance

TV/TB/TH: Trèfle Violet/Blanc/Hybride

UTH : Unité de Travail Humain

VL/VA : Vache Laitière/Allaitante (viande)

LES PARTENAIRES DU CHANGEMENT

AFAF (Association Française d'Agroforesterie) :

Association de développement et plateforme d'échanges entre les acteurs de la filière agroforesterie*.

→ www.agroforesterie.fr

AFOCG (Associations de Formation Collective à la Gestion) :

Les associations du réseau inter-AFOCG défendent une autonomie des paysans par la maîtrise d'outils de comptabilité et gestion de leur exploitation agricole, acquise lors de formations collectives et groupes d'échanges entre pairs.

→ www.interafocg.org

AGROOF :

Plateforme de recherche, développement et formations en agroforesterie*.

→ <https://agroof.net>

AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) :

Les AMAP favorisent l'agriculture paysanne et biologique. Leur principe est de créer un lien direct entre paysans et consommateurs, qui s'engagent à acheter la production de celui-ci (en panier) à un prix équitable et en payant par avance. Le prix du panier permet au producteur de couvrir ses frais de production et de dégager un revenu décent, tout en étant abordable pour le consommateur.

→ <http://reseau-amap.org>

CEDAPA (Centre d'Étude pour un Développement Agricole Plus Autonome) :

Organisme de développement agricole qui accompagne les agriculteurs pour plus d'autonomie tant dans la prise de décision que dans le fonctionnement des fermes.

→ www.cedapas-npdc.org

→ www.cedapa.com

CETA/GRCETA :

Les Centres d'Études Techniques Agricoles sont des associations de formation et d'accompagnement technique et stratégique des exploitations agricoles. Chaque groupe est spécialisé par filière (grandes cultures, maraîchage, viticulture, etc.).

Chambre d'agriculture :

Organisations consulaires, les Chambres d'agriculture sont présentes sur l'ensemble du territoire. Elles assurent, entre autres missions, des services aux agriculteurs concernant l'installation, la gestion et la conduite de l'exploitation ou la transmission. Dans ce cadre, les techniciens des Chambres d'agriculture sont amenés à conseiller les agriculteurs dans leurs techniques de production ou leur évolution et à proposer des formations.

→ www.chambres-agriculture.fr

CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) :

Localement, les groupes CIVAM accompagnent les projets de leurs membres et développent des actions en fonction de leurs attentes, en s'attachant au principe fondateur et partagé de l'Éducation populaire. Ces projets partagent tous un même souci de trouver des solutions concrètes aux enjeux actuels de développement agroécologique, de vitalisation des campagnes, de production d'une alimentation de qualité pour tous et d'organisation d'un commerce équitable et relocalisé.

→ www.civam.org

Le **Contrôle laitier** assure un suivi de la qualité et des résultats de la production laitière. Les techniciens du contrôle laitier peuvent donc être des interlocuteurs et partenaires techniques des agriculteurs. Les services de contrôle laitier sont souvent affiliés aux chambres d'agriculture.

CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) :

Les CUMA sont une forme de société coopérative agricole permettant aux agriculteurs de mettre en commun leurs ressources afin d'acquérir du matériel agricole. L'adhésion à une CUMA permet de s'organiser à plusieurs et de faire des économies de charges matériel.

→ www.cuma.fr

ECOCERT, AGROCERT :

En tant qu'organisme de certification spécialisé en agriculture biologique*, Ecocert vérifie sur le terrain que les règlements de l'agriculture biologique sont bien respectés par les producteurs et fabricants qui s'engagent dans cette démarche.

→ www.ecocert.com

→ www.agrocert.fr

GAB (Groupement des Agriculteurs Biologiques) :

Les GAB départementaux, parfois appelés également AGROBIO, rassemblent les agriculteurs bio en activité et accueillent les personnes ayant un projet d'installation ou de conversion à la bio. Ils les accompagnent dans la définition et la réalisation de leur projet. Leur objet est de développer et promouvoir l'agriculture biologique sur le territoire.

Les GAB sont organisés au niveau national en fédération :

La FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique).

→ www.fnab.org

GEDA (Groupe d'Étude et de Développement Agricole) :

Ces groupes ont été créés à l'initiative d'agriculteurs désireux d'échanger sur leurs pratiques à l'échelle de leurs territoires pour progresser et innover. Les GEDA sont rattachés aux Chambres d'agriculture, leurs actions s'appuyant sur l'expertise des conseillers agricoles.

GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental) :

Collectifs d'agriculteurs reconnus par l'État qui s'engagent dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux. Différents types de collectifs peuvent être reconnus GIEE.

→ www.giee.fr

MSA (Mutualité Sociale Agricole) :

Dans quelques départements, le service d'Action Sociale de la MSA propose aux agriculteurs des espaces de parole, animés par des professionnels : un temps pour discuter, partager son expérience, prendre du recul en rencontrant d'autres personnes qui vivent la même situation. Certaines caisses MSA proposent également un service « Prévention Santé en Agriculture » (formations à la sécurité pour améliorer les conditions de travail et accompagnement technique et financier spécifique).

→ www.msa.fr/lfr

DES PARTENAIRES LOCAUX...

CIGC : (Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté) regroupe les organisations représentatives des opérateurs de la filière Comté. Il assure des fonctions de promotion, de défense des intérêts, d'animation, et de recherche.

→ www.comte.com

CRIEPPAM : Implanté dans le Sud-Est de la France, le Centre Régionalisé Interprofessionnel d'Expérimentation développe des activités d'expérimentation et d'appui aux producteurs de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales.

→ www.criepam.fr

La Marmite (56) : Association pour accompagner, soutenir et sensibiliser sur l'installation en milieu rural, la Marmite accompagne et met en réseau des porteurs de projets sur des thématiques d'installation agricole, d'accueil, d'artisanat et d'éco-construction.

→ www.association-la-marmite.fr/

Solid'Arles (13) : Une association qui raccourcit le chemin entre producteurs et consom'acteurs : un lieu de convivialité, d'échanges et de construction collective. C'est aussi un point de vente singulier qui agit pour une production locale, accessible à tous et rémunérée à sa juste valeur, grâce à des producteurs adhérents issus d'un rayon de 30km et à une double tarification solidaire qui permet à chacun, quel que soit ses moyens, d'accéder à une alimentation de qualité.

→ <http://solidarles.fr/>

Merci

à tous les agriculteurs et agricultrices qui ont ouvert les portes de leurs fermes, accepté de témoigner de leur parcours et des changements opérés, et consacré du temps à cette action

Merci

aux bénévoles et salariés des associations Solidarité Paysans qui ont participé depuis 2015 au comité de pilotage de l'action ou qui l'ont rejoint et qui se sont fortement impliqués dans cette réflexion collective et son animation : Marie-Josèphe Bigeon (SP National), Jean-François Bouchevreau (SP National), Mathieu Chartier (SP 72), Yves Corbeau (SP de Bretagne), Amélie Dumez (SP National), Rébecca Etienne (SP National), Jean-Claude Foubert (SP 53), Emmanuel Martin (Arcade), Jean-Marie Lebrun (Arcade), Jean Ouisse (SP 44), Joëlle Salze (SP 30)

Merci

également à Angèle Satche pour sa riche contribution à l'analyse.

Merci

aux associations Solidarité Paysans locales, aux équipes bénévoles et salariées, qui ont aidé au repérage des exploitations, accueilli les chargées de mission et assuré le lien avec les agriculteurs et agricultrices interrogés.

Coordination :

Marie-Josèphe Bigeon, Jean-François Bouchevreau,
Amélie Dumez et Rébecca Etienne.

Crédits photographiques :

Johana Bourdier, Mathieu Chartier, Solidarité Paysans

Maquette :

ileduboucanier.com



L'AGROÉCOLOGIE

Levier de redressement des exploitations fragilisées?

Depuis 2015, Solidarité Paysans analyse les parcours d'agriculteurs fragilisés ayant adopté des pratiques relevant d'une agriculture plus cohérente, autonome et économe leur permettant de rebondir. De la Savoie au Morbihan, du Nord-Pas-de-Calais au Gard et aux Bouches-du-Rhône en passant par la Creuse ou encore la Sarthe, ces témoignages couvrent une belle diversité de systèmes de productions : viticulture, bovins, arboriculture, chèvres, maraîchage, volailles...

Trois niveaux de changement ont été identifiés, depuis la parcelle, au système de production jusqu'à la filière, s'appuyant chacun sur des leviers divers. Ces changements de pratiques, et plus encore la démarche de questionnement qui les accompagne, ont participé au redressement des exploitations visitées.

Ce livret s'adresse aux agriculteurs et agricultrices, qu'ils rencontrent ou non des difficultés sur leur exploitation. Les conditions d'exercice du métier sont telles que personne n'est à l'abri d'un accident, chute des prix, problème sanitaire, événement familial, etc. pouvant fragiliser l'exploitation. Un outil permettant d'interroger son modèle de production et ses pratiques et témoignant de la « redressabilité » de la situation ouvre des horizons.

Ce livret s'adresse également à tout acteur accompagnant les agriculteurs dans leur parcours ainsi qu'à ceux qui interviennent auprès des agriculteurs de demain.

Chacun pourra y trouver, non pas des modèles ou des solutions toutes faites, mais plutôt des idées, des questionnements et des témoignages pour l'inspirer et alimenter sa réflexion.

104 rue Robespierre - 93 170 Bagnolet
contact@solidaritepaysans.org
<https://solidaritepaysans.org>



Cette action a bénéficié
du soutien de



Leur responsabilité
ne saurait être engagée